la mutuelle SSQ
ASSURANCE-GROUPE

SALLE DE LECTURE
CHAMBRE DU SENAT
OTTAWA ONT.
5363 L I JANV 66

Action
QUOTIDIEN CATHOLIQUE
QUEBEC — 59e ANNEE — Numéro 17,692
SEPT CENTS — Mercredi, 22 juin 1966

METEO
Ensoleillé et chaud aujourd'hui et jeudi. Vents légers aujourd'hui et du sud-ouest de 15 milles demain. Maximum aujourd'hui et minimum cette nuit : 75 et 50.

INDEX
Sociale, p. 6—7
Finance, p. 19
Sport, p. 16—17—18
Spectacles, T.V., p. 14

Johnson déplore l'état actuel de la situation financière de la province

M. Dozois fera, aujourd'hui un rapport au gouvernement

Par Roger Bruneau

Le premier ministre M. Daniel Johnson a laissé entendre hier aux journalistes que la situation financière de la province de Québec serait pire qu'on ne l'avait cru d'abord.

Le ministre des Finances, M. Paul Dozois doit présenter un rapport au Cabinet provincial dès cet après-midi.

Cependant, hier, M. Johnson disait être informé que le gouvernement de M. Lesage aurait pris beaucoup d'engagements financiers qui n'apparaissent même pas dans les comptes publics et qui remontent à 1962 dans certains cas.

Ces engagements, qui obligent le gouvernement actuel comme l'ancien, touchent tous les domaines: construction des hôpitaux, investissements scolaires, subventions aux commissions scolaires, etc.

Ainsi, dit M. Johnson, la Loi concernant la construction du Pont de Trois-Rivières, autorisait le gouvernement à garantir des emprunts jusqu'à concurrence de $30 millions, et les engagements de la corporation dépasseraient actuellement les $45 millions, soit une différence de $15 millions. M. Johnson donne ces chiffres sous toutes réserves puisqu'on doit procéder incessamment à des vérifications.

Dans plusieurs cas, les engagements pris par l'ancien gouvernement ont été tenus, mais dans d'autres, on n'a pas encore payé et le fardeau en retombe sur le dos du gouvernement actuel, dit le premier ministre.

Il est naturel, dit le premier ministre, qu'un gouvernement qui prend une succession se mette au courant de la situation. "Or, avec tous les renseignements que j'ai, à date, il y en a plus qu'on pensait", dit M. Johnson.

M. Johnson s'est contenté de lever les épaules sans répondre, lorsqu'un journaliste lui a demandé si cette situation pouvait laisser prévoir de nouveaux impôts.

Le gouvernement sera plus exactement informé de la situation aujourd'hui, lorsque M. Paul Dozois fera rapport de ses observations comme ministre des Finances.

Au sujet de la guerre du Vietnam

M. Martin refuse de dire si le Canada appuie la suggestion de M. U Thant

OTTAWA (P.C.) — Le ministre des Affaires extérieures a refusé hier de dire aux Communes s'il appuyait les propositions mises en avant par le secrétaire général des Nations unies, U Thant, en vue de mettre fin à la guerre au Vietnam.

Lundi, M. Thant a proposé de réduire les bombardements sur le Nord-Vietnam jusqu'à un cessez-le-feu complet et que toutes les parties intéressées consentent à entamer des négociations directes.

M. Paul Martin a fait savoir aux Communes, en réponse à des questions de l'opposition, qu'il avait discuté de ces propositions avec M. Thant il y a deux mois mais il a ajouté qu'il n'aiderait pas les efforts diplomatiques qui se font actuellement en prenant une position particulière vis-à-vis ces propositions.

Répondant au chef de l'opposition, M. John Diefenbaker et au député néo-démocrate de York-Sud, M. David Lewis, M. Martin a dit que le Canada partageait l'inquiétude de M. Thant au sujet de la guerre au Vietnam et du danger qu'elle pose à la paix mondiale de même qu'au sujet des innombrables souffrances humaines qu'elle cause.

La juridiction des provinces dans le domaine de la santé sera respectée

Par GERARD ALARIE

OTTAWA (P.C.) — Le ministre de la Santé nationale, M. Allan MacEachen, a affirmé mardi aux Communes que le fonds fédéral de $500 millions d'assistance à la santé ne sera engagé que sur requête des gouvernements provinciaux.

M. MacEachen a souligné que cette disposition dans le projet de loi qui vise à créer ce fonds sur une période de 15 ans était essentielle "afin de respecter la juridiction des provinces dans le domaine de la santé".

Le ministre a précisé qu'aucune institution, comme les universités et les hôpitaux, ne pourront recourir à ce fonds d'assistance à la santé si un gouvernement provincial ne formule pas en leur faveur une requête d'obtenir des montants d'assistance.

Le fonds vise à "aider les provinces à acquérir, construire, et restaurer des installations destinées aux services de formation du personnel sanitaire et des instituts de recherches"

Les Communes procédaient hier à la deuxième lecture du projet de loi créant ce fonds, qui porte le numéro C-199.

M. MacEachen a noté que le montant de $500 millions ne désignait pas les contributions totales des gouvernements dans les investissements pour les services de santé au cours de 15 prochaines années. Il a dit que des conférences fédérales-provinciales ont établi que de façon générale les gouvernements provinciaux contribueraient dans une proportion égale avec le gouvernement fédéral à ces investissements.

"Il ne sera toutefois pas requis, a ajouté le ministre, qu'une province investisse un montant égal à la contribution fédérale pour avoir droit à celle-ci."

Le projet de loi ne contient aucune provision pour prévoir la situation où une province, pour des motifs d'ordre constitutionnel, refuserait de se prévaloir du nouveau fonds fédéral d'assistance à la santé. On ne connait pas actuellement dans le détail la position du nouveau gouvernement québecois à cet égard. Il est toutefois permis de prévoir, à la lumière de déclarations faites par le premier ministre M. Daniel Johnson, que le Québec défendra sa juridiction constitutionnelle dans les domaines de la santé et de l'éducation que touche le projet de loi.

Le nouveau premier ministre du Québec a en effet affirmé à diverses reprises qu'il est opposé à toute initiative fédérale qui impose au Québec de conditions à suivre dans la mise en vigueur de programmes touchant des domaines relevant de la juridiction exclusive des provinces.



• FACE A FACE — Dirigeants soviétiques et français se font face durant le premier entretien qui a marqué la visite de 10 jours du général de Gaulle en Russie. De gauche à droite : le premier ministre soviétique Alexei Kossygin; Andrei Gromyko, Affaires extérieures; l'ambassadeur soviétique en France, Valerin Zorin. Du côté droite de la table, le général de Gaulle. (UPI CABLEPHOTO)

Sur les problèmes de l'Europe

Consultations Paris-Moscou

MOSCOU (AFP) — Un premier résultat a été acquis hier au cours des entretiens franco-soviétiques qui se sont ouverts hier matin, à 10 heures au Kremlin.

D'un commun accord on a décidé de retenir le principe des consultations entre la France et l'Union soviétique sur les problèmes européens.

C'est un résultat important, souligne-t-on dans les milieux de la délégation française. Il figurera sans doute dans le communiqué final des entretiens. Le général de Gaulle, qui fut seul à parler du côté français, a souligné à ce propos qu'il serait désirable que d'autres pays européens occidentaux entreprennent des consultations semblables avec les pays de l'est notamment l'Allemagne fédérale.

Il semble qu'en dehors d'une approbation très générale de ce souhait, M. Leonid Brejnev, qui dirigeait la délégation soviétique, n'ait pas cherché à le transformer en une proposition concrète. Il s'agirait là de consultations bilatérales, alors que le gouvernement soviétique, par la voix de M. André Gromyko, son ministre des Affaires étrangères, a déjà proposé la tenue d'une conférence intereuropéenne sur la sécurité de l'Europe. Dans la matinée, M. Kossyguine a relancé l'idée et il n'y eut pas cette fois du côté français, d'écho très encourageant. Une conférence qui poserait comme principe que les Américains ne sont pas intéressés par la sécurité en Europe ne verrait aucune chance de réunir ni la Grande-Bretagne ni quelques autres pays occidentaux.

COLLABORATION

Aussi, si l'on se montre très satisfait, du côté français, de l'atmosphère dans laquelle ont débuté les présents entretiens, on fait preuve de plus de réserve en ce qui concerne les résultats politiques.

Les consultations à venir entre Paris et Moscou ont été décidées en principe, mais aucun mécanisme n'a été établi. C'est pourtant un fait nouveau qu'un pays occidental et le principal pays de l'est se soient reconnus prêts à se consulter sur les problèmes européens. Il est important aussi que le général de Gaulle ait tenu à encourager un dialogue entre Bonn et Moscou. Si l'Europe a fait l'objet des conversations d'hier, la séance de ce matin sera sans doute consacrée à l'Asie et aux intérêts franco-soviétiques. Sur le problème du Vietnam les deux positions sont très proches. Un certain nombre de projets de collaboration existent d'autre part entre Paris et Moscou dans les domaines économique et scientifique.

Du côté russe on affirme notamment que le projet de coopération pour la construction automobile avec la Régie Renault est en bonne voie et sera conclu dans les prochaines semaines. On a aussi beaucoup parlé de collaboration spatiale. Il semble peu probable que ce problème si vaste et si complexe puisse être traité en détail au cours de ces entretiens, mais il sera sans doute évoqué de part et d'autre.

AU THEATRE BOLCHOI

On a appris hier soir que c'est M. Podgorny qui accompagnera le général de Gaulle jeudi jusqu'à Novossibirsk. M. Kossyguine, le président du conseil des ministres, rejoindra le président de la République française dans cette ville et lui tiendra compagnie pendant le reste du voyage à Leningrad, Volgograd et Kiev. C'est pourtant M. Leonid Brejnev, secrétaire général du parti communiste, qui hier matin est apparu comme le principal personnage de la direction collégiale. Ce fait n'a pas manqué de frapper les participants français de la conférence.

L'après-midi, la visite au conseil municipal de Moscou s'est terminée par un événement unique dans l'histoire de la capitale : un hôte étranger a été autorisé à prendre la parole du haut du balcon de l'hôtel de ville. Seul Lénine par trois fois avait usé de ce privilège.

Dans la soirée, le général et Mme de Gaulle ont assisté au théâtre Bolchoi à la représentation du ballet "Roméo et Juliette" de Serge Prokofief. A l'issue de la représentation, les spectateurs se sont tournés en grand nombre vers la loge présidentielle pour applaudir le général de Gaulle et le président Podgorny en même temps que les artistes.

Pearson impatient de rencontrer Johnson

OTTAWA. (PC). — Le premier ministre Pearson n'a pas encore rencontré le nouveau premier ministre du Québec, M. Daniel Johnson, et n'a pas discuté avec lui de relations fédérales-provinciales.

M. Réal Caouette, chef du Ralliement des créditistes, a demandé hier aux Communes au premier ministre Pearson s'il avait abordé la question des relations fédérales-provinciales avec M. Johnson.

"J'attend avec impatience le moment de rencontrer le premier ministre du Québec pour discuter de ce sujet", a répondu M. Pearson.

Plus tard, M. Maurice Allard, ind., Sherbrooke a demandé au ministre de la Santé nationale et du Bien-être social, M. Allan MacEachen, s'il avait communiqué avec le gouvernement du Québec au sujet du régime d'assurace-santé et du programme d'assistance publique.

La question a été jugée d'ordre général par le président, M. Lucien Lamoureux, qui ne l'a pas acceptée.

Les capitaux investis dans le développement économique du Québec seront exempts de droits successoraux (Daniel Johnson)

Par Roger Bruneau

Le gouvernement de M. Daniel Johnson a l'intention de présenter aux Chambres, le plus tôt possible, un projet de loi qui abolirait les droits de succession sur tous les investissements destinés à des compagnies nouvelles pouvant produire des emplois.

Le programme de l'Union Nationale rejoint cette déclaration de M. Johnson. Il dit que les capitaux investis dans le développement économique du Québec seront exempts de droits successoraux, ce qui aura pour double effet de susciter de nouveaux investissements et de protéger nos entreprises familiales, trop souvent forcées de se vendre à des étrangers, pour prévenir les exigences du fisc ou s'y conformer. C'est pour donner à cette exemption son effet maximum que l'Union Nationale entend rapatrier au Québec la totalité de l'impôt sur les successions.

Le premier ministre Daniel Johnson a rappelé ce projet de son gouvernement, hier après-midi, lors d'une cérémonie au cours de laquelle on a annoncé l'ouverture d'une usine de $4 millions de Domtar à Ville Duberger.

UN REFUS

M. Johnson s'est dit très heureux de l'établissement d'une usine de Domtar près de Québec. Cependant, il dit qu'il a refusé de faire lui-même l'annonce de l'ouverture de l'usine car, "cela ne vient pas de moi, du moins positivement, si une nouvelle usine vient s'établir ici. Je ne voudrais pas prendre l'habitude de m'approprier de nouvelles usines".

Le premier ministre souligne toutefois que les officiers du gouvernement, particulièrement les autorités de l'Hydro-Québec, ont coopéré à l'établissement de la nouvelle industrie.

Il a promis que le gouvernement de l'Union Nationale sera toujours bien disposé envers le capital qui voudra évidemment jouer un rôle de force dynamique tout en respectant le mieux possible les particularités du Québec.

M. Johnson fait remarquer que Domtar est une des compagnies qui a amélioré sa propre école de français, donnant ainsi un exemple aux autres industries.

Nécessité d'un programme bien structuré de la main-d'oeuvre (C. Jodoin)

MONTREAL. (P.C.) — Le président du Congrès du travail du Canada, M. Claude Jodoin, trouve indécent que dans un pays comme le Canada, le pays le plus riche au monde après les Etats-Unis, il y ait un cinquième de la population qui vive dans la pauvreté.

Il réclame pour chacun de ses concitoyens un niveau de vie raisonnable.

Il parlait hier soir devant les 1,100 délégués de l'Union des ouvriers du textile d'Amérique (FAT-CIO-CTC) réunis en congrès à Montréal.

M. Jodoin a particulièrement insisté sur la sécurité d'emploi. En conséquence, il a demandé que les travailleurs reçoivent une part des bénéfices qu'occasionnent les changements technologiques et l'expansion économique de leurs pays.

Pour arriver à ces fins, il est essentiel selon lui que soit établi un programme bien structuré de la main-d'oeuvre.

Dans son esprit, un tel programme devrait comprendre un bureau de recherches afin de découvrir les besoins de la main-d'oeuvre à travers le Canada et voir à la formation des travailleurs pour combler ces besoins.

Il est essentiel, selon le syndicaliste, qu'une plus grande aide soit fournie aux travailleurs qui sont en période de réentrainement en vue d'une offre d'un nouvel emploi.

M. Jodoin a préconisé une nouvelle façon pour le patronat d'envisager les négociations collectives. "Les employeurs n'ont pas le droit d'imposer arbitrairement de nouvelles conditions de travail qui sont en contradiction avec les ententes collectives", a-t-il dit.

M. Jodoin a réclamé le droit pour les syndiqués de négocier les nouvelles conditions de travail qui sont en contradiction avec les ententes collectives", a-t-il dit.

M. Jodoin a réclamé le droit pour les syndiqués de négocier les nouvelles conditions de travail qui peuvent survenir au cours d'une convention collective.

"Si le gouvernement ne fait rien en faveur des vieillards canadiens il se trouvera à courtiser sa propre défaite" (M. Max Saltsman)

Par GERARD ALARIE

OTTAWA (P.C.) — Les partis d'opposition aux Communes ont prévenu le gouvernement mardi qu'il "courtise sa propre défaite" s'il ne porte pas les pensions de sécurité de vieillesse de $75 à $100 par mois.

Durant le débat sur une résolution portant sur le régime canadien d'assistance publique, M. Max Saltsman NPD—Waterloo-Sud a noté que son parti n'est pas en faveur de nouvelles élections générales immédiates au Canada ajoutant toutefois : "Si le gouvernement ne fait rien en faveur des vieillards canadiens, il se trouvera à courtiser sa propre défaite".

Intervenant à son tour dans le débat, M. John Diefenbaker, chef de l'opposition, a repris l'affirmation du député néo-démocrate. Le chef progressiste-conservateur a rappelé que dès le 20 janvier dernier, son parti avait proposé, en amendement au discours du trône, une hausse à $100 par mois des pensions de sécurité de vieillesse.

"Il n'y a pas eu un seul député du parti libéral pour appuyer cet amendement, a insisté le chef conservateur, et le gouvernement a survécu grâce seulement à l'appui qu'il a reçu des députés du Crédit social".

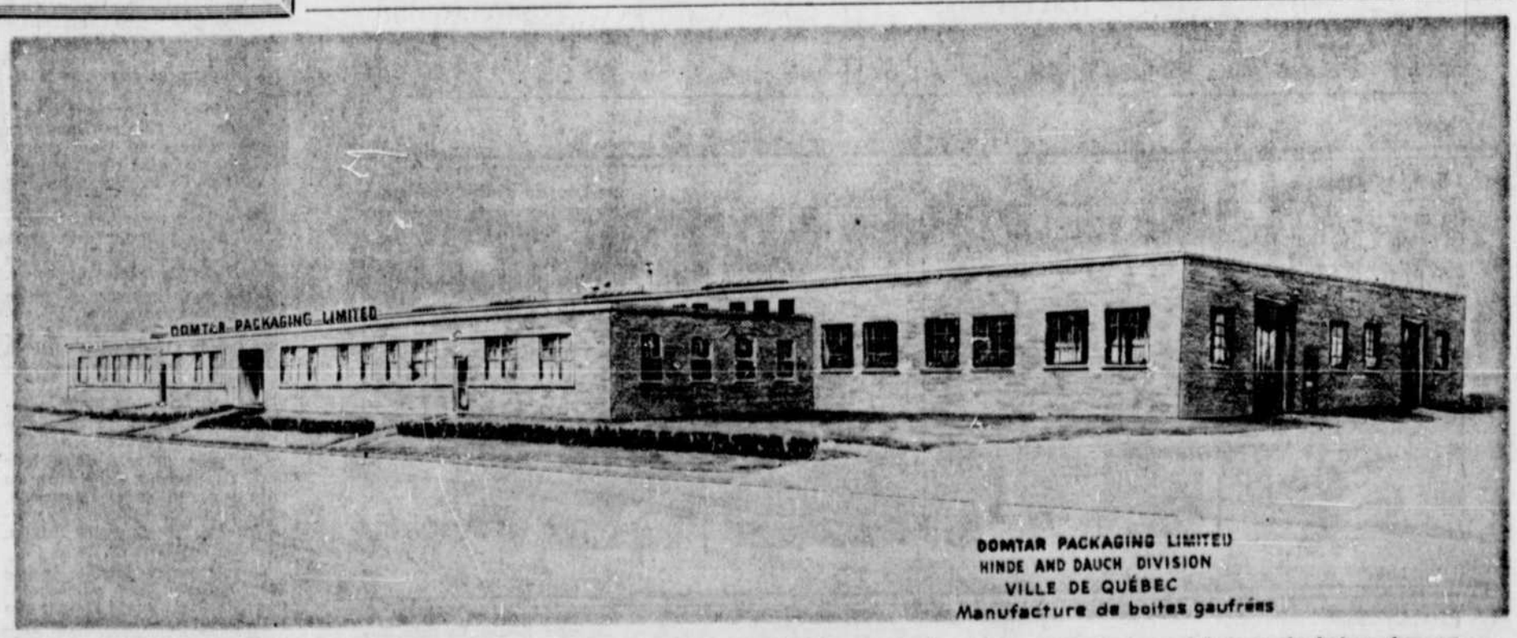
Là-dessus M. Robert Thompson, chef du Crédit social, a interrompu le chef de l'opposition pour demander si l'acceptation par le Parlement de l'amendement visant à hausser les pensions de sécurité de vieillesse aurait forcément provoqué cette hausse ?

M. Caouette

M. Diefenbaker a répliqué : "le vote sur la hausse des pensions de sécurité de vieillesse constituait un vote de confiance". Il a expliqué que si le Parlement avait alors accepté l'amendement du parti progressiste-conservateur, "le gouvernement libéral n'aurait pas eu d'autre choix que de demander au gouverneur général d'appeler le parti progressiste-conservateur à former le gouvernement".

"Et, a poursuivi M. Diefenbaker, notre premier acte législatif aurait été de porter de $75 à $100 par mois les pensions de sécurité de vieillesse".

M. Réal Caouette, chef du Ralliement créditiste, a déclaré pour sa part que le régime canadien d'assistance publique, étant au stade de résolution aux Communes, n'était pas encore connu dans les détails.



• NOUVELLE INDUSTRIE — La compagnie Domtar Packaging Limited a annoncé qu'elle construira une fabrique de boites de carton ondulé à Ville de Duberger, près de Québec. Cette photo donne un aperçu de l'aspect extérieur de la nouvelle industrie de $4 millions.

La compagnie Domtar annonce la construction d'une usine de $4 millions à Ville Duberger

— Lire la nouvelle en page 12

RIVE-SUD RIVE-SUD RIVE-SUD RIVE-SUD RIVE-SUD

Opposition à l'installation d'une nouvelle station de radio à Lévis

OTTAWA (P.C.) — Les stations CKBM, CJLR, CKCV et CFOM, la première de Montmagny et les autres de Québec, se sont opposées à l'installation d'une nouvelle station de 250 watts et d'une fréquence de 1240 kilocycles à Lévis.

Selon le promoteur, M. Adrien Bégin, homme d'affaires de Lévis, la création d'une telle station est justifiée du fait que la population a grimpé à 35,800 résidants et que les stations métropolitaines ne répondent pas aux besoins locaux.

Le Bureau des gouverneurs de la Radiodiffusion, qui a entendu les objections, doit rendre sa décision plus tard.

Selon M. Bégin, les habitants de Lévis ne reçoivent pas de nouvelles locales sinon lorsqu'il y a un accident ou quelque autre incident du genre.

Les résidants et hommes d'affaires locaux veulent leur station de radio et le revenu local est suffisant pour faire vivre la station, telle que proposée.

Les stations de Québec y voient plutôt une manoeuvre pour s'immiscer sur le marché de la vieille capitale.

Le président de CJLR, M. Jacques LaRoche, soutient pour sa part que le BGR a déjà légiférer en ce sens, ne permettant pas les stations de banlieue qui ambitionnent de devenir métropolitaines.

Si chaque banlieue est qualifiée à posséder sa propre station, a-t-il ajouté, il y aura, dans le temps de le dire, une chaîne de petites stations autour de Québec.

M. Magella Alain, gérant général de CKCV, maintient que le St-Laurent n'est pas réellement une division entre Québec et Lévis. Québec, selon lui, demeure le centre nerveux de la région.

Plusieurs marchands de voitures usagées s'installent à Lévis pour des raisons purement géographiques, mais ils viennent tout de même quérir leurs clients à Québec. Une station additionnelle doit entrainer inévitablement une partie du marché métropolitain, si elle doit survivre.

Mary Bush, gérante de CFOM seul protestataire anglophone et unique station de langue anglaise à Québec, précise que Lévis est déjà desservi par quatre stations radiophoniques de langue française, trois stations de télévision et une station radiophonique anglophone. A ce compte, CFOM, dont 50 pour cent des auditeurs sont francophones bilingues, ne pourrait survivre si l'on permettait l'installation d'une nouvelle station.

Mme Bush a ajouté que le St-Laurent n'est pas un obstacle, à moins bien sûr qu'il faille le traverser à la nage. La circulation sur le pont de Québec est dense parce que presque tous les résidants de la rive-sud travaillent à Québec et qu'on ne compte pas de gros magasins, centres d'achat ou boutiques du côté de Lévis.

L'application de M. Bégin vise donc une diffusion métropolitaine, a-t-elle conclu.

Le gérant de CKBM de Montmagny, M. André Mercier, a décrit sa station comme régionale qui travaille fort à desservir adéquatement toute la rive-sud. Il a ajouté qu'à son avis, CKBM répond aux besoins de la région de Lévis.

Il faudra qu'une nouvelle station puise ses revenus sur le marché régional, a-t-il dit.

M. Bégin a enfin déclaré qu'il n'ambitionnait aucune augmentation du pouvoir qu'il demande actuellement.



● 40 ANNEES DE SERVICE — Le maire Clément-Marie Thivierge, m.d., présente une montre au chef Morin en présence de l'échevin Laval Bouchard, président du comité de police de la cité de Lévis. M. Morin compte 40 années de service comme chef des pompiers et chef adjoint de police à Lévis. (Studio Beaulieu Enr.)

Quarante années de service dans la protection publique

Lévis — M. Théodule Morin, chef des pompiers et chef adjoint de police de Lévis, compte maintenant 40 ans de service.

Une fête intime organisée par les officiers municipaux de Lévis a marqué cet anniversaire de M. Morin.

Nous voulons souligner le magnifique état de service de cet homme de devoir qui a cherché en tout temps à sauvegarder les intérêts de la ville et son équipement, a déclaré le maire C. M. Thivierge, m.d..

M. Morin a toujours fait montre de qualifications exceptionnelles aussi bien comme sapeur que comme policier, a insisté le maire.

Entré au service de la ville le 1er mai 1926, sous le chef Laparre Marsan alors que tout la traction animale était le seul moyen de locomotion en usage au département des incendies, M. Morin a vu l'arrivée du premier camion en 1926 (c'est une "pompe Fisher" encore en excellent état). M. Morin fut nommé sergent en 1930 sous l'administration du maire Leblond, capitaine sous l'administration Bégin et chef sous l'administration Thivierge.

Ce méritant fonctionnaire a servi sous trois chefs: MM. Laparre Marsan, P. A. Guay et J. A. L. Arsenault qui cumulaient alors les deux charges, il est actuellement adjoint au chef de police, M. Paul-Emile Beaudoin.

Durant les quarante dernières années, le chef Morin a vu à l'oeuvre les maires I. Emile Demers, Cléophas Blouin, Jos. Leblond, m.d., Adélard Bégin et Clément Marie Thivierge m.d.

Un nouvel hôtel de ville ?

La ligue des citoyens de Lauzon mènera une enquête

Lors d'une assemblée régulière des membres de la Ligue des Citoyens de Lauzon, on a décidé de mener une enquête dès cet été auprès de la population de Lauzon pour savoir quel est le nombre de ceux qui sont en faveur de la construction d'un nouvel hôtel de ville à Lauzon, et quel est le nombre de ceux qui préconisent la rénovation de l'ancien hôtel de ville.

On pourrait construire un nouvel hôtel de ville dans le parc des Vétérans au coût approximatif de $175,000. Ce qui nécessiterait un emprunt par la ville mais sans augmenter les taxes des contribuables.

On pourrait également rénover l'actuel hôtel de ville au coût approximatif de $75,000. Cette rénovation pourrait se faire par étapes.

Le terrain vacant, appelé communément le parc de Vétérans, et situé sur la rue Mgr Bourget en face de l'ancien manège militaire de Lauzon a été cédé sans aucune condition à la ville qui peut donc en diposer à son gré. Elle pourrait y construire un nouvel hôtel de ville, prévoir un agrandissement éventuel, des facilités de stationnement et aménager le reste du terrain en parc pour la population de Lauzon.

La Ligue des Citoyens de Lauzon veut informer la population et en même temps connaître son opinion sur cette question. C'est pourquoi elle a confié cette tâche à son comité des Affaires municipales, sous la direction de M. Fernand Paré.

Rigorisme du Chef de Police

Le chef de police de Lauzon, à l'instar de son confrère de Québec, a fait des déclarations à l'emporte pièce sur les journaux relativement au port des "shorts et des robes-soleil" par les Lauzonnaises. La Ligue des Citoyens de Lauzon désire protester contre cette attitude moyennageuse. Elle a donc fait parvenir une lettre de protestation au Conseil de ville de Lauzon, avec copie au chef de police.

Comité municipal des Loisirs

Le Comité des Loisirs de la Ligue des Citoyens de Lauzon, sous la direction de M. Léo Gosselin, a réuni en avril dernier les représentants des trois O.T.J. de la ville de Lauzon: Bienville, Lauzon et Ste-Bernadette. On avait alors reconnu la nécessité de planifier les loisirs à Lauzon et de collaborer ensemble à meilleur usage de ces loisirs.

Différentes options pouvaient se présenter: municipalisation des loisirs, commission municipale des loisirs, comité municipal des loisirs. Avant de choisir l'une ou l'autre de ces options, les membres présents à la réunion avaient manifesté le désir de rencontrer un représentant de la Fédération des Loisirs du diocèse de Québec, qui pourrait leur expliquer les avantages et les désavantages de chacune des formules.

Le 8 juin, l'abbé Bouchard et Michel Poulin de la Fédération venaient rencontrer les représentants des O.T.J. réunis une deuxième fois par le Comité des Loisirs de la Ligue des Citoyens.

A la suite des explications fournies par les représentants de la Fédération, les membres présents à la réunion ont opté en faveur d'un comité municipal des loisirs formé de 2 membres du Conseil de ville, de 2 membres de la Ligue des Citoyens et de deux membres de chacune des trois O.T.J. de Lauzon : Bienville, Lauzon et Ste-Bernadette.

Ces dix membres seront nommés sous peu et se réuniront pour déterminer le mandat du comité. Ce comité municipal devra entre autres choses voir à planifier les loisirs à Lauzon. Ce qui permettra une meilleure utilisation des loisirs actuellement disponibles pour les plus jeunes. Il faudra également prévoir de nouveaux loisirs pour les autres.

Réal Quintin,
publiciste de la Ligue

Logement à louer

S. ROMUALD, face à Sillery, 3, 4 et 5 pièces, chauffés ou non, plus chambre de bain, eau chaude, "24", marché Olivier Inc. Tél.: 839-9408.
60232 9-6 (1 ms) 118 C.L. j.n.o.



● SAINT-DAVID — Près de 300 personnes venues de tous les coins de la province et même de l'extérieur, se sont réunies dernièrement pour marquer le jubilé d'or de mariage de M. et Mme Amédée Carrier (Marie-Jeanne Cantin) de cette ville. Les célébrations ont débuté par une messe d'action de grâce célébrée par M. le curé Vital Labrie, en l'église paroissiale magnifiquement décorée à cette occasion, puis ce fut un banquet en la salle des Chevaliers de Colomb de Lévis et au cours duquel une adresse fut lue par Diane Carrier, une des petites-filles des jubilaires, une magnifique gerbe de roses présentée à la jubilaire par une autre de ses petites-filles et présentation d'une bourse bien garnie par Maurice Carrier, petit-fils. Des allocutions furent prononcées par M. le curé Labrie, Son Hon. le maire Albert Demers, l'échevin Paul-Emile Carrier, fils des jubilaires et le jubilaire lui-même qui sut remercier en termes choisis. Les fêtes se sont ensuite poursuivies par une soirée où chant, danse et musique furent à l'honneur et l'entrain remarquable. Les jubilaires sont les heureux parents de l'échevin Paul-Emile et madame Carrier (Gertrude Fontaine) de St-David, M. et Mme Roméo Bouffard (Jeannette Carrier) St-Jean-Chrysostome, M. et Mme Paul-Emile Pouliot (Emilienne Carrier) St-Henri de Lévis, M. et Mme Emile Bouffard (Cécile Carrier) de St-Jean-Chrysostome et Mlle Germaine Carrier de St-David. Les abbés Julien Carrier, vicaire à St-Maurice de Thetford et Bernard Métivier, vicaire à St-Pascal de Maizerets, deux neveux des jubilaires de même que l'abbé Jean-Guy Giguère, vicaire à St-David assistaient à la fête qui s'est poursuivie le lendemain, en la demeure des jubilaires qui reçurent alors dans l'intimité leurs enfants et petits-enfants.

Construction de $1,700,000

Nouveau siège social pour l'assurance-vie Desjardins

Lévis (PC) — Après seulement 17 ans d'existence, l'assurance-vie Desjardins a décidé de se loger dans un nouvel édifice de six étages, qui sera construit à Lévis, au coût de $1,700,000.

Cette construction s'inscrit dans un projet comportant l'édification de six pavillons distincts.

Le nouvel édifice s'élèvera à proximité du siège social actuel, en bordure de la route transcanadienne, sur les terrains de la "Cité Desjardins", où se trouvent déjà le Centre d'éducation des adultes et d'animation sociale, l'Institut coopératif Desjardins, ainsi que le nouveau siège social de la société d'assurance des caisses populaires.

En tête de liste des institutions d'assurance-vie canadiennes-françaises quant au volume de son assurance en vigueur, l'assurance-vie Desjardins se place au 92è rang des 727 entreprises du genre en Amérique, avec son milliard et demi d'encours.

Le siège social actuel s'est avéré insuffisant pour loger les 200 employés et l'équipement de la compagnie. L'assurance-vie Desjardins, qui fait affaire dans 8 des 10 provinces canadiennes, groupe de plus 125 représentants et 31 employés répartis dans 15 bureaux régionaux.

Service des Postes à Lévis

Vendredi, le 24 juin 1966, fête de la St-Jean-Baptiste et vendredi le 1er juillet 1966, fête du Canada, seront observés comme suit dans le service des postes à Lévis:

LIVRAISON A DOMICILE: Aucune, sauf des lettres par exprès.

VESTIBULES, CASES LOUES, GUICHETS: Fermés au bureau-chef et dans toutes les Stations-Postales.

SOUS-BUREAUX: Fermés toute la journée.

LEVEES DES BOITES: 4.00 heures p.m.

ACHEMINEMENT DES CORRESPONDANCES: Comme aux jours ordinaires.

Campagne de souscription de l'O.T.J. de St-David

Saint-David — La grande campagne populaire de souscriptions que lancera prochainement l'OTJ de Saint-David avec un objectif de $10,000, s'ouvrira sous d'excellents auspices puisque le conseil a décidé hier soir de verser deux subventions de $500., l'une attribuable à la souscription proprement dite, l'autre au paiement de l'annuité sur le terrain acheté il y a quelques années.

C'est une décision unanime qu'a prise le conseil à ce sujet peu après la lecture d'une lettre de Madame Yolande Lemieux, sec. de l'OTJ et montrant la position financière précaire de l'oeuvre qui n'a que $400.00 en caisse pour entreprendre une saison d'activités qui nécessitera des déboursés minimums de $3,000.00 dont environ $2,200. en salaires et $700. en frais de transport pour les enfants les plus éloignés.

Le reste de la souscription servira à l'aménagement d'une partie actuellement inutilisable du terrain, à l'achat éventuel d'un terrain voisin, et à différentes autres améliorations qui s'imposent sur le terrain partiellement ombragé et si magnifiquement situé sur la falaise.

Très bien disposés à l'endroit de l'OTJ, les quelques membres du conseil ont cependant fait de fortes réserves pour ce qui est de l'accommodement aux enfants de Saint-Télesphore et à leur transport et à un moindre degré pour ceux dont les parents habitent la rue St-Laurent, dans la cité de Lévis.

C'est son honneur le maire Albert Demers qui a le premier attaché le grelot, déclarant que la ville de Saint-David n'a rien à débourser pour les contribuables de Saint-Télesphore qui ont opté pour la fusion avec la cité de Saint-Romuald, il y a quelques mois.

Ces gens devront faire leur part, ils devront s'aider car la ville ne peut rien faire pour eux, ont en substance déclaré le maire Demers, les échevins Proulx, Beaulieu et Carrier.

Quant aux enfants de la rue Saint-Laurent, les administrateurs de Saint-David croient que la cité de Lévis devraient subventionner l'OTJ puisque le territoire qu'ils habitent est sous la juridiction municipale de Lévis.

"Ne vous laissez pas embarquer par les autres (les gens de Saint-Télesphore) a conseillé le maire Demers au président Dumais; ils ont voulu aller à Saint-Romuald qu'ils paient maintenant ou qu'ils y restent. Quant à nous, c'est zéro pour Saint-Télesphore.

Le président Dumais a fait part que la question du transport sera remise à l'étude, que des dispositions seront prises afin que la ville de Saint-David et l'OTJ n'aient pas à supporter de frais pour des enfants de l'extérieur.

LA SOURIS MIQUETTE — par Walt Disney



LE FANTOME — par Lee Falk et Ray Moore



PHILOMENE — par Ernie Bushmiller



STEAK HACHE 65 SAUCISSE 39 ET 69
GALANTINE AU VEAU 59
CRETONS ¾ LB 75 CRETONS ¼ LB 25
BACON ½ LB 77 BACON WINDSOR 1.35
LARD SALE ENTRELARDE 77
FESSE CUITE JAMBON DE 2 A 11 LB PRESQUE DESOSSE 1.19
JAMBON CUIT TRANCHE 1.70 JAMBON CUIT HACHE 6 ONCES 38
JAMBON EPAULE 3 A 6 LB 49
SPARE RIBS DE PORC 67
DINDE MOITIE OU ENTIERE 4 A 11 LB JEUNE "A" EVISCEREE 47
STEAK DE CLUB 1.60 STEAK DE BOSTON 1.60
STEAK DELICATISE 1.05 STEAK DE MINUTE 1.45
ROSBIF DE SPENCER 2 A 8 LB 1.95
ROTI DE BOEUF 63 ROTI DE BOEUF DESOSSE 73

W. E. BÉGIN
500 ST-JEAN 520 DE LA SALLE
524-5271 529-1331



● L'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem, succursale de la région de Québec, a tenu hier soir son assemblée générale annuelle, à la salle Loyola. Le lieutenant-colonel J.-Léon Côté a été réélu président de l'organisme, tandis que le major Paul Clavel et M. W. Mylett ont été réélus vice-présidents. Il ressort de l'assemblée d'hier soir que les finances de ce groupe, qui fait une oeuvre bénévole, sont mal en point. Les dépenses excèdent les revenus de $2,179. L'an passé, cependant, la situation était pire puisque le déficit s'élevait à $5,656. Toutefois, on a recueilli jusqu'ici la somme de $4,264 à la faveur de la campagne de souscription de l'Ambulance Saint-Jean. Sur la photo, nous voyons dans l'ordre habituel, MM. Clavel, Côté et M. Pierre Lemay, trésorier de l'Ordre.

Mémoire de l'Association des parents

Réorganiser les loisirs à Beauport

Une taxe spéciale pour le financement

par André Jean

L'Association des parents catholiques de Beauport a remis hier soir au conseil municipal de l'endroit un mémoire concernant le sort des loisirs dans cette région. Le fait que la loi oblige la Fabrique à se départir des droits et biens acquis à ce titre et d'en disposer en faveur d'un organisme compétent et ce, avant le premier janvier 1967, pose un problème que le mémoire essaie de solutionner.

Selon le mémoire, l'organisation des loisirs à Beauport est actuellement tout à fait inadéquat en regard des besoins essentiels de la population en ce domaine. Plusieurs facteurs seraient en cause pour expliquer la situation : le manque évident de planification rationnelle des activités de loisirs; l'existence de nombreux conflits de personnalité entre les gens chargés d'élaborer, d'appliquer et de superviser les divers programmes de loisirs; la carence sérieuse de personnel vraiment qualifié en organisation de loisirs etc...

RECOMMANDATIONS

Le mémoire recommande donc que des mesures soient prises immédiatement par les autorités concernées pour qu'un plan ordonné des activités de loisirs qui auront cours durant cet été et le reste de l'année présente soit élaboré, communiqué à la population et mis en application dans des conditions où sont garanties la discipline et la moralité.

L'Association des parents catholiques de Beauport recommande de plus que la future organisation des loisirs, dans l'élaboration de programmes d'activités dans ce domaine, tienne particulièrement compte des exigences morales et disciplinaires. L'on suggère aussi que l'on fasse appel, dès que les moyens financiers le permettront, à des gens qualifiés dans le domaine des loisirs et dont la qualité morale est certifiée, pour prendre en main la direction et la réalisation des loisirs dans Beauport.

ORGANISATION DES LOISIRS

L'Association des parents catholiques de Beauport recommande que la municipalité de Beauport fasse l'acquisition des biens et droits de la Fabrique et qu'elle en assure la gérance. L'Association s'attend de plus à ce qu'une étroite collaboration s'établisse entre l'organisme futur et les commissions scolaires locale et régionale afin que des échanges fructueux puissent avoir lieu en ce qui touche l'utilisation des locaux et autres avantages.

Pour financer cette organisation des loisirs, le mémoire recommande qu'une taxe dite "des loisirs" (sans relation à la taxe foncière actuelle) soit prélevée dans la municipalité de Beauport sous forme d'une contribution fixe et égale pour chaque famille, sans égard au statut de propriétaire ou de locataire.

L'Association suggère aussi qu'une étude sérieuse des besoins en loisirs de la population de Beauport soit effectuée. L'on devrait ainsi procéder à une analyse démographique pour déterminer les diverses clientèles à servir; un inventaire des ressources matérielles et humaines du milieu; l'établissement d'une liste exhaustive des besoins sportifs, récréatifs, culturels, artistiques, éducatifs et sociaux auquels l'on doit s'efforcer de répondre selon un ordre réaliste de priorité.

CONSEIL SUPERIEUR DES LOISIRS

Quelques recommandations de l'Association touchent particulièrement le Conseil supérieur des Loisirs. Le mémoire fait connaitre le voeu des parents que toutes les parties en cause dans l'organisation des loisirs de la jeunesse durant la présente saison estivale collaborent positivement avec le Conseil supérieur des Loisirs afin que soit définitivement assurée la bonne marche de toutes les activités prévues à leur programme; que le Conseil supérieur des Loisirs, paralysé depuis de nombreux mois pour de multiples raisons, convoque, dans le plus bref délai possible, une assemblée générale afin de pouvoir reformer ses cadres et ainsi retrouver le dynamisme qui doit l'animer.

On recommande enfin que le Conseil supérieur des Loisirs prenne en sérieuse considération les deux item du mandat officiel qui lui est dévolu par sa charte, et recherche les moyens propices de "promouvoir, de planifier et de coordonner" efficacement les loisirs de Beauport en plus de voir à distribuer équitablement les fonds disponibles à cette fin.

Le mémoire présenté par l'Association des parents catholiques de Beauport a reçu un accueil favorable de la part du conseil municipal de l'endroit. On a félicité l'association pour l'intérêt qu'elle manifeste ainsi à la cause des jeunes. A part quelques points qui ne sont pas applicables maintenant à cause de la loi de la taxation à Beauport, le mémoire s'est gagné la sympathie du conseil.

M. Jean Brassard, président de l'association, a affirmé que si c'était maintenant la coutume de présenter des mémoires et de ne plus s'en occuper par la suite, il verrait bien pour sa part à ce que le document soit pris en considération et qu'il ne soit pas publié.



● INSTALLATION DU NOUVEAU CURE DE ST-BENJAMIN DE DORCHESTER — M. l'abbé Louis-Philippe Roy, auparavant professeur au Séminaire de St-Victor de Beauce, sera installé officiellement curé de St-Benjamin de Dorchester, dimanche prochain, le 26 juin, à 3 hres p.m. M. l'abbé Louis-Joseph Bertrand, curé de Beauceville, présidera la cérémonie.

Archéologie sous-marine

Inventaire systématique des épaves de la Côte-Nord

par Claude Bédard

Pour la première fois, une expédition scientifique, organisée sous les auspices de la section archéologique sous-marine de Québec, effectuera un inventaire systématique des épaves de la Côte Nord.

L'équipe qui entreprendra ces recherches esct composée de trois membres dont le directeur est le Père Claude Chagnon, c.s.v. Ses deux compagnons sont MM. Henri Bernier, propriétaire et capitaine du navire, et Robert Grenier.

Tout le monde sait qu'un grand nombre de navires ont coulé sur le littoral nord de l'estuaire et du Golfe St-Laurent. Seulement autour de l'Ile Anticosti, on évalue à 147 le nombre des épaves. Selon le Père Chagnon, on connait un certain nombre d'emplacements par des archives. L'expédition désire en effectuer un relèvement précis. "Nous désirons essayer, a-t-il dit, de découvrir des épaves inconnues ou très vaguement connues. De telles découvertes pourraient aider à éclairer bien des points obscurs de notre histoire".

Mise en marche depuis près de six mois, l'expédition devrait être lancée d'ici une quinzaine de jours. Tout ce qu'on attend, c'est un appui financier qui tarde quelque peu. Les membres de l'équipe ont encore besoin de quelques milliers de dollars pour se lancer à l'aventure et on espère bien que de généreux mécènes, qui veulent participer par leurs moyens à cette expédition qui nous livrera certes des secrets inattendus, voudront bien venir en aide aux trois experts dans le domaine de la recherche sous-marine.

L'expédition devrait se terminer vers la fin du mois d'août et les résultats seraient par la suite dévoilés au public désireux d'en connaitre plus sur l'histoire de la navigation dans notre pays.

Comme aucune étude systématique avait été accomplie jusqu'à date, des consultations ont été amorcées avec quelques historiens importants et de nombreux documents ont été dépouillés. Par ailleurs, une étude approfondie de la zone de recherches a été entreprise à l'aide de photos aériennes stéréoscopiques.

Dans le domaine des recherches archéologiques, on prévoit un arrêt à Cap Colombier, qui est un site fameux d'épaves, puis un autre arrêt dans la Baie de Sept-Iles, où au moins deux épaves y reposent. Enfin, une fouille systématique du fond du fleuve sera entreprise sur une bande allant du rivage à une profondeur d'environ 100 pieds, et ceci à partir de l'embouchure de la rivière Moisie jusqu'à Blanc Sablon.

Les trois membres de l'équipage feront aussi des recherches géomorphologiques. Il s'agit de mesure de l'élévation des terrasses littorales, de la mesure du mouvement des débris le long de ces terrasses, et la mesure des phénomènes de déposition et d'accumulation littorale. Pour cela, ils feront des prélèvements d'échantillons qui seront étudiés en laboratoire.

L'équipe possède des qualifications importantes pour ce travail. En effet, le groupe de l'expédition est composé de trois plongeurs ayant de l'expérience non seulement en plongée sous-marine, mais aussi en archéologie, en géologie, en géographie et en navigation. Tous les trois sont d'ailleurs doués d'un esprit de recherche scientifique et jouissent d'une excellente santé. Ils possèdent d'ailleurs une grande endurance au froid et à la fatigue.

Le Père Chagnon effectue des plongées depuis 1954. Par ailleurs, il est instructeur de natation et aspirant à la ceinture noire en Karaté avec le Japan Karate Association. Agé de 36 ans, il possède aussi ses diplômes de franc-tireurs d'élite pour l'armée canadienne. Actuellement, il est étudiant en géographie à l'Institut de géographie de l'Université Laval.

M. Bernier est âgé de 25 ans. Il pratique la plongée sous-marine depuis plus de trois ans. Il a une expérience en navigation depuis neuf ans. Il possède un diplôme de prospection minière. Il est présentement à l'emploi du Centre de Zootechnie de l'Université Laval.

M. Grenier est professeur au Collège des Jésuites à Québec. Parmi ses expériences en archéologie, notons les fouilles qu'il a entreprises pendant trois été à la forteresse de Louisbourg.

La SFCI s'occupe surtout de crédits de fonds de roulement et de transactions internationales

La Société financière pour le commerce et l'industrie Ltée porte surtout ses activités sur le crédit de fonds de roulement, les crédits de relais, le financement de transactions internationales. Son client idéal est probablement celui qui lui confie ses excédents de liquidité en période d'abondance et fait appel à son service de prêts en période creuse, tout en faisant passer par son canal ses transactions avec l'étranger.

Voilà ce que déclarait M. Louis C. Roy, directeur de la S.F.C.I., dans une conférence prononcée mardi midi devant les membres du club Rotary de Québec. M. Roy a expliqué que cet organisme compte, parmi ses principaux actionnaires, deux banques françaises : la Banque Nationale pour le Commerce et l'Industrie et la Banque de l'Union parisienne. La première détient 40% du capital-actions de la S.F.C.I. — qui est de $3 millions — alors que la seconde en possède 15%. Tous les autres actionnaires, a dit le conférencier, sont des Canadiens, voire des Québécois.

"La structure légale de la S.F.C.I. constitue un second facteur qui influence son comportement", a ajouté M. Roy. "N'étant pas une banque à charte, elle n'a pas accès directement au système de compensation. Le service de dépôts qu'elle offre à sa clientèle ressemble donc plutôt à celui des compagnies de fiducie qu'à celui des banques à charte". Le conférencier a déclaré, en outre, que la SC.F.C.I., s'approvisionnant en dépôts, ne prend pas d'engagements pour des périodes d'une durée supérieure à cinq ans. "C'est pourquoi, a-t-il spécifié, elle ne finance pas de crédits hypothécaires conventionnels dont le remboursement s'étend sur des périodes de dix, quinze ou vingt ans".

M. Roy a noté que la S.F.C.I. peut offrir une gamme de garanties "variées et flexibles" sur lesquelles elle peut étayer ses prêts, n'étant pas assujettis aux mêmes contraintes que les banques à charte au sujet de ses placements. Enfin, le conférencier a déclaré que la S.F.C.I., n'étant pas une compagnie de financement à la consommation, les prêts sur machinerie et équipement ne la concernent pas.

Mission en vue de s'informer des problèmes linguistiques et scolaires du Canada français

Par Réjean LIZOTTE

M. Fernand Bérubé, président et directeur général des Editions Françaises Inc., a convoqué une conférence de presse hier après-midi à l'occasion du passage au Québec de M. Claude Dubois, rédacteur en chef des dictionnaires encyclopédiques, et de M. Pierre Lavayssière, secrétaire général de rédaction de la Librairie Larousse de Paris.

La mission de ces messieurs consistait à s'informer des problèmes linguistiques et scolaires du Canada français. Il ne s'agirait pas d'une mission commerciale mais bien d'une enquête rédactionnelle.

Le but ultime de cette tournée d'information est l'adaptation des manuels scolaires et des dictionnaires de la maison Larousse au contexte canadien-français.

MM. Dubois et Lavayssière ont rencontré durant leur séjour d'une dizaine de jours au Canada plusieurs linguistes et grammairiens canadiens - français. Ils se sont également entretenus avec des fonctionnaires de l'Office provincial de la langue française.

M. Dubois a affirmé que le principe méthodologique qui le guidait visait au maintien d'une langue française universelle. Il a déclaré qu'il ne s'agissait pas d'introduire en masse dans les dictionnaires des canadianismes.

Cependant, il est question d'analyser certains termes originaires du Québec et n'ayant pas d'équivalant en France de sorte qu'il soit décidé de leur admissibilité dans le vocabulaire universel de langue française. M. Dubois a fait allusion par exemple au mot drave qui décrit une activité typiquement québécoise. Selon lui ce mot, après étude, pourrait fort bien être accepté dans la langue française universelle avec l'acception qu'on lui donne au Canada.

M. Lavayssière, de son côté, a insisté sur le fait qu'il ne faille pas contribuer à écarter la France du Canada, ni le Canada de la France, par l'usage trop nombreux de termes propres à l'un des deux pays.

M. Lavayssière a dit avoir étudié les volumes du rapport Parent pour voir dans quel optique doit être envisagée la rédaction des manuels originaires de France mais destinés aux étudiants canadiens-français. Il a fait allusion en particulier au fait que ces volumes pourraient fort bien comprendre des textes canadiens dans la mesure où ceux-ci sont français.

Ces deux envoyés de la maison Larousse ont donné de l'importance aux rencontres que leur voyage leur a permis de faire puisque, disent-ils, avant d'entreprendre un ouvrage destiné à des Canadiens français, il est essentiel de recueillir leur opinion.

Nous savons que certains dictionnaires sont déjà édités à Québec par la maison Larousse et on nous a assuré que, bien que l'adaptation des manuels et des dictionnaires serait faite en France, les volumes destinés au Canada seront imprimés à Québec.

"Actualité"

Une revue pour la masse

— Père Brouillé

Par Claude BEDARD

"Un grand médium imprimé pour la masse", voilà comment le directeur de la revue Actualité a défini son magazine.

Le Père Jean-Louis Brouillé qui présidait l'inauguration officielle du bureau à Québec de son magazine a prédit que celui-ci est appelé à devenir hebdomadaire. Son tirage mensuel est actuellement de 125,000.

"Actualité" ne s'adresse à aucune ville québécoise en particulier, mais à travers toutes les villes ou les localités du Québec il veut rejoindre la famille canadienne - française. Pour mieux planifier son travail d'expansion, le magazine a établi des bureaux aux Trois-Rivières, à Montréal et à Québec.

Taxant sa revue d'organe d'information essentiellement, le Père Brouillé l'a comparé dans un certain sens au "Time Magazine", mais écrit en français pour les Canadiens français. "Actualité" compte déjà plus de 15,000 abonnés dans le seul grand Québec et une campagne intensive qui doit suivre bientôt devrait augmenter ce nombre de beaucoup.

Voici d'ailleurs ce que déclarait le directeur lors de l'inauguration du bureau régional.

"Actualité, vous pouvez le constater aujourd'hui, est non seulement vivante mais progresse à pas de géant. Actualité ambitionne d'atteindre 200,000 foyers canadiens-français. La famille de chez nous a besoin d'un grand magazine populaire, adapté à ses besoins, ses goûts, ses intérêts. Actualité est un magazine profane mais d'inspiration chrétienne. Aucun sujet d'actualité ne lui est indifférent. Magazine strictement d'information, il s'efforce de vous présenter chaque mois une variété de chroniques susceptibles d'intéresser toute la famille en général et chacun de ses membres en particulier. A partir de juillet, il n'y aura plus d'éditions propres à chaque région, Actualité-Québec par exemple, mais dès septembre nous publierons une édition plus volumineuse qui vous informera adéquatement sur ce qui se passe un peu partout en province".

Congrès de l'Ordre séculier de Saint-François en juillet

Congrès de l'Ordre Séculier de St-François

Les membres de l'Ordre Séculier de St-François (Tiers-Ordre capucin) de l'Est du Canada se réuniront en congrès à Rimouski les 30 et 31 juillet prochain. Toute la "jeunesse franciscaine" s'y réunira pour discuter du rajeunissement de ce mouvement de spiritualité et d'apostolat, tandis que dans un autre centre de réunion, dans la même ville, les membres plus âgés tiendront leurs propres assises.

Service intercommunautaire des religieux prédicateurs

Le 28 avril dernier, les délégués de 9 communautés religieuses de prédicateurs de la Province de Québec, représentant près de 300 prédicateurs à plein temps ou à temps partiel, se sont réunis à la Maison Provinciale des Capucins à Montréal afin d'organiser un service intercommunautaire de prédicateurs. A cette occasion, ils se sont élu un exécutif ayant comme président, le R. P. Jean-Joseph Lemire, capucin de Montréal; comme vice-président, le R.P. Aurèle Motard, rédemptoriste d'Aylmer et comme secrétaire, le R.P. Raymond Huot, dominicain de Québec.

9 communautés religieuses ayant des sujets dans la Province de Québec étaient représentées à cette rencontre qui a établi officiellement ce service intercommunautaire de prédicateurs, organisme ayant pour but l'étude et l'organisation de retraites de plus en plus variées convenant au contexte actuel du renouvellement de la pastorale de l'Eglise du Québec. Les communautés affiliées à l'organisme sont les Pères de Ste-Croix, les Rédemptoristes, les Oblats de Marie-Immaculée, les Dominicains, les Franciscains, les Montfortains, les Capucins et les Jésuites.

Ce projet de collaboration avait été amorcé en janvier dernier, lors d'une retraite de prédicateurs de plusieurs communautés.



● L'annonce de la reprise de la production de la bière Dow, à l'usine de Québec, a eu l'heur de plaire aux 74 employés qui ont été mis à pied par l'arrêt de la production, le 30 mars. La Brasserie Dow, à Québec, emploie 184 travailleurs et chimistes. La scène a été prise au sous-sol de l'église Notre-Dame-de-la-Paix.

Bière Dow: la production reprendra lundi le 27 juin à l'usine de Québec

par Yves Simard

Le président de la Brasserie Dow a annoncé hier que la production de la bière reprendra à l'usine de Québec, lundi, le 27 juin.

Pour M. Pierre Gendron, l'incident de la myocardose est clos, du moins en ce qui regarde la bière Dow, les épreuves de laboratoires n'ayant pu relier de façon scientifique la consommation de la bière à cette maladie.

L'accroissement des ventes de bière Dow, qui avaient fortement diminuées en avril, est tel que la reprise de la production à l'usine de Québec était souhaitable au point de vue économique, a expliqué le président de la brasserie.

M. Gendron, par ailleurs, n'a pas caché que la brasserie avait été "très durement frappée" par la diffusion de la nouvelle de la mort par myocardose de 18 grands buveurs de bière.

Ainsi, la Brasserie Dow qui aurait détenu 55% du marché des consommateurs de bière dans la région de Québec, aurait perdu une grande part de ce marché, sans compter que l'incident de la myocardose a affolé plusieurs habitués de la bière Dow dans le reste de la province.

M. Gendron a dit que traduite en chiffre, cette perte pourrait être évaluée à environ un million de dollars.

Enfin, le président de la Brasserie Dow a affirmé qu'il était plus que jamais convaincu que "notre décision de suspendre la production, le 30 mars, a contribué largement à rétablir la confiance du public en la qualité du brassage au Canada.

"L'enquête officielle a confirmé le fait que nous sommes des hommes d'affaires responsable et que notre produit en est un de qualité."

Le public est invité à assister au tirage des noms pour la chasse contrôlée à l'orignal

C'est mercredi soir, le 29 juin, à 8 heures, que les chasseurs qui se sont inscrits pour la chasse à l'orignal contrôlée dans les parcs connaîtront leur sort, annoncent les autorités du ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche.

On a déclaré au ministère, que les objectifs fixés pour les parcs des Laurentides, de la Vérendrye et de Matane ont été atteints dès le premier appel au public. En effet, dès le 3 juin, soit 3 jours après la date ultime du 31 mai fixée pour la réception des inscriptions, le Centre de traitement électronique des données avait déjà reçu 782 inscriptions pour l'objectif de 600 chasseurs au parc de la Vérendrye, 360 inscriptions pour 300 chasseurs à recevoir au parc des Laurentides tandis que le parc de Matane avait atteint le record de 332 inscriptions pour l'objectif de 150 chasseurs.

Au ministère, les autorités font état du succès que la nouvelle formule d'inscription a remportée. Cette année les candidats intéressés pouvaient se procurer cette formule, présentée sous forme d'enveloppe-réponse, chez les gardes-chasse ou aux bureaux de district du ministère obviant ainsi à l'inconvénient de l'ancien système du coupon à remplir et à adresser au Centre électronique pour obtenir une formule d'inscription.

Ce sera la cinquième saison de chasse contrôlée dans le Parc des Laurentides, tandis qu'on en sera à la troisième saison seulement dans les parcs de la Vérendrye et de Matane.

L'an dernier, les chasseurs inscrits avaient abattu 243 orignaux contre un objectif de 300 dans le parc de la Vérendrye, 113 dans le parc des Laurentides contre l'objectif de 150 à 58 dans Matane sur l'objectif de 60. C'est donc dans le parc de Matane où le pourcentage de succès a été le plus fort.

L'honorable Loubier, qui vient de prêter le serment d'office à titre de ministre du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche, lance une invitation aux chasseurs inscrits ainsi qu'à leurs amis à se rendre nombreux au Centre de traitement électronique des données, où il leur donne rendez-vous, mercredi soir, le 29 juin, à 8 heures. Le Centre électronique, qui relève de la Trésorerie provinciale, se trouve à un demi-mille à l'ouest de l'intersection de l'avenue Saint-Sacrement et du boulevard Charest, précisément au coin de la rue Semple.

Palais de justice

(Par Robert Giroux)

Professeur accusé d'effraction et du vol de $630 dans un presbytère

Toutes sortes de catégories de citoyens sont accusés de diverses offenses dans la Cour criminelle d'un Palais de justice, comme des journaliers, des vendeurs, parfois des étudiants ou même des universitaires.

Le prévenu mis en accusation, hier, devant S. H. le juge Henri Jolicoeur, appartient à une catégorie encore plus rare, soit au corps professoral relevant du ministère de l'Education de l'Etat du Québec.

Deux accusations peu communes étaient portées contre le professeur de vingt ans, qui demeure dans une municipalité de la banlieue de Québec.

En effet, il est accusé d'avoir, le 20 juin, à Rivière-à-Pierre, comté de Portneuf, pénétré par effraction dans le presbytère de l'endroit et d'y avoir volé un portefeuille, de l'argent courant ainsi que des documents personnels, le tout d'une valeur de $630, propriété du curé, M. l'abbé Jean-Baptiste Drouin.

Egalement, de s'être, à la même date, évadé d'une garde légale.

Devant la gravité des offenses, le juge Jolicoeur a fixé au prévenu un cautionnement de $950 par personne solvable ou de $500 en argent d'ici son enquête préliminaire, le 20 juin.

Le prévenu était sans dossier antérieur.

EDITORIAL

Va-t-on critiquer M. Pearson ?

Les libéraux fédéraux préparent activement leur congrès d'octobre. Déjà, sans que tous les sujets offerts à la discussion des participants soient connus, on sait que la question du *leadership* de M. Pearson va prendre la voie d'évitement. Certains courants tenteront quand même l'impossible pour diriger vers ce récif l'attention des congressistes, mais le programme entend en faire abstraction.

A l'heure actuelle, maintes sources affirment que M. Pearson ne tient pas mordicus à demeurer à son poste. Ce qui ressemble à de l'entêtement serait plutôt loyauté : M. Pearson, entouré de dauphins voraces, mais d'égale force, ne voudrait pas déclencher par sa démission une guerre de palais et fracasser son parti. Intention louable, mais prolongation d'une situation depuis longtemps indésirable pour le pays. Diplomate de grande classe, M. Pearson a joué sur la scène mondiale un rôle de premier plan: sa nature le prédisposait à faire jouer à notre pays le rôle que le monde en attend, celui de conciliateur. Le Canada fait partie de ces pays que nul ne peut soupçonner de visées colonialistes et dont on admet volontiers l'arbitrage. Le problème, c'est justement que la politique canadienne, telle qu'elle se pratique à Ottawa, rend la vie dure aux arbitres et dégénère de plus en plus en affrontements haineux entre nos grands partis. Dans une bagarre où l'on assène sans discontinuer les enquêtes et les contre-enquêtes, M. Pearson gaspille, sans donner satisfaction, des énergies dont le Canada ferait bon usage dans sa politique étrangère.

Dans cette perspective, la solidité du parti libéral, au nom de laquelle on veut escamoter la question de la *chefferie*, risque de militer contre le meilleur intérêt du pays. Les dernières réussites de M. Pearson dans la crise l'OTAN et les récentes baisses de prestige de notre Parlement prouvent tout simplement qu'un grand diplomate peut se révéler incapable de gouverner un pays. Le congrès libéral devrait en tenir compte, en attendant que le congrès conservateur vienne, à son tour, régler sa moitié du problème.

Laurent LAPLANTE

"RERUM NOVARUM", après 75 ans, continue d'éclairer la question sociale

A l'occasion du 75e anniversaire de la fameuse encyclique "Rerum Novarum" de S. S. Léon XIII, le pape Paul VI s'est adressé à des travailleurs venus à Rome en grand nombre se mêler aux délégués des diverses associations ouvrières catholiques, invités à célébrer un document qui a fait époque, et, dans le Souverain pontife qui le publiait à la mi-mai 1891, un véritable précurseur social.

Selon le Saint-Père, cette encyclique fut à la source d'un corps de doctrine intéressant l'économie, le droit, la morale, l'histoire, et par la suite appelé "école sociale chrétienne". L'Eglise a tenu à descendre des sphères du spirituel jusqu'aux conditions concrètes de la vie sociale. Elle s'est penchée sur le domaine de l'économique et n'a pas craint de parler ouvertement des rapports entre le capital et le travail, du droit des associations syndicales et des autres conditions d'un ordre nouveau favorable à la promotion des ouvriers.

Paul VI rappelle toutefois au monde du travail qui se voit souvent sollicité par des pressions idéologiques dangereuses pour ne pas dire opposées, les justes et fermes positions de l'Eglise. "Celle-ci, déclare le Pape, *"n'a pas adhéré et ne peut adéhrer à des mouvements sociaux, idéologiques et politiques qui, tirant leurs origines et leur force du marxisme, ont conservé les principes et les méthodes négatives de ce dernier, du fait de la conception incomplète, propre au marxisme, radicale et, par conséquent, fausse de l'homme, de l'histoire et du monde. L'athéisme, que le marxisme professe et encourage, n'est pas en faveur de la conception scientifique du cosmos et de la civilisation, mais il est une cécité que l'homme et la société paient, en définitive, par les conséquences les plus graves.*

"Le matérialisme qui en découle expose l'homme à des expériences et à des tentations souverainement nuisibles. Il étouffe sa spiritualité authentique et son espoir transcendant. La lutte de la classe érigée en système compromet et empêche la paix sociale et aboutit fatalement à la violence et à l'arbitraire par l'abolition de la liberté et l'établissement d'un système lourdement autoritaire et totalitaire".

Cette attitude de Paul VI marque bien à quel point les enseignements pontificaux, depuis trois quarts de siècle, manifestent une réelle continuité de vues tout en marquant un développement en rapport avec les étapes de l'évolution sociale.

Bien loin d'être dépassé, l'enseignement de Léon XIII éclaire encore le problème social par le haut, et les principes qu'il pose restent valables dans leur ensemble. Qui se réfère à "Rerum Novarum" trouvera toujours en cette "charte des travailleurs", la pleine justification du syndicalisme proprement ouvrier, le rappel de la nécessité d'un juste salaire (doctrine de tout temps affirmée par l'Eglise), l'affirmation conjointe et de la valeur irremplaçable de l'association dans la vie sociale, et du droit de l'Etat à intervenir dans certains cas très graves du point de vue du bien commun ou de la protection des plus faibles.

Tout ceci nous permet de conclure que pour suivre la "ligne" de l'Eglise, il faut se garder de perdre de vue toutes ces perspectives essentielles contenues dans l'ensemble des encycliques sociales, donc : dès "Rerum Novarum" de Léon XIII jusqu'à "Mater et Magistra" de Jean XXIII. La pensée sociale chrétienne y trouve ses sources les plus autorisées, les plus éclairantes. C'est d'ailleurs là qu'ont su puiser les Pères conciliaires pour rappeler, dans la Constitution "Gaudium et Spes", plusieurs principes directeurs de la vie économico-sociale.

La doctrine sociale de l'Eglise n'est pas une vaine appellation. "Rerum novarum" n'a pas fini de projeter le faisceau lumineux de son phare et d'éclairer l'horizon de nos problèmes, si mouvants soient-ils !

Jean-P. LEMIEUX

Contribution sociale des étudiants

Il fut un temps où les emplois d'été des étudiants se présentaient surtout comme des bourses déguisées : la société s'acquittait ainsi de façon pragmatique de ses responsabilités. La méthode prenait pourtant l'allure d'un paternalisme qui, avec l'évolution, a répugné de plus en plus aux jeunes. Aptes à contribuer à l'édification d'une société meilleure, désireux de s'intégrer rapidement au monde moderne, les étudiants ont défini eux-mêmes l'an dernier la nature et les objectifs d'une "action sociale étudiante".

L'an dernier, la formule, agréée par le gouvernement, a jeté 47 étudiants dans la réalisation de douze projets : organisation de loisir à St-Henri, animation syndicale dans la région de Québec, assainissement des finances familiales et éducation budgétaire dans la région du Saguenay-Lac St-Jean, projets divers dans le Bas St-Laurent et la Gaspésie. Cette année, 81 participants se partagent 22 projets dans six régions du Québec. Formidable ? Sans doute, mais ce qui l'est encore davantage, c'est que 1,400 étudiants aient offert d'oeuvrer dans cette action sociale !

A proprement parler, il s'agit rarement d'enquêtes, mais bien plus de coordination, d'animation, d'éveil, avec une attention constante pour la mise en place de structures permanentes. Et c'est là que les étudiants définissent et utilisent la véritable portée de l'éducation : ceux qu'ils aideront à équilibrer un budget, à défendre leurs droits contre les "requins" de M. René Lévesque, à participer intimement à l'élaboration d'un syndicalisme adulte, ce sont justement ceux-là qui leur paient l'instruction gratuite. Si, après ces quelques mots, on regarde encore l'action sociale étudiante avec l'oeil mouillé d'une bienveillante miséricorde et si on les encourage paternellement à continuer de "pratiquer" ainsi sur des rapports qui "leur font la main", c'est qu'on n'a rien compris : l'action sociale étudiante fournit dès aujourd'hui une contribution valable.

Laurent Laplante

POINT DE VUE

Encore l'Abitibi

par

Mme LEOPOLD VILLENEUVE

Abitibi-Ouest

M. le Rédacteur,

J'ai pris connaissance de l'article de M. Bédard : "Fermons la boutique en Abitibi". Demeurant dans cette région depuis 18 ans, permettez que je vous dise que je ne suis pas de votre avis, M. Bédard. Qu'il y ait des échecs en colonisation, j'en conviens mais total, ah, ça non ! Les causes : vous le dites dans votre article, on a essayé de faire vivre sur des lots de colonisation des chômeurs des villes, ces gens ne connaissaient pas du tout le métier soit de bûcheron ou de cultivateur, dans ce domaine comme pour les autres métiers on y réussit qu'en autant qu'on y est préparé. Si notre agriculture est dans le marasme, ne l'est-elle pas aussi dans les autres parties de la province, nos pluies de ces deux dernières années ont fait perdre beaucoup mais les régions atteintes de sécheresse étaient-elles mieux partagées ? Qu'on donne au travailleur agricole une rémunération pour ses produits comparables aux autres professions et en Abitibi comme ailleurs le cultivateur réussira à vivre sur sa ferme.

Les taudis que vous avez vus ne serait-ce pas d'anciens campements indiens sur le bord de nos lacs ? Les maisons de colons sont construites suivant les plans du ministère de la Colonisation et sont bien confortables. D'où vous viennent les informations pour l'incidence à la tuberculose ? Savez-vous qu'au sanatorium de Macamic les seuls patients atteints de cette maladie sont des Indiens et pas un seul Blanc en est atteint. Quant à la mortalité infantile, je ne parlerai que de notre paroisse, soit dit en passant nous avons eu le plus haut taux de natalité en notre pays, au cours de ces 10 dernières années nous avons eu une moyenne de 200 enfants d'âge pré-scolaire et nous ne comptons pas une mortalité par année. Avec les soins et le dévouement de nos garde-malades de colonie, la plupart de nos paroisses sont mieux protégées que bien des grands centres.

Où les placeriez-vous tous ces gens que vous voulez rapatrier ? Car si l'on se plaint du chômage dans les grandes villes, vous en auriez davantage une fois notre colonie fermée.

Nous vous invitons à revenir bien vite voir notre région et nous vous montrerons avec grand plaisir qu'en Abitibi comme ailleurs ceux qui n'ont pas peur de l'ouvrage et le font avec méthode vivent aussi bien que partout ailleurs.

Des parents décident de s'unir

L'ASSOCIATION DES PARENTS DE SAINT-RODRIGUE

par

la publiciste, Mme Y. Lacasse

Conscients de la gravité actuelle des problèmes de l'éducation, des représentants de différentes associations de Parents et Parents-Maitres du grand Charlesbourg se sont réunis à St-Rodrigue lors d'une séance spéciale tenue le 25 mai dernier en vue de jeter les bases préliminaires à la fondation d'une Union Régionale de ces différentes associations.

Le conseil administratif de cette nouvelle Union sera formé de deux représentants de chacune des associations concernées.

Grouper de cette façon, en se serrant les coudes, la voix des parents intéressés aura certes plus de poids et d'autorité lorsqu'il s'agira de prendre position et action au fur et à mesure que pourront se présenter de nouveaux problèmes.

Le but principal de cette réunion était de souligner l'importance primordiale que doit avoir le travail d'équipe pour les parents dans la société d'aujourd'hui afin qu'ils demeurent au faite de l'actualité.

Il est d'une extrême urgence que les parents catholiques se groupant pour défendre leur droit inaliénable et premier : "d'éducateurs".

Nous souhaitons que d'autres Unions semblables se forment le plus tôt possible à l'échelle provinciale, car nous ne sommes pas sans ignorer que les points de litige concernant l'éducation ou d'autres domaines connexes ne seront pas toujours seulement au niveau local.

La réalisation de ce voeu est extrêmement urgent car nous devons faire vite et même très vite, si nous ne voulons pas être dépassés par les événements et si nous les parents entendons demeurer MAITRE CHEZ NOUS avant que d'autres qui cherchent à s'infiltrer ne prennent tout simplement notre place que nous aurions négligé d'occuper.

L'heure du concile, "Signes du temps"

Albert Francoeur,

Amos, (Qué.)

A "L'Heure du Concile" on a substitué "Signes du Temps". Attendu que c'était au même moment et que la matière était religieuse, cela donnait à l'émission les apparences d'être la continuation de "L'Heure du Concile" et d'être aussi sous la tutelle des évêques. Mais non ! et erreur !

Il reste cependant que "Signes du temps" a été une source d'inquiétudes spirituelles pour beaucoup de téléspectateurs, chez les parents surtout.

Toutefois pour apporter lumière et consolation aux âmes troublées par cette émission, voici un extrait de Bossuet. Son passage est tiré d'un sermon pour le Dimanche de la Passion, intitulé : "Sur la haine de la vérité". (au second point).

"En effet, chrétiens, lorsque nous formons tant de doutes et d'incidents, que nous réduisons l'Evangile et la doctrine des moeurs à tant de questions artificieuses, que faisons-nous autre chose, sinon de chercher des déguisements ? et que servent tant de questions, sinon à nous faire perdre parmi des détours infinis la trace de la vérité ? disons hautement dans cette chaire que ces pêcheurs subtils et ingénieux, qui tournent l'Evangile de tant de côtés, qui trouvent des raisons de douter sur l'exécution de tous les préceptes, qui fatiguent les casuistes par leurs consultations infinies, ne travaillent qu'à nous envelopper la règle des moeurs. Ce sont ceux dont parle l'Apôtre, qui n'ont jamais de conduite certaine : qui apprennent toujours, et cependant n'arrivent jamais à la science de la vérité.

Ce n'est pas ainsi, Chrétiens, que doivent être les enfants de Dieu. A Dieu ne plaise que nous croyons que la doctrine chrétienne soit toute en questions et en incidents ! L'Evangile nous a donné quelques principes, Jésus-Christ nous a appris quelque chose; son école n'est pas une académie où chacun dispute ainsi qu'il lui plait. Qu'il puisse se rencontrer quelquefois des difficultés extraordinaires, je ne m'y veux pas opposer; mais je ne crains point de vous assurer que, pour régler notre conscience sur la plupart des devoirs du christianisme ,la simplicité et la bonne foi sont deux grands docteurs qui laissent peu de choses indécises.

Grâce à la miséricorde divine, la piété chrétienne ne dépend pas des inventions de l'esprit humain; pour vivre selon Dieu en simplicité, le chrétien n'a pas besoin d'une grande étude, ni d'un grand appareil de littérature : Peu de choses lui suffisent, dit Tertullien, pour connaître de la vérité ce qu'il lui faut pour se conduire".



Convaincant, mon Général

VOTRE OPINION

A madame A. Blouin

Madame,

Vous dites que dans votre intérieur vous "BOUILLONNEZ", mais je crois que comme moi, vous passer par-dessus bord...

Je me sentirais la force (quoique de nature timide) d'affronter toute la "Commission Parent" et les Libéraux réunis pour leur dire, leur crier de ne pas chercher la cause de leur défaite. C'est bien la question de la "CONFESSIONNALITE" qui est au premier plan... les autres causes ont suivi. Peu m'importe les épithètes, on est catholique ou on ne l'est pas. Ce que nous défendons, le CONCILE VATIAN II est avec nous.

Tant qu'à Mgr Parent et la religieuse, je suis parfaitement d'accord avec vous et aujourd'hui je suis renversée par l'attitude prise par Mgr Irenée Lussier, ancien Recteur de l'Université. Je crois qu'il faut donner publiquement notre point de vue tout en étant respectueux pour ceux qui émettent les leurs, fussent-ils prêtres ou religieux. C'est non seulement nos droits mais notre "devoir", nous n'avons pas le droit de rester "muets". Il en faudrait beaucoup de gens qui savent faire voir leurs griefs sans vouloir tout conduire et tout saccager.

L'Eglise du QUEBEC, va se prononcer, et Elle a besoin de notre appui. Sans doute si ça doit passer par là, fut-Elle seule, Elle le fera mais, nos dirigeants sont des hommes et sentent comme nous le besoin d'un courant de sympathie, de compréhension et de soumission.

Quelque chose se mijote en dessous. Pourquoi, quand on est en très grande majorité, vouloir se priver de nos droits que les nôtres essaient de faire reconnaitre ailleurs sans y arriver. Nous jouissons d'une belle liberté religieuse actuellement par la "CONFESSIONNALITE STRICTE". Pourquoi changer un mot pour dire "OUVERTE". Comment se fait-il que nous, Canadiens français qui nous débattons tant pour conserver notre LANGUE, nous soyions si "MOUS" quand il s'agit de conserver nos "ECOLES CATHOLIQUES et RELIGIEUSES ?" Pourquoi le Rapport Parent dit-il : "que la "CONFESSIONNALITE" sera reconnue dans les écoles LIBRES, INDEPENDANTES ? tout en étant obligées de suivre les normes adoptées par le Ministère Supérieur de l'Education. Est-ce à dire que si nous voulons envoyer nos enfants dans ces institutions nous devrons le faire à nos frais sans bénéficier de ce que les autres auront parce qu'ils sont neutres. C'est là préjudice à la liberté. Si nous ne le pouvons pas il faudra nons contenter des écoles publiques. Ce sera la menace continuelle, tout dépendra qui arrivera au Pouvoir. La semaine dernière nous avions le plaisir d'entendre le nouveau 1er Ministre Johnson à "Relevez les Manchettes". Il nous a fait aussi plaisir de l'entendre nous dire qu'il voulait laisser les ECOLES CONFESSIONNELLES" avec subventions qui suivraient l'enfant. Que ce soit Juif, Protestant, Anglais, Agnostic ou dans des institutions privées, dans toutes les catégories... Le même droit pour tout le monde... Ce serait à mon point de vue "JUSTICE... CHARITE... DEMOCRATIE...

M. Pierre Bourgault du R.I.N. parle comme une cymbale retentissante quand il dit : "Vous aurez des ECOLES "FRANÇAISES". Pas une seule fois je l'ai entendu dire "CONFESSIONNELLES". Nous en avons des écoles françaises et nous n'avons pas besoin d'un autre Parti. Je veux bien défendre ma langue mais en autant qu'on respectera nos droits à la croyance religieuse par nos Ecoles Confessionnelles, car je puis prier et croire en n'importe quelle langue.

Mme A. S.

A M. Roger Lachance

M. le rédacteur,

Je désire répondre à la lettre de M. Roger Lachance, sur un sujet beaucoup discuté, "le Rapport Parent".

Qu'il ne soit pas d'accord avec moi, c'est son droit, nous sommes en démocratie, n'est-ce pas ?

Etre de gauche ou de droite, pour employer des expressions modernes, qu'importe, pourvu qu'on y soit.

Je constate que ses réactions sont aussi violentes que les miennes mais diamétralement opposées.

Je ne manquerai pas à la politesse en lui disant qu'"il ne comprend rien" ou en le plaçant dans une catégorie quelconque de personnes. Il a le droit d'être ce qu'il est et moi aussi, sur ce nous sommes quittes.

Que j'aie peur du renouveau, du progrès, c'est faux. Mais que j'aie son optimisme, ça aussi c'est faux, il semble poussé à outrance ou il feint ne pas voir ce qui se passe dans la belle province.

Réaliste, je le suis M. Lachance, j'ai élevé seule 6 enfants, mon mari étant décédé prématurément. Je le suis peut-être plus que tous ayant été à l'école très dure de la vie. C'est pourquoi je suis si inquiète. Même votre lettre n'a pas réussi à me rassurer.

J'ai reçu douze lettres de parents aussi angoissés.

Quand je vois vos titres suivant votre nom, ça prouve qu'avant le Rapport Parent le monde existait. Vous en êtes une preuve vivante.

Au sujet de la religieuse, j'étais au courant.

Donc sans rancune, M. Lachance et bravo pour votre profession.

Mme A. Blouin

Parlant à Cowansville, M. Jean-Jacques Bertrand, nous rapporte-t-on, a fait l'éloge de son prédécesseur au ministère de l'Education, M. Paul Gérin-Lajoie, et a fait part de son intention de poursuivre l'application des mêmes mesures. De telles déclarations emballent autant qu'elles mystifient.

M. Bertrand est de ces hommes que la politique n'a ni fanatisés et rendus stupides. Il parvient encore, sans effort et avec élégance, à féliciter l'adversaire de ses réussites et ceci donne d'autant plus de poids à ses critiques. On lui sait donc gré d'admettre l'immense travail accompli par M. Gérin-Lajoie et son équipe en matière d'éducation. L'un des succès majeurs, dont M. Lesage avait d'ailleurs fort bien compris la portée, consiste en un accroissement notable de la scolarisation : citons de nouveau l'augmentation de 57 à 80% obtenue en six ans.

M. Bertrand tient également à rassurer ceux qui redoutent encore en y croyant de moins en moins un obscurantisme sortant tout armé d'un permanent Moyen-Age. Chacun sait désormais, à la suite de semblables prises de position de la part de M. Bertrand que la nouvelle Union Nationale ne tient pas à balayer les six années de régime libéral, mais entend plutôt les utiliser comme un tremplin vers encore mieux.

On s'interroge pourtant sur la fidélité de M. Bertrand aux perspectives libérales en matière d'éducation. Chacun sent fort bien, quoique les accents aboutissent à des endroits fort divers, que l'éducation a été pour quelque chose dans la défaite libérale du 5 juin. Présomption ? Empressement excessif ? Manque d'information ? Hausses inadmissibles des taxes ? Machiavélisme de M. Arthur Tremblay ? Chacun y va de ses justes critiques, de ses craintes, voire de ses sornettes, mais chacun fait de l'éducation un facteur important dans la défaite. Dès lors, M. Bertrand voudra assurément — c'est le secret de Polichinelle — modifier soit le contenu soit l'emballage soit certains fabricants. A l'heure actuelle, il garde pour lui ses intentions. S'il continue, il remplacera, au ministère de l'Education, la panique des premiers jours par une euphorie complète. Et pourtant, il faudra bien changer quelque chose dans ce ministère qui, comme les déclarations de M. Bertrand, nous emballe et nous mystifie.

Laurent LAPLANTE

Un billet simple : de la panique à l'euphorie

Le camp d'été de la milice

Le camp d'été de la Milice aura lieu cette année du 26 juin au 2 juillet inclusivement. Le camp sera commandé par le lieutenant-colonel Charles Le Gros, officier supérieur d'Etat-major du district est du Québec. Environ 500 militaires suivront les différents cours durant cette période intensive d'entrainement.

La base de Valcartier sera transformée pour ces deux semaines en "école de milice" où l'on dispensera des cours aux officiers, et soldats dans les disciplines militaires les plus diverses. Les officiers et les soldats recevront des cours de perfectionnement permettant d'assurer au service une efficacité de plus en plus grande. Des qualifications supérieures sont attachées à chacun de ces cours. L'Infanterie comme l'Artillerie prendront part à ces cours et l'on y verra des matières aussi variées et nécessaires, qu'il en est besoin pour asurer l'efficacité de notre milice. La cuisine, l'administration, le maniement des armes, et la musique sont autant de sujets qui seront touchés par les candidats.

Egalement prévues pour juillet et août, 5 semaines d'entrainement pour les miliciens étudiants permettront à quelque 150 jeunes de s'instruire sur la chose militaire dans les villes de Gaspé, Matane, Rimouski, Montmagny, Lévis, Btauceville, Thetford, Mégantic, Québec Valcartier, Arvida et Chicoutimi.

L'entrainement d'été de la milice permettra de voir combien nos unités de milice peuvent se suffir à elles-mêmes en cas de conflits.



● **REMISE DE DECORATION — Le sergent de musique Victor Falardeau de Loretteville, instructeur au Dépôt Régimentaire du Royal 22e Régiment à la Citadelle, après avoir reçu la décoration des Forces Canadiennes pour douze (12) années de service distingué dans les Forces Armées.**

Prix du modèle d'habitation à l'occasion du Centenaire

Le Conseil canadien de l'habitation offrira des prix par voie de concours, en vue de faire reconnaitre le mérite des auteurs des meilleurs modèles d'habitations réalisés au Canada.

Le Conseil offrira en effet, à l'occasion du Centenaire, des prix du modèle d'habitation aux architectes, constructeurs, dessinateurs de plans, architectes paysagistes et entrepreneurs généraux pour les meilleurs modèles de maisons et de complexes d'habitations, réalisés au Canada depuis le mois de janvier 1960.

M. Ronald K. Fraser d'Hamilton, président du Conseil, a déclaré "que le concours en question fait suite au programme que le Conseil a lancé en 1956 et qui a été répété depuis cette année-là. Le Conseil a, en effet, offert périodiquement des prix en vue d'encourager l'amélioration des modèles d'habitations au Canada. En annonçont sa présente série de concours, a-t-il dit, le Conseil espère que l'attention particulière qu'on va concentrer sur les événements qui feront l'objet du programme prévu pour l'année du Centenaire au Canada, incitera davantage les constructeurs, les dessinateurs de plans et autres d'un bout à l'autre du Canada, à s'inscrire au concours du modèle de maison du Centenaire".

"Les concurrents auront les mois de l'été pour choisir les meilleurs modèles qu'ils désireront présenter, a-t-il continué. "Ils pourront profiter du beau temps et de l'époque de l'année où l'aménagement paysager des propriétés se trouve dans les conditions les plus favorables, pour photographier leurs modèles. Peu après la date de fermeture du concours, un jury examinera les modèles soumis et les concurrents, qui auront mérité un prix du modèle d'habitation du Centenaire ,seront invités à venir le recevoir à Ottawa au début de l'année du Centenaire, lors d'une réunion spéciale du Conseil canadien de l'habitation".

Les architectes, les constructeurs et les autres personnes qui s'occupent de la construction de logements peuvent profiter du présent concours pour y inscrire des modèles de logements de tous les genres, à partir de la maison unifamiliale la plus modeste jusqu'aux immeubles d'appartements avec ascenseur.

On peut inscrire les modèles de maisons construites pour la vente au public en général ainsi que les modèles de maisons construites pour un propriétaire-occupant en particulier. On acceptera également les modèles d'immeubles isolés d'appartements, de maisons en rangée de toutes les catégories, de complexes de bâtiments à logements multiples ainsi que de duplex et de maisons jumelées.

Ces concours organisés par le Conseil canadien de l'habitation constituent une occasion de faire reconnaitre au public en général le mérite des constructeurs et des dessinateurs de plans qui offrent aux Canadiens des modèles bien conçus de maisons et de complexes d'habitations. Grâce au programme en question et au moyen de publications et d'étalages qui portent sur les modèles primés, le Conseil espère encourager la réalisation de meilleurs modèles d'habitations au Canada et inciter le public à s'intéresser davantage à cet important aspect du logement.

Le Conseil canadien de l'habitation est financé à l'aide de fonds que le gouvernement fédéral met à sa disposition au moyen de subventions versées en vertu de la Loi nationale sur l'habitation. Les vingt-quatre membres du Conseil viennent de toutes les régions du pays et siègent au Conseil à des fins de service public. On compte parmi les membres du Conseil des représentants de l'Association nationale des constructeurs d'habitations, de l'Institut royal d'architecture du Canada, de la Dominion Mortgage Association, du National Council of Women, de la Consumers' Association of Canada et de la Société centrale d'hypothèques et de logement.



● **REMISE DE DECORATION — Le sergent de musique Luc Labbé de Québec, instructeur au Dépôt Régimentaire du Royal 22e Régiment à la Citadelle, reçoit les félicitations du lieutenant-colonel Jean Lefebvre, commandant de la Citadelle, après avoir reçu la décoration des Forces Canadiennes pour douze (12) années de service distingué dans les Forces Armées.**

Un point en commun

Avoir vécu dans l'une des plus anciennes maisons de Québec

QUEBEV. (PC). — Qu'est-ce qu'ont en commun le père de la reine Victoria, le gouverneur de la Nouvelle-France, Roch de Ramesay, qui signa la capitulation de Québec en 1760, et le premier évêque anglican de Québec ?

Ils ont tous, à un moment ou un autre, vécu dans l'une des plus anciennes maisons de la ville de Québec, une demeure dont la liste des locataires se lit comme un bouquin d'histoire du Canada. Kent House, qui s'élève à l'intersection des rues St-Louis et Haldimand, a été construit en 1650 par Louis D'Ailleboust, troisième gouverneur de la Nouvelle-France. En 1691, elle fut cédée à Louis Téhandre Chartier de Lotbinière, lieutenant de police de Québec. Jean Mailloux, architecte et entrepreneur en construction du roi, acheta la propriété en 1713 et y vécut pendant 40 ans. Le propriétaire suivant fut le commandant de la garnison de Québec, Jean-Baptiste - Nicolas de Ramezay. Quatre jours après la bataille des Plaines d'Abraham, il a signé la capitulation de la ville. Après que Ramezay fut retourné en France, la maison a été vendue à un marchand anglais. En 1777, les titres passèrent en possession de Adam Mabane, un Ecossais qui était arrivé au Canada avec l'expédition du général Wolfe.

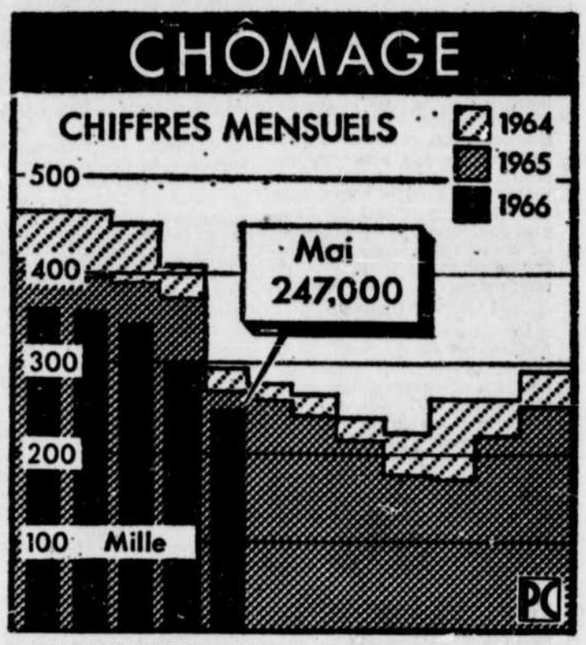
Louée au duc de Kent

En 1791, il loua sa maison à Edward, duc de Kent, quatrième fils de Georges III et père de la reine Victoria. Alors âgé de 25 ans, le duc de Kent, qui commandait le 7e Fusiliers, y vécut pendant trois ans et à partir de cette époque, la résidence en pierre fut connue sous le nom de Kent House.

Après le retour du duc de Kent à Londres, l'un des premiers locataires fut le Rév. Jacob Mountain, premier évêque anglican de Québec et père du premier recteur de l'université McGill.

Le juge Jean-Thomas Taschereau, de la Cour suprême puis plus tard son fils, sir Henri-Thomas Taschereau, de la Cour du banc de la reine, furent au nombre des locataires du 19e siècle.

L'immeuble est entré dans une phase moins glorieuse de son histoire en 1919 lorsqu'il a été acheté pour être converti en immeuble à bureaux. La maison en pierre appartient aujourd'hui à la société Domtar. De l'extérieur, Kent House a conservé l'apparence qu'elle avait il y a 316 ans, la seule modification fut l'élimination de l'une des deux entrées. Cependant, l'intérieur a été modifié de façon radicale par l'une des compagnies qui y a eu ses bureaux.



● **TOUJOURS EN BAISSE — Le nombre des sans-travail est tombé à 247,000 au milieu du mois de mai, bien que le nombre des emplois n'ait pas augmenté au même rythme saisonnier que les années précédentes dans l'industrie de la construction. Le rapport mensuel, publié conjointement par le Bureau fédéral de la statistique et le ministère de l'Immigration, dévoile que le nombre des emplois n'a pas cessé de croître depuis le mois d'octobre dernier. Du milieu d'avril au milieu de mai, il y a eu 51,000 chômeurs de moins au pays; le nombre des sans-travail au milieu de mai était inférieur de 18,000 à la même date l'an dernier. (Graphique PC)**

Bien des personnes ne se soucient plus de LEURS DENTIERS

Enfin, vous pourrez parler, rire, manger et même éternuer sans craindre de sentir votre dentier bouger, basculer, voire tomber. FASTEETH tient les dentiers en place plus solidement, plus confortablement. Cette poudre d'emploi agréable ne forme jamais pâte ni gomme, ne laisse aucun goût dans la bouche. Ne donne jamais de nausées. Formule alcaline (non acide). Assainit l'haleine. Demandez FASTEETH, à tous les comptoirs de produits pharmaceutiques.

FETONS BIEN NOTRE **FETE NATIONALE**

GEM Roi des bas Prix

JAMBON dans la FESSE
SWIFT OU LEGRADE, SANS COUENNE, DEGRAISSE, CUIT, PRET-A-MANGER, JARRET COURT OU MOITIE
LB 63¢



JEUNE FOIE DE PORC FRAIS DELICIEUX AVEC BACON lb .49
CRETONS FRANCAIS BILOPAGE SOUS INSPECTION FEDERALE Carton 8 oz .43
SMOKED MEAT (BOEUF FUME) COORSH POUR DELICIEUX SANDWICHS CHAUDS OU FROIDS 4 tranches 2 oz .99

CANTALOUPS FRAIS
IMPORTES NO 1, CHAIR SAUMONEE, JUTEUX, GR 45 JUMBO
CH. 19¢



PRUNEAUX SANTA ROSA CALIFORNIE NO 1 GROS 4x5 lbs .39
TOMATES FRAICHES IMPORTEES NO 1 ROUGES ET FERMES 2 lbs .59
LAITUE FRAICHE FRISEE QUEBEC NO 1 2 têtes .19

★★★ 1.39 — ALL DETERSIF A LESSIVE .15 DE RABAIS Bte 4 lbs 11 oz REDUCTION .30
★★★ 99¢ — CRISTAL CIRE LIQUIDE DE SUCRE .11 DE RABAIS Bte 32 oz REDUCTION .30
★★★ 49¢ — VACHON BEURRE DE CARAMEL Jarre 2 lbs REDUCTION .10
★★★ 55¢ — HABITANT CONFITURE AUX FRAISES .05 DE RABAIS Jarre 24 oz REDUCTION .10
★★★ 85¢ — CHASE & SANBORN CAFE FRAIS MOULU Sac 1 lb REDUCTION .12

RAYMOND RELISH SUCREE Jarre 16 oz .31 REDUCTION .02
KRISPY-KERNELS ARACHIDES SALES ROUGES Pqt 13 oz .43 REDUCTION .04
NEWPORT CEREALE DE BLE SOUFFLE Sac 13 pts .73 REDUCTION .04
SUNLIGHT DETERGENT LIQUIDE POUR VAISSELLE Format géant .55 REDUCTION .04

KRAFT - APPRET A SALADE CATALINA OU CASINO Bout. 8 oz .29 REDUCTION .04
CORONATION OLIVES FARCIES MANZANILLA .05 DE RABAIS Jarre 25 oz .59 REDUCTION .05
SHIRRIFF POMMES DE TERRE INSTANTANEES Bte 12 oz .59 REDUCTION .04
GATTUSO HUILE VEGETALE POUR VOS CUISSONS ET FRITURES Bout. 1/2 oz .59 REDUCTION .10

KRAFT FROMAGE GRUYERE BURTO 12 PORTIONS 2 blocs 8 oz .99 REDUCTION .10
CORDON BLEU PATE DE VIANDE CHOIX DE 4 VARIETES 3 boites 7 oz .99 REDUCTION .05
MOM'S MARGARINE QUALITE BAS PRIX 3 lbs 1 lb .99 REDUCTION .13
HEINZ ALIMENTS POUR ENFANTS JUNIOR 5 jarres 3 oz .99 REDUCTION .04

YORK BEURRE D'ARACHIDES Jarre 16 oz .49 REDUCTION .04
AJAX NETTOYEUR LIQUIDE .04 DE RABAIS Bout. 12 oz .89 REDUCTION .08
TWINKLE MELANGE A GATEAUX BLANC OU CHOCOLAT 4 pqts 15 oz .89 REDUCTION .09
KOOL-AID NON SUCRE CHOIX DE PLUSIEURS SAVEURS 10 pqts .49 REDUCTION .15

LIVRAISON GRATUITE avec commande minimum de $3.00

SPECIAUX EN VIGUEUR JUSQU'AU 25 JUIN

Vendredi, fête de la Saint-Jean-Baptiste, nos magasins seront fermés toute la journée.

50 TIMBRES Gold Star — Avec l'achat de SIMARD GATEAUX CARRES DEMI-FEUILLETES Bte 12 .65
25 TIMBRES Gold Star — Avec l'achat de SIMARD PAINS HOT-DOGS OU HAMBURGERS Bte 12 .35
25 TIMBRES Gold Star — Avec l'achat de SAINT-MALO EAU MINERALE PETILLANTE Bout. 2-30 oz .57
100 TIMBRES Gold Star — Avec l'achat de SOLIDES CISEAUX A COUPE TRES RESISTANTS, LAMES TRES AIGUISEES, PLASTIQUE POUR LA MAISON, L'ENFANT, ETC. SPECIAL .99
50 TIMBRES Gold Star — Avec l'achat de COUVERT 4 MORCEAUX 1 COUTEAU DENTELE, 1 CUILLERE, A SOUPE, 1 CUILLERE A THE, 1 FOURCHETTE A VIANDE. SPECIAL .99
25 TIMBRES Gold Star — Avec l'achat de BILOPAGE SALADE AU CHOU VERTE FRATICHE 10 oz .43
25 TIMBRES Gold Star — Avec l'achat de 6 PQTS RHUBARBE QUEBEC NO 1
25 TIMBRES Gold Star — Avec l'achat de KRISPY-KERNELS ARACHIDES SALEES BLANCHES Pqt 13 oz .49
50 TIMBRES Gold Star — Avec l'achat de PEPSODENT PATE DENTIFRICE Format familial .99
50 TIMBRES Gold Star — Avec l'achat de HALO SHAMPOOING LIQUIDE Format familial Bte 1.19 .99

Les Postes le 24 juin

Le maitre de poste, M. A.-G. Turcotte, nous avise que vendredi le 24 juin 1966, Fête de la St-Jean-Baptiste, sera observé comme suit dans le service des postes à Québec :

Livraison à domicile : Aucune, sauf des lettres par exprès.

Vestibules, cases louées et guichets : Fermés au bureau-chef et dans toutes les stations postales.

Sous-bureaux : Fermés toute la journée.

Levées des boites : Cédule du dimanche.

Acheminement des correspondances : Comme aux jours ordinaires.

FEMME DE MAISON FEMME DE RAISON

Pour l'automne et l'hiver 1966

Les jeunes mariées reviendront aux toilettes de l'époque romantique

De notre envoyée
Lucie PLANTE

Les modélistes de Portrait Gowns, de Montréal, ont présenté hier, en exclusivité dans la Métropole, une collection de toilettes de mariees pour l'automne et l'hiver prochains. Ces créations rappelaient les couleurs, les silhouettes et les tissus en vogue, à l'époque romantique. Le prochain Centenaire du Canada a servi d'inspiration. Chaque toilette présentait un certain reflet d'un autre âge, que ce soit par l'emploi de dentelle faite à la main ou à cause des couleurs qu'affectionnaient les belles du temps passé.

LES TENDANCES

De plus en plus, les jupes amples reviennent en grande vogue. Et les trois principaux points à noter sont: l'influence des panneaux à l'arrière des robes, la coupe de ces dernières et les tissus.

Que les toilettes soient contemporaines, par leur ligne svelte et par leur tendance à compléter la robe par un ensemble, tel que manteau, traîne et coiffe; ou qu'elles s'apparentent au romantisme, avec leurs jupes cathédrales; toutes, par leur élégance et les tissus dans lesquels elles sont coupées, semblent vouloir se qualifier comme "des bijoux de famille".

QUELQUES MODELES

Parmi les trente-cinq modèles présentés au cours du défilé, nous avons tout spécialement remarqué une robe en peau de soie blanche, ornée de guipure au bas de la robe, aux manches et tout autour de la traîne; une autre à taille empire, avec longue traîne à l'arrière et en tapisserie soufflée appelée sonesta; une toilette d'allure victorienne avec bavette de dentelle et dont le corsage, à décolleté dentelé était souligné de petits boutons; une robe en ligoda avec appliqués de dentelle de Chantilly et se portant avec une cape très ample. Le London-look a aussi fait son apparition dans une robe en sonesta recouverte d'un genre de filet de pêcheur. Le mannequin la portait avec des bas blancs en filet. Une robe en velours coupé rappelait le thème de la collection: Centenaire du Canada. Une toute dernière nouveauté a été fort appréciée: un modèle en coton, imitant le tissage au métier de la Nouvelle-France et avec des manches Kapouki. L'ère monacale était représentée par une très jolie robe blanche avec traîne ornée d'une longue rangée de petits boutons.

Bref, la ligne empire, les traînes cathédrales, les toilettes "petite fille" et le style monacal demeurent pour cet automne. La sobriété a toujours sa place avec les lignes fluide, sablier et princesse.

Les voiles très courts et gonflés conservent leur popularité. On suggère aussi le genre mantille mais en très court et un modèle très original: un léger voile noué à l'arrière de la nuque tel un fichu.

DAMES D'HONNEUR

Quant aux dames d'honneur, elles opteront cet automne pour la traditionnelle robe longue mais dans des teintes de marine, or, rose-rouge, bleu dior, vert jade et orange. Les tissus en vogue: le velours, un genre d'artisanat tissé au métier et une tapisserie italienne, que nos grand-mères auraient probablement utilisée pour recouvrir des chaises.



● Voici une création très originale appelée "déesse de lune". Elle emprunte la coiffe de Cléopâtre mais définit fort bien l'ère spatiale, par de minuscules pastilles de teinte brillante qui recouvrent le voile, les manches et le corsage de la robe.



● La silhouette du Centenaire est personnifiée par cette robe en peau de soie blanche, agrémentée d'appliqués de dentelle Chantilly sur la jupe et au bas de la traîne.

Une étudiante excelle dans la course

OTTAWA (PC) — Joan Fisher est une jolie fille à la taille mince, ressemblant à ces adolescentes que nous voyons danser sur nos écrans de télévision dans les réclames de liqueurs douces.

Ce travail serait de la plus grande facilité pour Joan, car, au cours de son entraînement comme "sprinter" émérite, elle s'est habituée à soulever des haltères d'un poids de 100 livres.

"A l'école, je suis la seule fille à pénétrer dans la salle des poids et haltères", déclare l'adolescente de 16 ans, qui termine sa 12e année scolaire.

"Parfois, je suis très embarrassée, car je soulève plus que certains des garçons."

Mais ce problème est secondaire pour Joan. Depuis deux ans, elle accumule les succès dans les épreuves de courses, un sport approprié surtout aux hommes. C'est un professeur de gymnastique qui l'a encouragée à pratiquer la course de vitesse sur de petites distances. Elle était alors en septième année depuis deux ans seulement, elle participe régulièrement à des épreuves importantes.

Si Joan a pu conserver son apparence élégante, c'est parce qu'elle fait des exercices durant trois heures six jours par semaine. "C'est un travail ardu mais c'est merveilleux. On peut manger tous les aliments que l'on désire et l'on n'engraisse pas."

Elle reconnaît en plus que l'entraînement pour les épreuves de course et la compétition sont difficiles. C'est aussi une besogne malpropre. "Vous ne pouvez jamais conserver vos ongles propres et vous transpirez beaucoup. Certains jours, je me glisse sous la douche jusqu'à huit fois."

Toutefois, elle adore la course. "J'obtiens d'excellents résultats dans ce sport." Elle remarque que les filles le pratiquant sont en général hésitantes parce qu'elle ne veulent pas perdre leur féminité.

LEGERE COQUETTERIE

"Certaines perdent une demi-heure à se faire belles avant une course. En fait, se maquiller les yeux est excellent pour calmer les nerfs. On s'habitue à avoir la main stable."

Joan elle-même se maquille très peu, mais elle porte de petits anneaux aux oreilles "pour paraître un peu attrayante".

Elle a les cheveux coupés très courts. "C'est presque une obligation, car on doit se laver la tête fréquemment et je n'ai pas de temps à perdre à me coiffer."

Après l'école supérieure, elle se prépare à suivre un cours d'interprète, à Ottawa et à Genève, ce qui lui permettra peut-être de suivre des conférences à travers le monde ou aux Nations-Unies.

Les matières scolaires qui l'intéressent le plus sont naturellement les langues. Ses résultats étant moins bons cette année, elle craint que les épreuves sportives à l'extérieur de la ville l'empêchent d'étudier suffisamment.

L'an dernier, Joan a dû se rendre à Vancouver, Toronto et Boston. Au mois de juillet, elle participera à des épreuves à Winnipeg, alors qu'on choisira les participants aux Jeux de l'Empire.

Joan appartient à une famille habituée aux voyages fréquents. Son père fait partie de l'aviation et il a demeuré à Cold Lake, Alberta, à Whitehorse, Yukon, et à Toronto, avant de s'établir à Ottawa.

Elle prévoit pratiquer la course pendant plusieurs années. Les bons coureurs sont à leur meilleur à l'âge de 25 ans, souligne-t-elle.

"De toute façon, je me propose bien de faire des exercices physiques toute ma vie. Les muscles, il faut les tenir actifs sans quoi ils deviennent mou."

Même le mariage ne lui fera pas abandonner sa carrière de coureuse. "Je devrai prévoir la naissance de mes bébés entre les saisons très actives," déclare-t-elle en riant.

Qu'est-ce que l'enfance exceptionnelle ? (1)

L'expression "enfance exceptionnelle" désigne tout enfant dont le développement physique, intellectuel, affectif ou social ne suit pas le rythme normal et qui, pour cette raison, ne peut profiter pleinement du programme scolaire régulier et des cadres ordinaires de l'enseignement. Cet enfant exceptionnel a besoin de méthodes d'apprentissage scolaire spéciales, d'un entraînement en vue de certaines occupations spécifiques, d'un aménagement matériel approprié et de services spéciaux para-pédagogiques.

Voici en substance la définition que donne le Rapport Parent de l'enfance exceptionnelle. Ce même rapport reconnaît que si l'Etat a le devoir d'instruire tous les enfants et de leur donner une chance égale, on doit accorder à l'enfance exceptionnelle une attention toute spéciale. Il y va de l'intérêt même de la société de ne pas perdre ce capital humain en abandonnant ces malheureux à leur sort.

A la suite de ce rapport, M. Paul Gérin-Lajoie, qui était alors ministre de l'Education, s'est penché sur le problème de l'enfance exceptionnelle. L'opération 55 est en marche et au sein du comité de planification, il existe des sous-comités de l'enfance exceptionnelle qui sont chargés d'étudier l'envergure du problème, la diversité des cas, leurs besoins actuels et les ressources existantes. Une fois les statistiques compilées et les besoins établis, ces comités feront des recommandations qui seront certainement suivies par les régionales. En principe, ce sont des régionales que devra relever l'éducation des exceptionnels. Le jour est enfin proche où les droits des enfants exceptionnels seront acceptés par tous comme un droit acquis et où ils seront traités comme des "enfants" et non plus comme des "exceptionnels" à qui on accorde des faveurs.

En 1962, sur 1,300,000 enfants d'âge scolaire au Québec, il y avait 300,040 enfants exceptionnels dont 147,940 déficients mentaux et 13,000 handicapés physiques.

DEFINITION DE LA DEFICIENCE MENTALE

La déficience mentale n'est pas une maladie mentale qui résulte d'un désordre de l'affectivité. Elle est un état de déficit physique, inné ou acquis, caractérisé par son allure globale. Chez le déficient mental, il n'y a pas que l'insuffisance intellectuelle, il y a la lenteur de développement moteur, du développement de la parole, le manque d'adaptation, le manque de socialisation et très souvent les troubles de personnalité et le comportement qui s'ensuivent. C'est pourquoi l'éducation des déficients mentaux est si complexe et diversifiée, car elle doit viser à intégrer la personne avant même de songer à lui inculquer des notions académiques ou culturelles.

DEPISTAGE

Les déficients mentaux doivent être dépistés le plus tôt possible. Si un enfant ne marche pas, ne parle pas, n'est pas propre à l'âge où il est normal de l'être, s'il ne montre pas d'intérêt pour son entourage, s'il ne veut pas jouer, il faut alors consulter vivement un médecin. Il ne sera pas nécessairement un arriéré, mais il court une grande chance de le devenir, si les causes de ce retard ne sont connues et traitées. C'est en faisant l'histoire du cas que le médecin établira son diagnostic. Il n'est pas dit que celui-ci sera définitif et souvent le médecin traitant recommandera une consultation avec le neurologue pour des examens supplémentaires et plus concluants.

LES CAUSES

Les causes de la déficience mentale sont multiples : certains disent 70, d'autres montent jusqu'à 100. Elles sont de trois natures : 1) prénatales, 2) péri-natales, 3) post-natales.

1) Durant les trois premiers mois de la grossesse, la rubéole ou une maladie à type viral de la mère peuvent être néfaste au foetus. Contrairement à la croyance populaire, les accidents sont rarement dommageables à l'enfant et il a été observé, par les médecins, que les tranquilisants ou les médicaments contre les nausées ne causaient pas non plus de dommage cérébral à l'enfant.

2) Au moment de la naissance, un séjour trop prolongé dans le vagin peut causer un manque d'oxygène dangereux. Une respiration trop lente à démarrer, un accident obstétrical sont autant de causes courantes d'une arriération mentale future.

3) L'encéphalite, la méningite, les infections à virus, les fractures du crâne, certains troubles glandulaires sont autant de raisons pour arrêter ou diminuer le développement cérébral d'un enfant jusqu'alors normal.

L'héridité et la pauvreté ne sont pas des facteurs dominants dans le problème de la déficience mentale. Des parents absolument normaux et bien équilibrés peuvent engendrer aussi bien un sur-doué qu'un sous-doué et l'on a vu des petits génies naître dans la classe la plus déshéritée de la société.

DIAGNOSTIC

Une fois le diagnostic médical posé et l'histoire du cas établi, il devient très nécessaire pour les parents d'accepter l'état de leur enfant avec le plus de réalisme possible et de ne pas commencer la course aux consultations médicales afin de chercher l'espoir d'une guérison miraculeuse. Dans l'état actuel de la science, il n'existe aucun traitement pour guérir l'arriération mentale. Les parents souvent désespérés deviennent anxieux, ils sont désemparés devant le problème qui s'offre à eux : élever un enfant qui aura besoin d'aide à chaque seconde de son développement.

Il n'y avait pas grand-chose jusqu'à ce jour pour aider les pauvres mères dans cette tâche difficile. Mais un espoir vient de naître : l'Association du Québec pour les enfants arriérés est en train de mettre sur pied un programme d'aide à domicile pour conseiller les mères en détresse. L'Association sera bientôt en mesure, elle l'espère du moins, d'envoyer des conseillères qui guideront les parents pour élever leurs enfants jusqu'au jour où ils iront en classe. En principe, ces enfants ne sont pas tellement différents des autres enfants. Ils ont les mêmes besoins fondamentaux d'amour, de sécurité et d'appartenance. Ils ont besoin d'être compris, de ne pas être bousculés parce qu'ils sont lents ou ne comprennent pas; mais comme les autres, ils ont besoin d'être réprimandés et corrigés si c'est nécessaire. Un enfant heureux au foyer dans sa petite enfance, à qui on permet de croître comme un autre enfant en prenant ses propres risques, ne présentera pas de troubles d'angoisse et d'anxiété quand il commencera son expérience dans le monde de l'école.

N.D.L.R. — Dans un prochain article, nous verrons l'enfant exceptionnel à l'école.

à vendre : doigts de fée

AVEC votre nouvelle machine à coudre de luxe *Touch & Sew** de SINGER, vous achetez aussi des doigts de fée.

Du jour au lendemain, vous coudrez plus et mieux que vos voisines . . . et avec quel plaisir!

Non pas parceque, depuis toujours, vous aimiez mieux la couture . . .

Non pas parceque, depuis toujours, vous tiriez mieux l'aiguille . . . Mais simplement, avec votre nouvelle machine à coudre SINGER,* votre couture avance si vite et si bien que, soudain, vous avez le temps et l'envie de coudre!

Sur une machine à coudre ordinaire, il y a 180 pièces. La machine de luxe zigzag *Touch & Sew* en compte 380.

Ces pièces en plus servent à une seule chose: faire de vous une midinette expérimentée, sans pourtant y passer des heures ou tout finir à la main.

Coudre à la machine devient un jeu d'enfant, même pour les débutantes.

Ajustez un cadran, pressez sur un bouton: votre machine *Touch & Sew* se charge de bâtir, surfiler, ourler . . . boutonnières et broderies . . . et même de remplir la bobine!

L'attrait de cette machine, ce ne sont pas des points de fantaisie inutiles: éliminant les tâches ingrates de la couture pratique, elle vous dote de nouveaux talents.

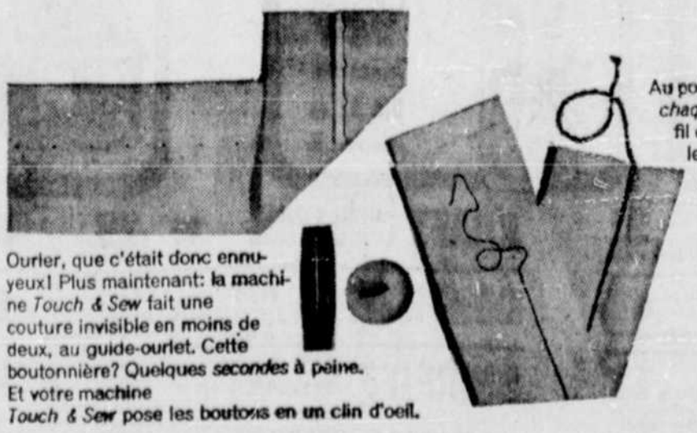


MACHINE À COUDRE de luxe Touch & Sew de SINGER. Coud des trois façons: en ligne droite, en zigzag et au point chaînette.

Faire sa propre couture, c'est économiser $100 par an. Avec la machine de luxe *Touch & Sew*, vous économisez au moins le double— car elle vous donne *le coeur* à coudre et ainsi à épargner.

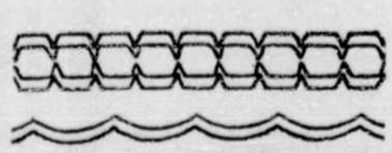


Regardez bien ce bouton: si vous pressez dessus, la bobine se recharge toute seule, sur place. Notez aussi l'aiguille inclinée, pour mieux voir et mieux coudre. Seule SINGER fait l'aiguille inclinée et la bobine auto-charge.



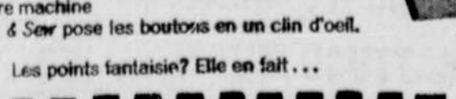
Ourler, que c'était donc ennuyeux! Plus maintenant: la machine *Touch & Sew* fait une couture invisible en moins de deux, au guide-ourlet. Cette boutonnière? Quelques *secondes* à peine. Et votre machine *Touch & Sew* pose les boutons en un clin d'oeil.

Au point de chaînette, vous remplacerez *chaque fois* le bâti à la main: tirez le fil et le voilà enlevé! Idéal aussi pour les tissus extensibles à la mode, le point de chaînette s'étire comme le tissu. Seule SINGER dote votre machine de ce talent spécial.



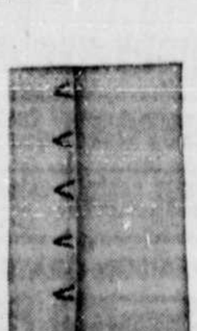
Pour plus d'effet: point décoratif à aiguille double.

Les points fantaisie? Elle en fait . . .



2500 environ! En voici deux, réglés au cadran.

Surfiler s'impose avec les nouveaux tissus, enclins à s'effilocher. Avec la machine *Touch & Sew*, il suffit d'ajuster le cadran.



ESSAI GRATUIT CHEZ VOUS

Profitez donc de cette offre: postez ce coupon ou passez à votre CENTRE SINGER, sans tarder. Un démonstrateur vous livrera une machine *Touch & Sew* pour un essai gratuit, chez vous : vous coudrez ce qu'il vous plaira, sans obligation aucune !

NOM

ADRESSE

CENTRES SINGER

324 est, rue St-Joseph, Québec — Tél.: 522-8129
Place Fleur de Lys — Tél.: 522-7397
847, rue St-Jean, Québec — Tél.: 525-6141
89, rue St-J.-Baptiste, Montmagny — Tél.: 248-3734

TERMES FACILES! AUCUN DÉPOT . . .

*Marque déposée de la Compagnie Singer du Canada Limitée ou des compagnies associées.

Avant de décider si elle le garde ou le donne

(4) Il est préférable que la mère célibataire ait eu de nombreux contacts avec son bébé

N.D.L.R. Chaque mère-célibataire doit, après la naissance de son enfant, prendre une décision difficile : donnera-t-elle son bébé ou le gardera-t-elle ? Dans l'article qui suit, une journaliste, Diny Dalby, du "Free Press" de London, qui s'est penchée sur les problèmes de la fille-mère, raconte comment des personnes averties conseillent cette dernière devant une décision aussi importante. Cet article est le dernier d'une série de quatre.

LONDON, Ont. (P.C.) — La directrice d'une société d'aide à l'enfance nous a déclaré qu'elle avait vu certaines filles-mères se débarrasser sans hésiter de leur enfant, "comme s'il s'agissait d'un kleenex sale".

Toutefois, cette catégorie constitue l'exception. Le statut d'illégalité ne transforme pas les sentiments qu'une mère doit ressentir devant son enfant. La majorité des filles-mères avouent qu'elles n'ont pas voulu devenir enceintes, mais qu'elles acceptent l'enfant.

Durant les huit jours qu'une mère passe avec son bébé à l'hôpital, une affection authentique se développe entre les deux. Le fait de prendre conscience de la réalité d'un bébé, le tenir dans ses bras et le nourrir, voilà des éléments qui rendent encore plus difficile le choix à faire.

Malgré cette tension qui peut naître chez la mère-célibataire, les spécialistes affirment qu'il demeure préférable pour la fille de connaître son enfant. Pour prendre une décision véritable, elle doit très bien se rendre compte de ce qu'elle abandonne.

Plusieurs de ces filles sont très jeunes et, avant ce moment décisif, ont peu fait l'expérience de la vie. A ce moment-là, elles doivent passer à un stade de maturité, qui va leur permettre de prendre la meilleure décision. Leur avenir, comme celui de l'enfant est en jeu.

NULLE HATE

M. A. P. Bates, de la Société d'aide à l'enfance de London, déclare que la plupart des filles-mères dans la région reçoivent l'assurance que leurs enfants seront confiés à des foyers adoptifs très respectables. Si l'on considère qu'un enfant ne peut pas être immédiatement remis entre les mains de parents adoptifs, les autorités préviennent la maman. Elle a le droit d'être informée, parce que ce détail peut avoir une influence sur sa décision", explique M. Bates.

La société prend soin temporairement de l'enfant, tandis que la mère a tout le temps voulu pour faire son choix. On peut lui accorder entre trois et six mois. Si la mère demande plus de temps pour réfléchir, une extension sans limite est généralement accordée.

Pour permettre à la mère-célibataire de peser les avantages et les désavantages d'un choix ou de l'autre, elle reçoit les conseils d'une assistante sociale expérimentée, après la naissance de son enfant.

La décision de garder ou de donner l'enfant relève toutefois entièrement de la mère. Si on ne lui permet pas de prendre cette décision sans influence déterminante de l'extérieur, elle pourrait se sentir coupable le reste de ses jours.

Quand la mère décide de permettre l'adoption de son bébé, elle doit signer un document indiquant son consentement.

Si, encore, les circonstances l'exigent dans un cas particulier, la Société d'aide à l'enfance demande à la Cour juvénile de remettre la charge de l'enfant aux soins de l'Etat. Dans une telle situation, la mère doit renoncer à tous ses droits sur l'enfant.

RESPECT DES DROITS

Le cas de chaque mère célibataire porté devant un tribunal est pris en considération privément et avec dignité. En tout temps, les droits de la mère sont nautement respectés et, jusqu'à la dernière minute, elle a la faculté de changer d'avis. Les mères célibataires réagissent chacune de façon très différente devant le tribunal.

Par exemple, une adolescente aux moeurs dévoyées, se rend subitement compte des conséquences tragiques que peuvent avoir ses mauvaises habitudes. Elle éclate en sanglots et ne peut plus répondre à une seule des questions qu'on lui pose. L'audition est ajournée.

Une autre, dont l'enfant illégitime découle d'une infidélité, répond avec un sang-froid de surface seulement. Sa grossesse l'a rendue plus sérieuse. Elle admet que ses jugements sur la vie ont changé et qu'elle a eu sa leçon. Elle reconnait qu'à partir de ce moment sa vie sociale sera bouleversée.

Et elle dit : "Je vais faire attention maintenant... Je sais que les hommes m'approcheront dans un seul but".

Quand le bébé est adopté, la mère reçoit, si elle le demande, le plus de renseignements possibles sur les parents adoptifs de son enfant, sans toutefois jamais connaitre l'identité de ces personnes.

La jeune mère qui décide de conserver son enfant continue ensuite dans la vie presque seule. "Elle ne peut pas être assurée de recevoir des allocations familiales et, habituellement, elle ne peut pas réussir à trouver un emploi qui la rémunère suffisamment pour son entretien et celui de l'enfant", ajoute M. Bates.

"Selon moi, nous devrions accepter, comme durant le temps de la guerre, la nécessité pour les mères de travailler", affirme-t-il. "Nous devrions créer des garderies où en particulier les célibataires pourraient envoyer leurs enfants".

Il y aurait aussi, note M. Bates, la création de grands hôtels d'accueil, où les mères et leurs bébés pourraient vivre ensemble.

La célibataire fait un sacrifice, qu'importe son choix, elle connait la souffrance.

—Horoscope—

JEUDI LE 23 JUIN

21 mars au 20 avril (Bélier) — Vous êtes entreprenant et ambitieux. Vous avancerez à grands pas si vous dominez vos impulsions et ne négligez pas les détails. Faites preuve de beaucoup de tact.

21 avril au 20 mai (Taureau) — Vous êtes sous l'influence de rayons bienfaisants. Faites-vous un bon plan de travail et vos talents d'organisateurs vous assurent de la réussite. Evitez les excès de vitesse.

21 mai au 22 juin (Gémeaux) — N'éparpillez pas votre energie inutilement. Limitez votre activités aux choses importantes. Les intérêts de votre foyer, ceux de votre profession et de votre cité doivent vous préoccuper particulièrement.

22 juin au 23 juillet (Cancer) — Réfléchissez avant d'agir. Ne vous laissez pas influencer par toutes les idées à la mode. Demandez conseil à l'occasion. Pour maintenir la bonne marche de vos affaires, suivez le programme tracé.

24 juillet au 22 août (Lion) — Votre franchise est un don précieux, mais rappelez-vous que toute vérité n'est pas bonne à dire. Un échange de vues, diplomate et courtois vous évitera des discussions inutiles. Soyez de bonne humeur.

23 août au 23 septembre (Vierge) — Vous avez la facilité de vous adapter aux conditions changeantes de votre existence. Evitez cependant une certaine tension qui peut être nuisible à votre santé.

23 septembre au 23 octobre (Balance) — Quand vous faites des projets, évaluez bien le pour et le contre avant de prendre une décision. Ne négligez pas certains petits profits assurés, dans l'espoir de réaliser des gains chimériques.

24 octobre au 22 novembre (Scorpion) — N'avez-vous pas une tendance à dépenser plus que vous budgétez ? N'y gagneriez-vous pas à obtenir plus pour chaque dollar que vous gaspillez ?

23 novembre au 22 décembre (Sagittaire) — Ne vous laissez pas irriter ni déranger par les petits problèmes journaliers. Ne faites rien au hasard, et profitez des réunions sociales qui sont particulièrement favorisées.

23 décembre au 21 janvier (Capricorne) — Une de vos meilleures journées, en profitant des distractions très agréables qu'elle vous apportera, et qui vous reposeront de la tension à laquelle vous cédez depuis quelque temps.

22 janvier au 20 février (Verseau) — Vous réaliserez des gains matériels. Profitez-en pour assurer la sécurité de votre famille. Journée favorable dans le domaine des affaires.

21 février au 20 mars (Poissons) — Plus l'atmosphère est calme, plus vous travaillez à l'aise. Evitez les compromis, attachez-vous à l'essentiel et vous obtiendrez les résultats désirés.

SI VOUS ETES NE UN 23 JUIN

Vous êtes brave, digne, consciencieux et doué d'un caractère sympathique. Il est important de bien choisir vos associés. Dans l'intérêt de votre santé, soignez votre diète. Dans l'intérêt de votre équilibre n'oubliez pas de faire des lectures qui élèvent l'âme autant que l'esprit.



"Maman se rasait; moi j'ai décidé de ne pas le faire"

...alors, elle est venue chez Grégory

Le fait de penser qu'une femme se rase avec de la crème à barbe et tout le nécessaire répugne la plupart d'entre nous. Et d'en être la victime, quel choc ! Ça fait même réfléchir au jour où les crèmes dépilatoires et les pincettes ne seront plus efficaces; c'est alors que le rasage deviendra votre hantise.

"Jamais, je ne me raserai", réponse féminine très sincère.

Alors, prenez-donc, aujourd'hui, l'habitude de vous rendre à la clinique Gregory la plus rapprochée de chez-vous, dès la première apparition de poils disgracieux. Faites-les épiler *radicalement* par la nouvelle méthode thermolyse de Gregory.

Vous n'avez aucune raison de vous résigner" aux pincettes, aux rasoirs, ou même aux crèmes dépilatoires, aussi longtemps que vous aurez accès à une clinique moderne Gregory.

La thermolyse Gregory est pour vous le seul moyen rapide, économique et confortable pouvant vous soulager de la vue et de l'obsession des poils superflus, une fois pour toutes.

La thermolyse Gregory est si rapide, économique et confortable que des milliers de femmes de plusieurs continents, soucieuses de leur apparence, ont su en profiter et se faire épiler les bras et les jambes à tout jamais !

Pourquoi ne pas venir l'essayer dès aujourd'hui ? L'examen et la démonstration sont gratuits.

Ecrivez pour notre pamphlet gratuit, "Réponses à vos questions sur l'épilation radicale".

Gregory System
CLINIQUE D'EPILATION RADICALE
Tél.: 529-1879
Suite 2 - Edifice Morisset
695 est, Boul. Charest
Québec, P.Q.
OUVERT: 10 h. a.m. à 7 h. 30 p.m.
Samedi: 10 h. a.m. à 3 h. p.m.

Robol
Une ou deux ROBOL ce soir- effet demain matin
CONSTIPATION

QUALITÉ ANALYSÉE
javel CONCENTRÉ Mix-O bleach

FILMS EN COULEURS

Spécial !
8 mm Dév. inclus $2.95
35 mm Dév. inclus $2.49
Livernois PHOTO
1200 St-Jean - Québec
Tél.: 522-5214


OUVREZ VOS YEUX ET.... COMPAREZ!
SUCRE CO-OP 5 lbs .37

ENSEIGNE OFFICIELLE DES MAGASINS CO-OP
CO-OP
TOUS CES SPECIAUX SONT EN VIGUEUR JUSQU'AU 25 JUIN.

CANTALOUP

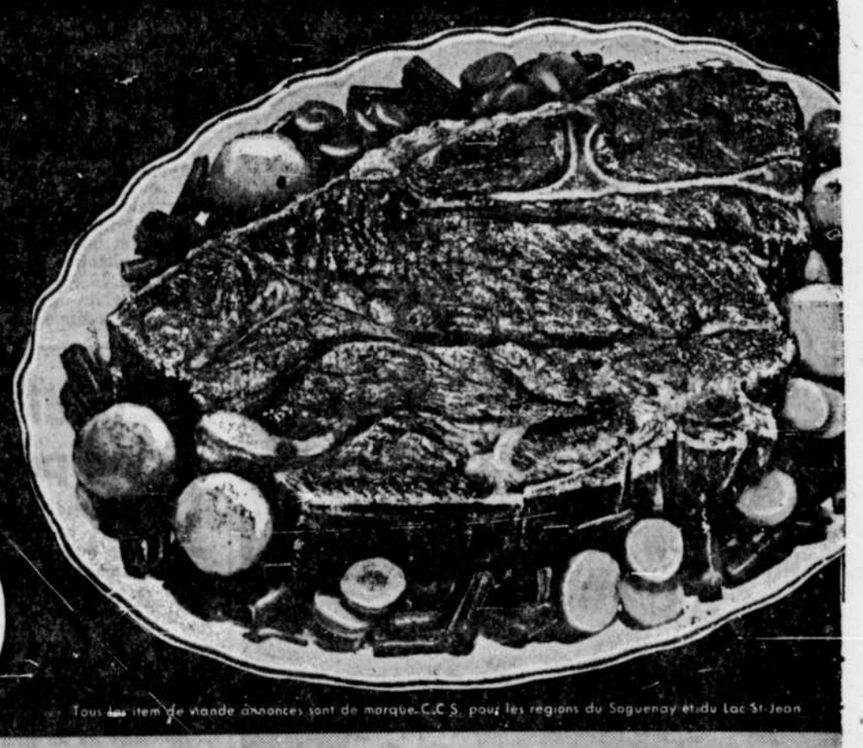
GR. 45 JUMBO .19

CAROTTES NOUVELLES
CELLO DE 5 LBS .49

OIGNONS
CELLO DE 5 LBS .45

CHAISES DE PARTERRE
AVEC BRAS EN PLASTIQUE "SUNLIGHT"

Longue: $8.49
Berçante: $7.25
Droite: $4.49

BOEUF ROTI HAUT DE COTES
UNE ECONOMIE CO-OP
LB .45

Tous les item de viande annonces sont de marque C.C.S. pour les régions du Saguenay et du Lac St-Jean

BOEUF ROTI DE COTES COURTES, OS DE PALETTE ENLEVE LB .59
BOEUF ROTI DE COTES CROISEES ROTI A PRIX-ECONOMIQUE LB .69
BOEUF, ROSBIF D'ENTRECOTES DESOSSE ET ROULE SANS PERTE LB 1.09
STEAK, BIFTECK DE HAUT DE COTES FRAIS HACHE LB .55
PORC SALE ENTRELARDE UN REGAL AVEC DU BOEUF LB .69
EPERLANS ETETES prêts pour la cuisson LB .39
TRUITES ARC-EN-CIEL LB .89

JUS DE RAISINS Welch 24 oz	.37	SALADE DE FRUITS DEL MONTE 20 oz	.39	PATES DE VIANDE CORDON BLEU ASST 7 oz	2/.65
SOUPE STUART Boite de 2 enveloppes	2 Boites pour .39	TARTES AUX FRAISES DAVID	.39	POIS A SOUPE CO-OP 2 lbs	.23
BEURRE DE CARAMEL GRENACHE 2 boites de 14 oz	.53	BISCUITS PETITES FEUILLES D'ERABLE 13 oz	.39	BLE D'INDE SUR EPIS BEAVER 40 oz	.33
MARINADES SUCREES GRENACHE 24 oz	.37	OLIVES FARCIES CORONATION 15 oz	.67	NOURRITURE A CHIENS Dr Ballard, Boeuf, Poulet, Foie, 15 oz	2/.29
BETTERAVES MARINEES GRENACHE 24 oz	.25	MAYONNAISE HELLMAN'S 16 oz	.45	DETERGENT FAB 20 off Format géant	.69
MARMELADE KRAFT 24 oz	.47	RAGOUT DE BOULETTES CORDON BLEU 20 oz	.59	NETTOYEUR A EVIER AJAX	2/.39

CORN FLAKES Quaker 16 oz .37
BREUVAGES ALLEN ORANGE PUNCH ET RAISIN 48 oz .37
LAIT EVAPORE CO-OP 16 oz 3/.49
MARGARINE PARKAY de KRAFT 2 lbs .59
ANANAS TRANCHES Creamco 20 oz 2/.39
JAMBON en boîte "PICNIC" CANADA PACKERS 1½ lb 1.59

La ville de Toronto devient de plus en plus consciente du fait français au pays

PJAR DONALD DENNIE

Toronto (PC) — Toronto, en tant que forteresse anglo-saxonne n'est plus. Seule, sa population de 60,000 Canadiens français la place parmi les 10 plus grandes villes françaises du continent Nord — américain, avec Montréal, Québec, Verdun, Sherbrooke, Trois-Rivières et Hull. Mais le nombre n'est pas toujours un bon critère.

Il n'est pas exagéré de dire toutefois que la ville de Toronto devient de plus en plus consciente du fait français au Canada.

Pour le constater il a suffi de se rendre à Yorkdale, le plus grand centre commercial au Canada, situé dans l'ouest de la ville. Pendant toute la semaine, soit de lundi à samedi, des milliers de Torontois s'y sont rendus pour examiner des exhibits de la province de Québec et de la France.

Un groupe de Canadiens anglais a organisé une "Semaine française" au cours de laquelle les Torontois ont eu l'occasion de voir 11 films français réalisés en France, participer à une dégustation de vin et de fromage, examiner des autos françaises, admirer des exhibits commerciaux du Québec, des peintures prêtées par le Musée de Québec, écouter de la musique franaçise sur les ondes du poste CJBC, le poste de radio français de Toronto. En somme, ils sont venus pour témoigner de la "vie française".

"Nous avons pu constater cette semaine que les Torontois sont vraiment sympathiques au fait français", nous a dit la présidente du comité d'organisation, Mme Fred Davis. "Nous avons réalisé qu'ils veulent connaître la province de Québec".

Mme Davis se plaît à parler français. Elle déborde pour ainsi dire d'enthousiasme et d'optimisme devant l'intérêt qu'ont démontré les torontois pour la "Semaine française" et le fait français en général. Mme Davis, qui est l'épouse de Fred Davis, personnalité bien connue à CBC, insiste sur le fait qu'il existe à Toronto un véritable intérêt pour la culture française.

"Lorsque le plus grand centre commercial de Toronto vous prête tout cette espace, dit-elle en montrant de la main les deux grands corridors remplis d'exhibits, cela veut dire quelque chose".

Un représentant du ministère du Tourisme de la province de Québec, qui a voulu garder l'anonymat, s'est dit du même avis. "Les Torontois sont vraiment sympathiques, nous a-t-il confié. Je ne m'attendais pas à voir l'intérêt qu'ils ont démontré cette semaine envers le Québec et la langue française. Il faisait bon de voir ces gens s'approcher et faire un effort pour nous dire quelques mots en français. J'espère que cette semaine deviendra un événement annuel".

Mme Davis n'est pas certaine que le "French Week" soit répété à chaque année. "C'est beaucoup de travail, a-t-elle dit. Ça nous a pris cinq mois pour organiser ce que vous voyez ici. Il aurait fallu un an. Au moins 400 personnes ont donné de leur temps pour réaliser ce projet.

"Sans la coopération du Québec et de la France, nous n'aurions pas réussi".

LE BUT

Le groupe de Torontois a organisé cette "Semaine française" afin de recueillir des fonds pour la construction d'une école bilingue à Toronto. Cette école, où l'on y enseigne le Français et l'anglais, a été fondée il y a quatre ans. Il y avait 32 élèves la première année. L'an prochain, il y en aura 650, dont 92 pour cent venant de familles anglaises.

A l'heure actuelle, il y a 26 enseignants, dont 20 venus d'Europe. Les autres viennent du Québec. L'an prochain, il y en aura 36. L'institution ajoute une classe à chaque année. EN 1962, il n'y avait qu'un jardin d'enfants, à l'automne on ouvrira la quatrième année. D'ici quelques années, on espère avoir 13 classes avec 2,300 élèves.

Ceux-ci proviennent de toutes les classes de la société. "Il y en a certains dont le père est chauffeur de taxi", a souligné Mme Davis, ce qui démontre, dit-elle que non seulement les gens des classes plus privilégiées s'intéressent au fait français.

L'école a lancé une campagne de souscription pour recueillir la somme de $1 million dans le but de construire un nouvel édifice. A l'heure actuelle, les écoliers sont logés dans divers locaux loués à travers la ville. Mme Davis espère que cette "French Week" remportera au moins $50,000.

PAS DE SUBVENTION

Le gouvernement ontarien n'accorde pas de subvention à l'école parce qu'elle ne fait pas partie du système provincial. Mme Davis espère toutefois que le gouvernement fournira des subventions d'ici quelques années s'il vient à reconnaître l'institution comme projet des recherches.

Au mois de juillet, l'école offrira pour la première fois des cours de français aux adultes, pour la plupart les parents des élèves qui veulent discuter en français avec leurs enfants.

Le tout démontre que la Ville-Reine, bastion de la mentalité anglo-saxonne, a subi de profonds changements depuis quelques années. D'ailelurs, c'est en ces termes que s'est exprimé le ministre des Affaires extérieures du Canada, M. Paul Martin, lorsqu'il a inauguré la "Semaine française" lundi dernier. "Lorsque je songe à mes jours d'étudiant à Toronto, j'ai peine à croire qu'il est possible de parler français ici comme nous le faisons ce soir. L'événement démontre la maturité croissante de la Ville-Reine".



● Le Père Réal Tremblay, C.S.S.R., a été ordonné le 18 juin 1966 à Desbiens au Lac St-Jean par S. Exc. Mgr Marius Paré. Il a été ordonné en même temps que le Père Réal Boivin, C.S.S.R.



● Le Père Raymond Brisson, C.S.S.R., a été ordonné au Mont St-Joseph, Aylmer-Est, P.Q. par S. Exc. Mgr P.-E. Charbonneau, le 18 juin 1966.



● Le Père Richard Paré, C.S.S.R., sera ordonné à St-Désiré de Black Lake, par Mgr Laurent Noël, le 25 juin 1966.



● Le Père Clément Dionne, C.S.S.R., a été ordonné le 18 juin 1966 en la paroisse Notre-Dame du Perpétuel-Secours de Sherbrooke par S. Exc. Mgr Joseph Cabana.

Roblin est principalement préoccupé par les élections provinciales du 23

Par Allen SACKMANN

WINNIPEG. (P.C.) — Le succès politique a été le compagnon constant de M. Dufferin Roblin depuis qu'il est parvenu à se faire élire à la Législature du Manitoba, en 1949, alors qu'il s'est classé de dans une circonscription comptant quatre représentants.

Sa réputation comme vainqueur a atteint de telles proportions que l'automne dernier il a été soumis à de fortes pressions de la part d'éminents conservateurs-progressistes pour qu'il fasse le saut dans l'arène fédérale.

Après un silence de cinq jours, le premier ministre débonnaire a convoqué une conférence de presse pour annoncer que son heure n'était pas encore venue pour qu'il quitte l'arène provinciale.

Chef national ?

Bien qu'il soit encore souvent mentionné comme successeur possible à la direction nationale du parti conservateur progressiste, une possibilité mentionnée par M. John Diefenbaker lui-même dans un discours prononcé à Winnipeg il y a déjà plusieurs années, M. Roblin est principalement préoccupé par les élections provinciales du 23 juin.

Il espère ajouter une autre victoire à sa série déjà impressionnante de succès qui a débuté quand il a conduit les conservateurs au pouvoir avec un gouvernement minoritaire, en 1958, et qui s'est poursuivie avec des victoires éclatantes en 1959 et en 1962.

Duff Roblin avait 37 ans quand il a assumé, en 1954, la direction du parti conservateur du Manitoba. Quand quatre ans plus tard, il est devenu premier ministre de sa province, il est également devenu le second Roblin à détenir ce poste. Son grand-père paternel, sir Rodmond Roblin, a dirigé cette même province de 1900 à 1916.

Dufferin Roblin, qui était vendeur d'automobiles à ses débuts dans la politique, est également le plus jeune premier ministre dans les annales manitobaines. Il a célébré son 41e anniversaire de naissance au lendemain de l'élection de son parti, le 16 juin 1958.

Il décida dès lors de se laisser pousser une moutache comme insigne de maturité. Il fut le célibataire le plus populaire de sa province jusqu'à deux deux mois plus tard quand il épousa Mary Linda MacKay, d'Ottawa. Le couple compte un enfant.

Lors des élections de 1956, les conservateurs ont obtenu 36 des 57 sièges de l'Assemblée législative, soit le même nombre qu'ils détenaient à la dissolution de la Chambre le mois dernier.

Programme

Le premier ministre âgé de 48 ans, qui a encore l'air jeune en dépit de ses cheveux grisonnants, a mis au point un programme en 78 points auquel il a donné comme titre : "Projet de progrès". Il a qualifié l'année 1966 comme étant "l'année du grand déblocage" dans le développement économique du Manitoba.

Un atout qui a son importance dans une province qui compte plusieurs colonies canadiennes-françaises et qui serait également fort utile advenant qu'il tente sa chance dans l'arène fédérale, c'est le fait d'être parfait bilingue.

Il a son franc-parler en ce qui a trait à la question de l'unité nationale, mais il ne pense pas grand bien de la façon dont les libéraux fédéraux ont abordé le problème. A son avis, leur politique se borne à des "concessions et à des compromis à tout ce qui arrive au groupe qui exerce le plus de pression à l'heure actuelle".

Candidat empressé de décrocher le principal poste politique du Manitoba

Par Allen SACKMANN

WINNIPEG. (P.C.) — C'est à contrecoeur que Gil Molgat a posé sa candidature il y a cinq ans à la direction du parti libéral du Manitoba. Mais aujourd'hui, il est un candidat empressé de décrocher le principal poste politique de sa province.

Ce Canadien français âgé de 39 ans considère les élections provinciales du 23 juin comme une occasion de se venger de ceux qui ont fait pression sur lui en 1961 pour qu'il accepte le leadership du parti libéral.

"Le premier ministre Roblin est solidement retranché, mais je crois que nous avons d'excellentes chances de former le prochain gouvernement", affirme-t-il avec son optimisme habituel.

M. Gildas Molgat a pris la direction du parti libéral du Manitoba à une époque où son destin était à son niveau le plus bas. En l'espace de trois ans, les libéraux avaient perdu la majorité à la Législature, avaient dû se contenter de 11 sièges, soit un de plus que le CCF en troisième place.

"J'avais d'excellentes raisons pour ne pas vouloir prendre la direction du parti, mais je me suis laissé convaincre quatre jours seulement avant la convention". Elu dès le premier tour de scrutin, il s'est immédiatement attelé à la tâche en traçant une nouvelle orientation à son parti handicapé.

"Aujourd'hui, nous sommes un parti libéral réformé comparé au parti très conservateur de 1958", avoue-t-il. Sous son commandement, aux élections de 1962, le parti libéral a ajouté deux autres sièges aux 11 qu'il détenait à la dissolution et son vote populaire est passé de 30 à 37 p.c.

A 34 ans, Gildas Molgat était le plus jeune chef politique à diriger un parti au Manitoba, mais c'est devenu pour lui une habitude que d'atteindre rapidement les sommets.

Elu à 26 ans

Il a terminé ses études secondaires à l'âge de 15 ans à l'école de Ste-Rose et il a remporté la médaille d'or quand il a obtenu son baccalauréat en commerce à l'université du Manitoba alors qu'il n'avait pas encore 20 ans. En 1947, il est entré au service d'un grossiste en produits alimentaires de Winnipeg et il était directeur général de la compagnie quand il a abandonné ses fonctions en 1953 après avoir été élu à la Législature à l'âge de 26 ans.

Le destin a contribué à le lancer dans la carrière politique. Il faisait campagne pour un ami de sa famille à Ste-Rose, quand ce candidat est décédé à la veille du scrutin. Des amis et des associés ont encouragé Molgat à poser sa candidature à l'élection complémentaire. Son premier discours en Chambre a consisté à proposer l'adresse en réponse au discours du trône et on a prétendu que le premier ministre D. L. Campbell lui destinait un portefeuille quand les libéraux ont été chassés du pouvoir aux élections de 1958.

Bien que les libéraux aient reçu un dur coup aux bureaux de votation cette année, M. Molgat a réussi pour sa part à augmenter sa majorité dans la circonscription où il est né. Il n'a jamais connu la défaite.

M. Molgat n'est certes pas un Démosthène, mais il est néanmoins un orateur convaincant. Les députés prêtent l'oreille et les ministres sont attentifs quand il prend la parole, ce qui est fréquent, car il prononce plus de discours que n'importe quel autre membre de la Législature.

Au goût de tous, la saucisse fraîche...



Hygienic

laisse un goût de revenez-y



Hygienic, la seule charcuterie à Québec à utiliser des boyaux de fibres animales dans la fabrication de la saucisse. Ces boyaux en plus de conserver à la saucisse sa belle couleur et sa saveur, sont riches en protéines.

APPROUVÉ 1043 QUÉBEC

EN VENTE A VOTRE MAGASIN D'ALIMENTATION

ÉPICIERS J'ÉCO

NOUS FETONS LA SAINT-JEAN-BAPTISTE AVEC VOUS

Voyez le magnifique char allégorique du timbre PROVINCIAL à la parade de la Saint-Jean-Baptiste.

EXIGEZ "Timbre PROVINCIAL" AVEC TOUS VOS ACHATS

Groupe de publicité administré par la Société Provinciale des Epiciers Inc. Tél.: 681-4141



ROSBIF "Côte de Boeuf" Désossée, roulée la livre .85

SAUCISSE FUMEE Swift Premium La livre .49

SMOKED MEAT COORSH En 2 onces 3 pour .79

HEINZ JUS DE TOMATES 7 boites 20 oz 1.00

MACEDOINE LA CORBEILLE 7 boites 20 oz 1.00



BANANES Jeunes, bien mûries. Dorées, riches en vitamines. 2 lbs pour .29

OIGNONS BLANCS De la Californie. Nouvelle récolte. En cello de 2 lbs le cello .25

CHAMPIGNONS Waterloo - blanc neige Boite 8 oz .33

ENCYCLOPEDIE SCIENTIFIQUE Pour garçons & filles Volume 1... .69 — Volumes 2 à 8... .99

100 timbres gratis en surplus avec chaque achat de 1 volume. Date limite le 2 juillet pour compléter votre série.

PRODUITS GATTUSO

OLIVES FARCIES MANZANILLA NON PLACEES bocal 12 oz .53

OIGNONS bocal 12 oz .57

GHERKINS bocal 12 oz .57

BEURRE D'ARACHIDES SCHWARTZ verre décoré 9 oz .25

CREME GLACEE PROVINCIAL 3 chopines .55

CORNETS CADET CHRISTIE 2 boites de 20 .45

KAM PAIN DE VIANDE boite 12 oz .59

NEWPORT A-3 MAIS SOUFFLE sac 13 pintes .69

FROMAGE VELVEETA carton 1 livre .69

BLE D'INDE CREMEUX "ROYAL ROSE" 5 boites 20 oz 1.00

TOUJOURS PLUS FORMIDABLE! GRAND CONCOURS DU TIMBRE PROVINCIAL NOUVEAU GROS LOT DEPASSANT TOUS LES PRECEDENTS

★ Tout le monde peut gagner

★★ Vous n'avez qu'à participer.

JOUEZ PROVINCIAL 1,500,000 TIMBRES PROVINCIAL A GAGNER

En plus, comme tirage final, UN GROS LOT d'une valeur de 4,000.00

Voyez l'émission populaire "Composez 999" de 10h.30 à 11h. p.m. tous les mercredis excepté 2 émissions qui passeront mardi le 21 juin et mardi le 28 juin. Demandez des coupons de participation à votre marché J'ECO. Chaque semaine il y aura un tirage et 5 gagnants se verront attribuer des prix de valeur en timbres. Pour plus de renseignements voyez votre marché J'ECO.

Le Trust Royal offre des bons d'achat de $3 et de $5 à l'occasion de l'ouverture du service d'épargne "plein temps"* situé à la Place Laurier.



*Le nouveau service d'épargne du Trust Royal est ouvert de 9h a.m. à 5h p.m. les lundis, mardis, mercredis et samedis, et de 9h a.m. à 9h p.m. les jeudis et vendredis. Vous pouvez donc faire un dépôt tout en faisant vos courses.



Construction d'un nouveau siège social de l'Assurance-Vie Desjardins, à Lévis

Expansion spectaculaire

L'Assurance-Vie Desjardins a grandi, depuis 17 ans, à la mesure des aspirations et des préoccupations sociales des Caisses populaires, dont elle est issue. Aussi son expansion a-t-elle été spectaculaire. En tête de liste des institutions d'assurance-vie d'appartenance canadienne-française quant au volume de son assurance-vie en vigueur, elle se place déjà au 92e rang des 727 entreprises d'assurance-vie en Amérique du Nord, avec son milliard et demi d'encours.

Un nouveau siège social

Son bureau principal, à Lévis, voit son personnel qualifié augmenter de mois en mois et l'édifice que cette institution occupait temporairement depuis 5 ans s'avère insuffisant pour loger adéquatement les 200 employés et l'équipement très moderne dont ils disposent L'Assurance-Vie Desjardins groupe de plus 125 représentants et 31 employés répartis dans 15 bureaux régionaux.

Après des études de projection faites par des experts, en collaboration avec les architectes, la direction de L'Assurance-Vie Desjardins décidait, lors d'une récente séance du Conseil d'administration, d'entreprendre incessamment la construction du premier élément d'un ensemble architectural qui correspond au développement prévu de l'institution pour les prochaines 25 années.

Premier élément d'un ensemble modulaire

L'édifice, dont on vient de commencer la construction, s'inscrit donc dans un plan d'ensemble comportant six pavillons.

Ce premier élément de l'ensemble modulaire se présente en une construction de 6 étages, offrant au total près de 70,000 p.c. de surface de planchers, où seront répartis les différents services administratifs. L'édifice, prévu pour un personnel de 400 employés, comprend en plus une salle de réunion, une cafétéria et un salon de réception.

Le contrat

A la suite de demandes de soumissions, le contrat général de l'ordre de près de $1,700,000, a été adjugé à la Cie Rivemont Ltée, de Québec. Les entrepreneurs des spécialités sont : Marcel Lambert, Inc., de Lévis, électricité; J.B.A. Lachance, de Lévis, plomberie; J.A.Y. Bouchard, de Québec, chauffage et ventilation. La signature de ces contrats a été faite la semaine dernière par le président du Conseil d'administration de L'Assurance-Vie Desjardins, l'hon. Sénateur Cyrille Vaillancourt.

Le nouvel édifice s'élèvera à l'est du siège social actuel, à Lévis, en bordure de la route transcanadienne, sur les terrains mêmes de la "Cité des Jardins", où se trouvent déjà le centre d'éducation pour adultes et d'animation sociale, L'Institut Coopératif Desjardins, ainsi que le nouveau siège social de La Société d'Assurance des Caisses Populaires.

Les architectes

Les plans de cette construction et ceux du projet d'ensemble sont le fruit des études conjointes de l'urbaniste-conseil Jean-Claude La Haye, des architectes Ouellet, Reeves, Guité, Alain, de Montréal, et des ingénieurs Oscar Dorval, de Québec, pour la mécanique, Aselin, Benoit, Boucher, Ducharme, Lapointe, de Montréal pour la structure. M. François Lamy a la responsabilité de la décoration intérieure.

De lignes contemporaines, l'édifice présentera, dans l'ensemble, un profond respect pour le matériau: structure à nu, béton, pierre, sans fard . . . les fibres, le tissu, éléments de vie . . .

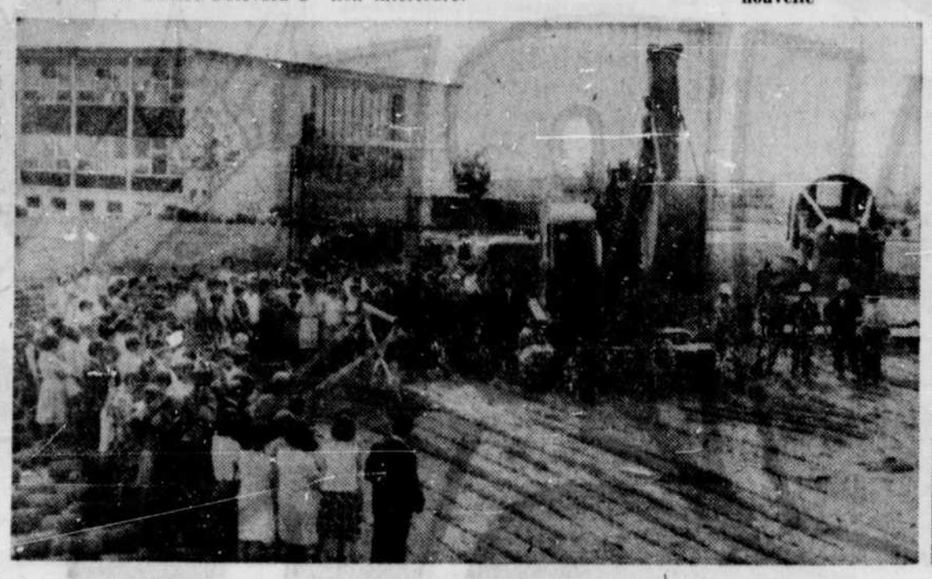
De plus, fidèle à sa politique, L'Assurance-Vie Desjardins s'est assurée de la plus complète utilisation possible de matériaux et de produits fabriqués au Québec.

Institution nationale au service de l'homme et de la société nouvelle

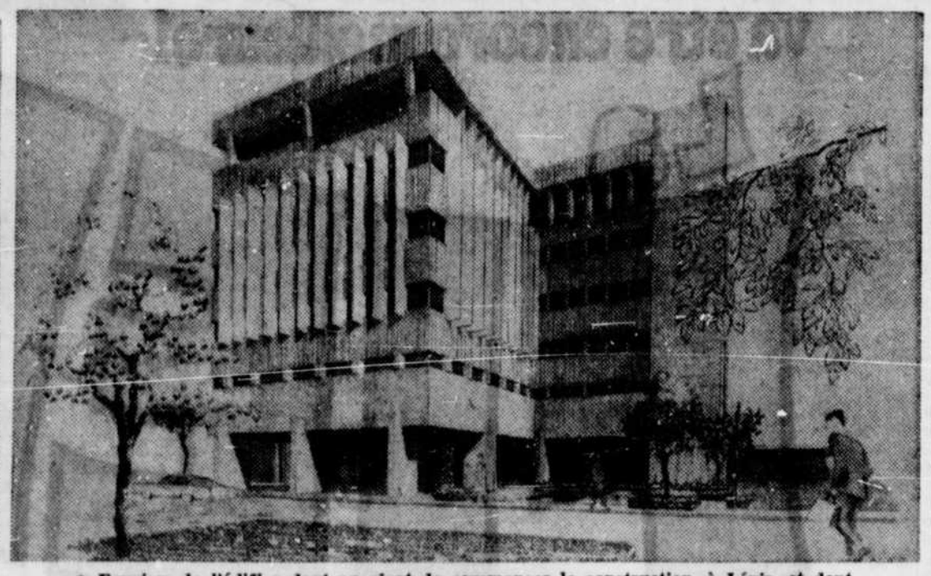
Héritière des aspirations des Caisses populaires, L'Assurance-Vie Desjardins a toujours souscrit à l'idéal humain et social, rappelé d'une manière toute spéciale récemment par les huit institutions du Mouvement coopératif Desjardins, lors de leurs assemblées annuelles conjointes : la coopération au service de l'homme, la coopération au service de la société nouvelle.

En accord avec la philosophie coopérative et les aspirations Desjardins, cette institution d'assurance-vie s'est efforcée de transcrire ces préoccupations dans le concret à travers tout le pays puisqu'elle transige des affaires dans 8 des 10 provinces du Canada. Et cela tant au niveau de tous les régimes d'assurance offerts au public qu'au niveau de l'éducation sociale, par ses commandites nationales d'émissions éducatives à la télévision de Radio-Canada, émissions auxquelles les Caisses populaires Desjardins ont toujours été associées.

Cette nouvelle étape dans le succès continue que connait L'Assurance-Vie Desjardins est dû à la confiance constamment manifestée par le public. "Nous avons réussi parce que nous avons trouvé preneurs, disait le directeur général de cette institution, M. Alfred Rouleau, lors de l'inauguration de ces travaux. Cet édifice fonctionnel et des plus modernes va autant visualiser en quelques sorte l'essor d'une des entreprises de chez nous que l'essor économique actuel du Québec et du Canada français."



● Photo du début des travaux à la "Cité des Jardins", à Lévis, où s'élèvera le nouveau siège social de cette institution nationale d'assurance-vie. Dirigeants et employés ont voulu s'associer à cette première étape de la construction. C'est le directeur général de cette institution, M. Alfred rouleau, qui a procédé à la levée symbolique de la première pelletée de terre, en présence du maire de Lévis, le Dr Clément-Marie Thivierge, M.D., de M. Edouard Desrivières, Ing., président de la Cie Rivemont Ltée, de Québec, qui a obtenu le contrat général, et des entrepreneurs en spécialités : Marcel Lambert Inc., de Lévis, électricité, J. B. A. Lachance, de Lévis, plomberie, J. A. Y. Bouchard, de Québec, chauffage et ventilation.



● Esquisse de l'édifice dont on vient de commencer la construction, à Lévis, et dont les plans ont été préparés par les architectes Ouellet, Reeves, Guité, Alain. Cette construction, répondant aux progrès constants de cette institution nationale d'assurance-vie, s'inscrit dans un projet comportant six pavillons. Ce premier élément d'un ensemble architectural prévoit l'espace nécessaire pour un personnel de 400 employés, une salle de réunion, une cafétéria et une salle de réception. Le nouvel édifice s'élèvera à l'est du siège social actuel, sur les terrains mêmes de la "Cité des Jardins", où se trouvent déjà le centre d'éducation pour adultes et d'animation sociale, L'Institut Coopératif Desjardins, ainsi que le siège social de La Société d'Assurance des Caisses Populaires.

Mlle LaMarsh dévoile les plans de l'édifice de Radio-Canada à Montréal

MONTREAL (P.C.) — Mlle Judy LaMarsh, secrétaire d'Etat, a dévoilé hier les plans définitifs de regroupement des installations de Radio-Canada, à Montréal.

L'appel d'offres pour le creusage du terrain et le coulage du béton a été lancé le 2 juin. Les travaux débuteront cet automne. D'après les architectes, la fin des travaux est prévue pour 1970.

L'estimation du coût est de $71,000,000 dont $4,160,000 pour le terrain acquis de la ville.

La Cité des Ondes sera située à proximité du pont Jacques-Cartier.

Le dévoilement de la maquette s'est fait devant de nombreux invités, dont le cardinal Paul-Emile Léger, Me Jean Drapeau, le président du Conseil privé, M. Guy Favreau, etc.

Le projet mis au point n'a trait qu'au regroupement des installations de la société à Montréal. Il ne fait pas état de la centralisation des services administratifs, présentement à Ottawa, comme l'a suggéré le comité Fowler.

Mlle LaMarsh a fait état du désir du gouvernement fédéral de poursuivre plus avant sa politique d'expansion de la radiodiffusion d'Etat, et de reconnaître en Radio-Canada "l'une des clés de voûte de notre pays à vocation biculturelle". S'exprimant en un français élégant, le secrétaire d'Etat a rappelé que les dirigeants de la société ont prévu, dès la fondation du réseau en 1932, que la radiodiffusion française devrait avoir son organisation propre, complète, à l'égal des réseaux de langue anglaise.

Le président de la Société, M. Alphonse Ouimet, a rappelé que la Cité sera le centre de production des réseaux français de radio et de télévision de Radio-Canada.

Dans le nord du Québec

Intenses recherches pour retrouver l'avion C-46

Bagotville (PC) — Un porte-parole du centre de recherches et de secours de l'ARC à Bagotville a déclaré mardi que 11 avions avaient survolé 24,500 milles carrés de territoire au cours de la journée afin de tenter de retrouver l'avion C-46 de la compagnie Nordair de Montréal, disparu avec ses deux hommes d'équipage.

L'avion est disparu lundi soir au cours d'une envolée de Montréal à Fort Chimo, près de la baie d'Ungava, dans le nord de la province de Québec.

Le lieutenant de section Len Dent a déclaré que les recherches reprendraient aujourd'hui avec 15 appareils. Les avions survoleront particulièrement la région située au nord et au sud de la Chute des Passes, à 200 milles au nord de la ville de Québec, que l'avion survolait quand il a donné sa position pour la dernière fois.

A Montréal, le bureau de la Nordair a identifié le pilote de l'avion disparu comme étant Gil Mergny, âgé de 43 ans, originaire de Winnipeg, et demeurant maintenant à Dorval, où est situé l'aéroport international de Montréal.

La compagnie n'a pas encore révélé l'identité de son compagnon étant donné qu'elle n'avait pas encore réussi hier à communiquer avec sa famille.

Le pilote Mergny, père de trois enfants, a été décrit comme étant un pilote expérimenté dans les régions du nord. Il est entré au service de la Nordair en 1960 quand cette compagnie a acquis les parcours de la Wheeler Airlines. Il avait effectué plusieurs envolées dans le nord pour la compagnie Wheeler.

RETROUVES

Le lieutenant Dent a déclaré que la température de la région était idéale pour y effectuer des recherches. Tandis que les recherches se poursuivaient mardi pour retrouver le C-46 disparu, d'autres opérations de secours se terminaient heureusement alors que quatre Montréalais et leur appareil léger étaient retrouvés sains et saufs par un avion de l'ARC, près du Lac des Dix Milles, à 216 milles au nord-ouest de Montréal.

Ils ont été aperçus par le pilote d'un avion de recherche de l'ARC appartenant au Centre de secours de Trenton, en Ontario. Les hommes se trouvaient sur une route de gravelle tentant apparemment de faire de l'auto-stop.

Leur avion, un Piper Cherokee-180, a été légèrement endommagé au cours de l'atterrissage forcé dans un champ, a déclaré un porte-parole de l'ARC.

L'avion était parti de Montréal lundi pour effectuer une envolée de cinq heures à Val d'Or, à 350 milles au nord-ouest de Montréal.

Le centre de contrôle avait perdu contact avec l'appareil après environ deux heures de vol.

L'ARC a révélé qu'on croyait que l'avion avait été forcé de se poser à la suite des orages qui sévissaient dans la région.

TIMBRES PROVINCIAL GRATIS EN SURPLUS A VOTRE MARCHE

SERVICE & PRIX SP

Groupe de publicité administré par la Société Provinciale des Epiciers Inc. Tél.: 681-4141.

25 TIMBRES GRATUITS EN SURPLUS
avec ce coupon et l'achat de
SUCCES CIRE CRISTAL
Boite 32 oz
Au magasin seulement - jusqu'au 25 juin

50 TIMBRES GRATUITS EN SURPLUS
avec ce coupon et l'achat de
PEPSODENT
Dentifrice
Tube familial
Au magasin seulement - jusqu'au 25 juin

25 TIMBRES GRATUITS EN SURPLUS
avec ce coupon et l'achat de
LESTOIL
Nettoyeur tout usage.
"Passeport pour l'Expo 67 gratuits en retour d'étiquettes.
Au magasin seulement - jusqu'au 25 juin

50 TIMBRES GRATUITS EN SURPLUS
avec ce coupon et l'achat de
CARRES AU CARAMEL
Simard
la boite de 12 .55
Au magasin seulement - jusqu'au 25 juin

50 TIMBRES GRATUITS EN SURPLUS
avec ce coupon et l'achat de
PATATES CHIPS
Dufac
Sac 14 oz .79
Au magasin seulement - jusqu'au 25 juin

50 TIMBRES GRATUITS EN SURPLUS
avec ce coupon et l'achat de
EMPOIS à vaporiser
Reddi-Starch
Canette de 16 oz .69
Au magasin seulement - jusqu'au 25 juin

25 TIMBRES GRATUITS EN SURPLUS
avec ce coupon et l'achat de
DAVID
Biscuits petites feuilles
Cello 13½ oz .43
Au magasin seulement - jusqu'au 25 juin

25 TIMBRES GRATUITS EN SURPLUS
avec ce coupon et l'achat de
CHIFFON J
de Johnson, linge tout usage, pratique pour le chalet
Paquet de 12 .59
Au magasin seulement - jusqu'au 25 juin

100 TIMBRES GRATUITS EN SURPLUS
avec ce coupon et l'achat de
ENCYCLOPEDIE SCIENTIFIQUE
pour garçons et filles — Date limite le 2 juillet pour compléter votre série de volumes.
Volume No 1 .69 Volumes 2 à 8 .99
Au magasin seulement - jusqu'au 25 juin

25 TIMBRES GRATUITS EN SURPLUS
avec ce coupon et l'achat de
MARGARINE FLEISHMAN
à l'huile de maïs - Carton 1 livre
Au magasin seulement - jusqu'au 25 juin

25 TIMBRES GRATUITS EN SURPLUS
avec ce coupon et l'achat de
POMMES DE TERRE
Shimff
Boite 12 oz .63

25 TIMBRES GRATUITS EN SURPLUS
avec ce coupon et l'achat de
DAVID
Biscuits tartes aux fraises
Cello 1 livre .45
Au magasin seulement - jusqu'au 25 juin

NOUS FETONS LA SAINT-JEAN-BAPTISTE AVEC VOUS
Voyez le magnifique char allegorique du "Timbre PROVINCIAL" à la procession de la St-Jean Baptiste

SERVICE & PRIX SP
Groupe de publicité administré par la Société Provinciale des Epiciers Inc. Tél.: 681-4141

JAMBON CUIT AVEC OS
SWIFT OU LEGRADE
PRETS A SERVIR UN BOUT OU L'AUTRE
La livre .59
CENTRE OU STEAK La livre .99
SPENCER STEAK "OEIL DE COTE" FRAIS TRANCHE OU EN MORCEAU La livre .99
TARTELETTES A LA VIANDE BILOPAGE 2 pour .29
SAUCISSE FUMEE SWIFT PREMIUM Cello de 1 livre .49

Heures d'affaires: Jeudi le 30 juin ouvert de 8 hres a.m. à 6 hres p.m. Vendredi le 1er juillet fermé toute la journée. Lundi le 3 juillet heures habituelles.
Le coût du transport est sujet à être ajouté pour Rivière-du-Loup, La Pocatière, Charlevoix Thetford Mines, la Beauce, Portneuf et Saguenay

LIVRAISON GRATUITE
avec toute commande minimum de 3 dollars et plus.
NOUS NOUS RESERVONS LE DROIT DE LIMITER LES QUANTITES

POUR DE VRAIES AUBAINES
ALL DETERSIF A LESSIVE ordinairement plus $1.39 RABAIS .21
MACEDOINE IDEAL 6 boites 10 oz $1.00
CAROTTES EN CUBES IDEAL 8 boites 20 oz $1.00
JUS DE POMMES ALLEN 3 boites 48 oz $1.00 RABAIS .27
BISCUITS RITZ boite 1 livre .43 RABAIS .10
CHEEZ WHIZ fiscal 16 oz .69 RABAIS .08
POP TARTS KELLOGG Votre choix Carton 11 oz .49 AUX BLEUETS - AUX FRAISES RABAIS .06
BREUVAGE A L'ORANGE CANADIANA cruche 64 oz .55

EPARGNES POPULAIRES
SHREDDIES NABISCO boite 12 oz .31
HEINZ ALIMENTS "JUNIOR" POUR ENFANTS 3 pots 4 oz .57 RABAIS .08
JUS DE RAISIN WELCH 2 bout. 24 oz .75 RABAIS .11
OLIVES FARCIES GATTUSO MANZANILLO NON PLACEES fiscal 12 oz .53
POUDING INSTANTANE ROYAL SAVEURS VARIEES 4 boites 1 oz .69
JUS D'ANANAS & PAMPLEMOUSSE "DIET" — AYLMER boite 20 oz .25

TOUJOURS PLUS FORMIDABLE!
Grand concours du timbre Provincial
NOUVEAU GROS LOT
DEPASSANT TOUS LES PRECEDENTS
● Tout le monde peut gagner ● Vous n'avez qu'à participer...
JOUEZ PROVINCIAL
1,500,000 TIMBRES PROVINCIAL A GAGNER
En plus, comme tirage final, UN GROS LOT D'UNE VALEUR
$5,000.00
● Voyez l'émission populaire "COMPOSEZ 999" de 10h.30 à 11h. p.m. tous les mercredis excepté 2 émissions qui passeront mardi le 21 juin et mardi le 28 juin
● Demandez des coupons de participation à votre marché S.P.
● Chaque semaine il y aura un tirage et 5 gagnants se verront attribuer des prix de valeur. (en timbres)
● Pour plus de renseignements, voyez votre marché S.P.

KELLOGG CORN FLAKES 2 boites 16 oz .69 RABAIS 13
MIX-O EAU DE JAVEL CONCENTREE le gallon .65 RABAIS 27

LAITUE EN POMME "ICEBERG"
De la Californie Grosse ferme tendre
La pomme .19
RADIS FRAIS avec feuilles du Québec Jeunes et croquant 3 pqts pour .15
CONCOMBRES Des serres d'Ontario Verts - longs - Qualité de choix 2 pour .19
CANTALOUPS De la Californie A chair saumonée Rafraichissant Grs 45 Chacun .19

SALADE AUX FRUITS HEART DELIGHT boite 28 oz .39 RABAIS 00
CREME GLACEE SP 3 chopines .55
GATEAU SARA LEE .79

LA BELLE VIE AVEC LE TIMBRE "PROVINCIAL"

Pour mettre fin "au scandale et à la fumisterie" des conventions de comtés

Un système d'élections primaires pour le choix des candidats

– Arthur-E. Seguin

MONTREAL (P.C.) — Un système d'élections primaires pour le choix des candidats des partis politiques du Québec a été proposé aujourd'hui par le député libéral indépendant, M. Arthur-E. Séguin, afin, a-t-il dit, "de sortir la politique de l'égout" et de mettre fin à ce qu'il a appelé "le scandale et la fumisterie" des conventions de comtés.

M. Séguin qui représentera le comté Robert Baldwin à la nouvelle Législature, a demandé au gouvernement du premier ministre Daniel Johnson et à l'opposition libérale de collaborer à "une étude approfondie" du sujet afin de mettre au point un moyen de "réformer le système actuel".

Une telle réforme, a-t-il dit lors du déjeuner hebdomadaire des membres du Club Rotary de Montréal, à l'hôtel Reine Elisabeth, est une question "d'importance vitale pour l'avenir de nos principaux partis politiques", puisque le système actuel de sélection des candidats "est devenu répréhensible auprès de la majorité de la population", quelles que soient les allégeances politiques.

M. Séguin, qui est également maire de Pointe-Claire, a dit qu'il favorise les élections primaires, parce qu'elles permettraient aux partisans d'un parti donné d'exprimer leur préférence au niveau du comté, avant la tenue des élections, dans le cas où deux ou plusieurs candidats sont en lice pour une nomination.

ALLEGEANCE

"Grâce à l'inauguration d'un système d'élections primaires dans le Québec, les sympathisants des divers partis politiques pourraient, s'ils le désirent, antérieurement à une élection générale ou même une élection partielle, déclarer leur allégeance politique", a-t-il dit.

Il a souligné qu'aucune contrainte ne serait imposée, que la déclaration de l'allégeance serait laissée à la discrétion de chaque citoyen.

"Après avoir déclaré son allégeance politique, l'électeur aurait le droit de se prononcer si une élection primaire s'imposait pour le choix du candidat de son parti.

"Les élections primaires n'auraient lieu que dans les cas où deux ou plusieurs candidats sont en lice pour une nomination d'un parti.

"Dans ces circonstances, les sympathisants officiellement enregistrés de ce parti pourraient se rendre aux urnes — environ six semaines peut-être avant une élection générale ou partielle — pour se prononcer quant au choix du candidat de leur parti.

"Il est bien évident que de cette façon le candidat choisi serait vraiment représentatif des sympathisants du parti dans un comté donné. Une élection primaire contribuerait à sortir la politique de l'égout".

MECONTENTEMENT

M. Séguin a dit que les présentes méthodes employées par nos principaux partis politiques pour le choix des candidats ont soulevé beaucoup de mécontentement lors de l'élection générale du 5 juin.

"Personne, a-t-il déclaré, n'ignore que les conventions de comtés . . . n'ont jamais été une bien grande source d'orgueil pour ceux qui croient le moindrement à un certain sens moral en matière de politique. Avec de rares exceptions, ces dites conventions sont presque invariablement associées, dans l'esprit des gens, à l'idée de scandale et de fumisterie".

Il a annoncé que le "parachutage", la nomination d'un non-résident du comté, de même que les "conventions truquées" étaient choses courantes dans le Québec.

"Est-il raisonnable d'accepter une situation où quelque 150 personnes sur un total beaucoup plus nombreux aient le droit exclusif de nommer un candidat ?" a-t-il demandé.

Est-il raisonnable que dans une circonscription de presque 40,000 électeurs, le candidat d'un parti puisse être choisi lors d'une convention à laquelle assistent seuls des délégués qui ont reçu une invitation spéciale de la part du candidat concerné ?

Est-il raisonnable qu'un chef de parti soit forcé d'imposer sa volonté afin de présenter un candidat de valeur dans un comté où un autre aspirant, ayant raflé la convention du parti, se voit accorder le soir des élections à peine 5 pour cent du total des votes ?"

IRREGULARITES

Le système actuel de sélection des candidats "laisse la porte ouverte à ces irrégularités", a-t-il dit. Les élections primaires seraient un moyen efficace de tirer cette affaire "du monde des coulisses" et de permettre à la population de se prononcer.

M. Séguin a dit qu'on pourrait apporter comme objections que les élections primaires pourraient être "compliquées et coûteuses", qu'elles pourraient engendrer "des difficultés et des divisions" au sein des partis et qu'elles n'éliminaient pas complètement les irrégularités.

Toutefois, les élections primaires "ne pourraient être qu'un formidable pas en avant" si l'on considère "le ridicule des conventions de partis telles que nous les connaissons".

M. Séguin a dit qu'un comité bi-partisan de l'Assemblée législative devrait faire le bilan de la situation et recommander des amendements possibles à la loi électorale du Québec.

Il a exprimé l'espérance qu'une étude sur les élections primaires révélerait "non seulement qu'elles sont réalisables mais aussi éminemment souhaitables".

Digne de la Tour de Babel

MONTREAL (PC) — Un tribunal de la métropole a été la scène lundi d'une véritable fusion des langues digne de la Tour de Babel.

Un témoin parlait le grec mais très peu le français et l'anglais. On trouva un interprète, mais celui-ci ne pouvait s'exprimer qu'en grec ou en anglais. Le seul sténographe officiel libre à ce moment ne pouvait écrire qu'en français. Il fallut donc rechercher un second interprète pour traduire l'anglais en français.

Le procureur de la couronne posa alors ses questions en français, puis un interprète traduisit en anglais, puis l'autre en grec. Le témoin répondit en grec que l'on traduisit en anglais, puis en français.

Après cinq minutes de ce manège fort laborieux, on découvrit que le témoin n'avait pas prêté serment. Mais tout rentra finalement dans l'ordre lorsqu'on trouva enfin un sténographe anglais qui simplifia la manoeuvre.

Raymond Garneau, chef du cabinet de l'opposition

Le chef de l'Opposition, l'honorable Jean Lesage, annonce que monsieur Raymond Garneau est nommé chef de son cabinet. Dans cette fonction auprès de monsieur Lesage, il succède à monsieur Alexandre Larue qui a pris sa retraite la semaine dernière. Monsieur Garneau agissait depuis octobre 1965 comme Secrétaire exécutif du Premier ministre en même temps qu'il continuait d'être professeur d'économie politique à la Faculté de Commerce de l'Université Laval, Extension de l'Enseignement.

Les diplomées d'université publient un volume

HALIFAX (PC) — La Fédération canadienne des femmes diplomées d'universités publiera un livre concernant 15 éminentes Canadiennes.

Cette nouvelle a été annoncée à Halifax, par Mme M. J. Sabia, de St. Catharines, présidente de cette association féminine qui compte 10,000 membres.

Mme Sabia a précisé que l'ouvrage serait édité dans les deux langues, et distribué peut-être en décembre.

La meilleure année Ford va être encore meilleure!

La FIÈVRE FORD est contagieuse!



Attrapez la fièvre Ford, votre coeur battra plus vite!

Des aubaines à perdre la tête sur les décapotables Ford!

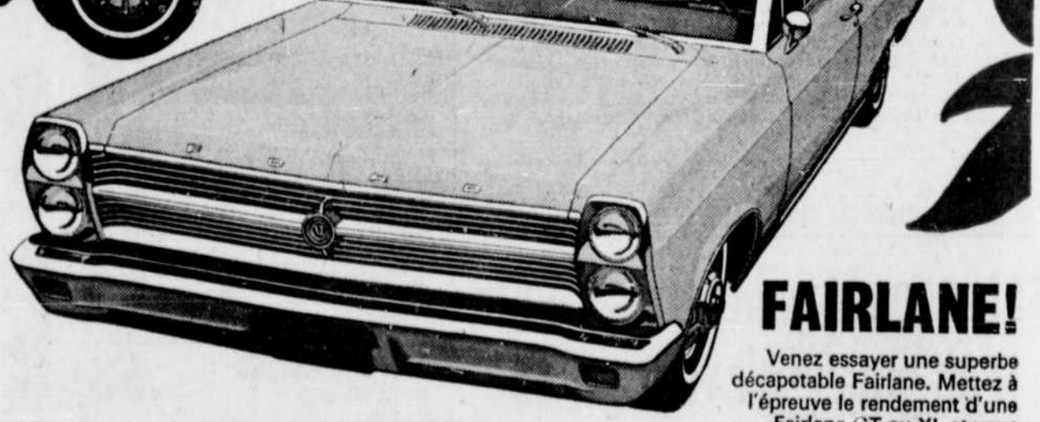
FORD!

Attrapez votre décapotable Ford ! La fièvre court. Toit relevé ou toit baissé, vous irez de l'avant. La lunette arrière en verre permet une excellente visibilité. Ces décapotables sont formidables !



Voyez tout le luxe, le style et les performances que vous obtenez de ces Ford 66! Leur valeur est grande et pourtant leur prix est bas!

Venez voir les passionnantes décapotables Ford. Nous en avons de toutes les grosseurs et de toutes les couleurs. Nous offrons des aubaines à faire perdre la tête sur les grosses Ford, les Fairlane, les Falcon et les Mustang. Ces Ford sont si populaires qu'elles battent tous les records de vente! C'est la meilleure année pour Ford et c'est le meilleur moment d'acheter. La fièvre Ford se répand si vite qu'elle fait baisser les prix!



FAIRLANE!

Venez essayer une superbe décapotable Fairlane. Mettez à l'épreuve le rendement d'une Fairlane GT ou XL et vous succomberez à la fièvre Ford. D'ailleurs, ce genre d'aubaine est de celles qui accélèrent le pouls!

FALCON!

Les conducteurs de Falcon ont l'oeil brillant de fièvre quand ils font l'essai du nouveau coupé sport Falcon Futura. La température monte, l'enthousiasme aussi ! Le seul traitement connu : opérer un marché avec le Vendeur Ford.

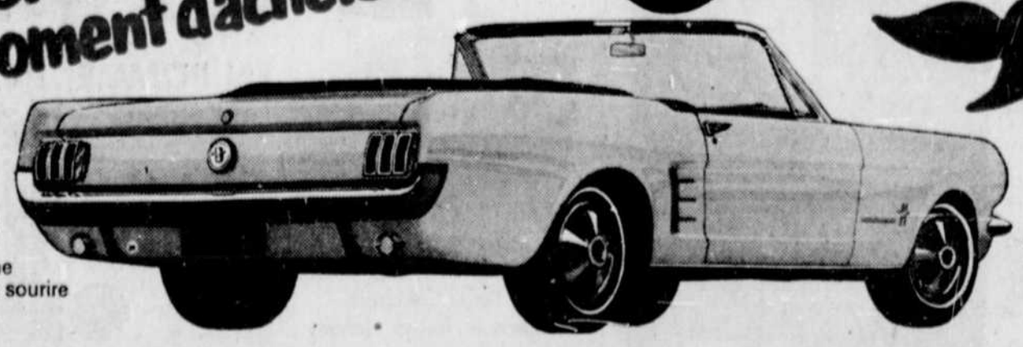




Aux prix d'aujourd'hui, c'est le meilleur moment d'acheter!

MUSTANG!

Personne n'est immunisé contre la Mustang, surtout la décapotable! Elle court les rues . . . mais personne ne s'en plaint ! Regardez un peu le sourire de tous ceux qui en ont une !



En avant avec Ford! Formidable!

FORD

POUR ACHETER OU LOUER-VOYEZ UN VENDEUR FORD

FORD

Laurentide Automobiles, Inc. — 25, rue Dorchester Sud — Tél. : 525-8181

Champlain Auto Ford, Inc. — 777 Ouest, boul. Charest — Tél. : 681-0611

Garage W. Martin, Limitée — Rond-Point, Lévis — Tél. : 837-8801

La traduction anglaise du livre de M. B. Arsenault, "Histoire et généalogie des Acadiens" sera lancée en Louisiane, mardi

Par JEAN MARTEL

"History of the Acadians", traduction du livre "Histoire et généalogie des Acadiens" de M. Bona Arsenault, sera lancé, mardi prochain, au consulat canadien de la Nouvelle-Orléans, en Louisiane. Le consul du Canada, M. R.G. MacNeill, présidera la cérémonie. En outre, le livre servira éventuellement de manuel scolaire dans les écoles de cet Etat américain.

L'auteur, M. Bona Arsenault, qui est actuellement député du comté de Matapédia et qui a déjà été ministre dans le cabinet de M. Jean Lesage, nous a annoncé qu'il partait dimanche soir pour la Louisiane pour assister au lancement de son livre.

Mercredi de la semaine prochaine, il doit rencontrer les autorités du département de l'Education de la Louisiane à Bâton-Rouge, capitale de l'Etat, où il doit en outre assister à une réception donnée en son honneur à la bibliothèque de l'Etat.

Son itinéraire comprend aussi une visite à l'Université South Western, à Lafayette, où les autorités de l'institution le recevront. M. Arsenault a signalé que cette maison d'enseignement est surtout fréquentée par les Acadiens.

Et, vendredi, il est invité au consulat canadien où le consul donnera une réception pour célébrer la Confédération canadienne.

M. Arsenault nous a déclaré que son ouvrage, qui serait éventuellement utilisé par les étudiants louisianais, serait ainsi assuré d'un marché de 100,000 copies.

LE LIVRE

"History of the Acadians" est la traduction de la partie historique de "Histoire et généalogie des Acadiens". Cependant, dans le livre anglais l'on ne retrouve pas certaines listes généalogiques qui apparaissaient dans la section historique française. M. Arsenault a expliqué que ces listes de noms présentaient peu d'intérêt pour les Américains, mais que ceux qui s'intéressaient véritablement à ces questions pouvaient toujours consulter le livre français.

M. Bona Arsenault a déclaré l'avantage de son histoire des Acadiens, tant en français que dans la traduction anglaise, résidait dans l'objectivité qui a inspiré l'oeuvre. Le livre consiste en un exposé de faits et ne présente aucune conclusion; c'est au lecteur de tirer ses propres conclusions.

Le livre donne donc le récit de l'histoire des Acadiens du début de ce peuple jusqu'après la dispersion. C'est cela, a dit l'auteur, qui a rendu l'ouvrage populaire.

M. Arsenault a affirmé que son histoire, tant française qu'anglaise, est la plus complète sur le sujet. D'autres livres ont déjà été écrits sur cette question, mais ils n'envisageaient qu'un aspect de l'histoire des Acadiens.

Depuis que ces livres ont été publiés, on a découvert des documents concernant la vie du peuple acadien. M. Arsenault a utilisé ces sources de renseignements.

D'ailleurs, M. Arsenault nous a dit que son travail est le résultat de 20 ans de recherches. Il a commencé à scruter les archives alors qu'il était député à Ottawa et que, le soir, il avait des moments libres.

Il a non seulement fouillé les archives fédérales, mais il a aussi consulté des archives françaises, anglaises, espagnoles, québécoises et celle de la province de la Nouvelle-Ecosse. M. Arsenault nous a dit qu'il avait dû dépenser jusqu'à $3,000 pour se procurer des musées les copies des archives dont il avait besoin.

Il a consulté au-delà de 70 volumes pour écrire son histoire des Acadiens.

En plus d'une bibliographie, le livre de M. Arsenault comprend un index lequel, a-t-il dit, lui a demandé trois semaines de travail.

Signalons qu'une réédition de la partie historique de "Histoire et généalogie des Acadiens" sortira des presses le 15 juillet de cette année.

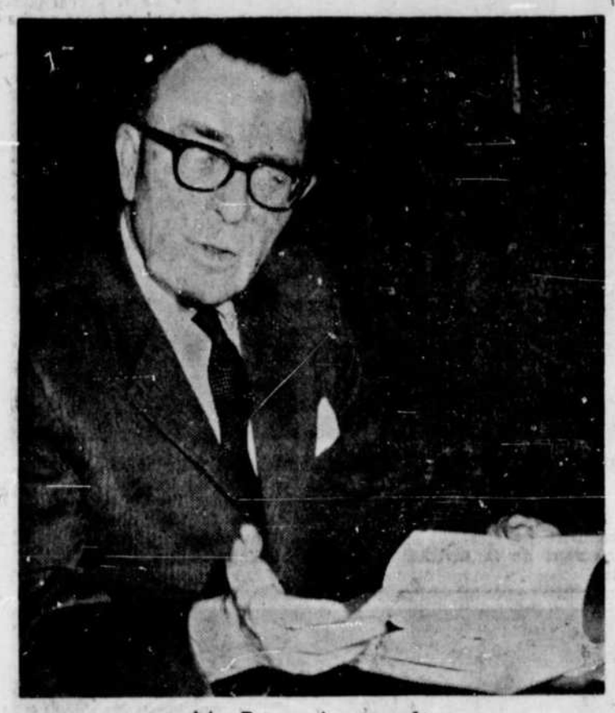
M. Arsenault est loin d'en être à ses premières armes, puisqu'il a déjà publié en 1952 "L'Acadie des ancêtres" qui donnait un peu d'histoire de la vie du peuple acadien et qui fournissait une généalogie, incomplète toutefois, des Acadiens.

PRESENTATION DU LIVRE

Edité par le Conseil de la Vie française en Amérique, "History of the Acadians" a été traduit par M. Brian M. Upton, journaliste au Montreal Star, M. John G. McLaughlin, qui travaille au Chronicle Telegraph de Québec et l'auteur lui-même.

Imprimé à l'Action Sociale Ltée, à Québec, le livre, de dire M. Arsenault, se lit facilement puisqu'il comporte un grand nombre de sous-titres, ce qui en rend la lecture facile. L'ouvrage a 265 pages. M. Arsenault se dit très satisfait de la présentation du volume.

Nous avons demandé à l'auteur s'il espérait que le ministère des Affaires culturelles achète son livre et le distribue ensuite. M. Arsenault a répondu avec un sourire que depuis qu'il n'est que député il a des chances de voir son livre acheté par le ministère. Auparavant, lorsqu'il était ministre, la chose était impossible, puisque la loi de l'exécutif défend au ministère des Affaires culturelles d'acheter les livres écrits par des ministres.



M. Bona Arsenault

Des progrès attendus dans les négociations

Le ministre provincial du Travail, M. Maurice Bellemare, a déclaré, hier après-midi, qu'il s'attendait à ce qu'il y ait des progrès dans les efforts qui sont déployés en vue de régler la grève dans le secteur du textile. Il a ajouté que les négociateurs de son ministère ne négligeaient rien pour amener les deux parties à s'entendre.

M. Bellemare a dit qu'il s'occupait personnellement de cette affaire et que les deux parties manifestaient de la compréhension.

En ce qui concerne la grève des fonctionnaires professionnels, le ministre a déclaré que c'était M. Daniel Johnson qui s'occupait des négociations et qu'il semblait qu'il y ait des progrès.

FAITS DIVERS

Une tragédie routière fait 2 morts

Une tragédie routière a fait deux morts et trois blessés, hier soir, vers 9h. 30, sur la route no 15, à St-Tite-des-Caps, à l'endroit connu sous le nom des Chenaux.

Les victimes ont été identifié comme étant M. Henri Tremblay de Pointe-au-Pic. Il a été complètement calciné au volant de sa camionnette qui a pris feu après avoir heurté une automobile. M. Georges Chamberland, 29 ans, qui circulait à bord de cette dernière a également perdu la vie. Les blessés sont Mme Henri Tremblay, femme de l'une des victimes, Mme Roch Rochette, et son fils Doris Ce dernier n'a subi que de légères contusions.

La tragédie décrite comme une des plus horribles à se produire dans la région est survenue dans une légère courbe. L'automobile et la camionnette se sont heurtés presque de face. La camionnette a par la suite capoté puis pris feu.

Les victimes ont été transportées à la morgue Guillemette de St-Joachim, pendant que les pompiers de l'endroit se rendaient sur les lieux pour éteindre les flammes. Les blessés ont été conduits à l'hôpital de Ste-Anne.

* * *

Victime de son devoir

Un verdict de mort accidentelle a été rendu hier, à la morgue provinciale à l'issue de l'enquête du coroner en rapport avec la mort de M. W. Magnan, pompier du poste no 3, qui a péri lors d'un incendie qui a détruit deux maisons de la rue St-Jean, il y a deux semaines.

Six témoins ont été entendus dont le chef de district Magella Caron, le lieutenant Hughes, le lieutenant Garneau et les sapeurs Dussault et Bussières.

Il a été établi que la victime a été blessée par des éclats de verre en voulant enfoncer une vitrine du magasin La Bourgeoise, au rez-de-chaussée. A l'hôpital, les médecins qui ont constaté le décès l'ont attribué à l'asphyxie. Au moment de la découverte, M. Magnan portait un masque, mais il avait la figure dégagée. Lorsqu'il a été trouvé, il avait le visage sur le plancher. C'était la seconde fois qu'il tentait de briser la vitrine mais était repoussé par la fumée.

* * *

Circonstances imprécises

Les témoignages entendus, hier, lors de l'enquête du coroner relativement à la mort de M. Paul-Emile Dupuis, 32 ans, du 484 de l'avenue Turcotte, à Ville Vanier, le 14 juin dernier, demeurent confus, et on ne connaîtra jamais les détails de la tragédie.

Il a été établi que la victime avait été coincée entre une poutre qui sert de lice et la charpente métallique d'un ascenseur, dans les entrepôts de Plymouth Sales, Ltd, sur l'avenue Renaud, à Québec.

Au moment de l'accident, M. Dupuis se serait introduit dans le puits du monte-charge et aurait tenté de mettre ce dernier en marche en actionnant les câbles qui servent à faire monter ou descendre l'ascenseur. Il aurait alors été coincé. Ce n'est que vingt minutes plus tard qu'on parvint à dégager le corps, après avoir démonté une partie de l'ascenseur.

Des camionneurs font un blocus

Saint-Gilles, (PC). — Une cinquantaine de membres de l'Association des camionneurs du comté de Lotbinière bloquent, depuis hier après-midi à l'aide de leurs véhicules, les issues d'une carrière du ministère de la Voirie situé entre les villages de Saint-Gilles et de Sainte-Agathe, sur la route No 5.

Les manifestants disent qu'ils ne veulent pas que les "patroneux" y travaillent sans l'autorisation de l'association.

C'est l'association qui détermine habituellement ceux qui peuvent travailler au transport des matériaux de voirie. Les membres semblent satisfaits de ce système.

En plus de mobiliser les travaux de voirie de la région, ce blocus rend prisonniers six ou sept camionneurs "patroneux' 'déjà sur les lieux au début de la manifestation.

L'association a mis une canneurs-membres, qui se proposent de coucher dans leur véhicule et de rester sur place jusqu'à ce que le ministère de la voirie dissipe le problème.

Selon M. J.-Marcel Arsenault, agent d'affaires de l'association, cette manifestation a pour but de protester contre ce qu'il appelle "le sectarisme dans la distribution du travail".

Bienvenue

cip

Que signifie bon accueil en forêt CIP?

Ce programme, mis de l'avant il y a deux ans par la Compagnie Internationale de Papier du Canada, signifie que les visiteurs ont libre accès sur les chemins forestiers qui sillonnent les quelque 25,000 milles carrés de territoires aménagés par la CIP au Québec et au Nouveau-Brunswick.



La CIP vous offre...

Pour ajouter à ce programme, la CIP a imprimé des cartes routières sur lesquelles sont indiqués les chemins carrossables et les principaux points de repère. Elle a aussi aménagé, le long des routes, des relais de pique-nique dotés de tables et de foyers où le voyageur peut se détendre. A l'entrée des chemins principaux, la CIP a installé des postes de renseignements afin de permettre aux amateurs de vie au grand air de s'enquérir de l'état général des lieux visités. En outre, on a posé des panneaux de signalisation en bordure des chemins pour faciliter le séjour en forêt du voyageur.



Permis de circulation

Tel que le stipule la loi provinciale, le voyageur doit se munir d'un permis de circulation avant d'entrer en forêt. On peut l'obtenir au bureau régional du Ministère des Terres et Forêts du Québec ou encore aux postes de renseignements de la CIP.



Chasse, pêche et camping

La récolte du bois et l'aménagement forestier constituent les seuls droits accordés à la CIP dans les territoires que vous pouvez visiter. Nous n'avons aucune juridiction en matière de chasse, de pêche et de camping dans nos territoires. Nous vous suggérons de vous adresser au bureau du Ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche du Québec si vous désirez obtenir des renseignements et des cartes détaillées sur les endroits de chasse et de pêche publiques et sur les terrains de camping. Nous vous incitons aussi à respecter les droits des autres concessionnaires dans les territoires qui nous sont affermés.

Renseignements cip

Si vous désirez plus de renseignements au sujet du programme de bon accueil de la CIP et si vous êtes dans l'une des régions ci-bas mentionnées, nous vous invitons à vous adresser à nos bureaux divisionnaires situés à

- Grenville (Vallée de la Rouge) 612-632-2032
- Maniwaki (Vallée de la Gatineau) 819-449-2100
- La Tuque (Vallée du St-Maurice) 819-523-4531
- Causapscal (Vallée de la Matapédia) 756-5212
- Noranda (Vallée de la Haute-Outaouais) 819-762-2321
- Dalhousie (Nord du Nouveau-Brunswick) 506-684-2291

Compagnie Internationale de Papier du Canada cip

BONNE FETE A TOUS LES CANADIENS FRANCAIS

Trans-Kebec Marché d'aliments

PRIX EN VIGUEUR JUSQU'AU SAMEDI 25 JUIN 1966

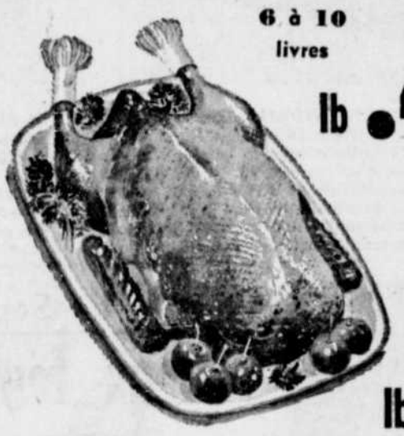
SOUPES aux POIS ou aux LEGUMES — HABITANT	4 btes 28 oz .89
PAIN DE VIANDE KAM	Boite 12 oz .55
PATES DE VIANDE CORDON BLEU — Assortis	3 btes 7 oz 1.00
MACEDOINE DE LEGUMES LA CORBEILLE	7 btes 20 oz 1.00
FEVES GERMEES MONTREAL	2 btes 28 oz .39
MARINADES SUCREES RAYMOND	2 jarres 24 oz .85
OLIVES FARCIES GATTUSO	L. P. Jarre 12 oz .51
GRUAU INSTANTANE QUAKER	Bte 44 oz .53
GRUAU RAPIDE QUAKER	Bte 48 oz .53
PUREE POUR BEBES GERBER	6 jarres 4¾ oz .77
MIR détergent liquide 2 form. 24 oz plus 1 form. 12 oz GRATIS	Les 3 pr .85
PAPIER TOILETTE SOFT-RITE Blanc ou couleurs assorties.	8 rouleaux pr .98

Trans Aubaines!

SOUPE POULET ET NOUILLES LIPTON	4 boites de 2 env. pour .98
JUS TOMATES Del Monte Fantaisie	6 boites 20 oz pour .87
JAMBON CUIT MAPLE LEAF dans l'épaule - Bte 1½ lb	1.49
PATATES INSTANT SHIRRIFF	Bte 12 oz .57
SAUCE CHINOISE MONTREAL	2 btles 5 oz .35
MARINADES SURES RAYMOND	2 jarres 24 oz .73
OIGNONS SUCRES GATTUSO	Jarre 12 oz .55
JUS D'ANANAS DEL MONTE	2 btes 48 oz .79
NESTLE QUICK Chocolat - Bte 2 lbs	.89
COFFEE MATE Carnation. Jarre 6 oz	.53
MARGARINE SILVER	3 btes 1 lb pr 1.00
FROMAGE VELVEETA KRAFT	Bte 1 lb .69
BISCUITS PIK-NIK CHRISTIE	Cello 48 bisc. .43
PAPIER CIRE RAP RITE	2 roul. 100' pr .65
ALLUMETTES TRANS-KEBEC	Bte de 50 livrets .29
BROMO SELZER	Format familial .89
EAU MINERALE MONT-CLAIR	3 btles 30 oz 1.00

VIANDE DE QUALITE

DINDES Fraîches - Cat. A éviscérées Prêtes-à-cuire

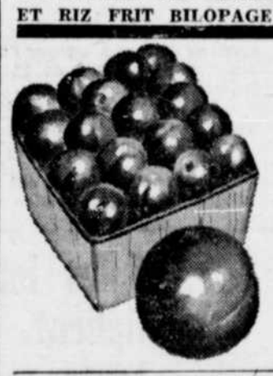


6 à 10 livres lb .43

DINDES Butterball Cat. 'A' - C.O.V. 6 à 10 lbs lb .45

JAMBON DANS L'EPAULE (GENRE PICNIC) — 5 à 7 livres	LB .59
SMOKED MEAT BILOPAGE Paquet 2 oz	4 paquets .99
SAUCISSON DE BOLOGNE	LB .35
NOUILLES AU LARD ET RIZ FRIT BILOPAGE	2 cartons 12 oz .79

FRUITS ET LEGUMES



PRUNEAUX SANTA ROSA Sucrés et juteux 4 x 5 douz. .39

RHUBARBE du Québec (3)	4 paquets .29
SALADE FRISEE du Québec	Gr. 24 2 paquets .15
ECHALOTES FRAICHES	DU QUEBEC 3 paquets .19

PRIME DE LA SEMAINE

JEU DE BADMINTON Pour 2 joueurs; comprenant filet, volant et 2 raquettes. SPECIAL : 1.39

SERVICE DE VAISSELLE 22 CARATS OR — Chaque couvert comprend 4 pièces valeur $3.99



$1.99 Avec $3.00 d'achat

COUVERT No 1 2 BOLS A SOUPE Jr. et 2 COUPES A FRUITS valeur $3.00 seulement $1.69

PIÈCES À COMPLÉTER À PRIX SPÉCIAL DANS LES MAGASINS TK Alimentation Normandie

CENTRE DE TABLE VALEUR $9.00 1 plat à viande 1 plat à patate 1 sucrier 1 crémier Seulement $5.98

EXTRA! GAGNEZ CE MAGNIFIQUE LAVE-VAISSELLE GENERAL ELECTRIC Une valeur de $249.

CHAQUE ACHAT D'UN COUVERT DE VAISSELLE VOUS DONNE UNE CHANCE DE GAGNER. C'EST FACILE. DÉPOSEZ VOS COUPONS DANS LA BOITE CHEZ VOTRE MARCHAND. LE TIRAGE S'EFFECTUERA: LE: 15 SEPTEMBRE..... CHEZ: PETTIGREW & LETELLIER.....



Domtar construira une usine de 4 millions à Ville de Duberger

par Claude GRAVEL

C'est en présence du premier ministre de la province, M. Daniel Johnson, de quelques-uns de ses ministres et des maires de Québec et de Duberger que le président de la compagnie Domtar Packaging Limited a annoncé, hier après-midi, que la division Hide & Dauch de cette firme établira à Ville de Duberger, dans la banlieue de Québec, une usine de $4 millions pour la fabrication de boites de carton ondulé.

Cette nouvelle industrie donnera du travail à quelque 100 personnes et devrait opérer dans les prochains mois. Elle comprendra une équipe de vendeurs, en plus des départements essentiels tels que le laboratoire d'emballage, la conception des ébauches sur la surface des boites et les autres services techniques.

En construisant cette nouvelle fabrique, Domtar a voulu répondre aux besoins de ses clients de la ville de Québec, mais elle fournira également un service amélioré à la région environnante, estime-t-on.

Jusqu'à maintenant, tous les produits provenaient de la fabrique de Montréal. En installant cette usine de fabrication à Québec, Domtar, en plus de vouloir mieux servir ses clients a voulu tenir compte d'une expansion future sur le marché, a-t-on appris lors de cette conférence de presse qui a eu lieu dans une salle du Château Frontenac.

L'industrie construite sur la rue Centrale, à Ville Duberger, comprendra tout l'équipement nécessaire à la production de produits de carton ondulé, y compris un ondulateur, une presse à imprimer, une installation de finissage, etc.

Cette fabrique marquera la plus récente étape dans le programme d'expansion de la société, programme qui amènera **Domtar à investir environ $100 millions en aménagements nouveaux au Québec.**

DECLARATIONS

Invité à prendre la parole à l'occasion de cette conférence de presse, le premier ministre du Québec a clairement signifié que le gouvernement actuel allait "continuer et peut-être intensifier cette coopération avec l'entreprise privée".

Parlant successivement en français et en anglais, M. Daniel Johnson a souligné qu'il faudra travailler dans un meilleur climat pour amener les investissements nécessaires à l'expansion de la province. (Notre confrère Roger Bruneau, dans un autre article, rapporte plus en détails les déclarations du premier ministre.)

Pour sa part, le maire de Ville de Duberger s'est grandement réjouit de voir s'établir dans sa municipalité une nouvelle usine de Domtar. Au président de la compagnie, il a dit: "Une industrie comme la vôtre est un actif pour Duberger et pour tout le Québec métropolitain".

Le premier magistrat de la ville de Québec, s'entretenant par la suite avec le représentant de l'Action, a lui aussi signifié sa joie de voir s'ouvrir cette usine à Duberger, "C'est un commencement de ce que nous avons toujours préconisé: un centre économique plus fort pour la région de Québec", a déclaré M. Gilles Lamontagne. Le maire de Québec s'est dit heureux de voir que cela profitera à toute la région.

Au cours de cette conférence de presse, on remarquait en outre, la présence de M. Maurice Bellemare, ministre du Travail, de l'Industrie et du Commerce, de M. Claude Gosselin, ministre des Terres et Forêts, et de M. Francis Boudreau, ministre d'Etat au ministère des Affaires municipales et député du comté de St-Sauveur (dans lequel est située la ville de Duberger).

C'est M. Wilfrid N. Hall, président de Domtar, qui, dans un français remarquable, a communiqué la nouvelle de l'ouverture prochaine d'une nouvelle usine. M. Bill Palm, vice-président de Domtar et directeur-gérant de la division des produits d'emballage a aussi pris la parole. Des dizaines de représentants de la compagnie qui ont assisté à cette conférence de presse, signalons la présence de M. François Matte, représentant de Domtar à Québec.



● **LORS DE LA CONFERENCE DE PRESSE donnée hier après-midi pour annoncer l'ouverture d'une fabrique de boites de carton ondulé dans la région de Québec, on remarque la présence, de gauche à droite, de M. Joffre Powell, maire de Ville de Duberger; de M. Wilfrid N. Hall, président de Domtar Packaging Limited; de M. Daniel Johnson, premier ministre du Québec; et de M. Bill Palm, vice-président de la compagnie et directeur-gérant de la division des produits d'emballage. (Photo l'Action par Marcel Laforce)**



● **AVIS AUX AUTOMOBILISTES DE LA CITE DE SILLERY — Cette automobile qui, du premier coup d'oeil, semble comme toutes les autres voitures-patrouilles est complètement équipée pour la police. C'est la cité de Sillery qui en a fait la location. Elle est munie d'un moteur V8 de 245 p.c., de bandes de freins plus larges permettant un arrêt plus vite, d'une transmission et d'un différentiel renforci, et d'une suspension spéciale. De plus, l'auto est peinturée de façon spéciale. Le chef Tobin a déclaré que dorénavant toutes les voitures louées seront de ce genre. La cité de Sillery possède quatre autos-patrouilles.**

Deux feux de forêts font encore rage

QUEBEC. (P.C.) — Deux des cinq feux de forêts importants qui ont été allumés par la foudre, samedi, dans les bois au nord de Sept-Iles, font encore rage avec violence, a révélé mardi un porte-parole de l'Association laurentienne pour la protection des forêts, à Québec.

L'un d'eux, près du lac Fouquet, à quelque 85 milles au nord-ouest de Sept-Iles, a maintenant ravagé une étendue de 8 milles carrés de forêt et progresse rapidement vers le sud.

L'autre, de moindre importance, brûle la forêt près de la rivière La Ronde, à quelque 95 milles au nord-ouest de Sept-Iles.

Deux avions-citernes Canso, du ministère provincial des Transports et Communications, sont retenus au sol, impuissants qu'ils sont à arroser l'incendie alors que des vents nord-ouest d'une vélocité de 25 à 30 milles à l'heure balayaient la région.

Un des appareils attend au lac Alexandre le moment propice à partir, et l'autre fait de même à Baie-Comeau.

Pour le moment, aucune habitation n'est menacée par les incendies.

Trois autres foyers ont été cernés depuis samedi, et sont maintenant éteints ou sous bon contrôle.

"Si les interdictions se multiplient, nous déclinons toute responsabilité"

– le card. Wyszynski

VARSOVIE (A.F.P.) — "Si les interdictions et les limitations se multiplient, nous déclinons toute responsabilité, car à côté du droit surnaturel d'obéissance religieuse, il existe un droit naturel avec lequel il faut compter", a déclaré mardi soir sous les applaudissements de la foule, le cardinal Wyszynski, primat de Pologne, en ouvrant à l'église de Zoliborg, dans la banlieue de Varsovie, les cérémonies du millénaire qui doivent se poursuivre jusqu'à dimanche dans la capitale.

Le cardinal, qui devait présider l'office devant l'effigie de la Vierge noire, a expliqué pourquoi l'image était absente. "Dans la matinée d'hier, a-t-il dit, j'ai pris en charge l'effigie de la Vierge pour la transporter à Varsovie . . . la voiture dans laquelle se trouvait l'image ne portait, comme on nous l'avait demandé, aucun signe extérieur. Mais nous n'avons pu conduire l'effigie jusqu'à sa destination . . . la voiture a été mise à part et sous une escorte puissante de milice, elle m'a été prise avec la garantie qu'elle serait amené à la cathédrale de Varsovie".

Le primat de Pologne a alors raconté comment il avait été "retenu sur la route pendant trois heures" et regretté "la façon, incompatible avec sa dignité de citoyen, dont il fut escorté jusqu'à Varsovie".

Vivre pour la patrie

"Je me suis senti atteint dans mes droits personnels et civiques, a poursuivi le cardinal Wyszynski, . . . d'autant plus que pareil incident s'est déjà produit près de Lublin et une autre fois près d'Olsztyn".

Après avoir affirmé que les catholiques polonais "accompliraient tout ce que la raison d'Etat exige d'eux", mais qu'ils le feraient "de telle façon que soient respectés leurs droits personnels, nationaux, religieux et civiques", le primat de Pologne a poursuivi: "Nous demandons aux pouvoirs publics de cesser de nous craindre et de commencer à nous aimer. Alors nous pourrons nous mettre d'accord avec eux".

Souvent interrompu par les applaudissements des fidèles, le cardinal s'est ensuite défendu de prononcer des sermons provocateurs comme l'accuse de l'avoir fait "une presse qui exploite de façon abusive la bonne foi de l'opinion".

Il a enfin demandé aux catholiques polonais de "ne pas céder à l'émotion, ni à l'inquiétude. La plus grande sagesse en ce moment, a-t-il dit, c'est l'attitude que je vous ai enseignée en 1956, quand je fus ramené à Varsovie. Mes premières paroles furent: nous devons plutôt vivre pour la patrie que mourir pour elle".

M. Bellemare est satisfait des progrès des négociations

Le ministre du Travail, M. Maurice Bellemare se dit très satisfait des progrès réalisés depuis quelques jours dans les négociations concernant la grève du textile.

Le ministre s'est entretenu hier, tour à tour avec les représentants de la compagnie Dominion Textile et les représentants de la C.S.N. et c'est à la suite de ces conversations qu'il a exprimé aux journalistes sa satisfaction des développements survenus.

Il a fait cette déclaration à des journalistes, alors qu'il assistait à une cérémonie au cours de laquelle on a annoncé l'ouverture d'une nouvelle industrie à Ville Duberger.

BYRRH, un amour d'apéritif

...FRAIS OU SUR GLACE



LE VIN APÉRITIF CHIC, IMPORTÉ DE FRANCE
CODE NO 540-B $2.20

Au nord de Sept-Iles

Venez profiter de nos SENSATIONNELLES AUBAINES chaque semaine

Marché EXCEL UNIS POUR PLUS BAS PRIX

GROUPE DES ÉPICIERS NB 60 RIVE-SUD

Bienvenue au nouveau membre EXCEL:

ALIMENTATION DU BOULEVARD ENR.
EPICIER BOUCHER
11007 Boul. Ste-Anne — Beaupré, P.Q. — Tél.: 263-4113 — 263-3636

VIANDES DE CHOIX

POULET FRAIS



5 à 6 livres
Catégorie "A"
la livre
55¢

DEMI-PICNIC DE LARD FUME DESOSSE La livre .69

SAUCISSES FUMEES C.O.V. La livre .55

BOUDIN FRAIS ROY (Sous Inspection Provinciale) La livre .29

BISCUITS DAVID
TARTE AUX FRAISES 1 LB
PETITES FEUILLES D'ERABLES 13½ OZ
2 pour 79¢

FEVES AU LARD LIBBY'S
SAUCE TOMATES 20 OZ
4 pour $1.00

CATSUP AYLMER 11 OZ 2 pour .43

SALADE DE FRUITS AYLMER 10 OZ 3 pour .65

GHERKINS SUCRES AYLMER PETITS 10 OZ 3 pour $1.00

IRISH STEW OU DINDE ET POULET STEW CLARK 15 OZ 2 pour .73

CIRE SUCCES CRISTAL 32 OZ $1.09

DETERSIF EN POUDRE ALL 15¢ DE RABAIS $1.39

SOUPE TOMATE AYLMER
SOUPE LEGUMES AYLMER
BOITE 10 OZ
8 pour $1.00

BLE D'INDE EN CREME DE CHOIX AYLMER
BOITE 20 OZ
5 pour $1.00

POIS VERTS AYLMER
VARIES — DE CHOIX
BOITE 20 OZ
5 pour $1.00

JUS DE TOMATES AYLMER DE LUXE
BOITE 20 OZ
6 pour $1.00

FRUITS ET LEGUMES FRAIS

PRUNEAUX SANTA ROSA



Grosseur 4 x 9
La douzaine 39¢

POMMES McINTOSH cello 3 lbs .39

OIGNONS cello 2 lbs .21

RADIS FRAIS AVEC FEUILLES 5 paquets .29

ALIMENTS pr BEBES GERBER JARRE 4¾ OZ 6 pour .75

JUS RAISIN WELCH 24 OZ .39

POMMES DE TERRE INSTANTANEES CARNATION 12 OZ .55

CAFE CHASE SANBORN EN GRAINS SAC 1 LB .89

PAPIER CIRE RAP RITE 100 PIEDS .31

PATE DE VIANDE CORDON BLEU 7 OZ 3 pour $1.00

EAU VICHY MONT CLAIR RICHELIEU 32 OZ 35¢

KRAFT CASINO DRESSING OU CATALINA 8 OZ 29¢

DEMANDEZ A LA CAISSIERE VOS TIMBRES "EXCEL"

Confiez à "l'Action"
vos travaux d'impression.

l'Action

Lisez "l'Action" régulièrement
vous l'adopterez définitivement

Le Fédéral rejette toute suggestion de former un comité parlementaire sur la constitution



● OTTAWA — M. John S. Hodgson, 49 ans, et M. Robert Elie, 51 ans, ont été nommés respectivement directeur et directeur adjoint du nouveau secrétariat sur le bilinguisme, par le premier ministre du Canada, M. Pearson. M. Hodgson occupait les fonctions de premier secrétaire du premier ministre, tandis que M. Elie a été attaché culturel à la maison du Québec, à Paris. Le secrétariat fédéral sera chargé des programmes gouvernementaux sur le bilinguisme dans la fonction publique au Canada.

(Par Gérard ALARIE de la P. C.)

OTTAWA. — Le gouvernement fédéral a fait savoir mardi aux Communes qu'il rejette catégoriquement toute suggestion de créer un comité parlementaire sur la constitution canadienne.

M. Pierre-Elliot Trudeau, secrétaire parlementaire du premier ministre M. Lester B. Pearson, a affirmé au cours d'un débat d'ajournement qu'un tel comité ne servirait aucune utilité.

Le sujet a été soulevé par le député indépendant conservateur de Sherbrooke, M. Maurice Allard, qui a fait état de l'existence au Québec d'un comité parlementaire sur la constitution créé en 1963 par l'Assemblée législative.

"Si au Québec", a dit M. Trudeau, "on a créé un comité parlementaire sur la constitution, c'est que personne dans cette province ne s'accorde à l'égard de la question constitutionnelle et que le comité a pour but de formuler une pensée commune".

Le secrétaire parlementaire du premier ministre a dit s'étonner de "la fascination qu'exerce sur les députés d'opposition aux Communes et les députés indépendants la notion de créer un comité parlementaire fédéral en fonction des préoccupations québecoises sur la constitution canadienne".

M Trudeau, ex-professeur de droit à l'université de Montréal et considéré comme spécialiste de la constitution canadienne, a donné trois raisons pour lesquelles la création d'un comité parlementaire fédéral sur la constitution serait inutile.

M. MAURICE ALLARD

"Ou bien", a-t-il dit, "les partis d'opposition et les députés indépendants n'ont aucune pensée constitutionnelle et le comité servirait à leur en donner une, et cela est inutile; "ou bien les partis d'opposition et les députés indépendants ont la même pensée constitutionnelle que le gouvernement, et la création de ce comité serait encore inutile; "ou bien les partis d'opposition et les députés indépendants ont une pensée constitutionnelle opposée à celle du gouvernement et alors, le comité ne servirait qu'à des chicaneries politiques et serait par là encore inutile".

M. Maurice Allard a déclaré en provoquant le débat que "le nouveau gouvernement du Québec s'apprête à exiger, dans des rencontres avec le gouvernement fédéral et dans des conférences fédérales-provinciales, la rédacton d'une nouvelle constitution".

"Le gouvernement fédéral", a-t-il ajouté, "devrait se préparer à faire face à ces exigences constitutionnelles".

Le député de Sherbrooke a souligné que le comité parlementaire québecois sur la constitution, créé par une résolution de l'Assemblée législative en 1963, avait examiné cinq options politiques pour le Québec.

Il a mentionné le "statuo quo, le fédéralisme coopératif, les états associés, l'indépendance et la rédaction d'une nouvelle constitution définissant un fédéralisme positif et accordant un statut particulier au Québec",

M. Allard a rejeté comme "impossible" les options des états associés et de l'indépendance. Il a rejeté le statu quo disant que "tant dans le texte que dans l'expérience vécue depuis cent ans, ce régime a créé une centralisation fédérale". Et il a rejeté le fédéralisme coopératif disant qu'il permettait au gouvernement fédéral de "s'immiscer dans des domaines de juridiction provinciale".

Il a ajouté que le comité parlementaire mixte, groupant des membres des Communes et du Sénat, pourrait préparer la tenue "d'une conférence nationale constitutionnelle".

Le gouvernement n'a pas l'intention de fonder son journal et de contrôler R.-Canada (Pearson)

OTTAWA. (P.C.) — Le premier ministre Pearson a déclaré hier aux Communes que le gouvernement n'avait aucunement l'intention de fonder son propre journal ou d'exercer un contrôle sur la Société Radio-Canada pour faire connaître ses réalisations au public canadien.

Répondant au chef de l'Opposition, M. John Diefenbaker, le premier ministre a dit que ce point de vue était également celui du ministre de l'Industrie, M. Charles-M. Drury.

Le chef conservateur avait demandé à M. Pearson s'il était exact que le ministre de l'Industrie avait suggéré que le gouvernement fonde son propre journal et exerce un contrôle sur la Société Radio-Canada pour faire connaître ses réalisations aux contribuables canadiens.

"Ce n'est ni l'intention du gouvernement, ni celle du ministre", a répondu M. Pearson.

Le premier ministre a ajouté que M. Drury a d'ailleurs déjà réfuté cette intention que lui prêtent certains rapports de journaux.

M. Drury a en effet raconté que la nouvelle est basée sur une réponse qu'il a donnée lors d'une réunion de l'Association libérale de son comté de St-Antoine-Westmount, à Montréal, lundi soir, et que prise hors de son contexte, elle ne revêt plus la même signification.

Le ministre a expliqué que sa déclaration est que le gouvernement devrait améliorer sa façon de faire connaître ses réalisations en utilisant de façon plus rationnelle les journaux et la télévision.

"Je n'ai jamais suggéré que le gouvernement insère des programmes politiques gouvernementaux à l'horaire de Radio-Canada, a dit M. Drury. De fait, je me suis toujours opposé à toute intervention gouvernementale dans la programmation de Radio-Canada".

M. Gordon Fairweather, PC de Royal, a alors demandé au ministre s'il voulait dire ce qu'il a dit à cette réunion, mais la question a été jugée irrecevable.

Quant à M. Barry Mather, NPD de New Westminster, il a émis l'avis que si les contribuables canadiens paient pour faire vivre un journal gouvernemental, il ne serait que juste que l'on fonde également un journal de l'Opposition.

Les vols de beurre

Le gouvernement sera dédommagé à l'avenir pour toute perte

OTTAWA. — (P.C.). — Le gouvernement sera dédommagé à l'avenir pour toute perte de beurre résultant de vols par effraction dans les entrepôts du Québec où sont gardés les stocks de beurre pour le bureau de la stabilisation de l'agriculture, a déclaré mardi le président de ce bureau devant le comité parlementaire des comptes publics.

M. S. B. Williams a admis que le gouvernement fédéral avait dû prendre à sa charge la perte de 55,000 livres de beurre volées dans trois entrepôts du Québec.

Cette perte a été notée dans le rapport pour 1965 du vérificateur général, M. Maxwell Henderson, chargé de la surveillance des dépenses du gouvernement fédéral.

M. Williams a souligné que le bureau avait demandé aux entrepôts de le compenser pour cette perte, mais ces derniers ont refusé alléguant que, selon la loi, ils n'étaient pas responsables de pertes encourues lors de vols par effraction.

Les procureurs du gouvernement en étaient venus à la même opinion et la perte de $33,000., avait été essuyée par le gouvernement.

Par suite de cette expérience, tous les entrepôts qui emmagasinent du beurre pour le compte du gouvernement devront maintenant signer une entente stipulant qu'ils dédommageront le gouvernement pour toute perte subie en de telles circonstances.

M. William a précisé que le gouvernement est assuré contre toute perte par vol dans toutes les provinces, sauf dans le Québec, par une réglementation provinciale.

Le député conservateur de Wellington-sud, M. Alfred D. Hales, présiden du comité parlementaire a fait remarquer à M. S. C. Barry, sous-ministre de l'Agriculture, que le gouvernement n'avait pas pris soin de se renseigner sur les implications légales avant ces vols. M. Barry a avoué cette erreur.

Compagnie Bell

La commission du salaire minimum a-t-elle juridiction sur elle ?

OTTAWA. (P.C.) — Est-ce que la Commission du salaire minimum du Québec a juridiction sur la compagnie de téléphone Bell du Canada ?

Cette question a été débattue hier devant la Cour suprême du Canada. Les procureurs des parties en présence termineront leur argumentation aujourd'hui.

La Commission provinciale réclame de la compagnie Bell la somme de $53,473 représentant la valeur de la taxe administrative qu'elle lui a imposée en 1959.

La compagnie Bell et le gouvernement fédéral soutiennent que la Commission ne saurait exiger le paiement de cette taxe étant donné que la société en cause tombe sous la juridiction exclusive du gouvernement fédéral.

M. Arthur Boivin, procureur de la Commission du salaire minimum affirme pour sa part que cette taxe est valide selon les termes mêmes de la constitution en raison des pouvoirs qui sont reconnus aux provinces sur la propriété et les taxes directes pour leur permettre de recueillir les fonds qui leur sont nécessaires.

Il note d'autre part que la Commission du salaire minimum, qui a été créée en 1940 en vue de fixer les salaires minimums et les conditions de travail au Québec a le pouvoir de taxer toutes les compagnies qu'elle régit en vue de financer ses frais d'administration.

La taxe imposée à la compagnie Bell en 1959 équivaut à un dixième d'un pour cent de la somme totale des salaires versés par cette compagnie au cours de cette année. Le montant exigé ne fait l'objet d'aucun litige.

Le 22 septembre 1962, le juge Roger Brossard, de la Cour supérieure du Québec, donnait gain de cause à la Commission, ordonnant à la compagnie Bell de payer la taxe exigée. Ce jugement était cependant renversé par la Cour d'appel du Québec le 28 octobre dernier.

La Commission en a alors appelé de cette décision devant la Cour suprême du Canada.

Le gouvernement fédéral, qui est représenté par l'avocat montréalais Rodrigue Bédard appuie la compagnie Bell dans cette affaire.

Les tarifs ont "tout juste" atteint leur maximum (Lagacé)

WINNIPEG (P.C.) — Les tarifs des transports de banlieue dans plusieurs grandes villes canadiennes "ont tout juste atteint leur maximum", selon le président de l'Association de transport interurbain du Canada, M. J.G. Lagacé de Montréal.

Lors du congrès de l'organisme, M. Lagacé, qui est directeur des services administratifs de la Commission de transport de Montréal, a fait savoir qu'il semble que les gouvernements fédéral et provinciaux vont peut-être accorder un appui financier aux transports interurbains les plus importants.

Des subsides aideraient les transports de banlieue à éviter de compter uniquement sur le revenu des billets qui de l'avis de M. Lagacé, est un "procédé auto-déficitaire".

Chronique d'Ottawa

(par Claude Desrosiers)



A contre-courant

La création de la Société d'encouragement à l'industrie cinématographique canadienne amènera-t-elle un véritable essor de la production de longs métrages au pays ?

Telle est la question qui nous vient à l'esprit, alors que les parlementaires prennent connaissance du projet de loi à ce sujet, après avoir débattu la résolution préliminaire du bill au début de la semaine. Le député libéral de York-Humber, M. Ralph Cowan, a synthétisé, en somme, le doute qui plane à ce sujet lorsqu'il a déclaré : "Hollywood n'est que le quart de ce qu'il était. L'assistance dans les cinémas n'est pas le quart de ce qu'elle était avant l'arrivée de la télévision. Mais c'est le moment que le Canada choisit pour s'élancer dans la brèche. Nous les Canadiens, montrons au reste de l'univers, que lorsque la marée est contre nous, nous nageons contre elle". Et de fait, la télévision, sous peu en couleurs, a fait une concurrence très dure au cinéma.

IL Y A TOUT DE MEME UN BON ESPOIR

Il y a tout de même de l'espoir, car nous avons les ingrédients essentiels au septième art sans lesquels les $10 millions de la Société d'encouragement à l'industrie cinématographique serviraient à rien. Nous avons en effet d'excellents réalisateurs, tels que les Patry, Jutra, Owen, Groulx et nous avons aussi de nombreux artistes, auteurs et techniciens, nécessaires à la production des films.

Les Canadiens français ont sans doute été les plus actifs en ce domaine. Lors de la seconde guerre mondiale et dans les années de l'après-guerre, ils tournèrent des films d'une qualité incertaine tels que "Le Père Chopin", "Séraphin", "La Forteresse". Après quelques années d'inactivité, sauf à l'Office national du Film, ce fut la récente série de films, la plupart "nouvelle vague", s'ils n'ont pas été de grande classe, ils eurent néanmoins la qualité d'être originaux, de facture et d'expression sincère.

L'ARTICLE IMPORTANT DE CE PROJET DE LOI

Le projet de loi que les Communes et le Sénat sont appelés à approuver précise les modes d'action du nouvel organisme. L'article 10 nous en livre l'essentiel. La Société d'encouragement à l'industrie cinématographique pourra : a) faire des placements dans des productions de longs métrages canadiens, réalisés individuellement, en contre-partie d'une participation aux bénéfices qui en découlent; b) consentir des prêts aux productions de longs métrages canadiens, réalisés individuellement et exiger un intérêt sur ces prêts; c) accorder des récompenses pour les réussites remarquables dans la production de longs métrages canadiens; d) accorder aux cinéastes et techniciens du film qui résident au Canada des subventions pour les aider à accroitre leur compétence technique et e) conseiller et aider les producteurs de longs métrages canadiens en ce qui concerne la distribution de ces films et les tâches administratives, liées à la production de longs métrages.

En réalité, c'est un programme fort varié pour aider et stimuler aussi la production cinématographique. Quant à l'aide à la distribution, rappelons que le secrétaire d'Etat, Mlle Judy LaMarsh, a laissé entendre qu'on pourrait établir un régime de contingentement pour obliger les propriétaires de nos salles, surtout les chaines américaines, à présenter les productions canadiennes. C'est une législation courante dans les pays européens pour assurer un débouché à la production nationale sur le marché intérieur.

"UN CARACTERE CANADIEN APPRECIABLE"

Mais comment définir les films canadiens qui auront droit à l'aide fédérale ? Le projet de loi nous apporte une définition assez vague. La deuxième section de l'article 10 nous déclare qu'aux fins de la présente loi, l'expression "long métrage canadien" ou "production de long métrage canadien" désigne un long métrage ou production d'un long métrage au sujet du quel la Société a établi : a) que, une fois achevé, le film, de l'avis de la Société, possédera par sa création, son côté artistique ou son aspect technique, un caractère canadien appréciable et que des ententes ont été conclues afin d'assurer que le droit d'auteur relatif au film achevé sera détenu par un particulier, résidant au Canada ou par une corporation constituée en vertu des lois du Canada ou d'une province ou par une commission quelconque de ces provinces, ou b) que des mesures ont été prises pour que le film soit produit aux termes d'un accord de co-production.

499,242 citoyens ont droit de vote au Manitoba

WINNIPEG. — (P.C.) — Le nombre des citoyens ayant droit de vote est de 499,242 aux élections provinciales qui se dérouleront jeudi au Manitoba.

C'est 7,610 votants de plus qu'aux dernières élections, en décembre 1962.

Lors de ce scrutin, 60 pour cent des votants, soit 297,039 citoyens, avaient élu 36 députés progressistes conservateurs, 13 libéraux, sept néo-démocrates et un candidat du Crédit social.

L'Assemblée législative du Manitoba comprend 57 sièges.

En 1959, quand le gouvernement conservateur de M. Duff Roblin a remporté sa première majorité bien tranchée, 315,088 votants avaient indiqué leur choix, soit 65 pour cent des 484,507 citoyens ayant droit de vote. C'était un record.

Voici les résultats du dernier scrutin, compilés par la Presse Canadienne; les chiffres entre tirets indiquent le nombre de députés élus

ELECTIONS DE 1962 :		
PC	134,147	— 36
Lib.	108,261	— 13
NPD	45,430	— 7
Autres	9,201	— 1
TOTAL	297,039	— 57

Difficulté de trouver de jeunes Canadiens à l'esprit aventurier

OTTAWA. — (P.C.). — Le ministre du Nord canadien, M. Arthur Laing, a déploré mardi la difficulté de trouver de jeunes Canadiens à l'esprit aventurier.

Tout jeune Canadien en bonne santé "ayant le moindrement de talent" peut aller dans le Nord canadien et devenir financièrement indépendant en l'espace de dix ans, a ajouté M. Laing devant le comité des Communes qu étudiait les prévisions budgétaires de son ministère.

Toutefois, a dit le ministre, le climat des Territoires du Nord-Ouest et du Yukon est très dur, et la vie qu'on y mène ne peut se comparer à la "dolce vita" que l'on peut expérimenter à Ottawa, Toronto ou Vancouver.

M. Laing expliquait la difficulté à laquelle son ministère est en butte au sujet du recrutement de personnel pour les postes nordiques. Dans certains secteurs du Nord, le nombre des emplois vacants atteint 53 pour cent.

$50.00 pour votre VIEILLE CAMERA
Nous vous remettrons $50.00 pour votre vieille caméra ou ciné-caméra quels qu'en soient la marque et l'état, en échange de la
TOUTE NOUVELLE CINE-CAMERA KEYSTONE
Super 8mm
Entièrement automatique
Constatez par vous-même :
Prix suggéré par le fabricant : $199.95
Allocation d'échange : $50.00
Vous payez seulement $149.95
Venez donc profiter de cette aubaine le plus tôt possible!
Facilités de paiement
Au Royaume de la CAMERA Inc
359 Est, Boul. Charest, Qué.

FAITES BON ACCUEIL A L'AGENT RECENSEUR ET soyez du nombre au Canada

André Lacasse
Arpenteur-géomètre
1669, rue De Launay
Québec 10
Tél. 656-1502

DIRECTEUR DU PERSONNEL
DEMANDÉ
Hôpital de 175 lits, à l'extérieur de la ville, recherche candidat pour prendre charge de la gérance du personnel.
Toute application devra être faite par écrit, spécifiant âge, adresse, état civil, expérience, degrés d'instruction, salaire espéré.
Toute communication sera gardée strictement confidentielle et devra être adressée à :
HOPITAL, C. P. 219, Hauterive, Co. Saguenay, P.Q.

GAUTHIER
272 est, rue St-Joseph - Tél.: 524-4625
Status
TAPISSERIES PAR SUNWORTHY
Une nouvelle collection superbe de tapisseries de grande qualité. Mettant en vedette-Papier velouté - Procédé Duplex - Rotogravure - Imprimerie à procédés multiples
ENDUITES DE VINYLE... LAVABLES... ENCOLLEES
Un produit de Canadian Wallpaper Manufactures Limited

L'ASSOCIATION DES MARCHANDS DE PLACE FLEUR DE LYS souhaite une heureuse ST-JEAN-BAPTISTE à tous les CANADIENS FRANÇAIS
HEURES D'AFFAIRES PENDANT CETTE SEMAINE
OUVERT LE SOIR JUSQU'A 9h.30
MERCREDI LE 22 JUIN
JEUDI LE 23 JUIN
FERME TOUTE LA JOURNEE
VENDREDI LE 24 JUIN
L'ASSOCIATION DES MARCHANDS DE PLACE FLEUR DE LYS

Moscou et Paris devant des problèmes communs

Moscou (A.F.P.) — "Vive Moscou, vive la Russie, vive l'amitié entre la France et la Russie", a déclaré en russe le général de Gaulle en conclusion d'une brève allocution prononcée sous une pluie battante, du balcon du Mossoviet, l'hôtel de ville de Moscou. Il était le premier étranger à s'être jamais adressé aux Moscovites de cet endroit où seul jusqu'à présent par la Lénine.

A M. Promysslov, maire de la ville qui l'avait entretenu des problèmes de sa cité, le général de Gaulle avait répondu en évoquant "la ville héroïque de la dernière guerre" et avait dit "Moscou et Paris se trouvent devant le même problème, le bien des hommes, comme la Russie et la France se trouvent devant le même problème, celui de la paix".

Deux mille Moscovites ont applaudi chaleureusement le chef de l'Etat français qui, après une courte promenade dans Moscou, s'est rendu à l'ambassade de France où lui seront présentés les membres de la colonie française.

BRIDGE CONTRAT

Par Louisette-F. PARADIS Maitre Br.

MERCREDI, LE 22 JUIN
REPONSES AVEC DES MAINS FAIBLES APRES UN CONTRE D'APPEL

Quand vous aurez le choix, avec une main faible, de répondre par un d'une couleur majeure de quatre cartes ou deux d'une mineure de cinq, IL FAUT TOUJOURS CHOISIR LA MAJEURE. Ainsi avec :

♠ V 10 x x
♥ x x x
♦ x x
♣ D V x x x

si votre partenaire a contré 1 Carreau, il faut dire 1 Pique et non 2 Trèfles. Mais si vous remplacez les Trèfles par des Carreaux, et que votre partenaire ait contré 1 Trèfle, c'est alors 1 Carreau qu'il faut répondre et non plus 1 Pique, car votre main est trop faible. Toutefois, si à la place du V 10 de Pique vous aviez eu D V 10 x, il aurait mieux valu répondre 1 Pique.

Si vous aviez eu la même distribution avec un peu plus de points d'honneurs : alors pas d'hésitation, vous auriez nommé les Piques d'abord et les Carreaux ensuite.

Avec quatre Piques par Dame-10 et quatre Carreaux par A-R, sur le contre du partenaire à 1 Trèfle, vous direz Pique en premier et Carreau en second, malgré la différence de force des deux couleurs.

Lorsque vous n'avez aucune couleur déclarable et une garde convenable dans la couleur des adversaires, vous devez répondre S. Atout, mais ceci implique une certaine force de points d'honneurs : 9-10 et dans certains cas : 8 points.

Avec un vilain jeu et une simple garde dans la couleur adverse il ne faut pas dire 1 S. Atout mais appeler la moins mauvaise couleur.

REPONSES AVEC DES MAINS FORTES

Il importe que vous sachiez apprécier, de façon aussi précise que possible, la force de votre main quand votre partenaire a contré. Elle est, en général, nettement plus forte que vous ne le pensez.

La table suivante peut vous fournir un guide utile :

—Avec 6 points, vous avez une main convenable;
—A partir de 9 points, votre main est belle;
— Si vous avez 11 points vous avez une chance de réussir la manche.

AINSI, si vous avez :

♠ A x x
♥ D 10 x x x
♦ x x
♣ R V x

et que votre partenaire ait contré 1 Carreau, ce n'est pas 1 Coeur qu'il faut dire — ce serait une très mauvaise déclaration — mais bien 2 Coeurs, de façon que votre partenaire sache immédiatement qu'une manche est probable.

Cette enchère n'est d'ailleurs pas impérative, car si le contre du partenaire est minimum, il peut passer.

REMARQUE : Si vous voulez absolument faire une enchère impérative pour obliger votre partenaire à reparler, il exviste un moyen souramment utilisé par les bons joueurs. C'est celui qui consiste à annoncer la couleur de l'adversaire.

Exemple :

OUEST	NORD
1 CARREAU	Contre
EST	SUD
Passe	2 Carreaux

Cette enchère de 2 Carreaux est ce qu'on appelle un "Cue-"Bid". Elle ne signfie pas que vous avez une couleur à Carreau (car vous auriez laissé le contre de 1 Carreau) mais elle veut dire : "Partenaire, j'ai une très belle main et je désire que vous m'annonciez votre meilleure couleur afin que nous trouvions le meilleur contrat à jouer". Sauf si votre contre est absolument minimum, la manche est à peu près sûre.

Ainsi dans votre exemple, avec :

♠ A x x x
♥ R x x x
♦ x x
♣ R D x

la seule bonne réponse est de dire 2 CARREAUX.

Si votre partenaire (le contreur) déclare 2 Coeurs ou 2 Piques, vous pouvez ensuite tenter la manche à 4 Coeurs ou à 4 Piques.



● **Edith Stoebe qui mesure exactement 5 pieds a trouvé quelqu'un "à sa taille" en la personne d'Henry Hite, qui lui, mesure 8 pieds et 2 pouces. M. Hite porte des souliers de 22 de pointure et son habit a été taillé dans huit verges de matériel. Le géant a sept soeurs et cinq frères dont le plus grand a cinq pieds, 11 pouces.**

Augmentation des taux de mortalité par leucémie

GENEVE (AFP) — Les taux de mortalité par leucémie ont augmenté dans le monde entier au cours des six récentes années pour lesquelles l'Organisation mondiale de la santé a réuni des statistiques 1953-1962, indique un communiqué de l'OMS.

L'étude de l'organisation montre que la leucémie atteint plus d'hommes que de femmes et que les décès, échelonnés sur toutes les périodes de la vie, sont surtout fréquents chez les enfants de moins de 4 ans et chez les adultes de plus de 65 ans.

En Amérique du nord, 4.5 pour cent des décès par cancers sont attribués à la leucémie, le taux de mortalité étant en 1963 de 6.1 pour 100,000 au Canada et de 7.2 pour les Etats-Unis. Pour les enfants jusqu'à l'âge de 4 ans, il est de 4.5 et 4.6 au Canada et aux Etats-Unis, puis il décroit à partir de cet âge et atteint dans les deux pays son niveau le plus bas entre 15 et 24 ans. Il atteint son maximum pour les individus âgés de plus de 65 ans.

En Europe également, augmentation générale de la mortalité par leucémnie, qui provoque en moyenne environ 3 pour cent des décès imputables aux tumeurs malignes de tous genres. On enregistre les taux de mortalité les plus élevés au Danemark 8.3 pour 100,000 personnes, puis à Berlin-Ouest 8.2 et en Suède 8.0 et les taux les plus bas en Espagne 3.3 et en Pologne 3.9. Mêmes caractéristiques qu'en Amérique quant à l'âge et au sexe, sauf que, dans la moitié environ des pays d'Europe, la fréquence de la leucémie est plus élevée chez les filles de moins de quatre ans que chez les garçons. On observe également une augmentation des taux de mortalité en Australie 5.8 pour 100,000 et en Nouvelle-Zélande 6.5.

Le Conseil du bien-être entend jouer à fond son rôle dans la société

MONTREAL (P.C.) — Se structurer sur une base régionale pour mieux remplir son rôle de corps intermédiaire, tel est le voeu du Conseil du Bien-Etre du Québec formulé hier au terme d'une journée d'études sur le bien-être des personnes âgées.

Les trois comités de travail de la journée se sont retrouvés en séance plénière autour d'une même préoccupation : parce que trop dispersé, le Conseil de Bien-être ne remplit pas à fond le rôle qu'il entend jouer dans la société québecoise, en tant que porte-parole d'institutions privées de bien-être et d'organismes économiques et sociaux indirectement associés au bien-être.

La réunion d'hier groupait des représentants de plusieurs organismes, des ministères provinciaux de la Santé, du Bien-être et de la Famille ainsi que de la Régie des rentes.

Les participants ont adopté le principe d'un comité spécial, formé à même des représentants des divers organismes affiliés au Conseil, dont le rôle sera précisément d'établir les modalités d'une structuration régionale, selon les zones économiques établies par le gouvernement en plus d'appliquer plusieurs autres suggestions formulées par les ateliers de travail.

On a recommandé que le Conseil du Bien-être intervienne auprès du gouvernement pour assurer une standardisation des normes servant de critères à l'émission de permis pour les foyers. On a également déploré qu'il n'y ait pas au gouvernement d'interlocuteur dûment mandaté pour étudier avec le Conseil et ses affiliés, des problèmes généraux de bien-être.

LES ECHECS

LE FESTIVAL DU HAVRE

Bent Larsen (Danemark) avait deux Russes, Polougaievsky et Krogulous, comme principaux adversaires, au tournoi des grands maitres du festival du Havre (1966). Il les battit tous les deux. Contre le premier, la partie est pratiquement sans intérêts, jusqu'à la finale. Larsen joue magistralement cette finale de pions et Fous de même couleur, sacrifiant sa pièce pour passer un pion à dame.

Blancs : Larsen (9)
Noirs : Polougaievsky (7)
Ouverture : Indienne en Premier

1 Cf3, Cf6; 2 g3, d5; 3 Fg2, ç6; 4 0-0, Ff5; 5 h3, é6; 6 Fb2, h6; 7 d3, Fé7; 8 é3, Fh7; 9 Dé2, a5; 10 a4, Ca6; 11 Cç3, Cç5; 12 Cé5, 0-0; 13 f4, Cfd7; 14 Cxd7, Dxd7; 15 é4, dxé4; 16 Cxé4, Cxé4; 17 dxé4, Tfd8; 18 Tad1, Dç7; 19 Rh1, Txd1; 20 Txd1, Td8; 21 Ff3, Txd1†; 22 Dxd1, Dd8; 23 Dxd8†, Fxd8; 24 Rg2, g5; 25 h3, Rf8; 26 Rf2, gxf4; 27 gxf4, f6; 28 Ré3, Fg6; 29 Fd4, Ré7; 30 Fç5†, Rd7; 31 Ff8, Fb6†; 32 Rd3, h5; 33 Fa3, Fç7; 34 Fç1, Rd6; 35 Fb2, Ré7; 36 Ré3, Fb6†; 37 Fd4, Fç7; 38 Fç5†, Rd7; 39 Fé2, b6; 40 Fa3, Fd6; 41 Fb2, Fç5†; 42 Rf3, f5; 43 Fd3, fxé4; 44 Fxé4, Ff5; 45 Fxf5, éxf5; 46 Rg3, Fé7; 47 Fg7, Ré6; 48 Fh6, Rd5; 49 Fg5, Fd6; 50 Fd8, Ré4; 51 Fxb6, Fxf4†; 52 Rh4, Fd2; 53 Rxh5, f4; 54 Rg4, Fé1; 55 h4, f3; 56 Rh3, Rf4; 57 Fç5, Rf5; 58 Fé7, Ré4; 59 h5, Fd2; 60 Fç5, Fé3; 61 Ff8, Fd4; 62 Fh6, Fé5; 63 Fd2, Ff4; 64 Fxa5, Ré3; 65 Fé1, Ré2; 66 Rg4, Fh6; 67 Fh4, Fd2; 68 Fg3, ç5 (Ce pion à ç5 permet aux blancs de sacrifier leur Fou pour le pion f.); 69 ç4, f2; 70 Fxf2, Rxf2; 71 h6, Ré3; 72 h7, Fy3; 73 a5, Abandonne.

N.210666

MOTS CROISES

PROBLEME No 130

HORIZONTAL

1—Ouvrier travaillant à façon — Pronom personnel.
2—Mouvement subit avec effort — Préfixe — Monnaie de compte anglaise.
3—Article — Dernier roi de Troie — Lettre allemande.
4—Note de la gamme — Fournir d'équipement — Fort délié, fort mince.
5—Langue, faconde — Adj. possessif.
6—Mis en pâte — Déloyal, traitre à son seigneur — Symbole chimique.
7—Ce qui ressemble à une muraille — Ville du Mexique.
8—Sans ornements — Aspect, présence.
9—Chicaner sur des riens (Fam) — Continée.
10—Préfixe — Se tromper — Homme attaché au service d'un maitre.
11—Possédés — Condiment.
12—Vase de forme variable — Panégyrique — Parcouru des yeux.
13—Du verbe aller — Privé d'humidité — Escalier descendant au Gange.
14—Anc. ville de Mésopotamie — Bière anglaise — Prophète juif.
15—Roue à gorge d'une poulie — Totalité.

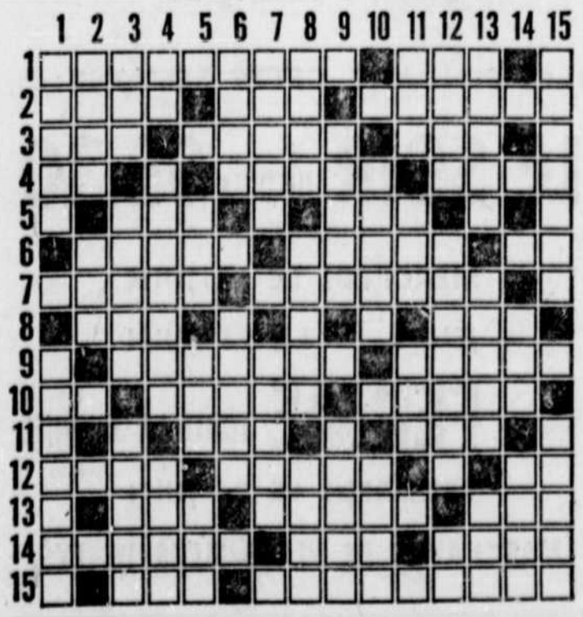
VERTICAL

1—Canne creuse pour souffler le ver en fusion — Regarder (Pop).
2—Chance, hasard — Rivière de France.
3—Evénement fortuit — Ville de Suisse — Qui conduit des ânes.
4—Pronom indéfini — Canonnière en sureau — Anneau de cordage.
5—Voix propre à chaque animal — Volonté, caprice — Roi de Juda.
6—Graminée — Poisson du genre gade.
7—L'occiput — Physicien yougoslave né à Smiljan.
8—Condition sociale, profession — Percer — Fait de vive voix.
9—Conduire, guider — Qui a une grande agilité à se mouvoir.
10—Petit rôle — Le paradis terrestre.
11—Suinte — Terrain sur lequel on marche — Monceau.
12—Qui a été consacré — Rendre égal (Fg) — Conjonction.
13—Apportée en naissant — Table pour les sacrifices — Matière visqueuse et tenace.
14—Posséda — Désagréable à la vue.
15—Frapper de stupeur (Fam) — Entêtée, obstinée.

PROCUREZ-VOUS à la Librairie de L'ACTION la Clef des Mots croisés Par F. J. F. — PRIX $0.35

SOLUTION DU PROBLEME No 129

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
1	C	A	S	E	R	V	A	H	G	L	A	I	V	E	
2	U	N	I	T	I	N	O	S	E	S	T	E		G	
3	B	A	R	R	E	F	E	M	U	R	S	O	D	E	
4	A	P	I	S		M		D	E	S	U	N	I	R	
5	R	I	P	O	L	I	N		T	E	R	R	A		
6	S	O	L	E	N	E	E		H	I	V	E	R	S	
7	A	S	E	R	D		T	A	R	I	R		S	A	
8	T	I	R	E	L	E	S		M	E	R		N	I	L
9	I	R		R	E	V	E	R		R		N	O	L	A
10	N		R	E	G	I	S		C		C	A	L	O	T
11	I	N	T	E	P	A	N	E		F	A	C	E	T	I
12	R	O	S	E	L	E	T		P	O	P	A	S		T
13	E	C	O	T		R	A	D	I	E		L		S	U
14	T	E	L	E	A		N	O	T	R	E		F	O	I
15	S	T	E	R	N	E		N	E	E		C	A	I	N



ciné BULLETIN

Voir "Valeur morale des films", chaque vendredi.

COTES MORALES ET HORAIRES

On trouvera dans cette rubrique quotidienne la classification morale des films actuellement projetés sur les écrans dans les cinémas de Québec et de la Rive-Sud.

La classification morale est établie sur les films par l'Office catholique national des techniques de diffusion.

Les cotes morales s'inspirent aux meilleures sources. Elles ont une valeur pour le film auquel elles s'appliquent. Il va sans dire qu'elles ne peuvent témoigner pour le reste du programme si reste il y a.

SIGNIFICATION DES COTES MORALES

(AA) ADULTES ET ADOLESCENTS: Films qui en général peuvent être vus sans danger par tous les spectateurs ordinaires des salles de cinéma (16 ans et plus).
(A) ADULTES: Films qui ne conviennent qu'aux gens formés, soit qu'ils présentent des problèmes moraux d'adultes, soit qu'ils traitent d'un sujet trop sérieux pour les jeunes.
(AR) ADULTES AVEC RESERVES: Films qui présentent des dangers, soit à cause des scènes suggestives de la thèse qu'ils développent, de certaines idées qu'ils émettent, soit encore en raison de l'atmosphère qui s'en dégage.
(D) A DECONSEILLER: Films dangereux pour tous, ne peuvent que nuire à la majorité des adultes et porter préjudice à la santé spirituelle et morale de la société.
(P) A PROSCRIRE: Films franchement condamnables au point de vue religieux et moral.
(T) TOUS: Films visibles par tous, y compris les enfants.

BIENVILLE. — Amour à la suédoise (AR) à 7.30. Vous souvenez-vous de Paco ? (AR) à 9.10.

CANARDIERE. — Les mauvais garçons (A) à 1.15, 4.30, 7.50. Onibaba (P) à 2.45, 6.00, 9.20. Fin à 11.00 hres. (4e semaine).

CAPITOL. — Le procès des Doges (A) à 3.25, 6.25, 9.30. Un mari à prix fixe (AA) à 2.00, 5.00, 8.00. Dernier spectacle complet à 8.00. Fin à 11.05 hres.

CARTIER. — La vieille dame indigne (A) à 1.00, 3.03, 5.10, 7.20, 9.25. Sujets courts à 2.30, 4.40, 6.45, 8.55. Dessins animés à 2.50, 4.55, 7.00, 9.10. Dernier programme complet à 8.55. Fin à 11.00.

CINEAC. — Patate (AR) à 1.00, 5.00, 9.16. Tendre est la nuit (AR) à 2.35, 7.03. Fin à 11.00.

CLASSIC. — Hôtel La Cigarra (D) à 6.35 9.55. Actualités à 8.20. Des filles pour le Mambo Bar (D) à 8.25. Fin à 11.25. Dernier programme complet à 8.00 hres.

COMEDIE QUEBECOISE. — Relâche.

EMPIRE. — Départ sans adieu (A) à 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00. Fin à 11.00 hres.

IMPERIAL. — Lolita (D) à 12.38, 4.41, 8.44. Condamné à être pendu (AA) à 3.11, 7.11. Sujets courts à 12.35, 4.38, 8.38. Fin à 11.14 hres.

LAIRET. — Nouvelles et films à venir à 1.00, 4.57, à 54. Rivalités (AR) à 1.13, 5.10, 9.07. Deux têtes folles (A) à 3.07, 7.04. Fin à 11.01 hres.

LEVIS. — La nuit des otages (A) à 7.30. Blondes, brunes et rousses (A) à 9.06 hres.

LIDO. — Je ne suis qu'une femme (AR) à 7.40. Angélique (D) à 9.10. (2e semaine).

PARIS. — Les dragées au poivre (P) à 12.00, 3.20, 6.30, 9.55. Les filles sèment le vent (D) à 1.30, 4.55 8.25 hres.

PIGALLE. — Les filles sèment le vent (D) à 12.00, 3.20, 6.30, 9.55. Les dragées au poivre (P) à 1.30, 4.55, 8.25 hres.

PRINCESSE. — Les corps sauvages (AR) à 12.45, 5.59. Fièvre d'amour (A) à 2.25, 7.39. Sodome et Gomohrre (AR) à 3.45, 8.59. Sujets courts à 2.19, 7.33. Fin à 11.13 hres.

RIALTO. — Aventure en Floride (T) à 1.00, 5.32, 10.04. Quo Vadis (T) à 2.32 7.04. Nouvelles à 5.20, 9.52. Fin à 11.35.

SILLERY. — Paris Blues (AR) à 7.30. L'affaire de la station 3 (AA) à 9.20. Fin à 11.15 hres.

STE-FOY (SALLE ALOUETTE) The Scund of Music (T) sur réservation à 8.15 hres. Matinée à 2.15 hres. (19e semaine).

STE-FOY (SALLE CHAMPLAIN) — Nouvelles et films à venir à 1.00, 4.57, 8.54. Rivalités (AR) à 1.13, 5.10, 9.07. Deux têtes folles (A) à 3.07, 7.04. Fin à 11.01 hres.

ST-ROMUALD. — Meurtre sans faire-part (A) à 7.30. Confidence sur l'oreiller (A) à 9.30 hres.

STUDIO 9. — Le couteau dans l'eau (AR) à 7.30 et 9.45 hres.

VICTORIA. — Aventure en Floride (T) à 1.35, 6.55. Sujets courts à 1.15, 3.15, 6.25. Quo Vadis (T) à 3.25, 8.35. Fin à 11.25 hres.

A Québec aujourd'hui

Arts

LA FENIERE — "Un otage" pièce de Brendan Behan, à 9 heures p.m.

THEATRE POPULAIRE PETIT CHAMPLAIN. — "Les Gesteux".

Vol solo autour du monde

GANDER, Terre-Neuve (PC) L'aviatrice Sheila Scott, ex-actrice britannique, se trouvait à Gander, Terre-Neuve, samedi, après avoir parcouru une distance de 979 milles par voie des airs, venant de New York.

Elle devait reprendre dimanche son vol solo autour du monde, en direction des Açores, Lisbonne, et finalement, Londres.

Mlle Scott veut établir un nouveau record de 31,000 milles pour un vol solo de plus longue durée. Elle désire également devenir la première britannique à effectuer seule le voyage aérien autour du globe-terrestre.

Elle augmente sa fortune

LONDRES (Reuter) — La comédienne Barbara Streisand, le petit clown de Broadway et l'une des femmes les plus riches de "show-business" a augmenté sa fortune récemment, alors que les preneurs de Londres étaient allégés d'un certain nombre de livres sterling.

Un cheval nommé "Funny Girl" d'après le titre de la comédie musicale dont Darbra est la vadette, a donné 33 pour un aux paris mutuels de l'hippodrome et l'actrice détenait un billet sur le cheval, de même que 40 autres comédiens et membres du personnel du Prince of Wales Theatre.

La comédie musicale tient l'affiche à ce théâtre londonien.

Les gagnants ont récolté plus de 400 livres sterling, soit $1,200.

Réservations : 872-2424
la fenière
CE SOIR — 9 h.
"Un Otage"
de Brendan Behan

Commençant Vendredi
matinée à tous les jours 2h.15 p.m.
Gagnant de 5 Oscars
dont le meilleur film et la meilleure production
20e Grande Semaine
RODGERS and HAMMERSTEINS
THE SOUND OF MUSIC
production Robert Wise
avec JULIE ANDREWS Christopher Plummer
TODD-AO COLOR by De Luxe
CINEMA Ste-FOY
Matinée du Mercredi - Samedi, 2.15h. $1.50
Matinée du Dimanche, 2.15h. $2.00
Tous les soirs, 8.15h. $2.00
Pour vente en groupe, contacter le gérant 656-0593
Guichet ouvert de 1h. à 9h. p.m.
SALLE ALOUETTE 656-0593
Centre d'Achat Place Ste-Foy

LA TÉLÉVISION
A QUEBEC
4 CFCM-TV | 5 CKMI-TV | 11 CBVT-TV
Bière D'ÉPINETTE CANADIENNE

AUJOURD'HUI
MERCREDI

CANAL

11.00 A.M.
4—Musique

12.00 P.M.
4—Dessins animés

12.10
4—Horaire commenté

12.15
4—Actualité — Météo — Editorial — Sports

12.30
4—De tout, de tous
11—Musique

1.00
4—Palmarès

1.28
11—Aujourd'hui à CBVT

1.30
4—Entre vous et moi
11—Long métrage —
"Les S.S. frappent la nuit" — Adultes — Drame, avec Clauss Holm et Peter Carsten. Un commissaire découvre une série de meurtres semblables. Sa thèse est que tous ces crimes ne peuvent avoir été commis que par un seul être, doué d'une force surhumaine.

1.45
3—La terre et ses habitants

2.00
4—Toast et café

2.30
5—Music

2.55
5—Opening

3.00
5—To Tell The Truth
4—La sieste —
"Pitié pour celle qui tombe" — Adultes — Mélodrame, avec Amedeo Nazzari et Antonella Lualdi. De retour de la guerre, un homme tue l'amant de sa femme qui se préparait à rompre cette liaison. Assez conventionnel. — Liaison.
11—Long métrage —
"Me faire ça à moi" — Adultes, avec réserves — Drame policier, avec Eddie Constantine et Bernadette Laffont. Un journaliste accepte une dangereuse mission d'espionnage. Confus. Conduite libre.

3.25
5—Bonnie Prudden

3.55
5—Milestones Of The Century

4.00
5—World in Contrast

4.30
4—Dessins animés
5—Razzle Dazzle
11—Bobino

5.00
4—Le capitaine
5—Cartoons
W—Thierry la Fronde

5.30
4—Rin-Tin-Tin
5—Music Hop
11—La boite à surprise

5.55
4—Où ?

6.00
4—Télé-Québec
4—Summer Edition
11—Nouvelles locales

6.05
11—Rond-Point

6.25
11—Nouvelles sportives

CANAL

6.29
4—L'air du temps

6.30
5—Let's Sing Out
11—Téléjournal

6.34
4—Nouvelles sportives

6.44
4—Nouvelles

6.46
11—Aujourd'hui

6.58
4—Editorial

7.00
4—Invitation —
"Les hors-la-loi du Missouri" — Adultes et adolescents — Western, avec George Montgomery et Douglas Kennedy. On recherche activement le chef d'une bande de hors-la-loi. Film de série. Un certain suspense.
5—Combat

7.30
4—Le Saint
11—Vive la vie

7.45
11—Illusions amusantes

8.00
5—Mickie Finns
11—Cinéma de Paris —
"Le voyage à Biarritz" — Adultes et adolescents — Comédie, avec Fernandel et Arletty. Un modeste chef de gare caresse le rêve de faire un voyage à Biarritz. Habituel numéro de Fernandel.

8.30
4—Le Saint
5—Bob Hope Theatre

9.30
4—Réal Giguère illimité
5—Festival — In Proise of Great Performers

9.45
11—L'extravagante Lucie

10.15
11—Face au public

10.30
4—Devinez juste
5—The Baymen

10.45
11—Les affaires de l'Etat — "N.P.D."

11.00
4—Actualité — Météo — Editorial
5—CBC-TV News
11—Téléjournal

11.14
4—Nouvelles sportives
5—Viewpoint

11.19
11—Supplément régional

11.20
4—Où ?
5—Editorial

11.21
5—Penthouse 5 : "The Whole Truth"

11.25
4—Heure exquise
"Le moulin dans le soleil" — Adultes — Comédie, avec O. Demazis et Aquistapace. Un vieux célibataire s'éprend d'une jeune fille. Fines observations. Justesse de sentiments.
11—Nouvelles sportives

11.31
11—Les incorruptibles

12.31 A.M.
11—Fin des émissions

12.43
5—Sign Off

1.03
4—Fin des émissions

DEMAIN
JEUDI

CANAL

11.00 A.M.
4—Musique

12.00 P.M.
4—Dessins animés

12.10
4—Horaire commenté

12.15
4—Actualité — Météo — Editorial — Sports

12.30
4—De tout, de tous
11—Musique

1.00
4—Palmarès

1.28
11—Aujourd'hui à CBVT

1.30
4—Le choix de . . .
11—Long métrage —
"Le Guêpier" (—) Film de propagande anticommuniste, avec George Murphy et Virginia Gilmore. Un grand savant américain est menacé par les communistes qui retiennent son fils prisonnier derrière le Rideau de fer.

2.00
4—Toast et café

2.30
5—Music

2.55
5—Opening

3.00
4—La sieste —
"Sylvie et le fantôme" — Adultes et adolescents — Conte poétique, avec Odette Joyeux et François Périer. Les mésaventures d'une adolescente qui s'est éprise du fantôme qui hante le château qu'elle habite. Fantaisie, légèreté et poésie. Photographie et musique excellentes.
5—To Tell The Truth
11—Long métrage —
"Marqué par la haine" — Adultes — Film biographique, avec Paul Newman et Pier Angeli. La vie du boxeur Rocky Graziano qui deviendra champion du monde. Etude psychologique intéressante. Excellents interprètes.

3.25
5—Take Thirty

3.55
5—Milestones Of The Century

4.00
5—World in Contrast

4.30
4—Dessins animés
5—Razzle Dazzle
11—Bobino

5.00
4—Le capitaine
5—Cartoons
11—Roquet, belles oreilles

5.30
4—Epée de Florence
5—Music Hop
11—La boite à surprise

5.55
4—Où ?

6.00
4—Télé-Québec
5—Summer Edition
11—Les nouvelles locales

6.05
11—Rond-Point

6.25
11—Nouvelles sportives

6 29
4—L'air du temps

6.30
11—Téléjournal

CANAL

6.34
4—Nouvelles sportives

6.35
5—Lawman

6.44
4—Nouvelles

6.46
11—Aujourd'hui

6.58
4—Editorial

7.00
4—Sur demande avec Jean Coutu
5—Dean Martin

7.30
4—Le monde est grand
11—Vive la vie

7.45
11—Illusions amusantes

8.00
4—Le temps c'est de l'argent
5—The Seaway
11—Zéro, un, Londres

8.30
4—Cinema Kraft —
"Phrynée, courtisane d'Orient" — A déconseiller — Drame, avec Elena Kleus et Pierre Cressoy. Une courtisane accusée de sacrilège est défendue par un avocat qui est épris d'elle. Apologie de l'amour charnel. Scènes osées.

9.00
5—I Dream Of Jeannie

9.30
5—Telescope
11—Les Cailloux

10.00
4—Adam ou Eve
5—The Saint
11—Concert populaire

10.30
4—Bon anniversaire

11.00
4—Actualité — Météo — Editorial
5—CBC-TV News
11—Téléjournal

11.14
4—Nouvelles sportives
5—Viewpoint

11.20
4—Où ?
5—Editorial
11—Supplément régional

11.21
5—Sign Off

11.25
4—Heure exquise —
"Après l'orage" — Adultes — Drame psychologique, avec René Dary et Suzy Prim. — Après de nombreuses épreuves, des paysans se ressaisissent. Lent.
5—Sign Off
11—Nouvelles sportives

11.30
11—Cinéma —
"Elle n'a dansé qu'un seul été" — A déconseiller — Drame, avec Ulla Jacobsson et Folke Sundquist. Un grand amour nait entre un étudiant et une jeune paysanne. Paysages magnifiques. Idéalisation de la faute. Religion rendue odieuse.

12.55 A.M.
4—Fin des émissions

1.00
11—Fin des émissions



• SIGNATURE — Le ministre de l'Industrie et du Commerce du Canada, M. Robert Winters, à gauche, et son homonyme soviétique ,Nikolai Patolichev, à droite, signent l'entente par laquelle le Canada s'engage à vendre pour $800 millions de blé à l'Union soviétique. Les 336 millions de boisseaux de blé vendus constituent la plus importante vente faite à l'URSS et porte ainsi à 814 millions le nombre de boisseaux vendus à ce pays au cours des sept dernières années. L'entente débutera en août prochain et a été signée à Moscou lundi dernier. (Téléphoto UPI)

Sondages du Canada pour la paix au Vietnam

HONEY HARBOUR, Ont. — (PC). — Le Canada effectue actuellement des sondages pour tenter de trouver une base de négociations pour la paix au Vietnam, a déclaré le ministre aux Affaires extérieures, M. Paul Martin.

Dans un discours préparé pour l'Association des secrétaires et trésoriers municipaux de l'Ontario, M. Martin a dit mardi soir qu'il est difficile de prédire l'aboutissement de la guerre au Vietnam et de prévoir quelle forme de négociations pourraient y arriver.

"Le gouvernement canadien ne croit cependant pas que les grandes difficultés qui empêchent de mettre un point final à ce tragique conflit peuvent freiner sa tentative d'amener les parties en cause à la table de négociations", a ajouté M. Martin dans ce discours qui a été lu, en son absence, par son secrétaire parlementaire, M. Donald MacDonald.

Le ministre n'a fait aucune allusion au récent voyage de M. Chester Ronning à Hanoï. On croit en effet que ce diplomate à la retraite y aurait été envoyé en mission par Ottawa.

Il est difficile de concevoir une solution militaire qui amènerait une stabilité permanente en sud-est asiatique.

"Si les combats prenaient fin, la réconciliation des intérêts divergents en une entente durable pourrait commencer", a dit M. Martin.

Chemins de fer : modifications à la loi

OTTAWA. (PC). — Le ministre des Transports, M. J. W. Pickersgill, a déclaré aux Communes mardi qu'il espère proposer des modifications à la loi sur les chemins de fer avant la fin de l'année en cours.

Il répondait ainsi à M. Robert McCleave, député conservateur d'Halifax qui lui demandait quand le ministre prévoyait présenter une nouvelle loi sur les chemins de fer.

Avant d'engager les $500 millions pour l'offensive contre la pauvreté

Mener d'abord un projet-pilote (M. Phillips)

Par DENNIS BELL

VANCOUVER (P.C.) — Le ministre de la Santé nationale et du Bien-Etre social, M. MacEachen, a annoncé que les gouvernements fédéral et provinciaux dépenseront plus de $500,000,000 en 1966 et 1967 dans leur offensive contre la pauvreté.

Cependant, l'un des chefs de cette offensive, M. R. A. J. Phillips, directeur du secrétariat de la planification du Conseil privé du Canada, pense que son secrétariat manque d'expérience pour administrer tant d'argent.

Dans une conférence de presse lundi, M. Phillips a dit que son secrétariat, qui a la responsabilité de coordonner les programmes sur la pauvreté, aimerait d'abord mener un projet pilote.

M. Phillips suggère de donner à l'une ou à quelques-unes des régions les plus dépourvues toute l'aide fédérale possible. A la suite de ce projet, les spécialistes en bien-être du gouvernement fédéral étudieraient les implications sociologiques et économiques d'une telle aide, et verraient à étendre cette offensive contre la pauvreté sur une base régionale ou nationale.

$500 millions

M. MacEachen a fait sa déclaration lors du discours qu'il a prononcé à l'ouverture de la Conference canadienne sur le bien-être. Cette conférence, qui a lieu à Vancouver, se terminera vendredi.

Dans son discours, M. MacEachen a dit que la somme de 500 millions consacrée à la guerre à la pauvreté "témoigne de la volonté du gouvernement fédéral et des provinces de s'attaquer à ce problème épineux d'une façon réaliste".

Le ministre de la Santé nationale et du Bien-Etre social a mentionné quelques-uns des projets concernant le bien-être:

— $112,000,000 pour la construction domiciliaire dans les réserves indiennes;

— $85,000,000 pour le Plan canadien d'assistance, plan fédéral qui englobe presque tous les domaines de l'assistance sociale;

— le fonds de pension, une aide accrue aux étudiants et aux universités, le développement des pêcheries, le projet concernant la mobilité de la main-d'oeuvre qui a été annoncé en décembre dernier, et un programme visant à stimuler les industries secondaires pour pallier au chômage;

— $1,200,000 pour la Compagnie des Jeunes Canadiens, un engrenage essentiel du mécanisme contre la pauvreté.

Le ministre a décrit les travailleurs sociaux, indépendants ou fonctionnaires, comme "les commandos, les troupes de front de l'engagement contre la pauvreté".

Affaires indiennes

Lors d'une session plénière, M. Arnold Fraser, directeur de la section des services communautaires aux Affaires indiennes, a dit que les provinces assumaient petit à petit de plus grandes responsabilités concernant le bien-être des Indiens.

M. Fraser a dit aux participants à la conférence qu'il est essentiel que les 200,000 Indiens du Canada soient consultés avant que l'on opère tout changement important à leur statut.

"Les Canadiens dans leur ensemble, a dit M. Fraser, ont cru que seul le fédéral était responsable des Indiens. Mais cette attitude semble devoir changer à mesure que nous prenon conscience de leurs difficultés et de leurs problèmes".

M. Fraser a fait remarquer que les Indiens vivent moins longtemps ,sont plus sujets aux maladies, gagnent moins et coûtent plus cher au gouvernement que toute autre classe et que tout autre groupe racial au Canada.

Il a dit que 35,000 Indiens adultes sont pratiquement analphabètes, bien qu'on ait augmenté de beaucoup ces dernières années les services éducatifs et que l'avenir est moins sombre pour la nouvelle génération.

Durant la conférence 28 sujets seront abordés par les 1,000 participants.

Compagnie des Jeunes Canadiens

Premier contingent de la guerre contre la pauvreté au mois d'août

VANCOUVER (PC) — La Compagnie des Jeunes Canadiens compte lancer son premier contingent dans la guerre à la pauvreté vers le milieu du mois d'août.

M. R. A. J. Phillips, directeur du secrétariat spécial de planification du gouvernement fédéral, a annoncé dans une conférence de presse lundi qu'un groupe de 70 volontaires entreprendront un cours d'entrainement à la fin de juin en Nouvelle-Ecosse. A la suite de cet entrainement ils iront dans les parties du pays qui ont besoin de leur aide, par exemple les villages esquimaux et indiens, et les quartiers de taudis de différentes villes.

"Leur tâche consiste à aider les pauvres à refaire eux-mêmes leur vie," a dit M. Phillips.

"Leur but est de déraciner la conception qui veut que donner de l'argent soit la meilleure aide."

Les volontaires de la Compagnie des Jeunes Canadiens vivront et travailleront au sein des populations qu'ils aideront. Dans les quartiers pauvres par exemple, ils pourront donner des cours aux gens qui ont abandonné l'école.

La Compagnie des Jeunes Canadiens a reçu près de 2,500 demandes de renseignements. Les premiers volontaires, au nombre de 70, ont été choisis parmi les 337 personnes qui ont demandé à participer au projet pilote.

La plupart de ces 337 candidats étaient âgés de 18 à 25 ans, mais treize avaient plus de 40 ans. La majorité des demandes viennent de diplômés des high school, moins de la moitié de gens qui ont fréquenté l'université et un certain nombre de candidats n'ont pas terminé le high school.

Les gouvernements ne font rien face à l'insécurité du travailleur (le NPD)

OTTAWA. (PC). — Le conseil fédéral du Nouveau Parti démocratique déplore que le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux ne font rien pour faire face à la cause principale de l'insécurité du travailleur, la hausse incessante du coût de la vie.

Dans un communiqué publié mardi, le NPD déclare que la venue de l'automation a implanté l'insécurité chez les travailleurs alors que les gouvernements négligent d'adopter les mesures législatives qui pourraient aider les ouvriers.

"La solution à la 11e heure des problèmes individuels ne règle pas ce problème fondamental, dit le communiqué. Elle ne fait qu'enlever temporairement le symptôme sans extraire les racines profondes".

Le NPD demande que le gouvernement d'Ottawa donne suite au rapport Freedman et assure la liberté de parole et de démonstration aux grévistes.

Subvention de $9,472

OTTAWA. (PC). — Le gouvernement fédéral a consenti une subvention de $9,472 au village de Bois-des-Filion, au Québec, pour l'aider à y entreprendre un programme de rénovation urbaine.

La nouvelle a été annoncée par le ministre responsable de la société centrale d'hypothèques et de logement, M. John R. Nicholson.

L'étude portera sur les zones désavantagées de la municipalité et sur un programme de réaménagement.

L'étude sera entreprise par M. Louis-Antoine Dernoi. On croit qu'elle sera complétée d'ici cinq mois.

Le coût total de cette étude sera de $12,630. Ottawa défraie 75 pour cent du coût et la municipalité paiera la balance.

Une étude du port de Montréal sera entreprise par le Conseil des ports

Montréal (P.C.) — Une importante étude du port de Montréal sera entreprise par le Conseil des ports nationaux, en collaboration avec le Conseil du port de Montréal. C'est ce qu'a annoncé à Montréal M. Louis-R. Talbot, vice-président du conseil des ports nationaux.

Cette étude économique et technique fournira au Conseil des ports nationaux les renseignements nécessaires pour orienter l'aménagement du port au cours des 20 prochaines années.

"Par suite du développement rapide de l'économie canadienne, de l'évolution du commerce international et des progrès techniques récents, a déclaré M. Talbot, le port de Montréal, doit prévoir avec autant de discernement possible l'orientation qu'il doit donner à son développement. Le Conseil espère, a poursuivi M. Talbot, que les renseignements accumulés au cours de cette étude lui permettront d'atteindre à cet objectif.

L'étude, qui sera entreprise immédiatement, sera effectuée par Sorès, une maison de Montréal.

"L'objectif précis de l'étude, a déclaré M. Talbot, sera de prévoir la nature et l'importance des marchandises qui seront manutentionnées dans le port de Montréal en 1971, 1976 et 1986 et de déterminer quels seront les aaménagements portuaires qu'exigera ce trafic.

La mise en oeuvre de ce projet, a déclaré M. Talbot, montre que le Conseil des ports nationaux ne ménage aucun effort pour que le port de Montréal continue à être exploité avec le rendement le plus élevé possible. C'est en faisant appel aux techniques les plus modernes de l'électronique que le Conseil relève le défi de l'ère de l'électronique.

C'est le Temps des Vacances!

voilà d'heureuses SUGGESTIONS

Jouez sans crainte sous le soleil grâce au "bronzage miracle"

BAIN DE SOLEIL par Antoine de Paris



BAIN DE SOLEIL filtre les rayons brûlants du soleil et protège votre peau.

BAIN DE SOLEIL vous assure un hâle rapide, séduisant, radieux, incomparable!

Cet été, vous serez encore plus ravissante avec BAIN DE SOLEIL

$2.00

Aussi un grand assortiment

Huile à Bronzer avec ou sans soleil — Huile Anti-Moustique — Lotions contre Piqûres d'Insectes — Désodorisants en crème, Roll-On, Vaporisateurs, Etc., Etc.

COUCHES FLUSH-A-BYES

PAQUET POUR EM PORTER

PETITE TAILLE	Paq. 18's	1.29
MOYENNE TAILLE	Paq. 18's	1.29
GRANDE TAILLE	Paq. 12's	.83

EMPAQUETAGE ECONOMIQUE

PETITE TAILLE	Paq. 60's	2.39
MOYENNE TAILLE	Paq. 48's	2.39
GRANDE TAILLE	Paq. 48's	2.39

Facelle MOUCHOIRS

ROYALE 3-EPAISSEURS

BLANC, ROSE, JAUNE, LILAS — Facelle Royale — Rég. .37 SPECIAL 3/.89

BANTAM BLANC, " ROSE, EN PASTELS — Facelle Royale — Rég. .25 3/.59

GLACIERES portatives



16.95 à 23.95

POUR LA PHARMACIE

SEL DE FRUIT ENO 7 onces. Rég. 1.29 Spécial ..... 99¢

BROMO-SELTZER F. Familial. Rég. 1.09 Spécial ..... 89¢

LISTERINE ANTISEPTIQUE 22 oz Rég. 1.49 Spécial 1.19

ASPIRINE BAYER 200 comp. Rég. 1.79 Spécial 1.39

CURAD (PANSEMENTS ADHESIFS) Paq. 60's. Rég. 1.47 Spécial ..... 98¢

NOXZEMA SKIN CREAM Jarre 14 oz. Rég. 2.25 Spécial 1.89

RAID INSECTICIDE (Maison & Jardin) Rég. 1.74 Spécial 1.39

DESODORISANT à Bille Yardley Red Roses ou pour Homme. Rég. 1.50 Spécial ..... 2 pour 1.50

LOTION après la barbe Yardley Lout. 6 1/2 oz. Rég. 2.00 Spécial 1.39

ALCOOL A FRICTION 16 oz. Rég. .65 Spécial ..... .49

TROUSSES DE PREMIERS SOINS Town & Country. Rég. 2.65. Spécial 2.25

TROUSSES DE PREMIERS SOINS Autokit. Rég. 4.25. Spécial 3.89

JARRES à aliments au breuvage (Cap. 1 gal.) 4.95 à 9.95

ENSEMBLE THERMOS (Sac en Plaid) 8.95 à 14.95

LAMPES DE POCHE 1.30 à 3.90

RADAR-LITE à Batteries 8.20 à 13.65

RADIOS TRANSISTORS 14.95 à 79.95

COLOGNES GLACIALES

Légères pour l'été par Yardley

3 essences diff. Sea Jade, Amethyst, Snowflower

Bout. 6 3/4 oz 2.50 — aussi Aérosol Mist 2 oz 2.00

COLOGNES D'ETE Shoulton

Desert Flowers, Friendship Garden, Escapade, Old Spice

Bout. Aérosol Mist 2 o

Spécial 1.25

4 LIVRAISONS PAR JOUR DANS LA VILLE ET LA BANLIEUE

Le COMBLE DE LA BEAUTÉ

LES BAS NYLON ELASTIQUES

BAUER & BLACK



Le COMBLE aussi, de ... la finesse, la confection, la douceur, ... et du confort

BAS ELASTIQUES 12.95 à 22.50 la paire

BAS DE SUPPORT FLING 5.95 la paire

PATE DENTIFRICE



Pepsodent géant Valeur .69

Spécial .63

3 TUBES POUR 1.49

BONNETS de BAIN fleuris



1.98 à 8.00



BONNETS de BAIN blancs

.89 à 1.98

COMMANDES PAR TELEPHONE

Service rapide de livraison par camions dans la ville et la banlieue. Signalez 522-5214

credico

HEURES D'AFFAIRES: 8h. 30 a.m. à 6h. p.m.
VENDREDI: 8h.30 a.m. à 9h.30 p.m.
SAMEDI: 8h.30 a.m. à 5h. p.m.

PHARMACIE Livernois

1200 ST-JEAN

PROFITEZ DE NOTRE SERVICE DE LIVRAISON LOCAL

ULTRA... RAPIDE

- PRESCRIPTIONS
- MEDICAMENTS
- COSMETIQUES
- CAMERAS

Tél.: 522-5214



Par Jacques REVELIN

Le voilier "Zodiac,, peut être l'enjeu d'un gros pari de mille dollars

Persuadé que le "Zodiac" remportera la course "Triangle", Roland Couillard est fortement tenté de miser $1,000 sur ce beau voilier commandé par Charles Hackett. Ce dernier ne doute évidemment pas non plus de sa victoire en se fiant surtout sur son flair, même si un équipage de sept personnes sera à bord du "Zodiac", dont un navigateur...

Comme la "Mouette" fut redoutée autrefois sur les eaux du St-Laurent, le "Chinook II" est toutefois considéré de plus en plus comme le voilier le plus rapide et le plus menaçant au sein de la flottille du club de Yacht de Québec. Jacques Beaudet et Dick Drouin sont fiers de cette crainte inspirée par leur bateau et ne détestent pas braver les vétérans, sans le moindre respect pour leur barbe. Le "Chinook II" est un voilier léger dont les proportions le situent dans la classe "B". Son capitaine ayant insisté pour s'élever dans la classe "A", on aurait tout d'abord consenti à le satisfaire mais il parait qu'un examen minutieux des coques nécessitera le reclassement du "Chinook II" dans sa véritable catégorie car la longueur de sa ligne d'eau est inférieure à 24 pieds, limite minimum prescrite pour les grands voiliers.

Durant les manoeuvres d'entrainement de la dernière fin de semaine, plusieurs bateaux devant prendre part à la course "Triangle" ont été observés de près et l'on a remarqué l'excellente tenue du "Neptune" qui peut causer une grande surprise, comme le souhaite son capitaine Paul Auger. Le Noroît de Pierre Côté s'est également bien comporté. Selon l'ancien commodore Lucien Mainguy, qui sera encore à la barre de son "Mistral", un sérieux défaut pourrait sérieusement handicaper le "Chinook II" qui semble avoir beaucoup de gite par gros vent. Sa voile grand-génois était cependant hissée et il aurait fallu en tenir compte dans cette appréciation. Nul ne sait par contre quel avantage retire Lucien Mainguy de sa "demi-brassière", une voile additionnelle qu'il s'est bien gardé de déferler devant ses rivaux.

Un sérieux prétendant à la victoire semble être aussi le "Joueur II". Il est par contre peu probable que le capitaine Guy Hamel et son trois coques le "Matahi" soient au départ de l'épreuve, samedi matin. Quant à l'"Odeor", il semble en parfait état pour l'épreuve sans qu'on sache avec précision si son équipage sera essentiellement féminin. Inutile par ailleurs de reconsidérer les chances de "La Ripousse". Jacques Ouellet ne doute pas qu'il remportera une deuxième fois la course "Triangle"...

Contre-attaque possible des "GM" dans le sport automobile



Henry Ford II avait promis qu'il assommerait "Ferrari" quand les pourparlers d'une fusion des deux marques échouèrent. Cette menace a été mise à exécution en fin de semaine dernière, à Le Mans, où trois voitures Ford franchirent la ligne d'arrivée en même temps, déclassant complètement les bolides italiens.

Ce revers de "Ferrari" peut s'avérer fatal car on peut difficilement entrevoir un redressement de prestige après une aussi cinglante humiliation sur le sol européen. A la suite d'un pareil triomphe colossal de ses "Ford", le grand magnat de l'automobile a déclaré qu'il redoutait maintenant les constructeurs japonais mais c'est peut-être des Etats-Unis que surgira la plus farouche rivalité. On peut en effet supposer que la "GM" ne supportera pas longtemps la domination de "Ford". Les bénéfices publicitaires retirés des exploits accomplis sur les grandes pistes sont trop importants pour qu'on laisse une seule marque maintenir son emprise sur le sport automobile.

En souplesse...

● Après avoir remporté le rallye des 1,000 milles, le navigateur montréalais Doug Blend et sa conductrice Dorothy Handorf viennent également de gagner le rallye de la Belle Province. Ce couple s'affirme tellement qu'on le verra peut-être prendre part à l'un des prochains rallyes Shell 4000, une épreuve devant permettre à Mlle Handorf de se faire valoir au volant car le 1,000 milles et le rallye de la Belle Province sont surtout difficiles pour les navigateurs...

● La seconde tranche du trot "Citadelle" sera disputée demain soir à la piste de Québec, alors qu'on assistera de nouveau à une vive compétition entre les "Montréalais" et les "Québécois". Ce sont ces derniers qui dominèrent la première fois, alors que la piste était boueuse. Par temps sec, les chevaux de la métropole pourront peut-être prendre leur revanche. Le "2 ans Amble" sera par ailleurs couru dimanche soir prochain, sur l'hippodrome de la cité de Champlain...

● Le dépisteur des Bruins Roland Mercier aurait été approché par les Leafs de Toronto, selon une rumeur circulant récemment dans la métropole. Les dirigeants de l'équipe bostonnaise ne semblent toutefois pas disposés à se priver de ses services et envisageraient même d'élargir ses fonctions au sein de leur organisation...

● L'ancien nageur de longue distance Jacques Amyot sera le juge en chef de la prochaine traversée du lac St-Jean qui aura lieu lors de la première fin de semaine du mois d'août, entre Roberval et Péribonka. Huit jours plus tard, il remplira la fonction de directeur technique du marathon de dix milles dans le bassin Louise, à Québec...

● Deux avocats seront à bord du "Chinook II" lors de la course Triangle, soit Me Dick Drouin et Me André Fortier. Ce dernier actuellement à Toronto descendra spécialement à Québec puis à Pointe-au-Pic pour tenir les écoutes du voilier de Jacques Beaudet...

● Un pari-double de $800.70 a été enregistré lundi soir à la piste Richelieu. Il ne devait pas y avoir beaucoup de billets gagnants...

● Le voilier gravé sur les pièces de dix sous porte un nom. Il s'agit de la goélette "Bluenose" qui s'est distinguée autrefois en remportant de nombreuses courses au large des provinces maritimes, quand se confrontaient des bateaux de pêche battant différents pavillons de nations.

● Une preuve de plus que le général de Gaulle n'a pas de complexe: Il a osé entreprendre un voyage "historique" en Russie en pleine période du Tour de France Cycliste, alors que la majorité de ses concitoyens ont l'attention braquée sur les nouvelles relatant les péripéties de la grande classique annuelle de leur sport national...

Redressement tardif et infructueux des Indiens

Ils perdent 5 à 4 après un duel de dix manches

Par Réal Labbé

Un double de John Self des Cardinaux de Granby dans la dixième manche a fait produire un point pour permettre à son équipe de vaincre Québec au compte de 5-4. Les locaux avaient dû revenir de l'arrière pour annuler l'avance de quatre points du Granby. Les Indiens n'ont pu rien faire dans la dernière reprise, les Cardinaux retirant les trois premiers hommes à leur faire face.

Les trois manches initiales furent dépourvues de jeux excitants sauf un attrapé du troisième-but René Ouzilleau qui dut se jeter à terre pour effectuer le retrait. Les deux lanceurs n'ont accordé que trois coups sûrs, deux pour Thorne et un pour Sanschagrin dans ce premier tiers de la joute. L'attaque du Granby a débuté à la quatrième manche quand Sanschagrin a donné un but sur balle à Oleschuck, puis un simple à Alston. Self est arrivé au marbre pour frapper un double qui a permis à Oleschuck de compter. Un coup sacrifice du receveur Nick Testa fit compter Alston et Selt croisa la marbre quand le lanceur Thorne frappa un simple. La manche prit fin lorsque G. Gaudreau cogna dans un choix du champ intérieur. Les Indiens ne purent frapper autant que leurs adversaires dans l'autre moitié de cette manche.

A la cinquième un roulant de Parker, qui fut retiré sur le jeu a permis à Oleschuck de compter le quatrième point du Granby. Dans les deux manches suivantes rien d'extraordinaire ne se produisit tant à la défensive qu'à l'offensive, durant toute la partie on ne vit qu'un double-jeu réussi par les Cardinaux. L'absence de Fred Hill s'est fait sentir du côté défensif, non parce que Drouin n'a pas bien fait au deuxième sac mais parce qu'il n'avait pas été utilisé depuis assez longtemps.

C'est à la septième manche que les porte-couleurs locaux se retrouvèrent pour compter les spectateurs, ils ont réduit l'avance de Granby à seulement un point. Hank Maski avec son premier coup sûr de la joute a ouvert le bal. Puis deux buts sur balle accordés par Thorne ont rempli les coussins. Jacques Drouin a frappé un roulant pour être retiré de l'arrêt-court au premier-but mais sur ce jeu Maski a compté le premier point de Québec. Le frappeur suivant n'était nul autre que le vétéran Claude Lizotte qui a cogné un simple au champ gauche mais il a pu se rendre au 2ième but sur une erreur du joueur de champ gauche Gaudreau et de cette façon deux autres points ont pu être enregistrés au profit des Indiens. René Ouzilleau a mis fin à la manche en frappant un roulant au deuxième but Lowe qui a fait le relais au premier.

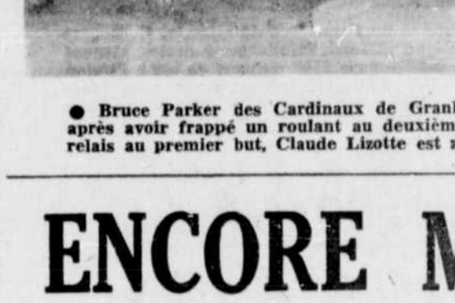
Bélanger qui avait pris la place de Sanschagrin au monticule a aidé à retirer les trois premiers hommes à l'affronter dans la huitième reprise. Costantino a débuté au bâton pour les Indiens dans cette même manche en enregistrant son quatrième simple en quatre apparitions au marbre. Par la suite, Waraksa et Maski ont récolté un simple chacun pour mettre de nouveau 3 hommes sur les sentiers, un sacrifice de Reynald Bélanger a fait produire le quatrième point des locaux et a permis d'égaler les chances dans la rencontre, le dernier retrait fut fait par l'arrêt-court des Cardinaux qui effectua un saut pour attraper une flèche de Despré.

A la neuvième, seuls les Indiens eurent la chance de compter mais ne surent en profiter, White qui frappait à la place de Samson a été retiré sur trois prises alors que deux hommes occupaient les coussins.

La manche supplémentaire vit Parker cogner un simple, une erreur de Bélanger permis à Alston de gagner le premier but et le fameux John Self frappa un double pour donner la victoire au Granby en permettant à Parker de croiser le marbre. Les trois hommes à faire face à Pietrowitz furent retirés dans l'ordre et les Indiens de Québec venaient de subir leur neuvième échec de la saison.

Granby	000	310	000	1	5	8	2
Québec	000	000	310	0	4	9	3

Québec: Sanschagrin, Bélanger (7) et Costantino. Granby: Thorne, Plouffe (8), Pietrowitz (8) et Testa. Lanceur gagnant: Pietrowitz. Lanceur perdant: Bélanger.





● Bruce Parker des Cardinaux de Granby est retiré de justesse au premier but après avoir frappé un roulant au deuxième but. Jacques Drouin a fait l'arrêt et le relais au premier but, Claude Lizotte est arrivé à temps.

Dans l'Américaine

New York (PA) — Hal Reniff n'a alloué qu'un coup sûr en 5 1-2 manches en relève et a amorcé une poussée de cinq points dans la septième manche avec un simple hier soir alors que les Yankees de New-York ont écrasé les Orioles de Baltimore 8-3 dans la deuxième joute joute d'un programme double.

Une attrape sensationnelle de Frank Robinson avait privé Roy White d'un circuit de trois points dans la 9è manche du premier match, tout en préservant un gain de 7-5 aux Orioles.

Les Orioles ont pris une avance de 3-0 dans la deuxième partie, mais Tom Tresh a égalé les chances avec un circuit dans la 5e reprise.

PREMIERE JOUTE

Baltim.	051	001	000	7	11	0
NY	010	004	000	5	9	2

Bunker, Drabowsky 6 Watt 6 S. Miller 9 et Roznovsky; Stottlemyre, Hamilton 6 Ramos 7 et Howard. G-Bunker 7-4. P-Stottlemyre 6-7. Cir: Bal-Powell 13; NY-Pepintone 11, White 7.

DEUXIEME PARTIE

Bertaina, Brabender 7 Hall 8 et Etchebarren; Peterson, Reniff 4 et Howard. G-Reniff 1-0. P-Bertaina 1-3. Cir: Bal-Powell 14; NY-Tresh 6.

Washington (PA) — Jim Northrup a cogné un triple de deux points dès la première manche et Norm Cash a frappé deux simples d'un point hier soir en permettant à Denny McLain de remporter son 11e gain, une victoire des Tigers de Détroit aux dépens des Sénateurs de Washington au compte de 5-2.

McClain, seul lanceur de la ligue Américaine ayant remporté plus de huit triomphes cette saison, a tenu les locaux en respect entre le triple de Paul Casanova et le double de Don Blasingame au tout début de la 8e reprise.

Les Tigers ont envoyé le lanceur Diego Segui aux douches dès le premier engagement, que Dick McAuliffe a commencé avec un triple, suivi d'un simple par Cash, un but sur balles et le triple de Northrup.

Détroit	300	020	000	5	5	0
Washing.	110	000	000	2	5	0

McLain et Freehan, Segui, Humphreys 1 Lines 4 Duckworth 6 Cox 8 et Camilli, Casanova 3. G-McLain 11-3. P-Segui 2-6.

Boston (PA) — Gary Bell a limité les Red Sox de Boston à six coups sûrs hier soir alors que les Indiens de Cleveland ont triomphé 2-1.

Rocky Colavito a commencé les deux poussées des vainqueurs avec des simples aux 2è et 4è manches.

Rico Petrocelli a commis une erreur de deux buts en préparant le deuxième point des Indiens.

Cleveland	010	100	000	2	7	1
Boston	000	000	001	1	6	2

Bell et Azcue; Sheldon et Ryan, Tillman 9. G-Bell 7-2. P-Sheldon 4-9.

Kansas City (P.A.) — Bert Campaneris a volé le troisième but à la neuvième manche mardi soir et a ensuite croisé le marbre quand le receveur J.C. Martin a lancé la balle dans le champ gauche, donnant ainsi aux Athletics de Kansas City une victoire de 9-8 sur les White Sox de Chicago.

Chicago	001	105	001	8	14	2
K. C.	005	100	201	9	13	3

John, Higgins 3 Wilhelm 6 Locker 7 G. Peters 8 et Martin; Terry, Dickson 6 Sanders 7 Aker 8 et Roff. G-Aker 4-1. P-G. Peters 3-6.

HIER

Ligue NATIONALE

New York 2, St-Louis 1
Philadelphie 1, Atlanta 4
Pittsburgh 8, Cincinnati 11
Los Angeles 4, Houston 7
San Francisco 9, Chicago 7

Ligue AMERICAINE

Minnesota Californie (s)
Chicago 8, Kansas City 9
Détroit 5, Washington 3
Cleveland 2, Boston 1
Baltimore 7, New York 5
Baltimore 3, New York 8

Ligue PROVINCIALE

Granby 5, Québec 4 (10m)
Coaticook 5, Plessisville 7
Sherbrooke 9, Acton Vale 1

Ligue Metro Junior

Parc Marchand 6, Montmorency 3
Roc Amadour 5, St-Emile 7

AUJOURD'HUI

Ligue NATIONALE

New York à St-Louis (s)
Philadelphie à Atlanta (s)
Pittsburgh à Cincinnati (s)
Los Angeles à Houston (s)
San Francisco à Chicago (2)

Ligue AMERICAINE

Minnesota à Californie (s)
Chicago à Kansas City (2 s)
Détroit à Washington (s)
Cleveland à Boston (2, s)
Baltimore à New York (s)

Ligue PROVINCIALE

Plessisville à Lachine
Coaticook à Sherbrooke
Thetford-Mines à Drummondville

Ligue Metro Junior

Québec-Ouest à St-Albert

LES CLASSEMENTS

LIGUE NATIONALE

	G	P	Moy.	Diff.
San Francisco	41	25	.621	—
Pittsburgh	37	26	.587	2½
Los Angeles	37	28	.569	3½
Houston	36	30	.545	5
Philadelphie	35	31	.522	6½
St-Louis	32	32	.500	8
Cincinnati	30	34	.469	10
Atlanta	31	38	.449	11½
New York	25	36	.403	14
Chicago	20	42	.323	19

LIGUE AMERICAINE

	G	P	Moy.	Diff.
Baltimore	43	23	.652	—
Détroit	39	23	.629	2
Cleveland	38	23	.623	2½
x Californie	35	31	.530	8
x Minnesota	30	32	.484	11
Chicago	30	33	.476	11½
New York	27	34	.443	13½
Washington	28	35	.418	15½
Kansas City	26	38	.406	16
Boston	22	42	.334	20

x — Sans la dernière partie.

LIGUE PROVINCIALE

	G	P	Moy.	Diff.
Acton Vale	10	3	.769	—
Sherbrooke	10	5	.667	1
Granby	8	6	.571	2½
Lachine	7	6	.538	3
Drummondville	7	7	.500	3½
Québec	8	9	.357	5½
Coaticook	5	9	.357	5½
Plessisville	4	8	.333	5½
Thetford-M	4	10	.286	6½

LIGUE METRO JUNIOR

	G	P	Moy.	Diff.
Athlétiques	8	4	.667	—
Beauport	8	4	.667	—
Bienville	7	4	.636	½
Parc Marchand	8	6	.571	1
St-Albert	6	6	.500	2
Ville Vanier	4	6	.400	3
St-Emile	4	7	.364	3½
Roc Amadour	3	7	.300	4
Montmorency	3	7	.300	4

LIGUE PEE WEE MASSICOTTE

	J	G	P	Moy.	Diff.
St-Rodrigue	6	6	0	1.000	—
Parc Marchand	7	5	2	.714	1½
St-Malo	7	4	3	.571	2½
Giffard	6	2	4	.333	4
Beauport	5	1	4	.200	4½
C. Mgr Marcoux	7	1	6	.143	5½

Balle-molle

Le Nettoyeur Maguire de la ligue de balle-molle Senior "DOW" a réussi à battre le Robert Julien par le pointage de 5 à 1 et, par le fait même, ce club est passé de la 6ème position à la 3ème. Le 1er point de la partie a été compté par un circuit de G. Bergeron à la 3ème manche et 2 autres points furent enregistrés à la manche suivante alors que F. Cannon frappa un 2 buts alors qu'il y avait 2 hommes sur les sentiers. Les 2 autres points de la partie ont été faits à la 5ème manche. L'étoile du Nettoyeur Maguire fut sans contredit B. Brousseau qui frappa 3 fois en lieu sûr en 3 apparitions au bâton. Le Robert Julien évita le blanchissage à la toute dernière manche dû à la suite d'une erreur du Nettoyeur Maguire et Jean Paquet qui frappa en lieu sûr permit à son équipe de compter l'unique point de la partie.

Dans la 2ème partie, la Taverne Gariépy a réduit l'avance du Legrade en tête du classement à un point, en disposant du Couillard Entreprises par le pointage de 5 à 1. Les 2 premiers points de chaque équipe furent enregistrés par des circuits de la part de B. Houde du Taverne Gariépy et de J.-P. Vézina du Couillard Entreprises. A la 4ème manche Gaston Letellier du Taverne Gariépy frappa un circuit pour donner une avance de 2 points à son équipe. Les 2 autres points furent comptés à la 7ème manche alors que J. Langlois et R. Blanchette frappèrent en lieu sûr.

R. Julien	000	000	1	—	1	5	3
N. Mag.	001	220	x	—	5	10	2

Batteries: G. Mathurin (perdant) S. Renaud; R. Sirois (gagnant) M. Geoffrion.

T. Gariépy	011	100	2	—	5	8	2
C. Entr.	100	000	0	—	1	7	0

Batteries: R. Bourbeau (gagnant) G. Letellier; R. McDougall (perdant) et Y. Turenne, F. Jalbert.

Les 2 arbitres de ces 2 rencontres furent MM. Guy Pagé et Paul Doddridge.

Ce soir la ligue présentera un autre programme double au Parc Ferland. Dans la 1ère partie à 7.30 hres p.m. Le Nettoyeur Maguire rencontrera le Sherwood et dans la 2ème partie à 9.00 hres p.m. la Taverne Gariépy contre le Legrade.

ENCORE MARICHAL

CHICAGO (PA) — Juan Marichal a alloué 10 coups sûrs, y compris trois circuits, mais est devenu le premier lanceur à enregistrer 13 gains cette saison alors que les Giants de San Francisco sont revenus de l'arrière pour vaincre les Cubs de Chicago 9-7 hier.

Ernie Banks a cogné un circuit de deux points, Randy Hundley, un circuit d'un point, et Ollie Brown un circuit de trois points aux dépens de Marichal.

Tirant de l'arrière 4-3, les Giants ont compté à deux reprises dans la septième manche grâce à un but sur balles et trois simples.

Le Canadien Ferguson Jenkins, de Chatham, Ont., a alloué un simple et a retiré deux rivaux au bâton dans la 7e reprise au profit des Cubs.

S. Francis.	300	000	204	—	9	10	1
Chicago	000	310	003	—	7	10	1

Marichal et Haller; Hands, Jenkins 7, Ellsworth 9, Estrada 9 et Hundley.

G—Marichal 13-2.
P—Hands 5-5.
Cir.: SF-Hart 17, Haller 12; Chi-Banks 3, Hundley 8, Browne 10.

ST-LOUIS (PA) — Bob Shaw a remporté sa troisième victoire en autant d'essais avec les Mets de New York hier soir, limitant les Cards de St.Louis à quatre coups sûrs en conduisant les visiteurs à nn gain de 2-1.

Shaw n'a alloué que deux coups sûrs, y compris le circuit de Tim McCarver dans la 7e reprise, après la deuxième manche. Shaw, acquis du San Francisco, n'a alloué aucun but sur balles et a retiré neuf rivaux au bâton.

Les Mets ont groupé trois simples et ont profité d'un lancer erratique de Tracy Stallard pour compter tous leurs points dans la 4e manche.

La victoire a mis fin à la série de quatre revers des Mets et de quatre triomphes des Cards.

New York	000	200	000	—	2	5	0
St. Louis	000	000	100	—	1	4	0

Shaw et Grote; Stallard, Simmons 7, Woodeshick 9 et McCarver.

G—Shaw 4-4.
P—Stallard 1-3.
Cir.: StL-McCarver 3.

ENCORE MARICHAL

HOUSTON (PA) — John Bateman a fait compter quatre points — dont trois grâce à un double avec les coussins remplis — mardi soir alors que les Astros de Houston ont vaincu 7-4 les Dodgers de Los Angeles.

Les deux équipes avaient auparavant compté chacune sur des circuits de Sonny Jackson, pour Houston et de Jim Lefebvre pour les Dodgers.

L. Angel.	010	000	201	—	4	11	2
Houston	110	014	00x	—	7	12	1

Sutton, Miller 6, Perranoski 6, Moeller 7 et Roseboro; Farrell, Cuellar 7 et Bateman.

G—Farrell 2-5.
P—Sutton 7-6.
Cir.: LA-Lefebvre 15; Hou-Jackson 1.

ATLANTA (PA) — Hank Aaron a cogné mardi soir son 24e circuit de la saison — égalisant ainsi le record des circuits cognés en juin dans la Ligue National e— et conduisant les Braves d'Atlanta à une victoire de 4-1 sur les Phillies de Philadelphie.

Aaron qui a frappé son circuit par-dessus la clôture du champ gauche à la troisième manche, a encore neuf parties à jouer au cours du mois pour lui permettre d'établir un record pour l'année et de battre le record de 30 circuits cognés au 30 juin, établi par Babe Ruth.

Philadel.	000	100	000	—	1	5	2
Atlanta	101	002	00x	—	4	8	0

Jackson, Culp 8 et Necker; Lemaster et Torre.

G—Lemaster 5-4.
P—Jackson 4-6.
Cir.: Atl-Aaron 24.

CINCINNATI (PA) — Deron Johnson a frappé un circuit de trois points et Don Pavletich a fait compter deux points avec un simple et un circuit mardi soir alors que les Reds de Cincinnati ont battu 11-8 les Pirates de Pittsburgh.

Willie Stargell a cogné un double de deux points et son 14e circuit pour les Pirates.

Pittsb.	300	300	110	—	8	13	1
Cincin.	450	000	11x	—	11	15	1

Fryman, Sisk 1, McBean 2, O'Dell 5, Mikkelsen 7 et Pagliaroni; Fisher, Osteen 1, Nottebart 4, McCool 8 et Pavletich, Coker 9.

G—Nottebart 2-2.
P—Fryman 4-3.
Cir.: Pgh-Clendenon 6, Stargell 14; Cin-Johnson 8, Pavletich 5.

Grant Warwick obtient un chaleureux appui fraternel

EDMONTON (P.C.) — Une blessure à la tête, subie en 1943, est à l'origine des difficultés qui ont envoyé Grant Warwick en prison la semaine dernière a déclaré son frère Bill.

Au cours d'une entrevue, Bill a déclaré que Grant n'avait jamais été le même après avoir subi une fracture du crâne à la suite d'une chute sur la glace de l'Olympia de Détroit alors qu'il portait les couleurs des Rangers de New York.

"Il est demeuré inconscient pendant des heures. Il a quitté l'hôpital 10 jours plus tard, mais il n'a pas joué pendant la balance de la saison".

Grant, qui avait été choisi la recrue de l'année dans la LNH la saison précédente, a changé rapidement d'attitude après cet accident, a ajouté Bill, qui a également porté les couleurs des Rangers avant de se joindre à ses frères Grant et Dick pour remporter le championnat mondial du hockey amateur avec les Vics de Penticton en 1955.

On avait appris dimanche que Grant avait été emprisonné à New Westminster, C.B., la semaine dernière parce qu'il n'avait pas payé un repas de $2.35 dans un restaurant.

CHANGEMENT

"Il a commencé à changer dès sa sortie de l'hôpital, a précisé Bill.

Bryan Hextall, qui jouait avec nous, m'a confié qu'un de ses amis, un médecin, l'avait averti que le jeune Grant Warwick connaîtrait des grosses difficultés dans la vie".

Joueur facile à diriger auparavant, Grant a alors commencé à répliquer aux pilotes et gérants. Il est passé des Rangers aux Bruins de Boston, puis aux Canadiens de Montréal avant de retourner dans les mineures.

DEPRESSIONS

La tension le poussait à faire de grandes choses comme ce fut le cas contre les Russes en 1955, mais les dépressions suivaient et il prenait alors un verre non pas tellement pour s'enivrer que pour éviter de demander l'aide dont il avait besoin.

Les deux frères et les cinq soeurs de Grant étaient très inquiets de son état. Les membres de l'association bénévole de la LNH et le président Clarence Campbell l'ont aidé financièrement tandis que des amis lui offraient du travail, mais l'argent n'était pas le problème.

"Grant évitait la réalité en ne voulant pas l'affronter carrément. Il aimait mieux blâmer la boisson pour ses difficultés et préférait que les gens croient que la boisson le rendait un peu fou plutôt que son ancienne blessure à la tête".

Toute la famille Warwick croyait que Grant était hospitalisé.

"Les gars de Vancouver ont appris son emprisonnement que le lendemain de son incarcération. Ils croyaient que, s'il y demeurait, il résoudrait probablement son problème".



La grande semaine du club Alpin pour signaler d'une manière spéciale le 5e anniversaire de fondation débute le 24 juin et se clôture le 2 juillet. L'itinéraire est fort chargé. Le Bureau de direction s'est efforcé de son mieux pour atteindre le but qu'elle s'est fixé.

Vendredi le 24 juin, tournoi de la bougie, suivie d'une soirée au chalet. Le lendemain, journée des membres et de leurs invités. Dimanche le 26 juin, à 3 heures, démonstration par les Majorettes de Laval. Invités spéciaux.

Lundi, le 27 juin, autre journée des membres et de leurs invités, Mardi, le 28 juin, début des activités du club Les Laurentiennes. En soirée sous les réflecteurs, concours de putting pour hommes et femmes, distribution des prix à cette occasion.

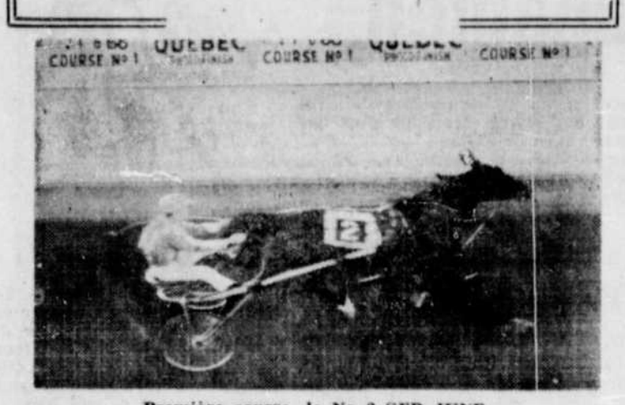
Mercredi, le 29 juin, invitation à tous les joueurs de golf (hommes et femmes) de la région à venir jouer une ronde gratuitement. Jeudi le 20 juin, début des activités du club les Alpinistes. Vendredi, le 1er juillet, tournoi reprise ainsi que samedi le 2 juillet.

Autres nouvelles

Le club du lac St-Joseph ouvre sa saison pour de bon samedi le 25 juin, par le traditionnel tournoi président vs vice-président. Le tournoi féminin Invitation de St-Georges de Beauce s'est mis en branle ce matin à 8 h. Le tournoi Invitation de Murray Bay se tiendra vers les 11 et 12 septembre. Les tirages de départs pour le tournoi "dans l'vent" ont lieu ce soir et le tournoi sera joué vendredi le 25 juin au club Cap-Rouge. — (J. C. L.)



Photos-Finish du Pari-Double



Première course, le No 2 SEP JUNE



Deuxième course, le No 8 WORTHY TYSON

Résultats à Québec

COURSE ECOLE

No 5 Two Mountains Vane (Wilfrid Bourgon) — No 1 Lottie Adios (Marcel Giguère) — No 3 Quebec Bri (André Coté)
Ont aussi couru: Galant Brooke, Busy Mir.
Temps: .34. 1.07.3. 1.41.3. 2.15.

COURSE NO 1

No 2 Sep June (Yvon Pelchat) 4.60 2.50 2.70 — No 5 Bozo Elkington (Henri-Lepage) 3.50 3.00 — No 6 Checrio (François Blouin) 7.00.
Ont aussi couru: Little Hawk, Janet's Pride, Big Jim, Cruickston Veivet.
Temps: .31.4. 1.06.1. 1.39.4. 2.13.

COURSE NO 2

No 8 Worthy Tyson (Marcel Breton) 30.80 12.50 8.10 — No 7 Emperor Mir (J. A. Verret) 4.90 3.70 — No 1 Cleary Hanover (André Coté) 4.70.
Ont aussi couru: The Arab, Sep Up, Crystal Choice, Yankee Titan, Flemington Key.
Temps .32.4. 1.05. 1.40. 2.14.1.
Pari-double — No 2 Sep June — No 8 Worthy Tyson — $154.30.

COURSE NO 3

No 4 Tar Way (Denis Larochelle) 3.50 2.90 2.70 — No 1 Imagine (Yvan Gamache) 7.10 3.80 — No 6 Omega (Michel Giguère) 3.00.
Ont aussi couru: Windy Day, Sonny's Pointer G., Northwood Dexter, Storm Bumpas, Loulou n'a pas terminé.
Temps: .33.1. 1.07. 1.40.2. 2.12.4.

COURSE NO 4

No 1 Miss Betty Ann (Marcel Cournoyer) 25.20 5.50 5.80 — No 3 Superknight (Henri Lepage) 6.00 5.70. — No 4 First Remus Jr. (Laurier Hamelin) 43.50.
Ont aussi couru: Granby Girl, Speedy L. Express, Brooke Lee C.
Temps: .32.4. 1.06.3. 1.39.2. 2.11.3.
Quinella: — No 1 Miss Betty Ann — No 3 Super Knight — $58.80.

COURSE NO 5

No 1 Christian Abe (Marcel Cournoyer) 3.40 2.50 2.30 — No 2 Countess Clay (Yvon Pelchat) 3.10 3.10 — No 3 Sir Royal Rotan (Joseph Guenette) 2.50.
Ont aussi couru: Level Lady, Brown Joe, Dear One, Foudre Noire.
Temps .31.3. 1.03.3. 1.36.4. 2.08.2.

COURSE NO 6

No 5 Selkirk (Yvon Cateilier) 15.80 5.70 3.40 — No 1 Little Miss Jerry (Edouard Bradette) 6.00 3.40 — No 4 Dangerous Galvin (Michel Poulin) 5.30.
Ont aussi couru: Tomoris, Irish Peter, Wedding Chief Castle Hal.
Temps: .33.2. 1.05.4. 1.38.4. 2.11.2.

COURSE NO 7

No 6 Intrigante C. (Léonard Duquette) 9.70 5.50 3.90 — No 3 John Andy (Meddy Goguen) 32.50 8.80 — No 2 Sugar Lind (Eddy White) 2.70.
Ont aussi couru: Royal's Pride, Cardinal Buster, June Bel, Traffic Brooke, Indian Melody.
Temps: .33 1.05.4. 1.38.4. 2.12.1.
Quinella — No 3 John Andy — No 6 Intrigante C. — $259.00

COURSE NO 8

No 1 Lady Jersey Ritz (Paul Masse) 8.80 4.90 3.60 — No 6 Valera (Irené Auton) 12.00 8.60 — No 8 Jewzell (Jean Cyrenne) 6.40.
Ont aussi couru: Argo Dream, Comet Raider, Patty Sterns, The Marshall, Sambee.
Temps: .32 1.05.3. 1.38.4. 2.11.1.

COURSE NO 9

No 6 Swamp Fever (Bernard Gervais) 8.80 4.90 3.30 — No 3 Satan (Yvon Pelchat) 7.30 3.80 — No 2 Ricci Herbert (Denis Larochelle) 3.20.
Ont aussi couru: Sir Cyr, Elk Slator, Commander Henry, Jacqueline Star.
Temps: .31.3. 1.04.2. 1.36.2. 2.07.

COURSE NO 10

No 2 Flash Ibaf (Jean-Paul Courchesne) 9.10 5.50 2.40 — No 4 Sheriff (Yvon Pelchat) 3.10 2.10 — No 3 Indian Prince (Jean Cyrenne) 2.30.
Ont aussi couru: Sleepy Hollow Girl, Jimmy Wyn, Eliminator, Bonjour Mir, Candy Reed.
Temps: .32.4. 1.05.3. 1.38. 2.10.2.
Exacta — No 2 Flash Ibaf — No 4 Sheriff Mills — $18.30.

Résultats à Richelieu

Course No 1 — Trot — $1,300

Saber, Oshawa, Ont., (J. Gordon) 6.50 3.30 2.50 — Palacona, Montréal, (P. Robillard 4-10 3.20 — Eadie Mon, Montréal, (A. Hanna) 3.40
Temps 2.09.4.
Ont aussi couru: Todd Flemington, Faber Mar Mic, Kimble, Dick Hither, Prosper.

Course No 2 — Amble — $1,000

Meadow Henry, Montréal, (B. Coté) 14.60 8.40 4.90 — Barbara Bel, St-Jérome, Québec., (G. Lachance) 13.20 6.90 — Widower Abe, Montréal, (Claude Watters 5.60 —
Temps: 2.06.3.
Ont aussi couru: Bullet Stone, Champ's Star, Newark, Cholocate Camp, Hickory Meadow.
Pari-double — $54.60

Course No 3 — Amble — $1,800

Stalward Pick, Hemmingford, Qué., (J.G. Brosseau) 17.40 9.30 5.00 — Champ Tess, Tulare, Gal., (B.Davies) 8.40 4.50 — Idéal Direct, Drummondville, Qué., (J. Hébert) 3.10
Temps: 2.06.1.
Ont aussi couru: Jane Mir, King Sherry, Joseph Blaird.

Course No 4 — Trot — $1,400

Campbelltown, Montréal, (B. Coté) 3.00 4.20 3.10 — Swft Yogi, Sherbrooke, Qué., (C. Watters 5.60 3.30 — Léonard Abbey, Vanleek Hill, Ont., (M. Turcotte 3.50.
Temps: 2.07.2.
Ont aussi couru: Prospector, Jonpas Surprise, Lona Springwood, Airys Pride, Duchess Song.
Quinella — $15.20

Course No 5 — Amble — $1,700

J.S. Dale, Montréal, (G. Lachance) 8.60 3.30 2.80 — Gallant Adios, Verdun, Qué., (R. Bouthillier) 9.80 5.80 — Mighty Rich, Lasalle, Ont., (A. Rogers) 3.60.
Temps 2.07.1.
Ont aussi couru: Ganderette, Forgetful, Banjo Pick, Auction Time Mills Esquire.

Course No 6 — Amble — $1,400

Shadydale Chant, Gatineau, Qué., (G. Lachance) 8.40 4.30 3.50 — J.R. Spencer, Collingwood, Ont., (Keith Waples 4.30 3.40 — Lee's Royal Boy, St-Mathias, Qué., (Henry Filion 4.20
Temps: 2.03.4.
Ont aussi couru: Armbro Gambol, Scotch Talent, Battle C. Adios.

Course No 7 — Amble — $1,700

Gerry Mir, St-Augustin, Qué., (Marcel Joestie) 2.80 2.10 2.10 — Gloverland Night, Brownsburg, Qué., (Duncan Mactvish) 2.70 2.40 — Burton Hi Lee, Ingleside, Ont., (Pem Caldwell 2.40.
Temps: 2.05.3.
Ont aussi couru: Diamond Pence, Star Regal, Stronghold, Ladies Aide.

Quinella: — $9.00

Course No 8 — Amble — $1,600

Direct M. Adios, St-Jérome, Qué., (A. Bédard) 5.70 4.30 2.80 — Bowser Scott, Limoilou, Qué., (P. Grenier) 6.90 3.60 — Valorous Pick, Montréal, (M. Gingras) 2.30.
Temps: 2.04.4.
Ont aussi couru: Scotch Newport, Phantom Hanover, Senator Pick, Mis Key Hal.

Course No 9 — Amble — $2,500

Cagney Hanover, Montréal, (Benoit Coté) 8.20 4.80 3.20 — Good Day Montréal, (Duncan Mactavish) 9.30 4.70 — Le Montrealer, Montréal, (François Leboeuf) 4.00.
Temps: 2.03.2.
Ont aussi couru: Starbound, Ray Mir, Mr. Champ.

Course No 10 — Amble — $1,000

Juliana Herbert, St-Philoméne, (Gaston Baillargeon) 13.40 10.70 9.50 — Danny T, Montréal, (Roland Roberge) 18.60 8.10 — Teddy Air Craft, St-Eustache (Gérard Diotte) 10.20.
Temps: 2.10.4.
Ont aussi couru: Mister Saint, Duchess Day C., King Express C., Red Adam, Allen Creed.
Exacta: — $433.10.

Casper vise maintenant le tournoi des Maîtres

SAN FRANCISCO (P.A.) — Bill Casper, qui vient de remporter son deuxième Omnium américain, veut maintenant triompher dans le tournoi des Maitres, "car c'est ma dernière grande ambition au golf. Je vais le remporter un jour, vous verrez bien.

"Je prends part au tournoi des Maitres depuis 1957 et j'y ai connu mon meilleur succès en avril dernier. En dépit d'un bogey triple et de deux bogeys doubles, je n'accusais qu'un retard de six coups sur le vainqueur Jack Nicklaus".

Au cours des neuf dernières années, Casper a toujours été considéré comme un des favoris aux tournois des Maitres, car le parcours d'Augusta possède des verts géants qui sont sensés être idéaux pour les coups roulés du champion de l'Omnium. Ce titre lui a toujours échappé jusqu'à maintenant.

Casper a calé des coups roulés de 25 et 35 pieds en triomphant d'Arnold Palmer lundi, lors d'une ronde éliminatoire de 18 trous. Dimanche, il avait comblé un déficit de sept coups pour rejoindre Palmer au premier rang après les 72 trous réguliers du tournoi.

D'ailleurs, on rappellera l'Omnium 1966 comme celui que Palmer a raté plutôt que celui que Casper a remporté, ce que ce dernier admet calmement.

"Palmer est un golfeur merveilleux au record étonnant, mais lui, Jack Nicklaus et Gary Player ont été installés sur une niche spéciale par les journalistes tandis que les autres golfeurs ont été négligés".

Casper est bien en mesure de faire une telle déclaration, car il est l'un de ceux qui ne récoltent pas le crédit qu'ils méritent.

Il a gagné 31 tournois, soit 10 de moins que Palmer pendant la même période, et a récolté presque $550,000, ce qui le place immédiatement derrière Palmer sur la liste des boursiers modernes du golf.

Casper, qui a réduit son poids de 220 à 165 livres grâce à une diète spéciale de nourriture exotique, s'est converti récemment à la religion des Mormons, ce qui, selon lui, a complètement changé son régime de vie.

Le prochain tournoi O'Keefe aura lieu au club Cap Rouge

Le quatrième de la saison des tournois amateurs du circuit de golf O'Keefe, aura lieu samedi et dimanche, 2 et 3 juillet, au club de golf de Cap-Rouge, en banlieue de la ville de Québec.

Les golfeurs désirant prendre part à ce tournoi doivent s'inscrire avant samedi, le 25 juin. La compétition à Cap-Rouge est ouverte à tous les amateurs en possession d'une carte certifiée de handicap d'un club reconnu du Québec.

Des formules officielles d'inscription sont disponibles aux quelque 180 clubs de golf du Québec et de l'est de l'Ontario, du circuit de golf O'Keefe.

Au tournoi de Cap-Rouge, les amateurs des classes B et C joueront le samedi, 2 juillet, et ceux de la classe A, le dimanche, 3 juillet. Le tournoi des dames n'aura pas lieu à Cap-Rouge.

Le troisième tournoi du circuit O'Keefe 1966, une compétition pro-amateur, aura lieu la fin de semaine prochaine, vendredi, samedi et dimanche, les 24, 25 et 26 juin, au Club de golf Gatineau, à Hull.

La crosse

MONTREAL (P.C.) — Les Indiens de Caughnawaga ont écrasé les Saints de St-Pierre 10-5 hier soir dans la ligue de Crosse du Québec.

André Despard a dirigé l'offensive des vainqueurs avec le truc du chapeau tandis que Irvine Goodleaf et John Brisebois y allaient de deux buts chacun. Barry Delisle, Allan Dickson et George Hanson ont complété le total des Indiens.

Aucune plainte reçue par l'AAU

SASKATOON (P.C.) — Wallace Stinson, président de l'Union athlétique amateur du Canada, a déclaré hier soir que l'organisation nationale n'avait pas encore reçu de demande au sujet des accusations portées contre l'instructeur Lloyd Percival.

On sait que les accusations ont été portées par le coureur Bill Crothers auprès de l'Association de piste et pelouse du centre de l'Ontario.

M. Stinson a spécifié que les accusations, voulant que l'instructeur du Club Don Mills ait donné des stimulants à ses protégés, relevaient de l'association ontarienne à moins que celle-ci demande l'intervention de l'organisation nationale.

Le président de l'UAA a révélé samedi qu'il avait demandé à toutes les filiales de s'occuper de l'affaire aussitôt que possible afin de la présenter devant un juge ou un magistrat.

On sait que Percival a nié les accusations voulant qu'il ait donné des stimulants à ses protégés dans le but d'obtenir d'eux une meilleure performance.



● Bill Casper sait ce que représente ce trophée remporté à San Francisco en gagnant l'omnium des Etats-Unis. (Téléphoto UPI)

Chuvalo méritera-t-il demain un autre combat contre Patterson?

NEW YORK (PA) — George Chuvalo et Oscar Bonavena ont terminé leur entrainement hier en vue de leur match de 10 rounds qu'ils prétendent tous deux remporter par un K.O. jeudi soir.

Chuvalo, champion poids lourd canadien, qui s'entrainait au Kutsher's Country Club de Monticelle N.Y., a déclaré qu'il arrêterait Bonavena "en moins de quatre ou cinq rounds".

"Je sais exactement comment combattre Bonavena", a dit Chuvalo à son arrivée à New York hier soir. "Vous n'avez qu'à le presser continuellement, ce qui l'empêche de porter des coups à l'aventure. Je prévoie qu'il se fatiguera en moins de trois rounds, puis il sera à ma merci."

Bonavena a terminé son entrainement dans un gymnase du Manhattan et a déclaré qu'il mettrait Chuvalo K.O. "avec deux ou trois bons coups". Le champion de l'Amérique du Sud pesait 203 livres à la fin de son entrainement et prévoyait monter dans l'arène au même poids.

Chuvalo, favori à 9 contre 5, pesait 216 1-2 livres lors de son dernier match à Glace Bay, N.-E., le mois dernier.

Les deux boxeurs sont de puissants cogneurs, Chuvalo a mis K.O. 28 des 35 rivaux qu'il a vaincus, sans avoir jamais subi le K.O. lui-même. Quant à Bonavena, il a arrêté 17 de ses 20 adversaires.

Le directeur Harry Markson du Madison Square Garden, a révélé que la vente des billets réservés avait été bonne.

PATTERSON

Markson tente d'organiser un match entre le vainqueur de jeudi soir et l'ancien champion Floyd Patterson, qui veut toutefoit livrer un combat auparavant afin de savoir à quoi s'en tenir au sujet de son dos malade.

Patterson, seul boxeur qui ait jamais remporté et perdu le titre mondial à deux reprises, ne s'est pas battu depuis que le champion Cassius Clay l'a arrêté au 12e round en novembre dernier à Las Vegas. Il avait perdu le titre aux mains de Sonny Liston en 1962 et ce dernier l'avait cédé à Clay subséquemment.

Patterson a remporté une décision unanime aux dépens de Chuvalo le 1er février 1965 à New York. Chuvalo aimerait bien rencontrer de nouveau Patterson et Clay, qui l'a vaincu par décision à Toronto en mars dernier.

Baseball mineur

Mardi soir dans la ligue de baseball Pony Optimiste de Québec, les Tigres ont disposé des Yankees au pointage de 10-9. Gilles Thibodeau, en relève à André Belleau, a remporté la victoire tandis que Réjean Giroux subissait la défaite. Se sont distingués au cours de la rencontre avec chacun trois coups en lieu sûr Yves Arcand, Réjean Giroux, Jacques Laroche et André Belleau. Des circuits ont été bouclés par Jacques Laroche, avec 2, André Belleau et Terry Tuppert, un chacun.

Les Orioles continuent à dominer la ligue Pony dans tous les domaines, tant offensives que défensives. Voici la position des équipes à la suite de la partie de mardi.

	G	P	Moy.	Diff.
Orioles	5	2	714	
Dodgers	3	3	500	1½
Tigres	4	4	500	1½
Yankees	2	5	286	3

Un jeune conducteur s'affirme à la piste de courses locale

Après 10 programmes en juin à la piste de Québec, le jeune conducteur de 18 ans Jean Guy Lareau se qualifie avec le minimam requis soit un départ par programme et a conservé l'impressionnante moyenne de .600. Wilfrid Bourgon le suit avec une moyenne de .516 en 12 essais alors qu'Yvan Gamache se classe au troisième rang avec .429. D'autre part c'est Gamache qui a gagné le plus d'argent en bourses en juin avec un total de $5,077.50. Voici d'ailleurs la liste des 10 meilleurs conducteurs ainsi que la liste des 10 plus fortunés en juin et pour l'année à la piste de Québec.

	D.	1	2	3	Pts	Moy
J.G. Lareau	10	5	1	1	60	.600
W. Bourgon	12	3	4	2	62	.516
Y. Gamache	27	8	4	3	116	.429
P. E. Alain	11	2	4	0	44	.400
N. Tremblay	13	4	1	0	46	.383
M. Giguère	21	5	2	4	78	.371
C. Miville	13	3	2	1	46	.353
R. Grandmaison	12	2	1	4	42	.350
A. Coté	22	3	4	5	74	.336
M. Cournoyer	27	5	4	4	90	.333

GAINS EN ARGENT

MOIS DE JUIN (10 programmes)

Yvan Gamache	$5,077.50
Denis Larochelle	$4,067.25
Jean Guy Lareau	$3,198.00
Yvon Pelchat	$2,968.65
Marcel Cournoyer	$2,935.75
Jean Cyrenne	$2,866.60
André Coté	$2,831.50
Bernard Gervais	$2,191.25
Michel Giguère	$2,096.25
Jean Paul Courchesne	$2,075.25

TOTAL DE L'ANNEE (28 programmes

Denis Larochelle	$9,092.25
Yvan Gamache	$8,996.14
Marcel Cournoyer	$8,622.25
André Coté	$8,535.69
Yvon Pelchat	$8,140.21
Jean Cyrenne	$6,623.10
Claude Miville	$6,377.75
Wilfrid Bourgon	$6,230.92
Michel Giguère	$6,101.75
Bernard Gervais	$6,029.25







● Sue Sara d'Adelaide, Australie, porte un vêtement unique en son genre pour le ournoi de Wimbledon, il s'agit d'un costume en coton transparent. Comme pour le faire admirer encore plus elle se plaît à sauter par-dessus un filet de tennis lors d'une pratique. (Téléphoto UPI)

Entrée en scène des femmes dans le tournoi de Wimbledon

LONDRES (Reuter) — La championne actuelle, l'Australienne Margaret Smith, et sa rivale brésilienne, Maria Bueno, ont remporté leur match inaugural hier en vue de la suprématie du tennis féminin aux championnats de tennis de Wimbledon.

Mlle Smith a vaincu la Britannique Elizabeth Starky 8-6, 6-2, tandis que la Brésilienne triomphait facilement de l'Américaine Stéphanie de Fina 6-1, 6-2, en 25 minutes.

Dans les simples masculins, le Montréalais Keith Carpenter a éliminé l'Américain Gardner Mulloy, âgé de 51 ans, 6-3, 9-7, 9-7.

Les espoirs canadiens dans les simples féminins ont failli à la tâche quand Vicki Berner, de Vancouver, a cédé par 6-1, 6-3, devant la Britannique Frances MacLennan tandis que Faye Urban, de Windsor, Ont., s'avouait vaincue par 6-3, 6-0, devant l'Argentine Norma Baylon.

Mme Billie Jean Moffit-King, qui domine le contingent américain en qualité de tête de série no 4, est passée en deuxième ronde grâce à un gain difficile de 6-2, 8-6, aux dépens de la championne britannique junior Winnie Shaw.

L'Allemande Helga Schultze et la Française Janine Lieffrig se sont livré le match le plus excitant de la journée, remporté finalement par l'Allemande au compte de 4-6, 11-9, 12-10.

Enfin, l'Australien Tony Roche, deuxième tête de série après son compatriote Roy Emerson, a vaincu le Britannique Ted Beards 6-2, 6-4, 6-4, après avoir soumis sa cheville foulée à un examen médical.

Lente discussion en vue de la soudure du football canadien

WINNIPEG (P.C.) — Un comité spécial de la ligue Canadienne de football a procédé lentement hier à la discussion d'un rapport qui recommande la formation d'une ligue autonome.

"Une des raisons de notre façon de procéder lentement fut l'arrivée tardive de certains représentants d'équipes, ce qui a retardé grandement notre programme", a déclaré le président de la LCF, Ted Workman, de Montréal.

Le Comité d'Une Ligue s'était engagé à discuter pendant toute la journée quatre aspects de l'arrangement financier au sujet de la fusion des conférences de l'Est et de l'Ouest, soit le bilan financier d'avant-saison, les recettes du match de la coupe Grey, le partage des recettes de la TV et aux guichets.

Workman croit qu'une autre réunion du comité de 11 membres aura probablement lieu prochainement. Le comité comprend un représentant de chaque équipe de la LCF, le président Workman et le commissaire Sydney Halter.

Selon le président, il serait impossible de prolonger la réunion actuelle du comité parce que les autres problèmes prévus à l'agenda doivent être étudiés incessamment.

Workman a ajouté que la réunion, qui a duré trois heures hier matin, n'avait pas été marquée par une controverse spécifique, "car nous cherchions uniquement un terrain d'entente. Nous ne saurons réellement à quoi nous en tenir tant qu'on n'aura pas étudié les quatre aspects de l'arrangement financier".

TV

Les directeurs de la LCF ont entendu hier les commentaires du président de CTV, Gordon Keeble, au sujet de la télédiffusion des matches du circuit. On a signé récemment une entente de trois ans à ce sujet.

Des porte-parole ont déclaré que la durée de l'entente ne retarderait pas nécessairement l'application des recommandations du Comité d'Une Ligue même si les équipes de l'Est ont obtenu beaucoup plus que celles de l'Ouest.

"Si le contrat actuel s'avère l'unique obstacle à l'application des recommandations du comité, on pourra tout simplement diviser la cagnotte en neuf parties égales", a dit le président du Edmonton, Hugh McColl.

Le rapport du Comité d'Une Ligue prévoit l'établissement du quartier général du circuit à Toronto; le partage en neuf parts des revenus de la TV; l'expansion du régime de retraite de la LCF et le partage des recettes aux guichets dans le but d'assurer la stabilité économique de chaque équipe.



Winnipeg. — (P.C.) — Le problème délicat de trouver un successeur au commissaire de la ligue Canadienne de football, Sydney Halter, devrait être résolu lors de l'assemblée semi-annuelle qui a débuté hier.

Les rumeurs veulent que le sénateur Keith Davey soit le premier candidat au poste, qui sera vacant lors de la résignation de Halter à la fin de l'année.

Bud Grant, pilote et gérant général du Winnipeg, a déclaré que le comité de trois membres chargé de trouver un successeur à Halter n'avait pas demandé l'avis de qui que ce soit lors de son enquête, "mais nous nous attendons certes à obtenir de plus amples informations au cours des prochains jours".

Les trois membres du comité, Pat Mahoney, de Calgary, Don McPherson, de Régina, et Jake Gaudaur, de Hamilton, doivent se réunir aujourd'hui avant de présenter leur rapport aux neuf équipes de la LCF mercredi.

Selon Grant, la plus grande obstacle à la nomination du sénateur est la crainte que ses occupations politiques viennent en conflit avec ses devoirs de commissaire.

Calgary. — (P.C.) — Les Stampeders de Calgary ont annoncé qu'ils viennent de signer des contrats avec leurs 21e et 22e joueurs, le Canadien Terry Evanshen et l'Américain Gus Kasapis.

Evanshen, qui mesure 5 pieds et 10 pouces, et pèse 180 livres, vient des Alouettes de Montréal. L'ailier de 22 ans, originaire de Montréal, a été la recrue de l'année de la conférence de football de l'Est pour 1965, membre de l'équipe d'étoiles et le joueur qui a reçu le plus grand nombre de passes.

Kasapis, qui mesure 6 pieds et quatre pouces et pèse 225 livres, un garde, a été obtenu des Lions de Colombie-Britannique. Agé de 24 ans, il est originaire de Détroit. On a rapporté qu'il est complètement rétabli de la blessure au genou qu'il avait subie l'an dernier.

BOXE

LIVERPOOL (AFP) — Brian London, ancien champion poids lourd britannique, s'est qualifié pour rencontrer le champion du monde Cassius Clay en battant l'Américain Amos Johnson par disqualification à la 7e reprise pour boxe irrégulière, coups de tête répétés, au cours d'une éliminatoire officieuse qui s'est déroulée hier soir au Stade de Liverpool. Clay, aussitôt après sa victoire sur Henry Cooper, avait, en effet promis de rencontrer le vainqueur de la rencontre London-Johnson.

London n'a gagné que par disqualification, mais sa victoire ne faisait aucun doute avant la décision de l'arbitre. En effet, Johnson, après s'être distingué dans les premières reprises par de bons contres, faiblissait nettement au fur et à mesure que le combat s'écoulait.

L'Américain a reçu cinq avertissements pour coups de tête avant d'être disqualifié pour boxe irrégulière.

LISTON

L'ex-champion du monde des poids lourds, l'Américain Sonny Liston est arrivé hier à Stockholm, où il s'entraînera durant 10 jours en vue du match qui l'opposera à l'Allemand Gerhard Zech, le 1er juillet, dans la capitale suédoise.

Liston, qui a commencé sa préparation dans le sud de la Suède, est, selon son entraîneur, en pleine forme. Il a perdu près de 17.5 livres et a gagné en rapidité.

UNE BLESSURE ÉCARTE UN BON CONCURRENT DU QUEEN'S PLATE

TORONTO (PC) — Un cheval, né à 350 milles de sa demeure afin d'être éligible pour le Queen's Plate samedi prochain, n'y participera pas.

En effet, Burning Luke a subi une fracture à la patte gauche avant lundi, lors des essais du Plate à la piste Woodbine, et sa carrière est finie.

Il s'était blessé à la même patte en octobre dernier et se rétablissait tellement bien qu'il était coté à 8 contre 1, derrière Titled Hero à 3 contre 2 et Artic Troops à 6 contre 1 dans la classique de 1 1-4 mille, réservée aux chevaux canadiens de trois ans.

Mme John Cerullo, de Vuffalo, avait déboursé $35,000 pour l'étalon il y a trois ans.

L'éleveur Doug Davis, fils, de Versailles, Kentucky, avait alors transporté 12 juments à Windsor, Ont., afin de s'assurer que les chevaux nés au Canada pourraient alors participer à toutes les courses réservées aux poulains canadiens.

Il va sans dire que la propriétaire était désappointée.

Burning Luke avait terminé au deuxième rang dans la première division des essais lundi, 3 3-4 longueurs derrière Bye and Near, propriété de Conny Smythe, de Toronto. Par ailleurs, Titled Hero l'avait remporté facilement par 5 1-2 longueurs dans la deuxième division.

CONCURRENTS

On ne connaîtra pas avant jeudi le nombre des concurrents qui prendront part à la course de samedi, qui débutera à 5h. 12 p.m. et sera télédiffusée en direct par Radio-Canada.

Les propriétaires et entraîneurs n'étaient guère communicatifs hier, mais Johnny Longden, ex-fameux jockey qui entraîne maintenant les chevaux de Mme Frank McMahon de Vancouver, a laissé entendre que Collie How ne prendrait probablement le départ, car elle a terminé au dernier rang lors des essais de lundi.

Par contre, Longden a révélé que Bright Monarch, ayant en selle Joe Baze, serait en lice samedi.

D'autre part, l'entraîneur Lou Cavalaris a déclaré que Donlands, coté à 12 contre 1, ne participerait pas à la course. Donlands avait terminé au troisième rang lundi, derrière Bye and Near et Burning Luke, à 4 1-2 longueurs du vainqueur.

On prévoit une liste de 10 partants soit Bright Monarch, Titled Hero, Bye and Near, Artic Troops, Echo Lad, Holarctic, Big Jive, Stella Flyer, The Hangman et Day We Sail.

Holarctic n'a pas pris part aux essais lundi, mais il s'est entraîné hier.

Tournoi de fers

Après le succès remporté l'an passé, le Club de Fers du parc Dubuc de Granby, de concert avec la brasserie O'Keefe annonce que le tournoi Nationalde Fers sera de nouveau disputé cette année, au parc Dubuc de Granby, les 25 et 26 juin prochains. Cette compétition, qui est ouverte à tous les adeptes du Canada, est considérée comme l'une des plus importantes de l'année au Québec. Le samedi, les classes C et D se feront la lutte; les classes A et B se disputeront les honneurs le dimanche, 26 juin. En cas de pluie, le tournoi sera remis à la fin de semaine suivante. La date limite des inscriptions est fixée à 1 h. p.m., le samedi, et à 11 h. a.m. le dimanche.

Vu la grande popularité du tournoi l'an passé, on a décidé de porter de $400. à $500. le total de la bourse réservée aux gagnants de toutes les classes. De plus, plusieurs trophées sont distribués aux vainqueurs. L'intérêt manifesté l'an passé par les adeptes de ce sport a impressionné l'Association Provinciale du Québec qui sanctionne maintenant cette compétition.

Les inscriptions sont acceptées maintenant. Pour le faire, on peut communiquer avec M. Fernand Chaussé, président du tournoi à:

M. Fernand Chaussé, Club de Fers du parc Dubuc, Granby, P. Q.

Toutefois, l'heure limite des inscriptions sera bien respectée pour les retardataires.

Mise au point

Monsieur le Rédacteur Sportif,

Nous tenons par la présente, à faire une mise au point au sujet de la supposée journée récréative (échappatoire) qui devait avoir lieu samedi dernier le 18 juin à l'Académie de Québec. La U.A.A. du Canada (Union Athlétique Amateur) et l'Association Haltérophile locale n'avaient rien à voir, ni de près ni de loin, à cette organisation qui aurait été sontremandée à la toute dernière minute pour des raisons que j'ignore totalement.

Prés. Asso Haltéropnile
Jean-Yves Dionne,
Prés. Assoliation Haltérophile
Vire-prés. prov. de l'U.A.A.
(section Haltérophile)

Même exécutif à la tête du tournoi bantam de hockey

"On ne brise pas une combinaison victorieuse". Cette maxime qui prévaut pour les instructeurs dans tous les domaines du sport, vaut également son pesant d'or pour les organisateurs du prochain tournoi international de Hockey Bantam, édition 1967.

En effet, les 2 inséparables, François Bonetto et Claude Mouton, à la suite des succès remportés lors du dernier tournoi ont demandé au bureau de direction de l'Association Athlétique Nationale de la Jeunesse la permission de conserver, pour l'an prochain, le même exécutif pour le Tournoi Bantam. Il revient donc à M. Lionel Chouinard, président du Tournoi Bantam, d'abaisser les différents records établis cette année quant à l'assistance, soit: 33,000 spectateurs pour l'ensemble des joutes et quelque 5,000 spectateurs pour la joute finale.

D'autre part, tout laisse prévoir que 64 équipes participeront au Tournoi International de Hockey Bantam, Edition 1967. Déjà 4 équipes ont fait parvenir des demandes officielles d'inscription. Les spectateurs seront donc choyés puisque durant 10 jours, pas moins de 63 joutes seront disputées.

De plus, quelque 1,000 jeunes athlètes tout étoile, tenteront de se mériter à chacune des joutes les médailles d'or, d'argent ou de bronze.

Les préparatifs pour le prochain tournoi qui de fait, coïncidera avec l'Expo 67 et le centenaire de la Confédération, laissent donc prévoir un succès sans précédent.

La seule façon commode d'acheter la SPEARMINT WRIGLEY ...le populaire gros paquet à 10¢



Achetez-en bientôt!

Le populaire gros paquet à 10¢ de Spearmint Wrigley vous permet de goûter plus souvent sa saveur fraiche et vive!



● Raymond Beaulieu, directeur de la publicité et des relations extérieures à la Brasserie Labatt, remet la Coupe Labatt aux vainqueurs du rallye de la Belle Province. De gauche à droite, André Lachapelle, organisateur du rallye, Mlle Dorothy Handorf, pilote de la voiture gagnante, Ray Beaulieu, Doug Blend, le navigateur de Mlle Handorf et enfin, Don Elliott, organisateur du rallye.

Victoire allemande au terme de la 1ère étape du Tour de France

Charleville. — (AFP) — Rien d'important à signaler dans la première étape du Tour de France qui conduisait les 130 concurrents de Nancy à Charleville. Ce n'est que dans les derniers kilomètres que la course s'est animée pour se terminer par la nette victoire de l'Allemand Rudi Altig qui l'a emporté avec 47 secondes d'avance sur un imposant peleton après avoir couvert les 208 kms 500 du parcours en 4:52 56 heures.

Au départ de Nancy, huit pays étaient représentés: Allemagne, Belgique, Espagne, Grande-Bretagne, Hollande, Italie, Luxembourg et France. La plus importante représentation est celle de la Belgique qui compte 36 coureurs et la moins imposante celle du Luxembourg avec un seul représentant.

Le temps est assez frais lors que les coureurs prennent le départ. Le premier accidenté est le Français Jo Novales: victime d'une crevaison dans le premier kilomètre qui rejoint très facilement un peloton roulant pourtant à bonne allure.

Le vent défavorable gêne les concurrents. A plusieurs reprises, le peloton est scindé en de nombreux groupes mais, à chaque fois, il se reforme.

Il faut attendre le 106e kilomètre pour voir se déclencher la première offensive réelle. Elle a pour auteurs les Belges Messelis, Van Coningsloo, Mathy, Int-Vent et le Français Novak auxquels vient se joindre l'Italien Carlesi. Cette tentative est maîtrisée 10 kilomètres plus loin. A peine le peloton reformé, les Italiens Neri et Fornori prennent le large. Derrière, la poursuite est lancée. Fornori passe premier au sommet d'un col situé à 67 kms de l'arrivée devant l'Espagnol Perurena, Nari, le Belge Rik Van Looy et le Français Foucher.

Dernier assaut

Perurena tente sa chance dans la descente mais il est rejoint par cinq coureurs et finalement c'est un regroupement général au 154e kilomètre.

L'arrivée est proche et les attaques se succèdent à un rythme accéléré. Les Belges se distinguent dans ces attaques. Dans chacune d'elles, on les trouve à la pointe du combat alors que les favoris, Anquetil et Poulidor notamment, roulent sagement dans le peloton. L'Italien Carlesi se distingue également, mais à 20 kilomètres du but, le peloton est regroupé, sauf quelques attardés. Au 18e kilomètre, le Belge Roons tente sa chance. Il résiste pendant six kilomètres, puis il est rejoint.



Rudy ALTIG

Immédiatement après, Altig s'échappe en compagnie du Belge Montayne. Une petite pluie se met à tomber. L'Allemand lâche le Belge et fonce seul vers Charleville où il triomphe, détaché devant les Belges Planckaert, Vandenberghe, Van Looy, le Hollandais de Roo et tout le peloton.

Mercredi, deuxième étape: Charleville — Tournai soit 198 kms.

Baseball

Dans la ligue de baseball Inter-Parcs hier deux rencontres ont été disputées chez la catégorie Pony. Dans la première partie le Parc Marchand a eu raison du St-Joseph par 9-8, le lanceur gagnant fut J.-L. Marcoux. Dans la deuxième les Dodgers de St-Sacrement ont défait les Yankees de St-Sacrement au compte de 10-5, la victoire est allée à Dan Gilbert qui effectua onze retraits au bâton.

Chez la catégorie Babe Ruth, les Mets de St-Sacrement ont subi un échec de 11-9 aux mains des White Sox de St-Sacrement. Le gagnant de la rencontre fut R. Hamel et le perdant, C. Guay. Dans la deuxième joute, le St-Joseph a disposé du Parc Marchand par le compte de 12-6.

Lanceurs probables

LIGUE AMERICAINE

Minnessota, Bowell 4-4 à Californie, Chance 5-8
Chicago, Lambe 4-3 et Howard 2-1 à Kansas City, Hunter 5-6 et Dobson 2-6
Détroit, Lolich 6-4 à Washington, Ortega 5-4
Baltimore, Barber 6-2 à New York, Talbot 5-4
Cleveland, Siebert 7-3 et Kelly 2-3 à Boston, Sadowski 1-1 et Lonborg 3-5

LIGUE NATIONALE

New York, Fisher 4-6 à St-Louis, Jackson 6-5
San Francisco, Perry 8-1 et Herbel 1-0 à Chicago, Koonce 1-1 et Broglio 3-5 ou Elisworth 2-9
Philadelphie, Buhl 2-4 à Atlanta, Jay 6-2
Pittsburgh, Blass 5-1 à Cincinnati, Maloney 6-2 ou O'Toole 1-2
Los Angeles Koufax 12-2 à Houston, Bruce 1-4

LA FAMILLE TETEBECHE — par Chic Young



TERRY ET LES PIRATES — par George Wunder



COTES DES BOURSES

Toronto

TITRES	ventes	haut	bas	ferm.
PETROLES				
All Rox	50	17	17	17
Alminex	1100	425	425	425
A Led	26233	21½	20½	20½
Anchor	1000	10½	10½	10½
Asamera	800	360	355	360
Banff	2385	14½	14¼	14¼
Calvert	1000	34	34½	34½
C S Pete	880	260	255	260
C Delhi	600	250	250	250
C Delhi w	106	51	51	51
C Ex Gas	3955	350	310	330
C Gridoil	700	395	390	390
C Homestd	500	220	220	220
C L I Pete	700	23½	23½	23½
Cdn Sup O	2214	20	19¾	19¾
Cdn Trient	525	330	325	325
Cent Del	937	11¾	11	11
Chieftan D	350	750	740	750
C West P	200	142	142	142
Dome Pete	450	14⅝	14⅝	14⅝
Dynamic	7475	405	400	400
Fargo	3045	325	320	325
French Pt	1300	390	380	380
Gr Plains	200	11⅜	11	11
Gt Collsds	500	12	11¾	11¾
Int Helium	9500	245	235	241
Midcon	1000	59	58	58
Mill City	4400	208	199	199
N Davies	1000	19½	19½	19½
N America n	1200	39	39	39
N C Oils	500	365	360	365
Numac	6025	150	145	150
Permo	3600	24	24	24
Peruv	2550	250	240	242
Petrol	500	62	62	62
Place G	21510	262	249	261
Prairie Oil	1700	445	440	440
Provo Gas	3100	240	236	236
Ranger	750	204	202	204
Scurry Rn	1815	31¼	30⅜	31
Spoone	30200	91	88	90
Stanwell	4233	31	31	31
Triad Oil	4800	224	220	221
Union Oil	4800	224	220	221
Union Oil	610	31	30⅜	30⅜
U Canso	1213	305	300	305
Un Reef P	500	25½	25½	25½
vandoo	1000	7	7	7
Wespac	121	15	15	15
W Decalta	1300	330	320	330
W Decalt w	150	160	160	160
Total des ventes: 2,636,000.				
MINES				
Acad Uran	1000	4½	4½	4½
Acera	1056	17½	17½	17½
Acme	24690	43	41	41½
Advocate	50	410	410	410
Aetna Inv	4000	120	120	120
Agnico	14176	150	147	149
All Pitch	4200	18	17	18
Am Larder	1300	21	21	21
A Am Moly	8500	68	67	68
Ang Rouyn	600	207	205	205
Ang U D	12200	65	62	63
Anuli	9000	11½	10	11
Area	5500	134	130	130
A Armora	3433	25	23	24
Arcadia	4000	28	27	28
Argosy	5020	33	31	31
Aunor	3200	315	305	305
Bankeno	2380	115	111	115
Bankfield	10000	16½	16½	16½
Barnat	2600	64	64	64
Bary Expl	1000	28	28	28
Baska	19600	14½	13	14
B Duq	5000	25	24	25
Bethlm	5800	680	655	665
Bidcop	500	7	7	7
Big Nama	3000	36	36	36
Bi Bay	32300	13½	12	12½
Bi Hawk	10515	84	81	83
Bralorne	800	296	295	295
Broul Reef	200	18	18	18
Brunswick	1925	14	13⅝	13⅝
Cadamet	2500	7½	7½	7½
Cam Mine	4500	29½	29	29½
Camp Chib	500	865	865	865
Camp R L	100	23½	23½	23½
C Tung	4200	152	144	152
C Dyno	2635	165	160	165
C Faraday	600	360	355	360
C jamieson	100	136	136	136
Cdn Keeley	6000	9½	9½	9½
C Lencourt	8000	19	18¼	18½
Candore	133	26	26	26
Can Fer	2800	81	80	80
Cantre	1000	23½	23½	23½
Captain	500	17	17	17
Cassiar	720	15⅝	15¼	15¼
Cent Pat	4515	200	200	200
Chest	14000	24	23	23
Chimo	3300	110	108	110
Chrom	200	170	165	165
Coch Will	6000	440	435	435
Coin Lake	1500	43	42	43
Coniaur	1000	26	26	26
Conigo	2020	21	20½	21
Con Key	8500	13	12	12
C Shaw	15915	54	52	53
C Bellek	3000	11	10	10
C Callinan	50	12	12	12
C Hali	107700	108	92	105
C Marben	100	320	320	320
C Mogul	5570	355	340	340
C Morriso n	4900	223	218	218
C Mosher	800	75	75	75
Con Negus	2000	14	13½	14
C N	21100	18½	17½	18
C Rambler	2900	235	232	235
C Red Pop	12242	13	12½	13
Cop Corp	12100	87	81	85
Cop Fields	946	137	134	137
Cop Ma n	9000	14	13½	13½
Coulée	10000	43	41	41
Courva n	2000	22	20	22
Cowich	2500	78	76	76
Craigmnt	1050	13¾	13½	13¾
Cestland	2000	27½	27	27½
Crowpat	1800	14	14	14
Daerg	20100	17½	17	17½
Deer Horn	3000	30	30	30
D'Elda	46400	73	72	72
Delhi Pac	2000	17	17	17
Denison	2623	52	51½	52
Dickenson	600	420	405	420
Discovery	1000	180	177	177
Dome	600	46¼	46	46
Donalda	4500	15	14½	15
Dunraine	2949	50	50	50
Duva n	1100	13½	13½	13½
East Sull	1850	800	775	800
F Mar	560	420	420	420
F Orenada	500	27	27	27
Francoeur	12500	12½	12	12½
Frobex	5913	122	120	121
Genex	14500	38	36	37
Gnt Masct	2055	113	112	112
Glenn Exp	7000	15½	14½	15
Goldray	7167	74	72	73
Goldrm	18980	57	54	55
Gortdrum	300	240	240	240
Gradore	3100	50	48	49
Granby	500	37⅝	37⅝	37⅝
Granisle	2200	575	565	565
Granroy	2000	21½	21	21
Green Pnt	2500	33	32	32
Gulch	2000	8½	8½	8½
Gunnar	4825	226	222	222
Hard Rock	1000	11½	11½	11½
Hastings	1700	220	210	220
Headway	11500	27	25½	26
High Bel	500	760	760	760
Hollinger	945	24¼	24	24¼
Huds Bay	270	78½	78	78½
Hydra Ex	722	22	22	22
Int Bibis T	4900	114	110	113
I Kenville	1000	17	17	17
Irish Cop	2000	25½	25½	25½
Iro nBay	1250	240	240	240
Iso	2714	159	154	154
jaye	67250	80	79	80
jelex	144192	57	52	56
joliet	4500	29½	29½	29½
jonsmith	3000	19	18½	19
jowsey	133	73	73	73
Kam Kotia	940	400	395	400
Kerr Add	3645	12	11¾	11¾
Kelly Dad	100	66	66	66
K Anacon	1499	285	280	280
Kid Coper	2530	52	52	52
Kirk Min	3000	10½	10½	10½
Kopan	4000	12	12	12
Lab Min	400	28¼	28	28
L Dufault	950	11¼	11	11¼
L Head	33900	44	42½	44
L Osu	1000	14	14	14
L Shore	300	250	250	250
La Luz	15	22⅝	22⅝	22⅝
Langis	12550	45	43	44½
Lat Am	20200	13½	12½	13
Leitch	450	495	495	495
L L Lac	380	190	186	190
Lorado	7800	129	127	127
Louvicr	67900	58	53	56
Macassa	100	227	227	227
Madsen	1800	165	161	162
Malartic	2030	74	74	74
Marchant	500	200	195	200
Marco n	4000	7½	7½	7½
Martin	100	50	50	50
Match	1000	8½	8½	8½
Mattagmi	1120	15¼	14⅞	15
Maybrun	18000	16	15	15
Mc Adam	5800	84	82	82
Mc Wat	3000	41	40	40
Mentor	500	57	57	57
Merrill	1700	113	112	113
Meta	3000	11½	11	11½
Metal Min	1100	153	150	151
Midrim	11000	46½	44	44
Min Ore	2000	10	10	10
Moneta	100	76	76	76
Mt Wrt	27500	40	38	40
Multi M	6108	279	273	279
Nealon	40000	10	9	10
N Bid	18000	5½	5	5
New Cal	3700	50	49	50
New Conex	300	795	775	795
N Conex w	5600	375	365	370
N Goldvue	500	6	6	6
N Harri	3000	12	11½	11½
N Hos	30900	345	330	335
N Kelore	1000	10	10	10
Newlund	10100	18½	18	18½
N Myln	14000	2	22½	22½
Newnor	5000	13	12½	13
N Quc Ragl	800	560	545	560
N Sen	18700	37	36½	37
New Taku	1600	53	50	53
Nick Rim	700	14	14	14
Nisto	56700	24	22	22½
Nor Acme	2000	13	13	13
Norbeau	1800	149	147	147
Norgold	87500	21	20	21
Norlex	2000	16½	16½	16½
Normetal	700	440	440	440
Norpax	13250	19½	18½	19
N Coldstrm	1025	80	80	80
N R	17000	37	33½	33½
Norcal	24500	47	43	45
North Exp	600	76	76	76
North Ca n	700	154	153	153
Northgat	1950	650	625	645
Norsp A w	1400	66	66	66
Nudul	1000	16½	16½	16½
Obaska	5500	13	12	13
O'Brie n	825	140	130	140
Opemiska	1580	975	965	575
Orchan	500	335	335	335
Osisko	1000	41	41	41
Pamour	600	180	180	180
Paramaq	1000	11	11	11
Patino	809	11¼	11¼	11¼
Pax Int	6700	31½	31	31½
Poe Expl	4125	25	24½	24½
Peerless	35500	14½	13½	14
Pick Crow	7040	20½	20½	20½
Pine Point	5015	63¼	62½	62½
Placer	570	25¼	25¼	25¼
Porc Pay	166	10	10	10
Preston	2262	14½	14¼	14½
Probe M	9000	34	32	33
Purdex	9000	34	32	33
Purdex	9000	13	12	12½
Pyramid	1200	13½	13	13½
Que Chib	500	15	15	15
Que Lith	1000	310	310	310
Que Man	8500	24½	23	23
Q Mattgm	2125	16	16	16
Quonto	1000	7½	7½	7½
Radiore	5100	63	62	62
Rayrock	3700	145	140	141
Rio Algom	7248	25⅝	24⅝	25⅝
Rix Athab	1200	26	26	26
Rockwin	12500	87	85	87
Roma n	12485	11½	10½	11
Rowan Cn	3000	8	8	8
Ryanor	2500	18	18	18
Salem	4133	24½	23½	24
San Ant	2700	16	15	15½
Sarimco	3000	20½	20	20½
Satellite	8000	20	20	20
Sherritt	1650	545	525	530
Sil Eureka	200	139	139	139
Silverfids	8000	320	315	320
Silmaq	58100	44	39	44
Sil Miller	484	15½	15½	15½
Sil Stand	300	115	115	115
Siscoe	5235	299	295	296
Stanrck	1400	165	164	164
Starratt	1500	4	4	4
Steep R	3720	605	595	600
Sud Cont	1000	24½	24½	24½
Sullivan	1720	535	530	530
Sunburst	6000	11	11	11
Teck Corp	9000	535	530	535
Territoy	100	11	11	11
Texmont	11500	81	77	77
Texore	112375	42	39	41
Tombill	4400	110	99	110
Torbrit	500	75	75	75
Tormont	5000	12	11⅛	12
Tribag	19500	128	123	125
Tundra	500	70	70	70
U Mining	1500	28	28	28
U Asbestos	929	305	300	305
U Buffad	94200	60	54	60
Un Cmstk	2000	16	16	16
Un Keno	500	530	523	523
Un Macfle	3500	19	18	18
Upp Ca n	1900	170	167	170
vespar	3300	28	28	28
West Mine	1450	520	515	520
White Star	700	34	34	34
Wilco	13940	41	38	38
Willroy	500	156	150	150
Windfall	4500	32	30	30
Win Eld	3000	23	22½	22½
Wr Hrag	25	115	115	115
Yale Lead	3500	20	19¼	20
Yk Bear	300	215	215	215
Young H G	500	5½	5½	5½
Yukon C	1800	145	142	144
zenmac	2000	34	33	33
zulapa	6500	22½	21	22

MARCHE ETRANGER

TITRES	ventes	haut	bas	ferm.
Abitibi	100	11¼	11¼	11¼
Cal Pow	100	26	26	26
Inglis	100	9⅝	9⅝	9⅝
Royal Bk	165	74	77	74
Agnico	2000	175	170	170
Anchor	1500	13	13	13
Bralorne	100	315	315	315
C jamieson	400	165	165	165
Cassiar	100	17½	17½	17½
Coch Wlft	200	510	510	510
Dynam	700	425	410	410
Gunnar	300	250	2505	250
Kerr Add	100	12½	12½	12½
Langis	1000	52	52	52
Multi M	200	300	285	300
Madsen R L	300	190	190	190
Northgate	200	700	700	700
New Hosco	200	350	350	350
Place Gas	300	260	260	260
Placer	10	26	26	26
Siscoe	1100	345	340	345
Spooner	500	100	100	100
Teck Corp	100	610	610	610
Triad Oils	200	230	230	230
Thom L	1500	50	50	50
Un Keno	400	590	590	590

TITRES LES PLUS ACTIFS de la Bourse de Toronto

TITRE	Sventes	haut	bas	ferm.	chang.
INDUSTRIES					
I S P	17800	7⅝	7	7⅛	— ⅛
Mep C	13300	275	265	275	
Atl Sug	11165	29⅞	28⅝	29½	+ ½
C P R	10926	66½	65¼	65⅞	+ 2
Fed Gr	10330	8¼	7⅞	7⅞	— ⅛
PETROLES					
Spoonr	30200	91	88	90	+ 2
A Led	26233	21½	20½	20½	— ½
Place	21510	263	249	261	+13
Int Hel	9600	245	235	241	+ 6
Provo G	6600	24	24	24	— 1
MINES					
jelex	144192	57	52	56	+ 4
Texor	112375	42	39	41	+ 2
C Hall	107700	108	92	105	+11
Un Buf	94200	60	54	60	+ 8
Norgld	87500	21	20	21	+ ½

Montréal

TITRES	ventes	haut	bas	ferm.
Abitib 1	1777	11½	11½	11½
Alcan	3014	43	42½	42½
Algoma	165	27½	27¼	27¼
Alliance	800	160	155	160
Alcan 2 pr	150	43¼	43¼	43¼
Ang CP	128	11½	11½	11½
Ang 4½ pr	300	23	23	23
Angt 4½ pr	60	40	39	40
Arg 2.70 pr	125	47	47	47
Arg Pr	30	13	12½	13
Asbestos	1740	22	21⅞	22
Atl Sug	2050	29¾	29	29⅝
Bank Mont	328	60	59	60
Bank N S	535	69½	69	69½
Banq C N	101	62	61¾	62
Banq Depar	130	14½	14½	14½
Banq P C	125	46	46	46
Bath P	1500	27¼	26½	27
Bell Phone	3371	51⅝	51½	51⅝
Brazil	1558	11¼	11⅛	11⅛
B Am Bank	25	65	65	65
B A Oil	675	32¼	32	32
B C Forest	150	20¼	20¼	20¼
Brinco	3185	5⅜	5⅜	5⅜
Bruck B	100	10½	10½	10½
C A E	200	9⅜	9⅜	9⅜
Cal Pow	2450	26	25⅝	26
Can Cem	423	43	43	43
Can Cem pr	211	24½	24½	24½
Can Iron	550	23¾	23½	23¾
Can Malt	100	19¼	19¼	19¼
C S L	75	35½	35	35½
Cdn Horne Pf	5112	6⅞	6⅜	6⅞
C Br Alu A	300	23	23	23
C Chem wts	100	645	645	645
C Conv B	100	20	20	20
C Imp Bk C	325	64½	63¾	64
C I L	500	18½	18½	18½
C I Pow	3875	28	28	28
C Marconi	100	7¼	7¼	7¼
C P R	4165	65½	64¼	64½
C P R	900	9¾	9¾	9¾
Cdn P Fina	630	12	11¾	11¾
Cent Del	1000	11	11	11
Cominco	2075	41	40½	40⅝
Con Paper	253	38½	37⅝	38¼
Crain R L	75	29½	29½	29½
C Glass	800	11¼	11¼	11¼
Credit F	25	61½	61½	61½
Cr Cork	160	125	125	125
Cr zell A	575	25½	25	25
Crush Int	225	15	15	15
Deniso n	662	51⅜	51¼	51⅜
Domtar	3410	18⅝	18½	18¼
Donohue	150	7½	7½	7½
Du Pont	110	42½	42½	42½
Dupuis A	500	7⅜	7⅜	7⅜
Enam A pr	100	6⅜	6⅜	6⅜
Fam Play	100	26¾	26¾	26¾
Fraser	25	27	27	27
Pr Pete	200	390	390	390
Gr B Cn In p	90	42	42	42
G L Paper	50	27	27	27
Handy Andy	100	7½	7½	7½
Hawk Sid	400	455	450	450
Hollinger	100	24¼	24¼	24¼
Home A	325	18⅜	18⅜	18⅜
Horne Pf	1000	285	285	285
H Smith pr	300	37½	37	37
Hud Bay	125	78½	78	78½
H B C	1900	16½	16½	16½
Husky Oil	1800	13¼	13	13¼
Husky B pr	50	50	50	50
Imp Oil	425	53⅜	53¼	53⅜
Imp Tob	1670	14¼	14	14¼
Ind Accep	375	21⅜	21⅜	21⅜
Int Nickel	1295	96⅜	96½	96⅜
Int Util	1000	28⅝	28½	28½
Int Util 1.32 pr	175	31⅝	31⅝	31⅝
Inter P L	575	77	77	77
Int Grp A	100	12½	12½	12½
Laur Fin	160	7¾	7¾	7¾
Loblaw A	300	10⅝	10⅝	10⅝
Loblaw B	400	11½	11½	11½
Mar Tel Rts	9006	87	85	85
Mac Laren A	100	21¼	21¼	21¼
Mac Millan	1930	26¼	26	26¼
Mar Tel	826	22¼	22	22¼
Mass F	5735	34⅞	34⅝	34½
Mc Allister	400	8¾	8¾	8¾
Miro n6 pr	175	8⅝	8⅝	8⅝
Molson A	225	33¼	32¾	33¼
Molson B	1100	33½	33	33½
Mont Loco	705	17⅝	17¼	17½
Mont Trst	500	18⅜	18⅜	18⅜
Moore Corp	350	84½	84⅜	84⅝
Morse R B	200	19	19	19
Mussens	500	8¾	8¾	8¾
Nfld Light	560	10½	10¼	10½
Noranda	2103	52¾	51⅝	52½
NS LP	1614	12	11¾	12
Nor Ctl G	100	13⅝	13⅝	13⅝
Ogilvie	1980	14½	14	14½
Placer	200	25½	25½	25½
Pow Corp	530	11¾	11¼	11¼
Proc	1035	14¼	14⅛	14¼
Q N Gas	885	14⅝	14½	14½
Que Phone	1750	22	21¾	22
Q N Gas pr	30	100½	100½	100½
Rio Algom	2070	25½	24⅝	25½
Rothmans	75	27	26⅝	27
Royal Bk	1061	74½	73¼	73⅝
Salada F	1900	11½	10⅝	10⅝
Shell Ca n	300	21¾	21¾	21¾
Shop Save	17100	12¼	12¼	12¼
Sicard	100	5⅝	5⅝	5⅝
Simpsons	4615	30	30	30
Sogemines	838	11¼	11¼	11¼
Southam	325	34⅝	34⅝	34⅝
Steel Can	1157	23⅜	23¼	23⅜
Steinbg A	100	24⅝	24⅝	24⅝
Texaco Can	125	59½	59	59½
Tor Dom	200	63½	62¾	63½
T Fin A	300	10½	10½	10½
T Fin B	100	10⅝	10⅝	10⅝
Tr Mt P L	925	17¼	17	17
Un Carbide	1100	24	24	24
Wajax	300	13	13	13
Walk G W	2640	33⅜	33	33⅜
Welwood	100	9½	9½	9½
W Coast Tr	1075	29	28¾	29
Weston A	200	19¾	19¾	19¾
Weston B	100	21⅞	21⅞	21⅞
zellers	425	25	25	25

Canadienne

INDUSTRIES

Blue Bon	275	325	325	325
Brinton C	75	36½	36½	36½
Amer Metro	3650	280	240	245
C Security A	400	250	250	250
Comodore	700	115	115	115
Comodor A w	100	25	25	25
Delta Elect	400	245	225	235
Denault	150	8¼	8¼	8¼
D Oilcloth	700	23	22⅝	23
Freedman	1760	11	11	11
Cash Gil	200	500	500	500
Greenberg	400	500	495	500
Grissol	100	200	200	200
Lait Lec Ca	400	900	900	900
Kodiak P	1200	230	225	230
Melchers	2000	20⅜	20¼	20⅜
Mr Dairies	600	165	155	165
N Aut vend	900	215	215	215
Kent Avt Ri	3600	10	7	8
Que Ph 50	175	20	20	20
Que Ph 51	25	20	20	20
Reliect Fin	100	235	235	235
Sobey	3530	18	18	18
Spartan	200	46	46	46
U Towns El	100	15⅝	15⅝	15⅝
van D Hout	2300	240	235	240
Wesburne	1000	115	115	115
MINES et PETROLES				
Agnasiz	27500	41	37	39
Ajax	10500	16½	16	16
Oscope	1900	149	145	147
Amg B Bel	12000	21	20	20
Ameran	3000	4	4	4
Anthonian	6500	24	22	24
Augustus	6211	56	55	56
Baker	500	8	8	8
Band Ore	3350	17	16	16
Batema n	7100	5½	5½	5½
Black Hk	1500	85	82	82
Black Riv	6300	19	19	19
Bluewtr	1500	18	18	18
Bornite	2175	5½	3	5½
Bruce Pre	1000	11½	11½	11½
Bruneau	1000	18	18	18
Burnt Hill	2000	34	34	34
Carbec	8500	23	22	22
Cartier Q	2130	10½	10½	10½
Cessland	1200	475	465	475
Chemaloy	4120	114	108	114
Chib Cop	7200	6	6	6
Chipma n	13500	20	17½	17½
Copstrn	1200	6½	6½	6½
Delta Min	1200	12	12	12
Devils El	800	29	27	29
Dolsan	39000	45	40	44
D Explor	17375	19	18	19
D Lease	3000	27	27	27
Dumont	2500	25	25	25
Dynamic P	25	405	405	405
East Sull	100	790	790	790
Clevite	700	45¾	45½	45½
Coca Cola	6800	76½	75⅝	76½
CBS	6700	57⅞	56⅞	57½
Col S Oh	300	35⅝	35⅜	35⅝
Coml Solv	20100	56¼	55⅞	56⅜
Com Sat	79200	62⅝	59½	62⅝
Con Edis	11600	36¼	36	36
Container	900	30⅞	30½	30⅞
Cont Can	3000	66⅜	65¾	66
Cont Mot	1500	16⅞	16⅝	16⅞
Cont Oil	4600	64⅛	63⅛	63⅛
Contr Dat	80300	36⅛	35¼	35⅝
Copw Sti	100	24¾	24¾	24¾
Corn Pd	4700	48	47½	47⅝
Crane Co	2800	48¼	47⅝	47⅝
Cr zell	3100	45⅝	45	45¼
Curtiss Wr	7000	20¼	19⅞	20
Deere	1800	68¾	68⅛	68¼
Det Stl Cp	28800	18¼	17¾	18
Dome M	6700	43½	42½	43¼
Douglas	66200	90	86	86¼
Dow Chem	6400	68⅞	67¼	68¾
Du Pont	7800	190¾	188¾	189½
East Kod	7400	138¾	136⅝	138
Eaton Yale	1300	58¼	57⅝	57⅞
El Stor B	500	46½	46½	46½
El Pas NG	3800	18⅜	18⅜	18⅜
Essex Wire	8600	46⅞	44⅛	46⅜
Evcrshp	8500	20½	19¾	20¼
Firestn	10900	44½

LISEZ ET UTILISEZ LES ANNONCES CLASSÉES POUR D'EXCELLENTS RESULTATS !

l'Action 522-4771

Animaux à vendre

TROUPEAU Hereford pur-sang enr., de 23 bêtes, négatif la brucellose, 14 vaches et génisses, un taureau de 2 ans, 8 veaux du printemps. ALFRED BOUFFARD, St-Isidore, cté Dorchester. Tél.: 646-5557.
21-6 (3 fs) 10

Appartements à louer

QUARTIER St-Jean-Baptiste, flat 2 pièces, boudoir, cuisine meublé ou non, repeint à neuf, eau chaude à l'année. 24 St-Cyrille Est. Pour informations, Tél.: 522-5888.
61249 21-6 (6 fs) 13

APPARTEMENT meublé (flat) poêle électrique, frigidaire, douche privée, proximité autobus 7 et 8. S'adresser à: 2008, Chemin Ste-Foy. Tél.: 683-3730.
61040 11-6 (12 fs) 13

QUARTIER champlain 3 pièces meublées, chauffées, éclairées, libre immédiatement. Pour informations, Tél.: 692-0414. S'adresser à 16 rue St-Pierre.
61118 15-6 (12 fs) 13

3 PIECES entièrement meublées, chauffées éclairées, en face de la Cité Universitaire, 2326, CHEMIN Ste-Foy. S'adresser à Tél.: 681-6650.
61172 17-6 (6 fs) 13

Argent à prêter

PREMIERE hypothèque, taux conventionnels, 20, 25 ans, deuxième hypothèque, jusqu'à 85%, 10, 15, 20 ans. Ville et campagne. Société Immobilière Frontenac, 1535, Garnier — 681-2802 — Soir : 523-9620.
60596 26-5 (1 ms) 15

N'EMPRUNTEZ pas ailleurs, avant de nous consulter. Comparez nos conditions, notre service sur première et deuxième hypothèque. I. B. D. Inc., 466, de la Couronne, 529-4982.
60340 13-6 (1ms) 15

ARGENT A PRETER en première hypothèque, résidentiel ou commercial, sur immeubles dans la Cité de Québec et banlieue. Baillargeon & Carrier, notaires. CREDIT HYPOTHECAIRE INC., 38, Desjardins, Québec. Tél.: 525-4637, demandez M. André Lepage.
60635 28-5 (1 ms) 15

PARTICULIERS

PREMIERE et deuxième hypothèque, prêts temporaires, taux raisonnable. — Soir: 875-3492.
14-6 (1 ms) 15

Asphalte

TERRAIN stationnement, cours, trottoir, estimé gratuit. Desrochers et Frères, — 527-7337.
60775 1-6 (1 ms) 18 A

A vendre — Divers

COFFRE-FORTS, usagés, portes doubles et simples, aussi chambre forte. MONARCH SAFE. Tél.: 522-3306.
60641 28-5 (1 ms) 21

A SACRIFIER, pour balance de termes $21.75, comprenant 20 morceaux neufs. Demandez : GREGOIRE. Tél.: 529-9648.
60771 1-6 (1 ms) 21

POELE à l'huile blanc à vendre avec brûleurs Lynn et deux ronds électriques sur "110", $20.00. Pour informations, Tél.: 872-7453.
21-6 (3 fs) 21

ROUTE de pain à vendre. Capital minime nécessaire. Balance peut être financé facilement. Pour informations, Tél.: midi et soir, 661-6207.
61010 9-6 (12 fs) 21

VENTE de 2 vénitiennes en métal blanc largeur 62 et 36 pouces longueur ordinaire, Pour informations; s'adresser à Tél.: 653-1862.
20-6 (3 fs) 21

CONCENTRES DU CHEF, indispensable pour réussir une bonne soupe. Aussi succulent dans patates pilées, sauces. Exigez (Du Chef) chez votre épicier. Sinon appelez à : 663-3548.
60811 4-6 (1 ms) 21

MACHINE à tricoter à vendre, de marque "Strieque-Fix" de marque Allemande, modèle domestique. Pour informations, s'adresser à Tél.: 522-8003.
61054 11-6 (12 fs) 21

LIVRES tout genre. Achat, vente, Canadiens. Aussi échangeons romans d'amours, chasse-galeries, photos-romans, comics. COMPTOIR DU LIVRE, 29 rue St-Vallier Est. — Tél.: 525-6402.
60272 20-6 (1 me. 6 fs) 21

CONTINUEZ les termes $22.72 par mois pour ménage complet encore entreposé. Vendrait le tout ou séparément, cadeau à sacrifier. Demandez GREGOIRE pour transfer, Tél.: 523-3789 et 529-9648.
60558 23-5 (1 ms) 21

ARTICLE à vendre en parfait ordre, radio-table Westinghouse hauteur 11 x 8 x 15 pouces B.C. Ondes courtes, 31m. Prix $18.00. Fer à repasser $3.00. Singer en bon ordre. Pour informations. Tél.: 837-4435.
21-6 (3 fs) 21

100 REFRIGERATEURS neufs, 2 à 15 pieds cubes, $89.00 à $259.00. — Usagés, $39.00 à $89.00. Réparation, échange. S'adresser: Robitaille, 504, Canardière. Tél.: 529-9488. Spécialiste en réfrigération.
60997 9-6 (12 fs) 21

LOT de télévision garanties 1 an, réfrigérateur, poêles, laveuses, excellentes conditions, termes faciles. Achetons vendons, échangeons. Locations de télévision $12.00 par mois. R.-M. ELECTRONIQUE, 430, St-Vallier Ouest. S'adresser à Tél.: 529-3522.
60277 11-6 (1 ms) 21

REPRISE finance offerte pour balance de compte payable, $10 mois, 8 poêles 220, 6 réfrigérateurs, 12 sets cuisines, 14 sets de chambre, 11 sets de salon, machines écrire, enregistrer, à coudre, marchandise pleinement garantie, voiture sur la route pour aller vous chercher et reconduire gratuitement. Tél.: 661-8434.
60595 24-5 (1 ms) 21

LOT de stock neuf à prix d'occasion vérifié, lit continental $29.97, set de chambre complet $78.00, set de cuisine $37.85, réfrigérateurs 11 pieds cubes $147.00, machine à coudre $55.00, poêle 4 ronds $114.22, set de salon lit $83.80, Laveuses $98.00, stéréo AM-FM noyer $154.00, tapis. Aussi réfrigérateurs usagés $50.00, laveuses $25.00, télévision $40.00. Prenons vos échanges. Ouvert tous les soirs. Voir FOYER DU MEUBLE, 239, St-Vallier Ouest. Tél.: 529-9448.
60273 11-6 (1 ms) 21

EQUIPEMENTS de restaurants usagés, poêles à patates frites, tables à salade, tranche patates, silex, poêles à hot dogs, grille-pain, mélangeurs, laveuse de vaisselle, peleuses de patates "Hobart", machine à Bar-B-Q. — VICTOR BUTCHER'S SUPPLY INC., 775, Côte d'Abraham, Québec. — Tél.: 522-4934.
60637 28-5 (1.mer.s. au 26-6) 21

PARC bois neuf $5.00, marchette $3.00, lit d'auto neuf $5.00, carrosse blanc, faisant pousse-pousse et lit d'auto $18.00, set de cuisine presque neuf $60.00. Tél.: 663-7291.
22-6 (3 fs) 21

ENCHERES MARCEAU ENR.

VENDONS meubles et tout autre article. Nous avons le plus grand choix de meubles neufs et usagés à bas prix. 110 rue ST-PAUL. Tél.: 692-0317.
60915 11-6 (1 ms) 21

A vendre — Divers

DIVAN-LIT et 2 fauteuils en bonne condition. Informations, Tél.: 653-2696.
17-6 (12 fs) 21

DISTRIBUTEUR

MACHINES à crème glacée molle, équipements de restaurants, casse-croûtes et snack-bar neufs et usagés. Services pièces, installations. SWEDEN CUISINES — HOTELS, RESTAURANTS, 1194, rue St-Jean, Québec.
61059 11-6 (1 ms) 21

MEUBLES NEUFS A PRIX D'AUBAINES

OBTENEZ les plus bas prix sur l'achat de meubles et appareils ménagers neufs. Grand choix de divan-lit, lits superposés, lits continentaux, lits pliants, matelas à ressorts, fauteuils, mobiliers de chambre, mobiliers de chesterfields, mobiliers de cuisine, cuisinières électriques réfrigérateurs, laveuses, fournaises à l'huile, téléviseurs, radio-stéréo. BON CHOIX, BON SERVICE, BONS PRIX. Facilités de paiement si désiré. HENRI TURCOTTE LTEE, 330, rue de la Couronne, Québec. Tél.: 529-3365.
61217 18-6 (7 fs) 21

Brûleurs à l'huile

NETTOYAGE de brûleurs. Nettoyage de fournaises, Ajustement carburateur avec garantie. Huile à poêle traitée au Kleen-Flo, huile à fournaise (Service gratuit), Mag. Desroches & Fils Limitée, 569 ouest, St-Vallier, — 525-4946.
61068 14-6 (1 ms) 35 A

NETTOYAGE de brûleurs et fournaises, distributeurs, carburateurs A.P. et pompes, aussi distributeur des brûleurs Lynn Ajustement de carburateurs. Seul dépôt de Service autorisé A.P. à Québec. Service rapide. L. Parent, 198, 3e Avenue. Tél.: 524-4990.
61067 14-6 (1 ms) 35 A

Chambres à louer

CHAMBRE à louer pour demoiselle seulement. Pour informations, Tél.: 681-8077.
21-6 (3 fs) 44

CHAMBRE à louer, près Carré d'Youville de préférence, dame ou demoiselle, permis de cuisine. Pour informations. Tél.: 524-2882.
60996 9-6 (12 fs) 44

FOYER AVE MARIA, chambre confortable, lavabo, prix raisonnable. S'adresser, FOYER AVE MARIA, 511, rue St-Jean, Québec 4.
61106 14-6 (12 fs) 44

Chalets à louer

RIVIERE-aux-Pins, 3 appartements meublés, bord du lac, saison. Pour informations. Tél.: 842-4114
61890 14-6 (12 fs) 50

CHALET à louer près du Pont de Québec, 4 pièces plus solarium, meublé Pour informations, Tél.: 832-2831.
61245 21-6 (6 fs) 50

CHALET à louer meublé, frigidaire, toilette, eau, accès à la piscine, bord de la rivière Etchemin. Pour informations, s'adresser à Tél.: 837-0816.
61155 16-6 (12 fs) 50

CHALETS NADEAU, quai Rivière Ouelle, cté Kamouraska, 5 pièces meublées, semaine. S'adresser : Mme GEORGES NADEAU, tél.: 856-2568, préférence le soir entre 7 et 10 heures.
60799 2-6 (1 ms) 50 j.n.o.

BOISCHATEL, chalet, bord de la Rivière Montmorency, 3 pièces, meublé, poêle électrique, réfrigérateur, terrain privé, pelouse, etc. Pour informations, Tél.: 661-7047.
61174 17-6 (6 fs) 50

QUAI RIVIERE OUELLE, Kamouraska, près chapelle restaurant, 5 pièces meublées, Loué pour les mois juillet août et septembre. S'adresser à FRANCOISE LECLERC, rue Iberville, Rivière-du-Loup. Tél.: 862-4227.
61109 17-6 (6 fs) 50

ST-NICOLAS, anse 10, grand chalet, 3 chambres, vivoir, salle de bain, cuisine, "220", poêle, réfrigérateur, grand terrain, barbecue, vue magnifique. S'adresser Tél.: 527-5106.
61300 22-6 (1 fs) 60

Chalets à vendre

LAC ST-CHARLES, Domaine Monier, 20 x 24 meublé $4.300. Pour informations, Tél.: 667-2738.
61065 14-6 (18 fs) 51

CHALET meublé, grand terrain, Boulevard Lac Beauport. Pour informations, Tél.: 524-6968.
61163 17-6 (12 fs) 51

STE-BRIGITTE de Laval, près des 2 rapides. Informations: Tél.: 527-6133.
16-6 (12 fs) 51

CHALET à vendre au "Domaine des Iles", bord de la rivière Etchemin. Aussi terrain pour chalet. Pour informations, s'adresser Tél.: 837-0816.
61156 16-6 (18 fs) 51

CHALET à vendre, situé au Lac Mc Kensie, près du lac Beauport. Pour informations, s'adresser à Mme HONORE LAFOND, 81, Boul. Laplerre, St-Emile, cté de Québec. — Tél.: 842-3959.
61035 10-6 (1 ms, 6 fs) 51

SPECIAL, chalets préfabriqués neufs. Construisons n'importe quel endroit, avec service de finance 10 ans. Allons chercher et reconduire clients. Pour informations: M. F. LEMIEUX. Tél.: 681-4449.
61218 18-6 (12 fs) 51

Clavigraphes

CLAVIGRAPHES DE TOUTES MARQUES A LOUER. — $7.50 par mois ou 3 mois pour $18.00. GERALD MARTINEAU, 480, DORCHESTER, Québec. — Tél.: 525-5158.
60912 9-6 (1 ms) 60

E. LACOULINE INC., 530, Côte d'Abraham, Québec. — Tél.: 522-1539. Agent exclusif clavigraphe OLYMPIA. Vente et service. Location machine à additionner, Ameublement de bureau.
60636 28-5 (1 ms) 60

UNDERWOOD

AGENTS exclusifs CLEMENT & CLEMENT Inc., 555 est, boul. Charest. Tél.: 529-9244 — Location $7.50 par mois ou $18.00 pour 3 mois. Réparons, vendons machines de toutes marques, rubans carbone, fournitures.
61099 26-6 (1 ms) 80

Commerce à vendre

IMPRIMERIE et 2 commerces établis en 1922 (44 ans) très intéressant. — Pour informations, Tél.: 523-0552.
61286 21-6 (12 fs) 66

PETIT MAGASIN moderne de lingerie (spécialités), endroit achalandé, cause de vente, accident, directement propriétaire. Tél.: 529-2264.
60981 8-6 (12 fs) 66

PROPRIETE à vendre, direct propriétaire comprenant commerce, 2 logements, un libre à l'acheteur. S'adresser à 89, St-Joseph, Bienville. Tél.: 837-2149.
60693 27-5 (1 ms) 66

EPICERIE licenciée à vendre, cause : santé. Aucune offre raisonnable refusée. Pour informations, s'adresser à Tél.: 522-0160.
61285 21-6 (12 fs) 66

Nous sommes distributeurs autorisés des pièces

Beatty et McCLARY EASY

SERVICE POUR TOUT APPAREIL

QUEBEC SERVICE DES LAVEUSES INC.

213, 3e Avenue, Québec — Tél.: 529-8479

60919 8-6 (1.mer.v. au 5-8) 21

TARIF DES ANNONCES CLASSES

Naissances, fiançailles, prochains mariages, décès, services anniversaires, grand'messes, messes de requiem, remerciements pour sympathie, $1.50 par insertion selon la formule ordinaire et chaque mot additionnel, trois cents.

Les avis de naissances, fiançailles et prochains mariages sont publiés sous la rubrique "l'Action Sociale", les autres dans l'avant-dernière page.

Reconnaissance ou remerciements pour faveurs obtenues : 50 cents.

Toute autre annonce classée

Une insertion de 25 mots ou moins, 50 cents par insertion, six insertions consécutives pour le prix de cinq, chaque mot additionnel — dépassant 25 mots — deux cents du mot par insertion. En-tête en noir, 25 cents additionnels par insertion; titre caractère plus gros que le 6 points — maximum 10 points, chaque ligne comptant un titre.

Annonce au mois, quatre fois le prix de six insertions pour 28 insertions consécutives, moins 10%.

Surcharge pour les annonces classifiées avec vignette, double tarif.

Les annonces composées dans un caractère autre que le 6 points et apparaissant dans les pages des annonces classifiées sont chargées à la ligne agate et comme suit :

1 insertion : 12 cents la ligne agate;
6 insertions consécutives : 10 cents la ligne agate;
26 insertions consécutives ou plus : .09 cents la ligne agate.

Les annonceurs n'auront droit qu'à un seul changement de copie par semaine.

Les annonces provenant de la campagne et réclamant un casier devront être accompagnées de 6 cents pour frais d'expédition du courrier.

Toutes les annonces doivent être données la veille, à l'exception des avis de décès que nous acceptons jusqu'à 11 heures a.m., pour publication le même jour.

Nous n'acceptons aucun avis de naissances, fiançailles ou mariages communiqué par la poste ou le téléphone; il en est de même pour les avis sans nom responsable.

Les annonces provenant du dehors de la ville sont strictement payables d'avance.

Tous les entrepreneurs de pompes funèbres de la ville et de la banlieue acceptent pour notre journal les avis de décès qu'on veut faire publier.

A NOS ANNONCEURS !

Nos annonceurs sont invités à bien vérifier leurs annonces dès la première insertion, de façon à pouvoir nous signaler sans retard toute erreur qui se serait glissée dans les textes ou instructions.
Nous voulons bien reprendre une insertion d'une annonce contenant des erreurs mais ne pouvons malheureusement accepter de responsabilité pour une erreur non signalée dès la première insertion, pas plus que nous ne pouvons être tenus responsables de dommages pour un montant excédant la valeur de l'annonce.

Le Service de Publicité de L'ACTION.

Commerce à vendre

ROUTE DE PAIN à vendre. S'adresser, TEL.: 661-6207.
61221 18-6 (12 fs) 66

A QUI LA CHANCE ? Commerce exclusif et très rémunérateur. Revenu net $15.000.00 par année, à vendre pour cause de départ. Pour informations, Tél.: 626-4715.
61018 10-6 (12 fs) 66

STE-ANNE de Beaupré, Motel 16 unités, plus résidence 8 pièces, acompte $30.000.00 : COURTAGE IMMOBILIER YVES GERMAIN LTEE. Demandez: E. Roy. Tél.: 529-8121.
61220 18-6 (18 fs) 66

MOTELS HOTELS, maison de chambres, restaurants épiceries, ou tout autre commerce, aussi commerces demandés. Consultez : COURTAGE IMMOBILIER YVES GERMAIN LTEE, 321, St-Paul, Québec. Tél.: 529-8121.
61073 16-6 (1 ms) 66

ATTENTION. — Fabriquons motels préfabriqués, n'importe quel endroit, chauffage, électricité compris. Service de finance 10 ans. Allons chercher et reconduire clients. Prix spécial. M. F. LEMIEUX. Tél.: 681-4449.
61219 18-6 (12 fs) 66

EPICERIE BOUCHERIE LICENCIEE GROS CHIFFRE D'AFFAIRES

GRAND magasin, 60 pieds de façade, 2 logements privés, grand stationnement, plus grand terrain. Ecrire: CASIER 1996, L'ACTION, Québec.
61315 22-6 (1 ms) 66

Commerces demandés

COMMERCES demandés. Nous avons acheteurs sérieux, avec comptant. Immeubles Belvédère Ltée, courtier. — Tél.: 681-6388.
60818 6-6 (1 ms) 66A

Dentistes

Dr LEONCE LESSARD, chirurgien-dentiste, ex-interne de Forsyth Dental Infirmary, Boston. — Fermé les mardis et jeudis soirs. — 571, 3ième Avenue, Québec 3, Tél. Bur.: 524-3312 — Rés.: 527-3375.
60588 25-5 (1 ms) 74

Divers

BOUILLON pour malades, vieillards, goûters de bridge, collations d'écoliers, délicieux avec croûtons rôtis. Exigez "Du chef" chez votre épicier, Sinon, Tél.: 663-3548.
60811 4-6 (1 ms) 75

POUR de la belle musique de danse, appelez: MAURICE ROBITAILLE, 3020 DeMusset, Ville Les Saules, Tél.: 683-3957. Musique de tous genres, danses anciennes et modernes.
22-6 (3 fs) 75

JE NE ME TIENS aucunement responsable d'aucun comptes, d'aucune activités attribués à ROBERT ROY, St-Zacharie, Dorchester, — Signé: Raoul Roy, St-Zacharie, cté de Dorchester.
61297 22-6 (2 fs) 75

Ecoles

COURS PAR CORRESPONDANCE SECONDAIRE. 8e à 11e année garçons, filles et adultes.
INSTITUT RAYMOND
1475, Chemin Ste-Foy, Québec 6.
60313 4-6 (1 ms) 81

STENOTYPIE, cours du jour et du soir. Renseignez-vous au sujet de nos cours d'été en écrivant ou téléphonant à l'Ecole Sténotypie de Québec, 173, rue St-Jean. Tél.: 524-7619.
61109 18-6 (1 ms) 81 j.n.o.

COURS COMMERCIAL PAR CORRESPONDANCE. Français, anglais, arithmétique, comptabilité, sténographie et dactylographie bilingues. Demandez renseignements à "ECOLE FEDERALE DE COMMERCE", Case postale 182, St-Hyacinthe, P. Qué.
28-5 (1 ms) 81

INSTITUT LATIN

COURS CLASSIQUE PRIVE, versification à Philo II. Prospectus gratuit. Professeur P.-E. Belleau, INSTITUT LATIN, 836, rue d'Aiguillon, Québec 4. Tél.: 523-3754.
60797 2-6 (1 ms) 81

"HOMMES-JEUNES-GENS"

APPRENEZ débossage Automobile avec soudure, peinture, dans même Cours représentant ECOLE RICHARD, 451, 3ième Avenue, Québec. Tél.: 523-7979.
60774 1-6 (20 fs) 81

STURTON SCHOOL

35 CREMAZIE Ouest, cours commercial anglais-français, sténographie, dactylo, inscriptions acceptées dès maintenant pour septembre. Tél.: 683-7231.
60963 8-6 (2 ms) 81

INSTITUT THOMAS INSTITUTE

JOUR ET SOIR. Conversation anglaise, Cours commercial anglais et français, Cours spéciaux, sténographie, dactylo, comptabilité, 31, D'AUTEUIL. Tél.: 522-7490.
60468 23-5 (1 ms) 81

BART SCHOOL

751, COTE D'ABRAHAM, QUEBEC. - Jour, soir Spécialité : conversation anglaise, Cours commercial anglais, français. POUR ENTREVUE, TEL.: 522-5889 — 522-6160 — 653-1853.
60815 4-6 (1 ms) 81

ECOLE commerciale Bluteau, toutes les matières, enseigne de 4ème à 13ème année, 473 Canardière 524-3215.
61132 20-6 (1 ms) 81

Ecoles

INSTITUT DENYS

JOUR, SOIR, PAR CORESPONDANCE. Cours de la 6e à la 12e année commerciale et scientifique. (Examens du ministère de l'Education). Conversation anglaise, comptabilité supérieure, sténo-dactylo, préparation à l'Ecole Technique, mathématiques, 722, Côte Ste-Geneviève, Québec. Tél.: 529-3751 — 681-2808.
60917 11-6 (1 ms) 81

Enseignement

PROFESSEUR d'anglais donnerait cours d'anglais, 24 heures de cours basés sur 6 semaines. Prix $50.00. Le professeur se rendrait à domicile et certificat remis après le cours. Pour informations, Tél.: 681-1424.
60979 2-6 (20 fs) 83B

Femmes, filles deman.

MADAME ! Carrière intéressante, carrière lucrative; faites votre salaire vous-même. S'adresser Tél.: 523-6218.
60662 20-5 (1 ms) 90

BEAUTY COUNSELOR Excellente opportunité de Carrière, expérience non requise, heures convenables. Pour informations, Tél.: 523-6218.
60557 21-5 (1 ms) 90



"... UN INSTANT, mademoiselle; c'est pas fini ..." mais rien ne la retiendra, c'est l'heure où elle doit téléphoner pour cette aubaine qu'elle a remarquée dans les annonces classées de L'ACTION.

TRAVAIL facile à domicile, possibilité de gagner $100.00 chaque mois. Pour détails écrire à : AGENCES C. A. B., C.P. 3064, St-Roch, Québec.
60883 4-6 (1 ms, 6 fs) 90

COUTURIERES avec connaissance dans garnitures de maison, pour travailler dans ateliers de décorations intérieures. Semaine de 37½ heures; salaire équivalent à l'expérience. Se présenter: 970, Raymond-Casgrain, lundi au jeudi, entre 9 h. et 5.30 heures.
16-6 (6 fs) 90

MESDAMES AVEZ-VOUS DEJA PENSE A VENDRE LES PRODUITS AVONS?

Cela ne coûte rien de vous renseigner!

TERRITOIRES LIBRES: STE-AGATHE, FORTIERVILLE.

POUR INFORMATIONS: ECRIRE A MME MARIE DESPRES CASE POSTALE 37 SILLERY QUEBEC 6.
22-6 (2 fs) 90

GARDES-MALADES Certifiées

OPPORTUNITE de jouir de l'ouest Canadien et de la région de la Rivière-de-la-Paix. Au Fort Vermilion, Alberta. Hôpital 32 lits. Salaire minimum $380.00 avec augmentation annuelle, Chambre et pension $30.00 par mois. Conditions exigées et suivies par l'association des gardes-malades de l'Alberta. Adressez votre demande à l'administrateur, ST. THERESA HOSPITAL, Fort Vermilion, Alberta.
60886 4-6 (mer. s. au 22-6) 90

MESDAMES

Temps et argent vont de pair. Utilisez le premier et obtenez le second.

Tél. : 523-7706

TERRITOIRES LIBRES: QUEBEC-OUEST, CHARLESBOURG, ST-COEUR DE MARIE, ST-VINCENT DE PAUL, ST-PIE X, ST-PASCAL.
22-6 (3 fs) 90

Hommes demandés

NOTRE NOUVEAU système de ventes vous permettra de réaliser $100.00 et plus par semaine, sans difficulté. Aucun déboursé, aucune valise à transporter. Pour plus de détails, Tél.: 623-9967 de 7 à 9 heures p.m.
60752 1-6 (mer. au 29-6) 105

Instituteurs-Institutrices

VOYEZ L'OUEST !

PROFESSEUR bilingue demandé pour enseigner le français (plus un peu d'Hygiène et de Physique) dans une école catholique supérieure Jr. de 6 classes. On avancera le transport. Ecrire, en donnant références, à: Mrs Olive Marshall, 433, 4th Street, Weyburn, Saskatchewan.
61281 21-6 (7 fs) 113

Instruments de musique

ORGUE à tuyaux, 8 jeux, 2 claviers, pédalier 38 notes, Sacrifierais $2,000. Ecrire : LUCIEN CARON, 6927, rue St-Denis, Montréal.
60781 1-6 (1 ms, 6 fs) 115



Batteries $99.95 à $695.

ST-CYR & FRERE
754, St-Joseph Est, Québec
Tél. : 522-1233 - 522-1234
60819 6-6 (mer.s. au 2-7) 115

Logements à louer

ST-FIDELE, beau 4 pièces, moderne, chauffé stationnement. Pour information : Tél.: 525-9691.
61178 17-6 (12 fs) 118

AVENUE MONCTON, 7 pièces chauffées, eau chaude à l'année. Pour adultes, s'adresser à Tél.: 683-9853.
60983 9-6 (12 fs) 118

LOGEMENT 4 pièces ½, 3600 Chemin St-Louis Ste-Foy Québec. Pour informations; Tél.: 653-5586.
29-6 (3 fs) 118

LOGEMENT à louer 2½ pièces, chauffé, éclairé, propre, 320, 5e Rue et 1740, Ave Bardy. Pour informations, Tél.: 529-9221.
61124 15-6 (12 fs) 118

LOGEMENTS 3 pièces chauffées plus chambre de bain, solarium, en face de l'église. S'adresser à 3352, Chemin Royal, Giffard.
61207 18-6 (12 fs) 118

GIFFARD, 3 pièces plus salle de bain. 2e étage entrée "220" système de chauffage compartiment de cave. Pour informations, Tél.: 663-6304.
61008 9-6 (12 fs) 118

ST-SAUVEUR, 2 appartements plus salle de bain, meublé, chauffé, éclairé, eau chaude, maison neuve, entrée seule, 203, Marie-Louise.
61129 16-6 (6 fs) 118

APPARTEMENT de 3 pièces non meublé, chauffé, libre immédiatement. S'adresser à 2345 Boul. Henri-Bourassa, Appt 8, TEL.: 529-3913.
61206 18-6 (12 fs) 118

BEAUPORT résidentiel, central, neuf, chauffé, grands 4 et 3 pièces, stationnement, thermostat individuel. S'adresser à Tél.: 661-4043.
61070 14-6 (1 ms) 118

ST-ALBERT-LE-GRAND, logement 3 pièces plus chambre de bain, chauffé, situé 3496, 2e Avenue. Pour informations, Tél.: 525-6158, le jour, ou 623-1045, le soir.
61279 21-6 (12 fs) 118

PRES CARRE PARENT, magnifique 3 pièces moderne, conviendrait nouveaux mariés, $60.00 par mois, — S'adresser jour, 5 Côte Dinan, le soir, Tél.: 849-8091.
61011 9-6 (12 fs) 118

STE-FOY, 2577, Chemin Ste-Foy, 6 pièces ultra moderne, chauffé, poêle, frigidaire, concierge, stationnement, balcon, 1er étage, remise. Pour informations, Tél.: 681-7665.
61119 15-6 (12 fs) 118

LEVIS, vue sur le fleuve, 6 pièces chauffées, s'adresser après 5 heures, à Tél.: 837-3346.
20-6 (3 fs) 118

ST-DOMINIQUE, 4 pièces refait à neuf, poêle et frigidaire si désiré, balcon vue sur les Plaines, 390, Chemin St-Louis Appt 16. Tél.: 681-8680 ou 692-1086.
61011 9-6 (12 fs) 118

575 RICHELIEU, 2½ pièces plus salle de bain, eau chaude, entrée "220", meublé ou non, moderne, stationnement. Pour informations, Tél.: 523-3487.
60978 8-6 (12 fs) 118

ATTENTION L'ELYSEE

925, Myrand. Une des plus luxeuses maisons appartements à Québec. Insonorisée, ascenseur, piscine, terrasse, garage, incinérateur, thermostat individuel, meublé ou non. Poêle et réfrigérateur si désiré : 3½, 5½ pièces. Pour visiter, Tél : 525-5427 ou 683-7474
60798 2-6 (1 ms) 118

Logements demandés

DEMOISELLE distinguée demande petit logement de 2 pièces avec chambre de bain, meublé, chauffé, éclairé, dans St-Pascal ou Ste-Odile. Pour informations, Tél.: le soir à: 626-5323.
22-6 (3 fs) 119

Local à louer

SALLE à louer, 262, rue Caron, meublée, piano, tables, chaises, capacité 125 personnes Aussi entrepôt. S'adresser à Tél : 523-3370, le jour.
61158 16-6 (12 fs) 119 A j.n.o.

LOCAL A LOUER, Salle pour réception, beau poste central. S'adresser 710, COTE D'ABRAHAM. Québec. — Tél.: 522-2347.
60877 6-6 (1 ms, 6 fs) 119A

LOCAL A LOUER, ayant servi comme tabagie, beau poste central. S'adresser 710, COTE D'ABRAHAM, Québec. — Tél.: 522-2347.
60877 10-6 (1 ms, 6 fs) 119 A

Local demandé

SUPERFICIE de 1,300 à 1,500 pds carrés dans les secteurs suivants: Ste-Foy, Sillery, St-Sacrement, Haute-Ville avec facilité de stationnement. Pour informations, Mlle Laberge, Tél.: 653-9830.
61121 15-6 (12 fs) 119 B

Magasins à louer ou à vendre

MAISON de 4 pièces à louer ou à vendre, située à Charny. Bonnes conditions. Pour informations, s'adresser à Tél.: 832-3424.
61208 18-6 (12 fs) 124

Maisons à louer

CHARNY — maison 6 pièces à louer, plus chambre de bain, chauffé, éclairé, taxes comprises, Tél.: 832-2618.
60968 8-6 (12 fs) 126

MAISONS à louer, Ville Bélair, logement 3 pièces dans maison seule. Grand terrain, entrée 220. Bel endroit, attenance au lac. Informations, Tél.: 842-5868.
16-6 (12 fs) 126

MAISON MEUBLEE A LOUER à St-Jean Port-Joli

MAISON meublée à louer, beau site, prix raisonnable au mois ou à la semaine. S'adresser à: TREFFLE TREMBLAY, Trois-Saumons, Cté de L'Islet. Tél.: 2-8-11.
61211 18-6 (6 fs) 126

Maisons à vendre

VILLE STE-FOY, 6, 7, 8 pièces. W. LEGARE INC., 2835, Chemin Gomin. Tél.: 653-3183 ou 653-4945.
61104 20-6 (1 ms) 127

CHARLESBOURG Est, 6 pièces meublées, grand terrain, lac artificiel, prix d'occasion. RAYMOND BELANGER. Tél.: 523-5352.
60638 28-5 (1 ms) 127

LEVIS, 58, St-Edouard, maison pierre, 48 pi. long, 8 appartements, près église, école, Cause départ, Pour informations, Tél.: 837-9832.
60964 8-6 (1 ms, 6 fs) 127

LIMITES de ville, abord nouveau boulevard Montmorency et d'Estimauville, grand terrain en partie ou en entier, 5 maisons rapportant grosse somme par mois. Excellente occasion à un prix convenable, cause maladie. Lauréat Dupuis, 1605, d'Estimauville. Tél.: 663-6292.
61034 10-6 (1 ms) 127

LIBRE A L'ACHETEUR

CHARLESBOURG, Maisons neuves, 5 pièces, bon fédéral. Acompte $400. — COURTAGE IMMOBILIER YVES GERMAIN LTEE. Tél.: 529-8120 ou 529-8121.
60804 1-6 (1 ms) 127

Maisons à louer ou à vendre

MAISON de campagne hiver été, à vendre ou à louer. Située à: 4e Rang, St-Augustin, cté de Portneuf, véritable aubaine. Cause: départ.
61306 22-6 (6 fs) 127 A

Maisons demandées

PROPRIETES demandés. Avons acheteurs sérieux, 2, 6, 12 logements, ville et banlieue. Immeubles Belvédère Ltée, courtiers. Tél.: 681-6388.
60639 28-5 (1 ms) 128

Matériaux de const.

MATERIAUX neufs et usagés de toutes sortes, tels que bois de toutes sortes, plomberie, etc. Prix d'aubaine. Modern Plywood Reg'd. 74, BOUL. PIE XI, Ville Bélair. — Tél.: 842-1911.
60591 25-5 (1 ms) 137

5 SYSTEMES chauffage à l'eau chaude complet, avec calorifère en fonte, 150 calorifères, dernier modèle, hauteur 20 à 32 pouces. Soir, 523-9609 ou 235, rue Léonard, Québec.
25-5 (1 ms) 137

MATERIAUX de construction neufs et usagés. Système de chauffage de toutes dimensions. Beam de fer de toutes dimensions. Spécialiste en démolition. Aussi assortiment complet d'équipement pour cuisine de restaurants. QUEBEC DEMOLITION, 209, route Nationale, Champigny, Tél.: 872-9520 ou 872-2455.
61102 18-6 (1 ms) 137

200 SOLIVEAUX, 3 x 10, longueur 45 pieds, 200 solliveaux 3 x 10, 26 pieds, un lot de B.C. Fir de toutes grosseurs, longueurs 25 à 40 pieds, 40 beams de fer 25 pieds de long, hauteur 18 pouces. S'adresser sur les lieux, coin rue St-Paul et Dalhousie ou par téléphone à: 523-9609, MARCEL FORTIN, Entrepreneur en Démolition, 235, rue Léonard, Québec.
61038 11-6 (1 ms) 137

Marchandises sèches

MARCHANDS COLPORTEURS

PORTEZ ATTENTION. Demandez notre nouveau catalogue illustré, envoyé gratuitement, vous démontrant assortiment au complet de marchandises sèches, vêtements et chaussures pour dames, hommes et enfants. Aussi marchandises à la verge et coupons. Une visite vous convaincra de l'immense choix à des prix défiant toute compétition. MONTREAL JOBBING LIMITEE, 857-859, rue St-Joseph est, Québec, P.Q.
60280 11-6 (1 ms) Mdses Sèches

LINGERIE GENERALE ATTENTION !

MARCHANDS, COLPORTEURS, JOBBERS. Achetez votre stock d'été et d'automne au prix du manufacturier, Paletots, habits, parkas, pantalons, robes, manteaux, costumes, literie de maison, sous-vêtements, chaussures. Demandez catalogues gratis. Satisfaction garantie ou argent remis. La CIE ASSH INC., 842, St-Joseph Est, Québec.
60814 4-6 (1 ms) Mdses sèches

Magasins à louer

MAGASINS A LOUER

AU CENTRE D'ACHATS NEILSON (en pleine expansion.

Nous sommes maintenant à construire plusieurs locaux pour répondre à la demande. Nous en aurons quelques-uns de libres pour location.

Ce centre est situé à Ste-Foy, près de l'église Ste-Ursule et de l'Ecole.

Ces locaux conviendraient pour commerces de vêtements pour enfants, quincaillerie, cordonnerie, landromat, magasin de chaussures, etc. aussi pour bureaux de Cies de Finance et de professionnels. Informations : 3025 Boulevard Nelson, 653-7279 — Demandez M. De Rosa.

BIENTOT 15 OU 16 POSTES DE COMMERCE EN OPERATION
60198 7-5 (1.mer.s. au 4-7) 123 A

Matelas — Réparation

LOUIS ROUSSEAU, rembourreur, Spécialité : réparation de matelas et meubles, 500, 17e RUE, Limoilou, Québec 3. Tél.: 524-1480.
60589 25-5 (1 ms) 138

Médecins

Dr CHS RINFRET. Voies urinaires, médecine générale, maladies vénériennes, 885 est, rue St-Joseph, Québec. 10 à 11 heures et 2 à 4 heures. Le soir, lundi, mercredi et vendredi, de 7 à 8 heures. — Tél.: 524-4061.
61101 18-6 (1 ms) 140

Pension pour enfants

PENSION pour bébé naissant et enfant jusqu'à 10 ans, ANCIENNE-LORETTE. $12.00 par semaine. Pour informations, Tél.: 872-2562.
21-6 (3 fs) 160 A

Peinture — Vernis

RENE HUOT inc.
VITRES et PEINTURES
767, rue FLEURIE
523-7463

AUTOMOBILES

AUTOS A VENDRE

ACCESSOIRES — PIECES — REPARATION — SERVICE

Camions à vendre



1964 FORD CAMION
modèle 700 - avec 'dumky' 23,000 livres
1964 GMC, modèle 960, 4 tonnes
1963 CHEVROLET 3 TONNES
pneus neufs
1962 CHEVROLET, modèle 80
'dumky' 5 tonnes
1963 DODGE, modèle D-700
freins à air - avec 'dumky' 5 tonnes
1962 INTERNATIONAL
tamden 10 roues, avec boite et hoist acier - freins a air.
1960 WHITE SUPER 5 tonnes
boite et hoist en acier
1959 DODGE 5 tonnes
boite fermée 15 pieds
1958 MERCURY modèle 800
tracteur - freins à air - fit wheel - sadle tank
1966 GMC 3/4 tonne
boite longue, peu de millage
1963 PICK UP CHEVROLET
1/2 tonne - automatique

Ouvert Jour et Nuit:

Service et pièces de toutes marques

61127 15-6 (mer.s. au 25-6) C.V.

Autos à vendre

Le garage le plus progressif de la Rive Sud . . . est à Lauzon

C'est le temps des aubaines !

AVONS BESOIN URGENT D'AUTOS USAGEES

VALEURS D'ECHANGE INCOMPARABLES

Profitez-en pour échanger votre auto actuelle pour une magnifique

PONTIAC

LUC DION AUTOMOBILES INC.

Dépositaire de
BUICK - PONTIAC - ACADIAN - VAUXHALL et Camions GMC
ROUTE TRANS-CANADA — LAUZON — TEL.: 837-0291

61312 22-6 (1 fs) A.V.

ROGER BARRE AUTOS LTEE
VASTE CHOIX
D'AUTOS USAGEES
de différentes marques et années
Centre de l'auto et camion usagés
1095 DE LA CANARDIERE — TEL. : 529-3335
61289 22-6 (1.mer.s. au 27-6) A.V.

BEAULE Automobile. Achats, ventes, tous genres, 25, 3e Avenue, 5295477. 60862 3-6 (1 ms, 6 fs) A.V.

CHEVROLET Biscayne 1961, 6 cylindres, transmission ordinaire, échange, finance. Informations, Tél.: 683-3866. 16-6 (12 fs) A.V.

CHRYSLER Windsor 1956, 2 portes, H.-Top, automatique, propre, $125.00, Chrysler Windsor 4 portes, automatique, $25.00 après 5 heures. Pour informations, Tél.: 653-3158. 21-6 (3 fs) A.V.

RINFRET AUTOS
1965, 1964 et 1963 Econoline, 1965 Peugeot, 1964 Buick, 1964 Mercury, 1963 Bel-Air, 1963 Volkswagen, 1962 Pontiac Parisienne, 1963 Pontiac convertible, 1962 Volkswagen, 1959 Oldsmobile convertible, 210, rue Du Pont, Québec. Tél.: 523-4708. 61069 14-6 (1 ms) A.V.

1966 ROVER "2000" T.C.
1966 Pontiac sedan, 1965 Volvo, 1964 Volkswagen, 1964 Chevrolet sedan, 1964 Falcon Futura Hard-Top, 1963 Dodge G.T., convertible, 1963 Volkswagen "1500", 1963 Ford sedan, 1962 Pontiac Laurentien, 1963 Galaxie XL, 1962 Renault, 1962 Volvo sport 1962 Volkswagen, 1962 Cadillac coupé de ville, 1961 Anglia, 1960 Dodge Hard-Top, 1959 Monarch Hard-Top. TURMEL AUTOMOBILE, 1385, rue Dorchester-Nord, Québec. Tél.: 522-1793. 60904 4-6 (1 ms) A.V.

HUDON AUTOS
AVEC GARANTIE — 1966 Ford, 1965 Pontiac, 1965 Buick, 1964 Chevrolet, transmission ordinaire, 1964 Pontiac, 1964 Camionnette Chevrolet, 1964 Buick, 1963 Pontiac, 1963 Chevrolet, 1963 Starfire, 1963 Acadian, Station, 1963 Chevrolet, décapotable, 1962 Cadillac, 1962 Renault, 1962 Volkswagen, 1961 Buick, 1961 Gordini, 1961 Monarch, 1961 Chevrolet, 1961 Envoy, 1961 Fiat "1100", 1961 Oldsmobile, 1960 Pontiac, 1960 Chevrolet, 1960 Hillman décapotable, 1960 Pontiac décapotable, 1959 Vélox, 1959 Lark, 1958 Chevrolet, 1957 Chevrolet, 1956 Dodge Custom Royal, 1956 Oldsmobile, 1956 Plymouth, 1956 Chevrolet camionnette, 1955 Ford, 1955 Buick transmission ordinaire et plusieurs autres. 1299 DORCHESTER, Coin nJulien. Tél.: 525-4769. Coin Julien. Tél.: 525-4769.

Garage — Service

GARAGE ANDREWS
60 ST-VALLIER-EST, Québec, accessoires d'automobiles, neufs et usagés, Bicycles, réparation. Plusieurs automobiles usagées. Ouvert 24 heures par jour. — Tél.: 523-3738. Beaver Auto Park, Ancienne-Lorette. Tél.: 872-2795. 61311 22-6 (25-6) G.S.

Autos demandés

ACHETONS autos comptant. — LEO RINFRET, 210 DU PONT, QUEBEC. Tél.: 523-4708. 60796 2-6 (1 ms) A.D.

HUDON AUTOS
ACHETONS COMPTANT. Hudon Autos Enr., 1299, Dorchester-Nord coin Julien. Tél.: 525-4769. 60812 4-6 (1 ms) A.D.

Accessoires d'autos

PARTIES D'AUTOMOBILES neuves et usagées de toutes marques. Aussi WINCH (Grues) USAGEES. Achetons chars usagés, accidentés et "scraps". LUDGER FERLAND ENR., 661, 1ère AVENUE, Québec. Tél.: 524-2920. 60817 6-6 (1 ms) A.A.

Toit de convertible

SPECIALITE: Toit de convertible, vitres d'autos. DUOLITE AUTO TOP, 215, 2e Avenue. Tél.: 523-4207. 61179 20-6 (1 ms) T.D.

Réparations autos, voit.

AUTOMOBILISTES
DEBOSSAGE PEINTURE
BOUTET & FILS, 264, rue Caron, Québec. Tél.: 523-3370. 61232 22-6 (1.mer.v. au 19-8) R.A.

INSCRIPTIONS ADDITIONNELLES

ST. LAWRENCE CEMENT CO. : — 10,000 actions additionnelles de la classe "A", sans valeur nominale, de la compagnie, ont été inscrites sur la liste des valeurs de la Bourse de Montréal à l'ouverture de cette dernière le 31 mai 1966, conformément à l'adjudication d'une option au président de cette compagnie.

CROWN ZELLERBACH CANADA LIMITED : — 100,000 actions additionnelles de la classe "A", d'une valeur au pair de $2.00 chacune, de la compagnie, réservées pour fins d'émission en vertu du plan d'épargne et d'achat d'actions de la compagnie ont été inscrites sur la liste des valeurs de la Bourse de Montréal à son ouverture le 31 mai 1966.

SUBDIVISION PROPOSEE

MOLSON BREWERIES LIMITED : — La Bourse de Montréal a été avisée que les administrateurs de la compagnie ont approuvé la subdivision des actions de la compagnie, émises et non émises, des classes "A" et "B" en deux actions des mêmes classes respectivement, sous réserve d'approbation de ce fractionnement du capital-actions, lors d'une assemblée des actionnaires qui aura lieu le 27 juin 1966 et de l'émission de lettres patentes supplémentaires.

Conférence du Commonwealth

LONDRES. (A.F.P.) — La majorité des pays du Commonwealth est en faveur de la tenue de la conférence des premiers ministres au cours de la première quinzaine de septembre, mais aucune décision n'a encore été arrêtée à ce sujet, apprend-on de source britannique bien informée.

Un certain nombre de gouvernements, dont celui de la Zambie, s'opposent en revanche à cette date et exigent que la conférence se déroule au mois de juillet, conformément à la résolution que les premiers ministres du Commonwealth ont adoptée à Lagos en janvier dernier. M. Kenneth Kaunda, président de Zambie, estime en effet que la persistance de la crise rhodésienne nécessite une réunion immédiate de la conférence, alors que la Grande-Bretagne propose de la reporter, en raison des discussions officieuses qui se poursuivent à l'heure actuelle à Salisbury avec les dirigeants du régime Smith.



● La reine Elisabeth, sur sa monture blanche "Doctor", a passé en revue quelques-unes de ses troupes, à l'occasion de la célébration officielle de son anniversaire. (UPI CABLEPHOTO)

Décès de M. Almas-E. Gagné



M. Almas-E. Gagné, ingénieur forestier, époux de dame Yvonne Cagnon, est décédé à Québec le 21 juin, 1966, à l'âge de 70 ans, et 5 mois. Il demeurait à: 220, Est, Grande-Allée, Appt. 107.

Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses enfants, gendres et belles-filles: M. et Mme Jean Marois (Ghislaine Gagné), M. et Mme André Bégin (Pierrette Gagné), M. et Mme Gérard Boulet (Claire Gagné), M. et Mme Jacques Gagné (Marcelle Roger), M. André Gagné, Mme Jean Gagné; ses frères et soeurs, beau-frères et belles-soeurs: Le Dr Ernest Gagné, de Chicoutimi, M. et Mme Jean-Charles Dépoca, de Montréal, M. et Mme Paul Bélanger, d'Alma, la Rév. Soeur Elie, Religieuse d'Afrique, M. et Mme Robert Gagnon, Drummondville, M. et Mme Félix Gagnon, Drummondville, M. et Mme Roger Lalonde, Montréal, Mme Vve Emile Moreau, M. et Mme Pierre Labrèque, M. et Mme Paul Simard, ainsi que plusieurs autres parents.

La dépouille mortelle est exposée à 35, Est, Grande-Allée, Québec.

Les funérailles auront lieu vendredi le 24 juin 1966, en l'église de St-Coeur de Marie.

La direction des funérailles a été confiée à la Cie Hubert Moisan, Québec.

Linhumation aura lieu au cimetière Belmont.

Mort de monsieur Lorenzo Paquet

A St-Georges de Beauce est décédé à l'âge de 57 ans et 11 mois, M. Lorenzo Paquet, machimiste à la Dionne Spinning, époux de dame Lumina Roy. Outre son épouse il laisse dans le deuil son fils et sa belle-fille: M. Jean-Nil Paquet et Julienne Boutin; ses beaux-frères et belles-soeurs: M. et Mme Lorenzo Bégin (Anna-Marie Paquet), M. et Mme Léo Paquet (Georgie Rodrigue), M. et Mme Philippe Paquet (Vera P.), M. et Mme Paulo Paquet (Rose-Aimée Busque), M. et Mme Alfred Paquet (Edwidge Poulin), M. et Mme Paul Roy (Jeanne-d'Arc Paquet) M. et Mme Wilfrid Veilleux (Simone Paquet), M. et Mme Doris Bolduc (Alicia Paquet), M. Léo Roy, M. et Mme Arsène Roy, Mlles Alice et Gisèle Roy, M. et Mme Alexandre Roy, M. et Mme Walter Veilleux, M. et Mme Raymond Paquet.

La dépouille mortelle est exposée au nouveau salon funéraire de Gédéon Roy à St-Georges Est, 615, 4ième Avenue.

Les funérailles auront lieu jeudi à 10 heures, à l'église de St-Georges Ouest, et l'inhumation au cimetière paroissial. (**)

Plus modéré maintenant

Par ALLEN SASKMANN

WINNIPEG. (PC). — L'expérience de la politique active a adouci M. Russell Paulley qui était autrefois un socialiste radical. "Je suis maintenant un modéré", avoue le leadeh du Nouveau parti démocratique du Manitoba. "J'étais prêt à tout nationaliser, à l'instar de tant d'autres jeunes socialistes, quand le parti CCF a été fondé en 1932".

Cependant, après de nombreuses années de vie publique, dont 13 comme membre de la législature manitobaine, il aboue ne plus croire 'qu'il soit nécessaire que l'Etat nationalise toutes les industries". "Il y a place pour l'entreprise privée et le socialisme pourvu que la première ne tente pas de dicter ses volontés à l'Etat".

Ce changement de philosophie, selon M. Paulley, a contribué au "degré raisonnable" de succès" que le parti a connu au Manitoba. Le NPD a fait élire aux dernières élections sept députés à la législature qui compte 57 sièges. M. Paulley dit que son objectif pour le scrutin du 23 juin c'est la formation du prochain gouvernement manitobain — c'est là notre objectif et personne ne me convaincra de le réduire".

Son programme électoral comporte des propositions telles que la création d'un ministère du crédit à la consommation, l'assurance santé et l'assurance automobile obligatoire et une réforme de la structure fiscale des municipalités.

Agé de 56 ans, M. Paulley est un ex-maire de la municipalité de Transcona, poste qu'il a occupé de 1946 à 1949. Il a tenté sa chance au fédéral en 1949 mais son effort a été vain. En 1953, il s'est fait élire sous la bannière CCF dans la circonscription provinciale de Radisson. Quand le leader CCF Lloyd Stinton a été défait en 1959, M. Paulley est devenu leader cécéfiste à la Chambre et il fut choisi chef du parti à la convention de 1961.

SERVICES SPÉCIAUX

Achetez directement de L'IMPORTATEUR
ECONOMIES jusqu'à . . . 50%
SUR MONTRES
françaises, allemandes suisses, etc.



Marques réputées :
LONGINES — BULOVA
ACCUTRON — OMEROUSO etc.
SPECIAL Montre 17 pierres. Reg. $18.00 pour $9.95
SPECIALITES : Réparation de montres, horloges et bijoux par un expert SUISSE
Omer Rousseau
BIJOUTIER IMPORTATEUR DIAMANTAIRE
802 est, St-Joseph, Qué. Tél. : 524-1372
15-6 (mer. au 13-7) S.S.

DELWAIDE & GOFFIN
MANUFACTURIERS DE
MONUMENTS
Livraison partout au Canada. Catalogues et prix sur demande.
1105 ST-VALLIER-OUEST - Québec
TEL. : 527-9654
OUVERT LE SAMEDI
60627 25-5 (1 mer.s. au 23-7) S.S.

Fleurs José — Coin Henri-Bourassa Canardière — 523-6901 — 623-2950 — FLEURISTE
59825 25-4 (1.mer.v. au 22-6) S.S.

Décès de M. David Gagné

A l'Hôtel-Dieu, le 19 juin, à l'âge de 81 ans et 9 mois est décédé M. David Gagné, époux de feu Marie Keith autrefois de Lauzon.

Il laisse pour pleurer sa perte, ses fils, filles, beaux-fils et belles-filles: M. et Mme Eugène Gagné (Marie-Ange Emond), La Pocatière; M. et Mme Elzéar Boutin (Jeanne) Sainte-Foy, M. et Mme Georges Barbeau (Adrienne) Lauzon, Mlle Anne-Marie Gagné ,Lauzon, Madame Viateur Ouellet, Lauzon, ses frères, soeurs, beaux-frères et belles-soeurs: M. et Mme Amable Martin, La Pocatière, M. Eugène Gagné, Motmagny, M. et Mme Gustave Gagné, Saint-Roch des Aulnaies, M. et Mme Gustave Gagné, Montréal, plusieurs petits-enfants, neveux et nièces, cousins et cousines.

Les funérailles auront lieu jeudi, à 9 heures. Départ des salons funéraires Gilbert & Turgeon Limitée, 203, rue Saint-Joseph, à 8 h. 45, pour l'église de Lauzon et de là au cimetière paroissial.

Décès de M. Célestin Simard

Est décédé récemment à Québec, M. Célestin Simard, époux de dame Yvonne de Rochefort.

Outre son épouse M. Simard laisse dans le deuil ses fils, ses filles ,ses belles-filles et ses gendres: M. et Mme Claude Simard (Cécile Malenfant), lt-colonel et Mme Guy Gauvreau (Huguette), M. et Mme Jacques Archambault (Louise), M. et Mme Léonard Jacob, jr (Rita), M. et Mme Fernand Simard (Diane de Vry), M. et Mme Yves Simard (Georgette Massicotte), M. et Mme Pierre Simard, ainsi que plusieurs frères, soeurs, beaux-frères et belles-soeurs, et petits-enfants.

Les funérailles eurent lieu à Québec et l'inhumation au cimetière Belmont.

LE CIMENT

Les expéditions de ciment maçonnerie, de ciment Portland et d'autre ciment, par les manufacturiers, ont atteint 553,991 tonnes en mars, hausse de 23.3 p. 100 sur les 449,-371 tonnes de l'an dernier. Par conséquent, les expédition de janvier-mars ont atteint 1,297,-049 tonnes, hausse de 26.4 p. 100 au regard des 1,026,223 tonnes d'un an plus tôt. Fin mars, les stocks étaient un peu plus considérables que l'année précédente (949,647 contre 904,865 tonnes).

DROITS

KENTING AVIATION LIMITED: — Les droits de la Compagnie se transigeront sur une base régulière sur la Bourse Canadienne dès son ouverture le 6 juin 1966.

avis de décès

BEAULIEU. — A Québec, le 20 juin 1966, à l'âge de 65 ans et 10 mois, est décédé M. J.-Adrien Beaulieu, époux de dame Juliette Bouchard, demeurant à 127, D'Avaugour.

Les funérailles auront lieu jeudi, le 23, à 4 heures.

Départ des salons funéraires Sylvio Marceau Inc., 270, Marie de l'Incarnation, à 3 heures 45, pour l'église de Notre-Dame-de-la-Pitié et de là au cimetière St-Charles. 21-6 (2 fs)

BEAURIVAGE. — A l'hôpital de Charny, le 21 juin 1966, à l'âge de 61 ans et 8 mois, est décédée Mlle Alice Beaurivage, fille de feu M. Onézime Beaurivage et de feu dame Amné Beaurivage, demeurant à St-Nicolas.

Les funérailles auront lieu vendredi, à 9 heures.

Départ de la résidence funéraire Marcel Gingras, St-Nicols, à 8 heures 50, pour l'église de St-Nicolas et de là au cimetière paroissial. 22-6 (2 fs)

BELLEAU. — A l'hôpital de l'Enfant-Jésus, le 20 juin 1966, à l'âge de 70 ans et 1 mois, est décédé M. Pierre Belleau, époux de dame Amanda Dupont, demeurant à 206, 1ère Avenue, St-Rédempteur.

Les funérailles auront lieu vendredi, à 10 heures.

Départ du salon mortuaire du Collège de St-Rédempteur, à 9 heures 45, pour l'église de St-Rédempteur et de là au cimetière paroissial.

Prière de ne pas envoyer de fleurs. 21-6 (3 fs)

BOULAY. — A Loretteville, le 21 juin 1966, à l'âge de 57 ans et 3 mois, est décédée M. Raymond Boulay, époux de feu dame Juliette Lapointe, demeurant à 112 rue Frenette, à l'Ancienne-Lorette.

Les funérailles auront lieu jeudi, à 9 heures.

Départ du funérarium Lépine, 705 St-Vallier est, à 8 heures 45, pour l'égise de St-Jean-Baptiste, et de à au cimetière St-Charles. 22-6 (1 fs)

BOUTIN. — A St-Isidore, cté de Dorchester, le 20 juin 1966, à l'ge de 61 ans, est décédée dame Albertine Larose, épouse de feu M Albert-T. Boutin.

Les funérailles auront lieu jeudi, à 10 heures.

Départ des salons funéraires Gonzague Valois & Fils Enr., à 9 heures 45, pour l'église de St-Isidore et de là au cimetière paroissial. 21-6 (2 fs)

CANTIN. — Al'hôpital Laval, le 21 juin 1966, à l'âge de 52 ans, est décédé M. Dominique Cantin, époux de dame Thérèse Drolet, demeurant à Ste-Catherine.

Les funérailles auront lieu samedi, à 10 heures.

Départ de la résidence funéraire Julien & Fils Enrg., Ste-Catherine à 9 heures 45, pour l'église de Ste-Catherine et de là au cimetière paroissial. 22-6 (3 fs)

DESJARLAIS. — A l'hôpital Laval de Québec, le 20 juin 1966, à l'ge de 79 ans et 11 mois, est décédée dame Marianna Huard, épouse de M. Armand Desjarlais, demeurant à Lyster.

Les funérailles auront lieu jeudi, à 11 heures.

Départ des salons funéraires André Couture, à Lyster, à 10 heures 45, pour l'église de Ste-Anastasia et de là au cimetière paroissial. 21-6 (2 fs)

GAGNE. — A l'Hôtel-Dieu de Lévis, le 19 juin 1966, à l'âge de 81 ans et 9 mois, est décédé M. David Gagné, époux de feu dame Marie Keith, autrefois de Lauzon.

Les funérailles auront lieu jeudi, à 9 heures.

Départ des salons funéraires Gilbert & Turgeon Ltée, 203, St-Joseph, à 8 heures 45, pour l'église de Lauzon, et de là au cimetière paroissial. 21-6 (2 fs)

GAGNE. — A Québec, le 21 juin 1966, à l'âge de 70 ans et 5 mois, est décédé M. Almas-E. Gagné, ingénieur-forestier, époux de dame Yvonne Gagnon, demeurant à 220 est, Grande-Allée.

Les funérailles auront lieu vendredi, à 9 heures.

Départ de la résidence funéraire de la Cie Hubert Moisan, 35 est, Grande-Allée, à 8 heures 50, pour l'église du St-Coeur de Marie et de là au cimetière Belmont.

Le trajet se fera en automobile. 21-6 (3 fs)

LANGLOIS. — A l'Hôtel-Dieu de Québec, le 20 juin 1966, à l'âge de 76 ans, est décédé M. Raoul Langlois, époux de feu dame Marie Guillemette, demeurant à Portneuf.

Les funérailles auront lieu vendredi, à 4 heures.

Départ de la résidence funéraire Julien & Fils Enr., Portneuf, à 3 heures 45, pour l'église de Ville de Portneuf, et de là au cimetière paroissial.

Le salon sera ouvert de 1 heure à 10 heures p.m. 22-6 (2 fs)

LAURENDEAU. — A l'hôpital de St-Jean Port-Joli, le 19 juin 1966, à l'âge de 57 ans et 3 mois, est décédé M Henri Laurendeau, concessionnaire Texaco, époux de dame Alexandra Leclerc.

Les funérailles auront lieu jeudi, à 10 heures 30.

Départ des salons funéraires Dubé, à 10 heures 20, pour l'église de St-Jean Port-Joli, et de là au cimetière paroissial. 21-6 (2 fs)

PAQUET. — A St-Georges de Beauce ,le 19 juin 1966, à l'âge de 57 ans et 11 mois, est décédé M. Lorenzo Paquet, époux de dame Lumina Roy, demeurant à 490, 20e Rue, St-Georges ouest, cté de Beauce.

Les funérailles auront lieu jeudi, à 10 heures.

Départ des nouveaux salons funéraires Gédéon Roy, de St-Georges est, à 9 heures 45, pour l'église de St-Georges ouest et de là au cimetière paroissial. 20-6 (3 fs)

SERVICES ANNIVERSAIRES

BEGIN. — Samedi, le 25 juin 1966, à 8 heures, en l'église du Christ-Roi, Lévis, sera chanté le service anniversaire de M. Yves Bégin, fils de feu M. Gérard Bégin et de dame Cécile Plante.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 61308 22-6 (2 fs) S.A.

FISET. — Lundi, le 27 juin 1966, à 9 heures, en la Basilique Notre-Dame de Québec, sera chanté le service anniversaire de Mme Albert Fiset, épouse de feu M. Albert Fiset.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 61298 22-6 (3 fs) S.A.

REMERCIEMENTS

POUR FAVEUR OBTENUE

REMERCIEMENTS à Jean XXIII pour faveur obtenue avec promesse de faire publier. Signé: C. G. St-Urbain. 61313 22-6 (1 fs) R.F.O.

Prix littéraire

Le jury du Prix Littéraire de la Fédération des Alliances Françaises aux Etats-Unis a décidé de soumettre aux auteurs un sujet de concours.

CONDITIONS du CONCOURS

1—**Sujet.** Vie et moeurs scolaires ou universitaires dans les Etats-Unis d'aujourd'hui.

2—**Forme littéraire.** Essai, roman, dialogue, récit ou conte.

3—**Dates du concours.** — Les manuscrits, dactylographiés en 3 exemplaires au moins, devront être déposés au Secrétariat du Prix :
M. Marc BLANCPAIN,
Secrétaire Général de l'Alliance Française,
101, boulevard Raspail,
PARIS (6ème)
avant le 1er mars 1967.

4—**Montant.** Le prix comporte une récompense de 2,000 dollars, la traduction en anglais et la publication aux Etats-Unis, par les soins des éditions William Morrow.

LA PRODUCTION D'OEUFS

La production d'oeufs en avril a été estimé à 36,300,000 douzaines, baisse de 5.4 p. 100 au regard des 38,300,000 d'un an plus tôt. En raison de ce qui précède, la production au cours de janvier-avril a été de 143,300,000 douzaines, baisse de 5.5 p. 100 au regard des 151,600,000 douzaines de l'année précédente.

LE CHARBON ET LE COKE

La production de charbon a diminué de 15.3 p. 100 en mars par rapport à l'an dernier (1,-029,472 tonnes contre 1,215,-367). Il y a eu diminution dans les mines à cel ouvert comme dans les mines souterraines. La production de ces dernières a augmenté légèrement dans toutes les provinces productrices sauf en Nouvelle-Ecosse où le rendement a diminué.

Farce mortelle

Selon la légende, le célèbre peintre grec Zeuxis est mort de rire en contemplant une sorcière grotesque qu'il venait de peindre.

ARTHUR THIVIERGE & FILS ENR.
EPICIERS-BOUCHERS — GROS et DETAIL
198 Hermine (coin Mazenod). Tél. 522-3804

Carottes cubes 20 ox	9/.99	Oeufs A gros, 2 dox	1.15
Macédoine lég. 20 ox	7/.99	Poules 3 à 4 lbs lb	.34
Jus tomates Cl. 20 ox	7/.99	Boeuf haché 3 lbs	1.09
Blé d'Inde cr. Lion 20 ox	6/.99	Cretons français, lb	.75
Pois vert Rapide 20 ox	6/.99	Boeuf haut-côte lb	.49
Tomates choix 28 ox	3/.85	Lard haché, 2 lbs	1.25
Eau Vichy St-Yorre	3/.89	Bacon Tranché la lb	.83
Jus raisin Welch 12 ox	2/.43	Saucisson 4 à 8 lbs	.34
Jus prunes Welch 24 ox	2/.75	Veau épaule dés. lb	.69
Soupe lég. tom. Aylmer	8/.99	Lard épaule la lb	.53
Bonbons satinette 2 lbs	.49	Rognons lard, lb	.49
Confiture fraises 4 lbs	.99	Dinde évisc. 14 à 16 lbs	.42
Bisc. crème Sand. ass.	4/.99	Saucisse fumée lb	.45
Bisc. Wafers ass. lbs	2/.79	Jambon épaule la lb	.53
Fèves rouges 5 lbs	.65	Veau fesse desos. lb	.69
Fromage fort Canad. lb	.75	Cuisses poulets lb	.49
Fromage doux Canad. lb	.59	Poulet dés. Bogert 16 ox	1.19
Filet de morues la lb	.43	Jambon bte 1½ lb	1.89
Flétan frais lb	.65		
Oranges S.K. juteus. dox	3/.99	Sucre granulé sac 100 lbs	7.49
Pamplemousses S.K.	9/.79	Lait poudre Crino 8 lbs	2.99
Bananes ½ mures lb	2/.29	Pâtes alimentaire 5 lbs	.79
Blé d'Inde épis	6/.39	Eau Lavo concentrée gall	.59
Cantaloups jumbo	2/.45	Fruits ass. btes 28 ox	3/.99
Citron frais	6/.25	Catsup Voy. 11 ox	3/.45
Pommes table choix dox	.49	Corn Flake Kell. 16 ox	2/.79
Rhubarbe salade échalottes		Savon liquide Thrift	2/.79
Pom. de terre Nouv. 5 lb	.31	Pois soupe	2./49
Pom. terre No 1, 75 lbs	1.99	Riz glacé	5/.74
Pom. terre No 1, 10 lbs	.35	Margarine S.G., 3 lbs	.99

De Gaulle à Moscou

Voyage qui suscite un vif intérêt à travers le monde

Par l'AFP

Le voyage du général de Gaulle à Moscou suscite à travers le monde le plus vif intérêt.

L'Allemagne fédérale se considère comme particulièrement concernée, et sa presse consacre à cet événement les plus larges titres en première page. On lit dans le General Anzeiger indépendant de Bonn : "Il serait grave si, en République fédérale allemande, on suivait le voyage en URSS du général de Gaulle avec une méfiance mesquine. Il serait également insensé d'écouter continuellement aux trous de serrure ce que lui et ses hôtes ont à se dire. Les Allemands peuvent approuver de tout coeur les paroles de paix qui ont été échangées hier à l'aérodrome de Moscou".

Le Handelstblatt économique libéral est plus réticent : "Le Kremlin, y lit-on, a utilisé tous les moyens de son immense hospitalité pour éloingner davantage encore de Gaulle des Etats-Unis et pour obtenir de lui l'approbation de la politique de détente européenne sans solution simultanée de la question allemande".

La presse belge met en évidence l'accueil "triomphal", "enthousiaste", qu'a reçu le général de Gaulle à Moscou. Mais ses commentaires sont quelque peu réservés : "De Gaulle est l'un des rares, dans cette Europe, à n'avoir pas ratifié le traité de Moscou sur les essais nucléaires. Le lui rappellera-t-on entre la vodka et le bortsch ? le "peuple" socialiste. "S'il avait voulu, s'il n'avait pas pris les positions que l'on sait vis-à-vis des Etats-Unis de l'OTAN, de l'Europe, le général aurait pu se présenter comme le porte-parole du continent européen sinon de toute l'Alliance occidentale .Le général a préféré jouer cavalier seul". "Libre belgique, catholique.

Articles, éditoriaux, photos, caricatures, la presse britannique accorde une large place au voyage du général de Gaulle. Un peu de dépit entre la différence de l'accueil fait l'an dernier, à Moscou, à M. Harold Wilson et celui qui est réservé au président de la république française. Le "Daily Sketch" journal populaire ironise : "Le général de Gaulle met le pied sur le sol soviétique et le gouvernement britannique frémit à l'idée qu'il pourrait conclure un marché avec les Russes dont la Grande-Bretagne serait exclue".



● VISITE ROYALE A LA MAISON BLANCHE — Le président Johnson escorte le roi Faisal de l'Arabie Séoudite à la tribune d'honneur au début d'une cérémonie de bienvenue à la Maison Blanche, en l'honneur du visiteur royal. Dans son allocution de bienvenue, le président Johnson a dit au roi Faisal, en visite d'état pour trois jours, "vous êtes ici chez vous". (UPI TELEPHOTO)

Entretiens Wilson-Johnson

Londres (AFP) — Le problème vietnamien figurera en bonne place dans les discussions que M. Harold Wilson aura le mois prochain à Washington avec le président Johnson : c'est ce que le premier ministre britannique a indiqué lui-même mardi après-midi aux Communes, en réponse à un barrage de questions.

Le risque d'escalade du conflit vietnamien nécessite que la Grande-Bretagne soit en contact étroit avec les Etats-Unis, a déclaré en substance M. Wilson.

Le premier ministre a réaffirmé deux prises de position de son gouvernement au sujet du Vietnam :

1. La Grande-Bretagne estime qu'il ne pourrait y avoir de solution militaire à cette guerre. Le conflit ne peut se terminer de façon honorable que par un règlement négocié autour d'une table de conférence. M. Wilson a dénoncé à ce sujet l'attitude du Vietnam du Nord qui, selon lui, refuse systématiquement toute discussion en vue de la paix.

Les bouddhistes ne demandent plus la démission des généraux Ky et Thieu

(D'après A.F.P.)

SAIGON (P.C.) — Le général Ky a quitté Saigon mardi après-midi pour présider une cérémonie militaire à Pleiku. De là il prendra quelques jours de repos, sans toutefois interrompre le dialogue commencé avec son interlocuteur favori chez les Bouddhistes, Thich Tam Chau. Celui-ci vient de lui adresser deux nouvelles lettres. Dans l'une il lui reproche d'avoir rendu sa position encore plus difficile en laissant diffuser la lettre qu'il avait adressé le 16 juin aux membres de l'institut bouddhique et dans laquelle il désavouait en termes violents leur action anti-gouvernementale.

La deuxième lettre constitue une amorce de normalisation des rapports. Le président de l'institut demande au gouvernement de faire preuve de clémence à l'égard des rebelles.

Cependant les Bouddhistes semblent bien avoir abandonné une part de leurs revendications que Thich Tam Chau lui-même avait finalement épousée : ils ne demandent plus la démission des généraux Ky et Thieu.

Nouvelle opération

Parallèlement à ces activités politiques, l'action militaire se poursuit intensivement. Des éléments de la 107e division de parachutistes et de la première division de cavalerie aéromobile américaines ont commencé une nouvelle opération baptisée "nathan hale", à 15 milles environ au nord de Tuy-Hoa, au nord-est de Saigon. De durs combats se sont déroulés dans cette région lundi soir et mardi matin, dans un terrain montagneux et difficile d'accès. Au cours de ce premier engagement, 69 Vietcong ont été tués, a affirmé un porte-parole américain.

Les pertes américaines seraient légères.

Au moment où cette opération commençait, une autre prenait fin. Il s'agit de l'opération "Hawthorne", menée dans la province de Kontum, sur les hauts plateaux, à environ 250 milles au nord de Saigon.

Le bilan de cette opération de 18 jours s'établit comme suit : 570 Vietcong tués, 22 faits prisonniers et 114 armes saisies. Les pertes américaines sont qualifiées de légères.

Avion abattu

Au sud de Danang, un avion cargo C-130 en mission de défoliation a été abattu. Au total, 385 sorties d'avions ont été effectuées au-dessus du Sud-Vietnam lundi.

Walston plus optimiste quant à l'issue de la guerre au Vietnam

SAIGON (AFP) — Lord Walston, sous-secrétaire d'Etat au Foreign Office, qui vient d'effectuer une visite de quatre jours au Vietnam a déclaré hier qu'il repartait beaucoup plus optimiste qu'il ne l'était après sa première visite en avril 1965.

"A cette époque, a déclaré le diplomate britannique, la question était : "Pouvons-nous gagner la guerre". Aujourd'hui la question est différente : "Quand allons-nous gagner la guerre ?".

Lord Walston, qui a tenu une conférence de presse quelques heures avant de poursuivre son voyage qui va le conduire à Vientiane, Bangkok, Rangoun, Calcutta, Katmandou et la Nouvelle-Delhi a déclaré qu'il ne serait pas surpris si le conflit prenait fin "dans les douze prochains mois". Il a ajouté qu'il n'avait aucune preuve précise sur un changement d'attitude des Nord-Vietnamiens à l'égard de négociations éventuelles', toutefois un changement marqué est intervenu sur le plan militaire : les Vietcong n'ont plus envie d'affronter en batailles ouvertes les troupes gouvernementales ou américaines. Le sous-secrétaire au Foreign Office a répété que la position britannique demeurait inchangée : "Nous n'enverrons pas de troupes au Vietnam. Nous soutenons l'action américaine et nous sommes prête à aider à soulager les souffrances du peuple vietnamien et à l'aider économiquement comme nous l'avons fait dans le passé. Notre position de co-président de la conférence de Genève limite notre rôle".

La Vierge Noire est interceptée par la police de Varsovie

VARSOVIE (AFP) - Une nouvelle intervention de la police a eu lieu lors du transport de l'effigie de la Vierge Noire de Frombork dans le diocèse de Varsovie. Les policiers ont séparé la voiture-chapelle du reste du cortège épiscopal, — où se trouvait d'ailleurs le primat de Pologne, — et l'ont conduite directement à la cathédrale de Varsovie où elle est arrivée dans la soirée d'hier.

A l'occasion des fêtes du millénaire, l'image de la Vierge devait être accueillie solennellement cet après-midi à Nowydwor, à une vingtaine de milles de Varsovie et conduite à l'église Saint Stanislas dans le quartier suburbain de Zoliborz, d'où on l'aurait conduite demain à la cathédrale.

CALENDRIER

MERCREDI, 22 JUIN 1966
S. Paulin

Demain :
S. Zénon

Les marées, mercredi 22 juin
Hautes: 9.43 a.m. — 10.25 p.m.
Basses: 4.49 a.m. — 5.53 p.m.
Les marées de jeudi 23 juin
Hautes: 10.34 a.m. — 11.18 p.m.
Basses: 5.37 a.m. — 6.38 p.m.

SOLEIL: Lever: 4.12 Coucher: 7.52
LUNE: Lever: 9.36 Coucher: 11.51

PHASES DE LA LUNE EN JUIN
Pleine lune le 3, à 2 h. 40 a.m.
Dernier quart. le 10, à 11 h. 58 p.m.
Nouvelle lune le 18, à 3 h. 09 p.m.
Prem. quartier le 25, à 8 h. 22 a.m.
N.B. — L'horaire indiqué est d'après l'heure avancée de l'Est

Mon humble conviction

Il n'est pas plus difficile à Dieu qui nous a tracé la voie, d'être présent dans tous les tabernacles du monde, que d'être l'auteur de cet espace SANS FIN dans lequel se meuvent des milliards et des milliards d'astres de dimensions qui dépassent l'imagination.

(Espace payé par H.P.)

Dans le monde



U Thant en Russie et en Islande

NATIONS UNIES (A.F.P.) — U Thant, secrétaire général de l'ONU, se rendra à Moscou dans le courant de l'été sur invitation du gouvernement soviétique. La date exacte de la visite sera annoncée prochainement. U Thant effectuera à partir du 7 juillet une visite officielle en Islande en tant qu'invité du gouvernement, annonce le ministère des Affaires étrangères. Ce sera la première visite de M. Thant dans l'île.

x x x

Attentat contre Caldwell

SYDNEY, Australie (A.F.P.)—M. Arthur Caldwell, leader du parti travailliste australien (opposition), a été victime d'un attentat au moment où il quittait une réunion politique dans la banlieue de Sydney. Blessé au visage, M. Calwell a été transporté à l'hôpital, où son état est jugé satisfaisant. Son agresseur a été arrêté.

x x x

15,000 victimes au Bouganda

LONDRES (A.F.P.) — 15,000 personnes ont été tuées au Bouganda depuis que le palais du "roi Freddy" a été attaqué le 24 mai dernier à Kampala, et plus de 8,000 personnes, dont la famille du Kabaka, y sont actuellement détenues, a affirmé hier à Londres le frère du roi, le prince Henry. Le frère du Kabaka a fait état d'atroces tortures et de viols commis par les rebelles. Il a déclaré qu'en quittant le Bouganda, il avait vu un millier de cadavres dans une rue, non loin de Kampala. La reine, épouse du Kabaka, a été victime de sévices dans sa prison, a ajouté le prince Henry.

x x x

Aucune surprise à Bonn

BONN (A.F.P.) — La suggestion faite à Moscou par le général de Gaulle proposant que d'autres pays occidentaux, notamment d'Allemagne fédérale, entreprennent des consultations avec les pays de l'est sur les problèmes européens, n'a pas causé de surprise à Bonn. On note à ce sujet dans les milieux informés que le chancelier Erhard s'est déclaré prêt, au cours de sa dernière conférence de presse, à avoir des conversations "directes" avec les dirigeants soviétiques.

x x x

Mansfield en faveur du plan U Thant

WASHINGTON (A.F.P.) — Le sénateur Mike Mansfield, chef de la majorité, s'est prononcé mardi en faveur du plan en trois points proposé par le secrétaire général des Nations unies, U Thant, en vue de faciliter une négociation éventuelle au Vietnam, et a affirmé que le président Johnson ne manquera pas de la prendre en considération. Dans une déclaration au sénat, le parlementaire démocrate du Montana a exprimé l'opinion qu'il appartient au secrétaire général de l'ONU de prendre les initiatives qui s'imposent pour faciliter la négociation. U Thant a suggéré notamment une cessation des bombardements du Nord-Vietnam, une réduction des opérations militaires de part et d'autre, et la manifestation, dans les deux camps, d'une volonté de s'asseoir à la table de conférence.

MATERIEL DE REMPLISSAGE
GRATUIT
Chargé gratuitement dans vos camions à notre carrière ou livré pour le prix du transport
CIMENT DU ST-LAURENT
Tél. : 663-7831

AVIS PUBLIC
Les Epiceries
Boucheries - Fruitiers
SERONT FERMES
A PARTIR DE 6 Hres P.M.
JEUDI — 23 JUIN
et
TOUTE LA JOURNEE
de la St-Jean-Baptiste
VENDREDI 24 JUIN
EVITER LES ACHATS DE DERNIERE HEURE
Merci de votre collaboration.
L'ASSOCIATION DES MARCHANDS DETAILLANTS, DISTRICT QUEBEC.

AVIS IMPORTANT
aux employeurs de l'Industrie de la Construction de la région de Québec
LE 24 JUIN 1966
Jour de la Saint-Jean-Baptiste
LE 1er JUILLET 1966
Jour de la Confédération
sont des jours chômés
En cas de nécessité, tout travail exécuté l'un ou l'autre de ces deux jours (24 juin et 1er juillet 1966) doit être rémunéré à raison du double du salaire régulier.
LE COMITE CONJOINT DE L'INDUSTRIE DE LA CONSTRUCTION DE LA REGION DE QUEBEC
825, rue Ste-Thérèse, Québec 8
TEL. : 681-0031
ANDRE SAVARD, SEC.

AVIS PUBLIC
chez les
EPICIERS-BOUCHERS-FRUITIERS
CONGE
la Saint-Jean-Baptiste
VENDREDI — 24 JUIN
LE CONGE DES SALARIES COMMENCE LA VEILLE DE CETTE FETE
à 6.00 hres p.m.
Nous prions le public consommateur de tenir compte de cet avis et de s'approvisionner en conséquence. Et le remercions de sa coopération.
Parties contractantes :
La section des produits alimentaires de l'Association des Marchands Détaillants du District de Québec.
L'Association Nationale des Employés de l'Alimentation au Détail de Québec Inc.
Le Comité Paritaire du Commerce de l'Alimentation au détail à Québec.
Conrad St-Cyr, sec.-trésorier.

CARRIERES et PROFESSIONS
INSTITUTEUR DEMANDE
Instituteur possédant Brevet "B" demandé pour enseigner classes 6ième et 7ième année, garçons; environ 15 élèves.
S'adresser à : Commission scolaire St-Bernardin
Rivière-à-Pierre,
Co. Portneuf, Qué.

PRINCIPAL ET ASSISTANT
LA COMMISSION DES ECOLES CATHOLIQUES DE POINTE-CLAIRE et BEACONSFIED (Région Métropolitaine) recherche les services d'un
PRINCIPAL ET D'UN ASSISTANT
pour une école secondaire de 1200 élèves.
Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir, au plus tôt, leur Curiculum-Vitae, à l'adresse suivante :
(Il est entendu que ces applications seront considérées strictement confidentielles)
WILFRID BIBEAU
Directeur général des Ecoles
130, rue Ambassador, Pointe-Claire, Qué.

Dr A. Dion
Chirurgien-dentiste
24, Côte du Palais
en face Hôtel-Dieu
TEL.: 522-2153

HOPITAL 80 LITS
Très intéressant pour communauté, médecins ou infirmières. Hôpital pour chroniques et convalescents. Construction neuve de 6 mois, un étage, genre motel, buanderie et literie, etc. . . aussi résidence de 50 x 40 remise à neuf.
Hôpital Notre-Dame de Lourdes,
St-Michel de Bellechasse,
Tél.: 884-2811

FRUITS et LEGUMES
EN GROS
à l'occasion de la
SAINT-JEAN-BAPTISTE
et de
LA CONFEDERATION
les 24 et 25 juin et les 1 et 2 juillet
NOS BUREAUX ET ENTREPOTS SERONT FERMES
ALPHONSE ALLARD INC.
R.-L. BELLEAU INC.
DROUIN & FRERES
E. U. FRUIT LTEE
J.-V. HALLE INC.
HUOT & BLOUIN INC.
ALLAN LEBLANC INC.
MARCHE D'ORLEANS INC.
MARCHE ROUGEMONT INC.
HENRI MORISSETTE INC.
ADELARD VEZINA & FILS Enr.
Nous remercions notre clientèle de sa collaboration.


TENTE-ROULOTTE "NIMROD"
La meilleure marque au monde!

Ouvert Ce Soir - et Demain soir
A NOTRE MAGASIN ET A NOTRE CENTRE DE CAMPING
878e rue St-Joseph 307 rue St-Roch
SAMEDI: OUVERT TOUTE LA JOURNEE
Vu l'affluence des acheteurs qui ont voulu bénéficier de nos spéciaux, en ce début des vacances
Notre GRANDE VENTE D'ÉTÉ
SE CONTINUE
avec d'intéressantes aubaines dans
PECHE
TENNIS, GOLF
BADMINTON
TENTES
FRANCAISES et CANADIENNES

AUCUN DEPOT
JUSQU'A
36 MOIS
POUR PAYER
NAP. COTE SPORT
MAGASIN
878e rue St-Joseph
STATIONNEMENT GRATUIT
en arrière du magasin
CENTRE DE CAMPING
307 rue St-Roch
vis-à-vis la gare d'autobus